LE MONDE AFFAIRES/1789

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – Nº 13823 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 8 JUILLET 1989

Après le discours de M. Gorbatchev à Strasbourg

M. Bush reste opposé à des négociations sur les armes nucléaires tactiques

M. Gorbatchev a quitté Strasbourg pour Bucarest, où se tient une réunion du pacte de Varsovie, jeudi 6 juillet, après s'être efforcé devant le Conseil de l'Europe de préciser sa métaphore de « maison commune européenne ». Il a aussi renouvelé sa demande aux Occidentaux de négociations sur les armes nucléaires tactiques. Une proposition que le président Bush a écartée dans le discours qu'il a prononcé jeudi, à la veille d'un voyage en Europe qui le conduira d'abord en Pologne et en Hongrie.

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

M. Gorbatchev avait dans sa besace une nouvelle proposition relative au désarmement, qu'il lui eût été difficile de rendre publique à Paris, car elle relance un débat dans lequel la France est bien mal à l'aise : celui des armes nucléaires à courte portée. Le Conseil de l'Europe n'a certes pas de compétences en matière de défense, la tribune était de choix, puisqu'elle rassemblait tous les pays de l'Europe non communiste, et c'est là que M. Gorbatchev a répondu le 6 juillet aux positions arrêtées par l'OTAN lors de son dernier sommet. On attendait du numéro un soviétique, dans cette enceinte, des précisions sur son idée de « maison commune européenne ».

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite et nos informations page 4.)

La « maison » de l'Est

Après avoir exhorté les Français et les autres membres du Conseil de l'Europe à édifier la « maison commune européenne », M. Gorbatchev s'efforce, au cours du sommet du pacte de Varsovie réuni pour deux jours à Bucarest, de replâtrer les inquiétantes lézardes apparues dans ce qui était depuis quarante ans une maison commune un peu trop exemplaire : l'alliance des pays de l'Est.

Pour le dirigeant soviétique, ce sommet s'annonce plus difficile que l'aimable rencontre de Paris, et pas seulement parce que l'hôte en est le plus sinistre dictateur du vieux continent. La perestroïka s'est traduite en Europe de l'Est par une évolution de plus en plus divergente, certains pays, comme la Hongrie et la Pologne, s'orientant vers la démocratie parlementaire, tous les autres s'accrochant, à des degrés divers, à des structures plus ou moins mal acceptées par les populations, mais qui paraissent de toute manière périmées face au vent moscovite. A cela s'ajoutent les différends nationalistes et frontaliers qui réapparaissent au grand jour.

Face à cette évolution, M. Gorbatchev a une double attitude. En dénonçant à Strasbourg tout recours à la force non seulement entre les deux alliances européennes, mais aussi à l'intérieur de chacune d'entre elles, il vient de répudier la « doctrine Brejnev » par laquelle ses prédécesseurs avaient justifié l'écrasement du « printemps » de Prague en 1968.

L'engagement vaut ce qu'il vaut (il n'y aura jamais garantie absolue en cette matière), mais il confirme le « profil bas » adopté depuis quelques années par Moscou à l'égard de toutes les évolutions dans le monde communiste, les bonnes comme les mauvaises : la bienveillance manifestée à l'égard de la Hongrie et de la Pologne – y compris de M. Walesa – a pour corollaire la tolérance manifestée envers le conservatisme est-allemand ou tchécoslovaque, et même envers les tragédies roumaine ou chinoise.

Parallèlement, les risques de déstabilisation de l'empire soviétique et le rôle que pourrait jouer dans cette évolution le monde extérieur figurent très officiellement maintenant dans les préoccupations. M. Gorbatchev s'en est ouvert à plusieurs reprises à ses interlocuteurs français, moins à leur intention qu'à celle des Etats-Unis, à la veille du voyage de M. Bush en Pologne et en Hongrie.

L'appel lancé par le président américain à une évacuation totale de la Pologne par les troupes soviétiques a été d'autant plus vivement critiqué à Moscou que c'est dans ce pays que les réductions unilatérales annoncées sont les plus faibles : 300 chars seulement, contre 5 000 qui seront retirés de RDA, de Tchécoslovaquie et de Hongrie.

Tolérance mais vigilance, perestroïka mais diplomatie, c'est à une autre partie de corde raide que se livre M. Gorbatchev dans son empire est-européen. Celle-là non plus n'est pas gagnée d'avance.

Quatorze morts, vingt-six blessés

L'attentat près de Jérusalem renforce la position du Likoud

L'accident provoqué jeudi 6 juillet près de Jérusalem par une agression terroriste contre un chauffeur d'autobus a fait quatorze morts et vingt-six blessés dont sept sont dans un état très grave. L'agresseur s'était précipité sur le conducteur en criant « Dieu est grand ! ». Le Parti travailliste a ajourné au 10 juillet la réunion de son bureau politique destinée à débattre de la situation créée par le virage à droite du Likoud, dont la position se trouve renforcée par cet attentat.

L'attentat commis jeudi en fin de matinée sur l'autoroute reliant Tel-Aviv à Jérusalem a suscité une immense émotion en Israël et relégué au second plan les querelles politiques entre la droite et le Parti travailliste. Le premier ministre, M. Shamir, a dénoncé *« un crime ne pouvant être que le fruit d'un cerveau malade et dévoré par la haine »*.

Un porte-parole de l'OLP, M. Abdul Rahman, a rejeté la responsabilité de l'attentat sur les *« faucons »* du Likoud tandis qu'un autre dirigeant de la centrale palestinienne, M. Abou Charif, qualifiait l'événement de *« tragédie »*.

Le groupe terroriste d'Abou Nidal a rendu hommage, quant à lui, à l'auteur de l'attentat.

(Lire page 3 les articles d'ALAIN FRACHON.)

Les harcèlements de la CGT

Lire page 30 l'article d'OLIVIER BIFFAUD et nos informations

Tempête dans le Sud-Ouest
Deux morts, des centaines de maisons endommagées, des vignobles ravagés
PAGE 11

Justifications en Chine
Le maire de Pékin publie un long rapport sur les derniers événements
PAGE 7

Concentration dans l'audit
Nouveaux rapprochements attendus entre les grands groupes mondiaux
PAGE 24

Tunnel sous la Manche
Que faire des déblais ?
PAGE 10

Le sommaire complet se trouve page 30

Passation des pouvoirs en Argentine

Carlos Menem, l'« esperanza » du désespoir

C'est une Argentine confrontée à la pire crise économique de son histoire que le président radical Raul Alfonsin laisse samedi 8 juillet à son successeur péroniste Carlos Menem, cinq mois avant le terme constitutionnellement fixé. Mais pourquoi Carlos Menem, dont on avait surtout, jusqu'ici, remarqué les traits les plus « folkloriques », a-t-il été choisi par ses compatriotes ?

par Eduardo Febbro
journaliste argentin

Pour beaucoup d'Européens, l'Argentine vient de se donner un président qui ne correspond plus à cette image d'une *« Europe lointaine et australe »* que l'on s'est faite de ce pays d'Amérique du Sud : Carlos Menem, le péroniste, choque et provoque des réactions épidermiques dans le monde occidental. Il est pourtant le nouveau président des Argentins ! Il est aussi l'expression d'une Argentine plus sombre, longtemps cachée par le mirage d'une *« européisation »* qui l'avait rendue célèbre et fière d'elle-même. Sa capitale, Buenos-Aires, est comme *« une Europe où le temps se serait arrêté »*, disait récemment un journaliste français.

Ainsi, Carlos Menem ne semble plus tenir sa place dans cette *« Europe d'outre-mer »*, dans cette capitale où, au hasard des rues, on peut se croire à Paris ou à Londres.

(Lire la suite page 6.)

L'affaire de la « mémoire de l'eau »

Le Dr Benveniste menacé de sanction

Le conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) s'est prononcé, mercredi 5 juillet, en faveur du *« non-renouvellement temporaire »* du docteur Jacques Benveniste dans ses fonctions de directeur de l'unité de recherche 200 de l'INSERM. Le conseil scientifique entend ainsi faire abandonner au docteur Benveniste ses travaux sur les effets biologiques des hautes dilutions, travaux dont la publication l'an dernier dans la revue scientifique britannique *Nature* avait provoqué une vive polémique. C'est en définitive à M. Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, qu'il reviendra, lundi 10 juillet, de faire connaître sa décision quant au renouvellement ou non du docteur Benveniste dans ses fonctions. Cette décision, quelle qu'elle soit, ne mettra pas pour autant un terme à la polémique scientifique autour de la « mémoire de l'eau ».

(Lire page 9 l'article de J.-Y. NAU et F. NOUCHI.)

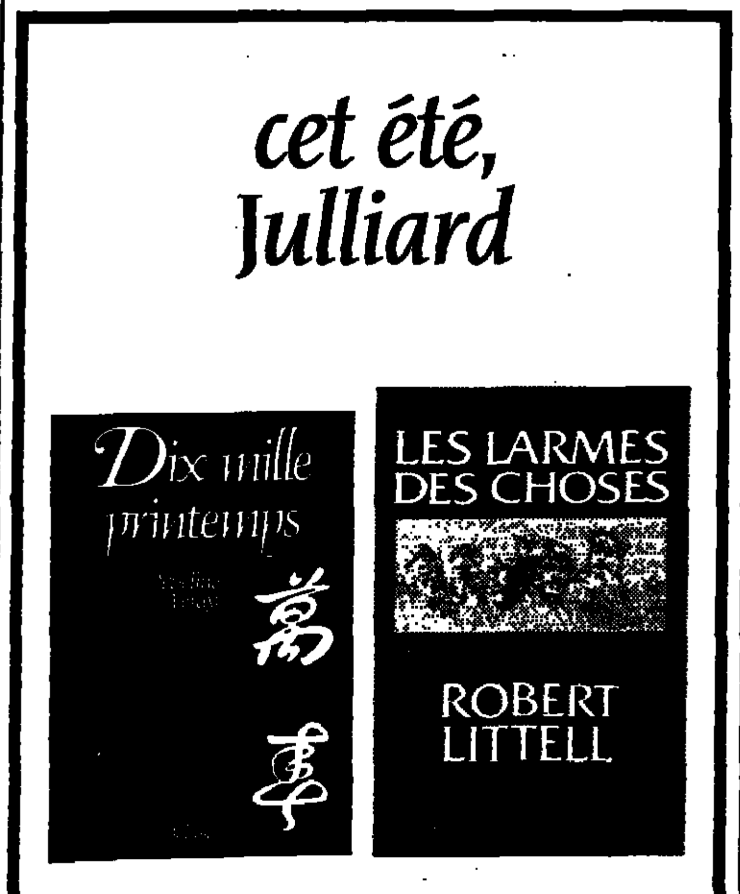

Face au marché unique européen

L'offensive de charme des Japonais

Le Japon ne craint plus la « forteresse » Europe. Conscient de l'importance qu'aura le marché unique de 1993, il entend y prendre sa place. Mais il souhaite avant tout se mieux faire connaître.

TOKYO
de notre envoyé spécial

« Nous avons, certes, d'importants excédents commerciaux mais nous avons aussi un grand déficit de communication. » M. Tamotsu Shinotsuka, responsable de l'information au ministère japonais des affaires étrangères, connaît bien son métier. La fonction publique n'est pas l'élément le plus prospère de ce pays, si l'on en juge par la vétusté des bureaux où les casiers métalliques surchargés tiennent lieu de cloisons. M. Shinotsuka n'en a cure. Son seul souci est de bien faire passer le message avant le sommet des chefs d'Etat à Paris le 14 juillet. *« La communication,* explique-t-il, *passe bien entre les Etats-Unis et le Japon, entre les Etats-Unis et l'Europe, mais pas entre le Japon et l'Europe. »*

Dans les sphères officielles, l'objectif est clairement défini : expliquer ce que sont les intentions du Japon à l'égard du marché unique européen, réclamer de la part des habitants du Vieux Continent une meilleure, une bien meilleure compréhension de ce pays. Réduire le Japon à une armée de « bosseurs » sans jugeotte menés par des industriels sûrs d'eux-mêmes et dominateurs paraît une vision aussi injuste que celle du Français à la baguette de pain et au béret...

« La connaissance du peuple japonais reste superficielle », déplore M. Tadashi Fujita, directeur pour l'Europe de l'Ouest au ministère des affaires étrangères. Il aimerait que ses interlocuteurs sachent découvrir l'« autre Japon ». *« Apprenez à nous connaître dans notre vie quotidienne »*, supplie-t-il, sans mesurer, semble-t-il, l'énormité de la tâche. La culture asiatique est, pour la plupart des Occidentaux, un continent méconnu. Le Français, en particulier, a vite fait de tourner le dos au mode de vie japonais en affirmant d'emblée qu'il ne saurait vivre de la sorte. Ce qui peut s'expliquer.

La simple question des vacances que l'ouvrier japonais s'obstine à ne pas prendre, alors qu'il a droit à un minimum de quinze jours par an, laisse perplexe le visiteur.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde SANS VISA
Les naufrageurs de Karachi
■ La table. ■ Les jeux
Pages 15 à 18

M 0147 - 0708 0 - 4,50 F
3790147004500 07080

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Débats

La copie du lauréat du Concours général de français

L'homme et son théâtre

par ERIC AVOCAT

Eric Avocat, élève de première au lycée du Parc, à Lyon, vient d'obtenir le premier prix du concours général de français. Il avait eu à traiter le sujet suivant :

« Je vais au théâtre afin de me voir sur la scène, tel que je ne saurais – ou n'oserais – me voir ou me rêver, tel pourtant que je me sais être. » Vous direz, en vous appuyant sur votre expérience personnelle, quelles réflexions vous inspire cette remarque de Jean Genet. »

Nous publions la copie qui a valu son prix à Eric Avocat. (Le titre et les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.)

DEPUIS qu'il s'est émancipé des rituels dionysiaques qui avaient servi de cadre à son épanouissement primitif pour se constituer en Art profane et à vocation universelle, le théâtre a prospéré tranquillement en dépit des vicissitudes de l'Histoire ou des réticences ombrageuses des autorités. Même *ses détracteurs – et, parmi les* plus illustres, Nietzsche, qui y flétrissait l'art du mensonge, – sentant obscurément qu'ils épuiseraient leurs forces à vouloir le combattre, se sont inclinés devant sa dynamique irrésistible.

La cité continue de tisser sa cohésion et son unité autour de son théâtre, lieu d'une communion qui éclipse les spectacles de la religion. Par son ampleur et sa continuité, le phénomène suscite l'interrogation. Jean Genet, recourant à une formulation modeste puisqu'il se garde bien de forger un système – *« Je vais au théâtre afin de me voir »*, vous, vos motivations vous appartiennent, et vous seuls pouvez les divulguer, suggère-t-il – enrichit de sa contribution le débat ainsi ouvert. *L'écho qu'il fait retentir sonne-t-il* juste ? La dialectique qu'il construit entre le monde du théâtre et le monde du réel est-elle fondée ? Peut-on mettre à nu d'autres ressorts de l'engouement pour le théâtre ? Telles sont les *questions qui agitent* l'esprit à la lecture de cette phrase.

Théâtre : théaomai-regarder. L'étymologie est un précieux allié pour l'observateur épris de vérité, à l'affût de l'authenticité des origines sous l'inflation des exégèses, des subversions multiples qui ont pu remodeler le concept. Ici, elle nous indique clairement une opération des sens, plus précisément de la vue. En ce sens, l'opinion de Genet s'accorde à un postulat indiscutable du théâtre. Le spectacle est conçu pour l'assouvissement d'une pulsion irréductible de la nature humaine, le voyeurisme, il est l'exutoire d'une curiosité souvent malsaine, parfois cruelle.

La structure caractéristique de certains genres dramatiques correspond exactement à ce rôle : qui n'a pas retiré de l'anticipation des péripéties d'une comédie à l'italienne une espèce de jubilation, une exultation quasi physique ? Le spectateur jouit ici d'une position prestigieuse, privilégiée : aucun des méandres de la duplicité d'Arlequin ou de ses avatars ne lui est inconnu. Invité à ratifier par son approbation les combinaisons que les protagonistes s'apprêtent à former, sollicité pour une relation complice, il est en même temps tenu scrupuleusement écarté du jeu de dupes qui se déploie devant lui.

Osons une comparaison fantastique : il ne paraît pas exagéré de caractériser cet état si particulier par le terme d'ubiquité : le spectateur se trouve à la fois à l'extérieur et à l'intérieur, plongé dans les entrelacs d'une trame obscure, absorbé par les forces dont le *fracas emplit la scène, et appli*quant un œil détaché, mais pénétrant, sur les éclats qui s'y produisent. Dans cette distorsion qui se creuse, commencent à se dévoiler les prémices d'un dédoublement de la personnalité propice à l'audace du jeu de miroirs évoqué par Genet.

Liturgie codifiée

Le phénomène dont on vient d'établir les principes s'enracine dans une liturgie très précisément codifiée : la représentation d'une pièce, comme l'accomplissement d'un rite religieux, peut se décomposer en actes figés, immuablement reproduits : établissement de l'obscurité, murmure imperceptible qui parcourt la salle au lever du rideau, cérémonial solennel des trois coups. On peut sourire de cette attention un peu maniaque à préserver les signes extérieurs du théâtre. Il n'en reste pas moins que cette succession de conventions qui lui sont séculairement attachées a pour effet assuré d'arracher presque miraculeusement le spectateur à l'imprégnation du réel, de le préparer implacablement au sortilège qui va *s'exercer sur lui.*

Ainsi, naturellement rétif à voir démonter les mécanismes de sa personnalité – tendance qu'on peut discerner, notamment, dans la répugnance que chacun manifeste à se prêter aux introspections, que ce soit par la psychanalyse ou la confession, – le spectateur est susceptible d'en accueillir plus volontiers la divulgation, dès lors qu'elle porte le sceau d'un monde imaginaire, clos, qui obéit à ses propres règles.

Ainsi, un brûlot aussi corrosif que l'*Ubu* d'Alfred Jarry eût probablement suscité un scandale infiniment plus grand que celui qui a entouré la représentation de la pièce, si l'auteur n'avait, à dessein, multiplié les invraisemblances et les anachronismes – encore l'inclination de Jarry pour les tumultes publics n'est-elle pas étrangère aux réactions qui se sont produites : la volonté d'exhiber les turpitudes de la nature humaine avait été proclamée *urbi et orbi.*

L'insidieuse hypocrisie du théâtre ne fait donc aucun doute ; inéluctablement, il tire sa force de son caractère spécieux : paré des apparences du rêve, de l'irréalité par des méthodes qu'on a commencé à *identifier* et que l'on approfondira, il développe une démystification souterraine du réel, sans que le spectateur s'en aperçoive à temps pour s'y dérober. Parmi les pièces qui ont recouru à ce stratagème, qui a consisté à s'affubler d'un masque innocent, irréprochable, pour accroître leur emprise sur les hommes et leur rémanence dans la conscience universelle, on distingue d'ailleurs une intéressante unité thématique. *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Bertolt Brecht, *le Rhinocéros* de Ionesco, voire la réactualisation d'*Antigone* par Anouilh, procèdent à un réquisitoire implicite contre les idéologies funestes de leur époque, incarnées et cristallisées par des personnages tristement réels.

Dans *Hamlet*, sans doute sa pièce la plus achevée, par l'unité d'impression et la subtilité d'un climat tragique épuré, Shakespeare aménage une prodigieuse mise en abyme qui étaye parfaitement cette thèse : pour affermir les soupçons qu'il nourrit *sur* la culpabilité de son oncle, Hamlet le convie à une représentation d'une pièce de théâtre où est *retracé, dans ses moindres cir*constances, le meurtre de son père. Le résultat escompté au début de l'acte III est de *« prendre au piège la conscience du Roi »*. La formule paraît judicieuse : le théâtre est un piège, et l'attitude qui consiste à s'y enfermer délibérément – qui semble inspirer Genet – se rattache à une lucidité passionnée, une rage de faire éclater la vérité, de dissoudre les tranquilles et fallacieuses certitudes dont notre personnage social est tissé.

Alors qu'on est accoutumé à associer au théâtre une notion de plaisir, à voir dans ses manifestations une forme d'épicurisme, le raisonnement qui précède hasarde un paradoxe inusité : aller au théâtre serait presque une épreuve dont on ne sortirait pas intact, une ascèse. Cette conception assez iconoclaste est certes en accord avec l'univers spirituel de Genet, fait de violence et de souffrances sourdes. Mais elle s'inscrit aussi dans la quête d'une sagesse *fondée sur le refus des complai*sances, des compromis avec soi-même, qui seule peut procurer un bonheur authentique et durable.

Ambiguïté de la chair

A ce titre, la prétention du théâtre à ce qu'une place digne lui soit réservée dans le vaste édifice, bienveillant et hospitalier de la culture est parfaitement légitime.

A ce niveau de la réflexion, une objection s'offre à nous, qu'il ne faut pas écarter distraitement avant d'aborder un autre aspect de la contradiction saisissante qui gît dans la formule de Genet : je *ne saurais* me voir/je *me sais être.* Cette objection mérite en effet quelque considération. La voici : toutes les vertus que vous venez d'exalter n'existent-elles pas hors de la spécificité théâtrale, n'ont-elles pas été cultivées de tout temps par la littérature, et maintenant par le cinéma, qui *s'empare des cœurs à tel point que* le théâtre est désormais un astre mort ?

Je ne veux pas trancher de façon péremptoire. Mais on a déjà *évoqué* la liturgie irremplaçable du théâtre, il convient maintenant de consacrer quelques lignes à l'ambiguïté de la chair : le théâtre repose sur un simulacre, c'est indéniable, les corps ne sont soumis qu'à des transformations, à des mutilations factices. Et pourtant, ils sont là, consistants, presque palpables. C'est cette dichotomie qui engendre ce sentiment d'incrédulité mêlée d'intérêt où se noue la fonction cathartique du théâtre portée à son apogée par la tragédie classique. Nulle *autre forme de culture ne pourrait* produire une relation semblable.

C'est en cela que le théâtre est immortel, à l'abri de toutes contrefaçons : le cinéma, même quand il produit des films se déroulant dans un cadre intimiste, un huis clos tragique, ne lui est pas comparable.

L'identification du spectateur aux personnages n'a pas pour seule conséquence de le plonger dans une sorte de contrition, de remords, de jeter une clarté édifiante *sur* l'étendue de sa misérable condition. Elle lui propose aussi une rémission. Les personnages de théâtre brillent tous en effet d'un indiscutable prestige, même quand l'auteur leur a prêté des aspects repoussants. Les archétypes possèdent une indiscutable perfection, ils accomplissent un destin exemplaire, épuisant leur être jusqu'au terme ultime de sa logique. Qui n'a jamais rêvé d'un déroulement aussi impeccable ?

Il est certes aisé d'en apercevoir l'effet dans les pièces de Molière, dont les titres témoignent d'un souci de simplification des caractères : *l'Avare, le Malade imaginaire*, héros presque réduits à une abstraction, un symbole univoque. De même, la technique revendiquée par Brecht, effet de distanciation, *Verfremdungseffekt*, y contribue fortement. Mais cette force invincible s'accommode aussi bien de la complexité des figures. Si Shakespeare a intitulé ses pièces *Othello* ou *Richard III*, au lieu de « l'Ambitieux » et du « Jaloux », c'est que ses personnages, riches d'une substance compliquée – velléités, scrupules, tentations, fantasmes s'interpénètrent, – n'étaient pas réductibles à cette unique facette. Mais la démesure de leurs actes, l'emphase de leurs destins ne manquent pas d'exercer un ébranlement profond, un attrait irrésistible sur le spectateur.

Par sa formule, Genet touche donc d'un trait infaillible aux principes fondateurs du théâtre, à sa raison d'être. Au-delà de la limite magique de la scène se concentre un microcosme, un monde en miniature vers lequel convergent nos aspirations divergentes ou contradictoires, qu'on fasse partie de *« la foule, des femmes ou des penseurs »* pour reprendre l'astucieuse distinction établie par Victor Hugo dans la préface de *Ruy Blas*. Chacun y puisera l'aliment de son débat intérieur, en extraira des modèles ou des repoussoirs. Plus que jamais, le théâtre est un indispensable exercice de ressourcement de l'esprit.

BONHEURS

Le prochain immédiat

par ALBERT MEMMI

QUEL bonheur que les femmes existent ! Comme les croyants pour le lever du soleil, nous devrions, chaque matin, en remercier le ciel. Je parle en homme ; j'espère que les femmes se réjouissent autant que nous. Elles nous procurent tendresse et plaisir ; elles trouvent en nous tendresse et plaisir : y a-t-il meilleur contrat ?

Mieux, ce contrat est en notre faveur. La tendresse qu'elles nous prodiguent est plus profonde, à cause de l'enfant qu'elles cherchent en nous. Le plaisir qu'elles nous offrent est plus raffiné. Marguerite Yourcenar, qui connaît doublement les femmes, célèbre leur charme indissociable des tissus, des parfums et des couleurs.

– J'en ai fini avec les femmes ! s'écrie un auteur.

Comme je le plains ! Quel resserrement sur soi ! Toute femme est un don et une promesse. Les femmes ensoleillent nos jours et alimentent nos rêves. La littérature universelle, la peinture, la musique, sont des chants d'amour. Tant qu'il y aura des femmes, le désespoir n'est pas sûr.

Ces privilèges ne nous ont pas suffi ; nous y avons ajouté leur domestication. C'était trop tentant. Périodiquement affaiblies, désemparées à l'époque des petits, nous en avons usé et abusé ; jusqu'à exiger leur fidélité sans les assurer de la nôtre. Nous devrions leur demander pardon de ce qu'elles ont subi.

Il n'est même pas sûr que nous ayons fait si bon marché. Ce prochain trop immédiat nous connaît mieux que nous-mêmes. Dans cette longue histoire de violence et de sang, où nous devons nous éprouver, les femmes sont nos partenaires et nos juges.

A faire leur malheur nous faisons le nôtre. Le couple est une merveille de la nature, ne le gâchons pas par un excès d'avidité.

Rendons-leur la liberté. Respectons ce que nous appelons leurs manies, lesquelles sont leurs rythmes propres et leur manière d'être.

Ma femme et moi, nous sommes transparents l'un à l'autre ! annonce-t-on fièrement.

Illusion bien exigeante, à supposer qu'elle soit sincère. La transparence absolue n'existe pas. La générosité véritable ménage la relative opacité de l'autre.

Pose ta main sur la sienne conseillait, il y trente-trois siècles, la sagesse égyptienne, elle te le rendra au centuple. Ah quelle sottise masculine de ne pas rendre une femme heureuse !

Au courrier du Monde

DÉCLIN

L'enseignement du russe en France

Qui ne se réjouirait en France de ce qui se passe à l'Est ? Renouveau de la démocratie, liberté de parole, liberté de conscience, liberté dans l'art, débats, réformes économiques qui s'annoncent, reconstruction... Nul doute que la France, au sein de l'Europe, a un rôle privilégié à jouer dans ce processus. Encore faut-il qu'elle ne gâche pas les chances de ses ingénieurs, de ses industriels, de ses intellectuels, de ses réseaux commerciaux !

La France a encore quelques atouts en main : vingt-cinq mille élèves apprennent le russe dans l'enseignement secondaire ; beaucoup se retrouvent dans une vingtaine d'universités, ou dans les grandes écoles, qui, presque toutes, enseignent le russe : Polytechnique, Centrale, HEC, ESSEC, ESCP, instituts d'études politiques...

Et pourtant, toute la politique actuelle des langues au ministère de l'éducation nationale tend à gâcher ces chances. La mode y est au programme « Lingua », aux *langues* de la Communauté européenne, entendez presque exclusivement l'anglais. Conséquence pour le russe et toutes les langues « secondaires » : fermeture et suppression d'enseignements. En 1988-1989 : suppression à Marly-Le-Roi, à Malakoff, au Havre, à Poitiers, à Tours, à Carcassonne, à Wazier, à Lille, à Dijon, à Thiais, à Fontainebleau, à Clermont-Ferrand, à Vichy-Cusset, à Besançon. En échange, quelques ouvertures d'enseignement, généralement « provisoire » : deux postes de spécialistes et trois postes de « bivalents ».

A la rentrée 1989-1990, ce sont encore vingt postes d'enseignement *qui seront supprimés*. D'ici à 1992, on prévoit la fermeture de la moitié des postes de Paris !

La raison de tout cela ? Rationalisation, économies à court terme. Conséquences : la perte d'un investissement à long terme, une diminution acceptée de la position internationale, culturelle, commerciale et industrielle de la France.

La situation s'aggravera encore lorsque l'enseignement des langues vivantes sera généralisé à l'école élémentaire : presque partout où il commence, c'est l'anglais qui est enseigné. Les élèves sont ainsi prématurément mis sur les rails.

On ne peut que dire oui à l'Europe, oui à l'enseignement des langues européennes ; mais aussi oui à l'ouverture et à la diversification. On connaît les dangers de la monoculture. Que serait une Europe refermée sur elle-même, n'ayant d'ouverture que sur le seul monde anglo-saxon ? Investir de façon diversifiée dans le domaine des langues suppose une vision qui ne soit plus à court terme, un effort, une politique volontariste. *Il est urgent que nos dirigeants veuil*lent bien en prendre conscience.

C. BERTHON-CHAPTAL,
membre du comité de la Société des professeurs de russe.

LE MONDE diplomatique

Juillet 1989

LE CHOIX DE L'ÉCOLOGIE

L'écologie va bien au-delà de la question, certes essentielle, de l'environnement. Il est urgent de renforcer les bases d'une économie écologique, d'une écologie scientifique assurant un développement respectueux des écosystèmes naturels, écrit Jacques Robin *dans le premier article d'une série sur l'un des débats majeurs de notre temps.*

LE DÉSORDRE FINANCIER INTERNATIONAL

Alors que se réunissent à Paris les dirigeants des sept pays les plus riches, Frédéric Clairmonte *décrit la fragilité d'un système reposant sur un himalaya de dettes. Vivre à crédit aggrave le désordre mondial, les inégalités, les concurrences néfastes.*

Également au sommaire :

- **DÉVELOPPEMENT :** *Le printemps des associations Sud-Sud, par* Gabriel Marc.
- **SOUDAN :** *Drames de la guerre et de la faim, par* Claire Brisset.
- **MINORITÉS :** *Un reportage chez les Inuit du nord-canadien, par* Ignacio Ramonet.
- **DÉFENSE :** *Quelle politique pour l'alliance atlantique ? par* Peter Schmidt.
- **PROCHE-ORIENT :** *Une enquête sur les enfants palestiniens victimes de la répression, par* Christian de Brie.

En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX^e

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
9 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Code postal : ____________
Localité : ____________
Pays : ____________

91 MON01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

ISRAËL : près de Jérusalem

L'agression contre un bus a fait quatorze morts et vingt-six blessés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La quasi-simultanéité des événements est évidemment fortuite, mais elle ajoute à l'atmosphère de crise. L'agression commise par un Palestinien contre un chauffeur d'autobus qui a provoqué, jeudi 6 juillet, la chute du véhicule dans un ravin à 15 kilomètres au sud de Jérusalem et la mort de quatorze Israéliens (*nos dernières éditions*) est intervenue au moment où la coalition d'union nationale Likoud-travaillistes est menacée d'éclatement par suite d'un différend sur l'interprétation du plan de paix du gouvernement.

Isolément, les deux affaires n'ont rien à voir. Sinon que le climat de choc et d'indignation créé par l'attaque contre le bus peut influer sur les décisions que doivent prendre les travaillistes – au moins momentanément. C'est bien ainsi que l'ont compris les dirigeants du parti. Expliquant que *« l'heure était plus au deuil et au recueillement qu'au débat politique »*, ils ont décidé de reporter à la semaine prochaine la réunion de leur bureau, initialement prévue pour jeudi soir. Elle devait examiner s'il était opportun de rester au pouvoir après que le chef du Likoud et premier ministre, M. Itzhak Shamir, eut prononcé la veille un discours restreignant la portée de l'initiative de paix récemment adoptée par le gouvernement (*le Monde* du 7 juillet).

Peut-on s'en aller dans une période de trouble sans risquer incompréhension et critiques de la part de l'opinion ? Officiellement, la question est à peine évoquée. Mais la presse la posait franchement aux responsables travaillistes, leur demandant dans quelle mesure l'attentat de jeudi pouvait influencer leur décision. Prudent, le chef travailliste et ministre des finances, M. Shimon Pérès, dénonçait *« une énorme tragédie, dont il fallait savoir tirer les leçons adéquates »*.

Alors qu'un des chefs de file du Likoud, le ministre des affaires étrangères Moshe Arens, évoquait immédiatement *« les difficultés qu'une pareille attaque allait causer au processus de paix »*, les partis de gauche et de centre gauche, Mapam, Ratz et Shinoui, tous peu ou prou partisans d'un dialogue avec l'OLP, se voyaient pressés d'exhorter l'organisation palestinienne à condamner sans réserve l'attentat – qui, jeudi soir, n'avait pas été revendiqué. En somme, même si M. Shamir se bornait à dénoncer *« un crime ne pouvant être que le fruit d'un cerveau malade et dévoré par la haine »*, dans la classe politique, et surtout à droite, chacun pouvait difficilement s'empêcher de commenter l'attaque contre le bus dans un sens renforçant ses positions dans le débat en cours.

Il était un peu plus de 11 heures lorsque le bus 405 aborda un plateau situé à une quinzaine de kilomètres de Jérusalem, bordé, au sud, par un ravin de plus d'une centaine de mètres de profondeur, et au nord, à flanc de colline, par un village arabe, Abou Gosh. Le 405 assure la liaison Tel Aviv-Jérusalem. C'est, sur l'autoroute reliant les deux villes, une des lignes les plus fréquentées de la compagnie nationale Egged. Il y avait quarante-deux passagers à bord.

Telle que l'a décrite le porte-parole de la police, qui rapportait les récits du chauffeur et de plusieurs autres passagers, la séquence des événements a été la suivante. Un voyageur palestinien s'est approché du chauffeur, s'est emparé du volant et l'a tourné à droite, en direction du ravin, provoquant la chute du bus. Le rail de protection métallique longeant la chaussée a été aplati ; le véhicule a effectué plusieurs tonneaux et a pris feu avant de s'écraser sur le toit dans la rocaille, une centaine de mètres plus bas. Des passagers ont été déchiquetés, d'autres éjectés, d'autres encore brûlés ou écrasés sous le choc.

Il a fallu plusieurs heures aux sauveteurs pour dégager certains cadavres des débris du bus. Les premiers à venir au secours des rescapés – vingt-six blessés, dont sept sont dans un état très grave – furent les étudiants d'une école religieuse juive, la yeshiva de Telsherstone, située au bord de l'autoroute. En milieu d'après-midi, militaires, policiers, ambulanciers étaient toujours occupés à hisser à bout de cordes des civières de fortune ; des hélicoptères descendaient dans le ravin pour aller chercher des blessés puis se posaient sur l'autoroute ou attendaient les ambulances.

Certains passagers ont affirmé que l'agresseur s'était précipité sur le chauffeur en hurlant *« Allah Akbar » (Dieu est grand)*. L'homme a été légèrement blessé et conduit dans un hôpital de Jérusalem. La police a indiqué qu'il s'agissait d'un Palestinien originaire de Cisjordanie, âgé d'une trentaine d'années, *« connu des services de sécurité »*. Il aurait *« planifié »* cette attaque en compagnie d'un autre Palestinien, et la police a annoncé dans la soirée qu'elle avait arrêté une deuxième personne.

« Violence incontrôlée »

Une personnalité nationaliste palestinienne de Jérusalem condamnait *« de tels actes de violence incontrôlée »*, mais redoutait qu'ils ne se multiplient en marge de l'intifada *« compte tenu du climat de frustration dans la population »* (palestinienne). L'attaque contre le bus est intervenue quelques jours après l'assassinat en pleine rue d'un professeur de l'université de Jérusalem, Menachem Stern (soixante-quatre ans) – agression que la police a qualifiée de *« crime nationaliste »* – et quelques semaines après le meurtre, à coups de couteau, de deux autres Israéliens attaqués par un Palestinien devant la poste centrale.

Entre-temps, des colons israéliens se sont livrés à des opérations de représailles, ouvrant le feu au hasard, à deux reprises, contre des Palestiniens, tuant deux d'entre eux et en blessant plusieurs autres. Les autorités redoutent que ne s'amorce un cycle de représailles et contre-représailles. Dès jeudi soir, des tracts du mouvement extrémiste Kach du rabbin Meir Kahane appelaient à la vengeance, et la police avait renforcé ses effectifs à Jérusalem.

ALAIN FRACHON.

Les travaillistes s'interrogent sur leur participation au gouvernement

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sur la scène politique israélienne, où l'on pratique volontiers le mélodrame, c'est un « classique » : le gouvernement de coalition menacé d'éclatement, une de ses composantes estimant le contrat de mariage trahi mais s'interrogeant anxieusement sur la manière dont l'électorat sanctionnerait un divorce.

La querelle porte aujourd'hui sur le projet gouvernemental d'élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Les travaillistes accusent le chef du Likoud et premier ministre, M. Itzhak Shamir, de s'être aligné sur l'aile dure de son parti et d'avoir lesté le projet de conditions si lourdes et restrictives qu'elles le rendent définitivement inacceptable pour les plus modérés des Palestiniens. Le projet était le ciment de l'union nationale ; il représentait le consensus minimal entre les deux grandes formations et la seule réponse politique israélienne au soulèvement palestinien.

Déja partenaires réticents d'un gouvernement dont ils n'assurent pas la direction, les travaillistes se disent défiés par M. Shamir. Leur bureau politique doit se réunir lundi pour débattre de l'opportunité de maintenir la coalition formée au lendemain des indécises élections de novembre dernier. En tout état de cause, une décision définitive ne pourrait être prise que par le comité central du parti – c'est à dire vraisemblablement pas avant plusieurs semaines.

« L'humeur générale est à la colère, et le sentiment dominant est qu'il faut quitter le gouvernement, toute la question étant de savoir quand exactement », disait-on dans les milieux officiels à Jérusalem. Plusieurs ministres travaillistes affirmaient que la coalition n'avait plus de raison d'être et appelaient aux élections. Dix-sept députés travaillistes (sur trente-neuf) pensent de même, et le chef du groupe parlementaire, M. Haim Ramon, est un des plus chauds partisans du départ : *« Le comité central du Likoud* [réuni mercredi] *a tué l'initiative de paix ; toutes les illusions sur la prétendue existence d'un courant Likoud modéré et pragmatiste que dirigerait Shamir ont été dissipées. »*

Le numéro un du parti, M. Shimon Pérès, ministre des finances, serait du même avis : *« Le Likoud a décidé de sensiblement modifier le plan de paix*, a-t-il dit ; *il bloque la voie* [à la négociation], *et lundi nous devrons en tirer les pleines conclusions. »* Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, jouera un rôle déterminant. Pour l'heure, il a conseillé la prudence et l'expectative. Premier artisan du plan de paix, on le disait meurtri et se sentant personnellement offensé par les positions prises par M. Shamir.

Le premier ministre affirme que *« rien n'est changé »*, que l'initiative n'a *« aucunement été modifiée »*, qu'elle représente toujours la politique du gouvernement, et que celui-ci attend une réponse de la partie arabe avant de se prononcer sur les modalités définitives du projet d'élections.

C'est aussi la position adoptée par les Etats-Unis dans une réaction officielle encore prudente et modérée où Washington assure vouloir continuer ses efforts en faveur de l'initiative israélienne. Bien qu'ils n'aient jamais osé publiquement avouer qu'ils prenaient en considération le projet israélien, les nationalistes des territoires, tout comme les porte-parole de l'OLP à Tunis, estiment que le Likoud a définitivement fermé la porte à toute possibilité de négociation.

AL. FR.

Entre 1969 et 1971

L'armée soviétique a participé à des combats aériens contre Israël

reconnaît un hebdomadaire de Moscou

Des unités de l'armée de l'air et de la défense antiaérienne soviétiques ont participé à la guerre d'usure entre Israël et l'Egypte de 1969 à 1971, au cours de laquelle elles ont abattu plusieurs avions israéliens, a révélé, jeudi 6 juillet, un hebdomadaire soviétique. En dépit des affirmations israéliennes et occidentales, l'Union soviétique a toujours déclaré jusqu'à présent que sa présence militaire en Egypte pendant cette période avait été limitée à des conseillers.

Dans sa dernière édition, le magazine d'actualité et d'histoire *Ekho Planety* écrit qu'une division commandée par le général Pojarsky a été envoyée au Caire en 1957 pour entraîner et équiper l'armée égyptienne. La division est restée en Egypte pendant la guerre de six jours en juin 1967, apparemment sans prendre part aux hostilités.

Mais, selon l'hebdomadaire, *« la période qui va du début de l'année 1970 aux premiers mois de 1971 a vu une intensification des hostilités sur le terrain dans la zone du canal de Suez et la participation active de nos unités aériennes et antiaériennes contre l'aviation israélienne »*.

« C'était la guerre ouverte. Et il n'y a pas eu une seule ligne là-dessus dans la presse soviétique de l'époque », poursuit le magazine. Il ajoute que les Soviétiques ont abattu plusieurs Skyhawk, Mirage et Phantom israéliens, mais que les Soviétiques ont subi de lourdes pertes lors des raids israéliens.

Il y a trois mois, un autre journal soviétique avait révélé au public soviétique que des pilotes et des unités antiaériennes de leur pays avaient pris part aux combats contre les forces américaines au Vietnam. – *(Reuter.)*

LIBAN

Médiation arabe sous les tirs de canon

BEYROUTH
de notre correspondant

L'arrivée à Beyrouth de l'émissaire du Comité tripartite de la Ligue arabe, M. Lakhdar Ibrahimi (*le Monde* du 7 juillet), a été saluée par de nouveaux bombardements, qui ont fait, jeudi, quatre morts en secteur musulman et se sont poursuivis vendredi matin 7 juillet. Ces tirs ont paralysé toute activité dans les deux secteurs de la capitale, excepté au point de passage dit du Musée, où une foule compacte s'était précipitée dès qu'il avait été rouvert, mardi.

M. Ibrahimi, qui a rencontré les deux premiers ministres rivaux, M. Selim el Hoss (soutenu par la Syrie) et le général Michel Aoun, chef du cabinet militaire en secteur chrétien, s'efforce d'obtenir l'accord de toutes les parties à une solution globale portant sur l'arrêt des hostilités et le règlement des problèmes politiques.

Bien qu'il ne faille pas en attendre d'effets immédiats, la déclaration commune franco-soviétique (*le Monde* du 7 juillet) et l'annonce par M. Roland Dumas de possibles actions communes (l'URSS et la France *« réfléchissent à des actions communes »* dans le domaine diplomatique, a dit le ministre français au lendemain de la visite à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev) suscitent ici le plus grand intérêt. Et nombre de Libanais estiment que cette coopération franco-soviétique finira par peser sur la crise.

L. G.

Remerciements et silence

Dans un entretien publié vendredi par *le Figaro*, le général Aoun a qualifié de *« positive »* la déclaration franco-soviétique, tandis que les Eglises catholiques du Liban, dont l'influente Eglise maronite, ont *« remercié »* MM. Gorbatchev et Mitterrand pour *« l'intérêt qu'ils ont manifesté face à la crise libanaise »*. La presse de Damas a, quant à elle, estimé que l'initiative franco-soviétique était *« en accord avec le point de vue syrien »*.

De son côté, la Ligue arabe a observé jeudi le silence total sur la déclaration commune qui proclamait pourtant le soutien de Paris et de Moscou à la mission du Comité tripartite (Algérie, Arabie saoudite et Maroc) sur le Liban.

ALGÉRIE : le multipartisme à l'épreuve

Tribune politique sur les ondes

ALGER
de notre correspondant

Le président de la République, M. Chadli Bendjedid, a signé mercredi 5 juillet, jour du vingt-septième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, la loi sur les associations à caractère politique que l'Assemblée populaire nationale (APN) avait adoptée trois jours auparavant (*le Monde* du 4 juillet). *« Si le 5 juillet 1962 était la restauration de l'Etat, la libération du peuple, nous entrons aujourd'hui dans une autre phase de l'histoire algérienne : l'approfondissement de la démocratie »*, a estimé le ministre de l'information et de la culture, M. Mohamed Ali-Ammar, dernier invité d'une émission de la radio nationale au cours de laquelle les représentants de plusieurs partis se sont exprimés en direct.

Deux heures durant, la Chaîne 3, émettant en français a, en effet, ouvert son antenne successivement à M. Mustapha Toumi, porte-parole d'un rassemblement de cinq partis (UFD, PSD, MDA, UFP, PNA) qui ont choisi de s'exprimer collectivement depuis le 24 mai dernier, M. Abdelhamid Benzine, dirigeant du Parti d'avant-garde socialiste (PAGS, émanation du Parti communiste algérien), M. Abbassi Madani du Front islamique de salut (FIS), M. Kamel Souidi, membre de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST, section algérienne de la IVe Internationale trotskiste), M. Bachir Rezzoug, un journaliste engagé dans le Mouvement des journalistes autonomes (MJA) et l'écrivain Kateb Yacine.

C'est de façon presque improvisée que l'animateur de l'émission *Transparences*, M. Youcef Tahar, a invité les responsables de *« tous les partis, les intellectuels »* et *« les représentants des deux Ligues des droits de l'homme, Mes Miloud Brahimi et Abdennour Ali-Yahia »*, à intervenir au téléphone (1), au terme d'un entretien de trois quarts d'heure avec le ministre de l'intérieur et de l'environnement, M. Aboubakr Belkaïd.

« Je suis sans réserve pour la démocratie. Et la démocratie engendre inévitablement le multipartisme », a répondu sans ambages M. Belkaïd à Youcef Tahar, qui lui faisait remarquer qu'il était *« le premier ministre de l'intérieur du multipartisme »*. M. Belkaïd, après avoir rapidement rappelé quelle était la marche à suivre pour la création ou la légalisation d'une association à caractère politique, a indiqué que *« son ministère s'organisait en conséquence »* et qu'il avait prévu *« dans l'organigramme une direction des libertés publiques »*. Interrogé sur la manifestation des mouvements féministes devant l'APN (*le Monde* du 4 juillet), le ministre s'est déclaré *« très agréablement surpris de voir que des citoyennes se sont rassemblées pour dénoncer l'intolérance »*. Il a estimé que *« des manifestations de ce genre, surtout lorsqu'elles s'inscrivent dans le respect de la loi et l'esprit de la Constitution, sont tout à fait positives »*.

« L'intolérance est la pire des violences. (...) Ça n'était pas seulement les actes physiques, mais aussi les paroles et la manière de conditionner les esprits, refuser d'écouter l'autre, imposer une façon de se conduire. C'est certainement le risque le plus grave qui puisse peser sur une société de progrès. Elle doit être combattue par tous les citoyens qui aspirent à une société moderne », a affirmé M. Belkaïd.

Le retour des exilés

Interrogé sur un possible retour d'exilés politiques, sans qu'à aucun moment les noms de MM. Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed ou Mohamed Boudiaf soient prononcés, le ministre de l'intérieur a rappelé que *« la liberté de circulation, d'organisation, d'association, les libertés individuelles sont garanties par la Constitution »*. *« Les Algériens qui sont à l'extérieur et qui veulent rentrer dans leur pays peuvent le faire »*, a-t-il souligné avant d'ajouter avec insistance : *« Tous les Algériens sans exception ; il n'y a aucune restriction à ce sujet. Il n'y aura pas de délits d'opinion en Algérie »*.

L'émission de M. Youcef Tahar, *Transparences*, n'a que quelques semaines d'existence. Mais elle est déjà une tribune attendue avec impatience par les observateurs de la vie politique algérienne. Ayant le ministre de l'information en ligne, le journaliste de la Chaîne 3 lui a demandé de confirmer publiquement s'il avait la liberté d'inviter *« tout le monde à cette émission »*. M. Ali-Ammar n'a pas hésité une seconde : *« Oui, tout le monde pourra venir »*, a-t-il répondu, précisant simplement que, *« dans le cadre du pluralisme, il est impératif de respecter l'opinion d'autrui »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) M. Miloud Brahimi et M. Abdennour Ali-Yahia n'ont répondu ni l'un ni l'autre à l'invitation du journaliste de la Chaîne 3.

A TRAVERS LE MONDE

Pérou

Vingt-deux morts en une journée

Plusieurs graves incidents ont fait du jeudi 6 juillet une journée particulièrement sanglante au Pérou. Un affrontement entre des membres du groupe maoïste Sentier lumineux et la police a fait quatorze morts dans la province d'Azangaro, près de la frontière bolivienne : six représentants des forces de l'ordre, sept guérilleros et un civil ont péri.

Sept paysans, dont trois enfants, ont été assassinés, probablement par des « sendéristes » dans un village du département d'Ayacucho, au centre-sud du pays ; les victimes adultes étaient membres d'une brigade d'autodéfense. Enfin, un ouvrier a été tué et trois autres ont été blessés lors d'affrontements survenus à Lima entre grévistes et forces antiémeutes ; quelque deux cent mille ouvriers du secteur des travaux publics participent à un mouvement de grève, qui mobilise au total un demi-million de Péruviens.

Par ailleurs, le Sentier lumineux a détruit à l'explosif la cathédrale de la ville de Huari, à 400 kilomètres au nord-est de Lima. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – Dans un article publié dans *le Monde* du 30 juin sous le titre « Le trafic de drogue en Amérique latine; Pérou : un général de la police est condamné à quinze ans de prison », c'est par erreur que nous avons écrit que M. Luis Percovich était *« l'homme fort »* du gouvernement de l'actuel président Alan Garcia. Il a, en réalité, exercé de hautes fonctions auprès du précédent chef de l'Etat, M. Fernando Belaunde Terry. L'ambassadeur du Pérou à Paris, M. Nicanor Mujica, nous fait d'autre part observer que, s'il est vrai que des personnalités politiques ont été soumises à enquête judiciaire à propos de cette affaire, aucune n'a été condamnée.

Soudan

L'ancien premier ministre a été arrêté

M. Sadek El Mahdi, l'ex-premier ministre soudanais renversé le 30 juin par un coup d'Etat militaire, a été arrêté, jeudi 6 juillet, dans une maison d'un quartier résidentiel de Khartoum où il se cachait, ont annoncé les forces armées soudanaises. Au moment de son arrestation – alors qu'il tentait de fuir – M. Mahdi était porteur d'une lettre pour la junte au pouvoir. Le communiqué militaire annonçant cette arrestation ne donne aucun détail sur la teneur de ce message.

Le chef de la junte, le général Osman Hassan Ahmed El Bechir, a, de son côté, annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi un décret qui prévoit la formation de commissions chargées d'enquêter sur les *« irrégularités financières et administratives »* commises par les anciens dirigeants du pays. Des tribunaux *« spéciaux »* composés de trois militaires vont également être mis en place et pourront condamner les personnes reconnues coupables de violations des lois à la peine de mort.

De plus, dans un entretien accordé au quotidien égyptien *El Akhbar* et publiée vendredi, le général Bechir indique que l'ancien premier ministre sera puni sévèrement, comme toute autre personne coupable de corruption. *« Ses pratiques de corruption ont ruiné l'ensemble des services du pays. Tous ceux qui sont responsables de cette destruction seront sévèrement punis »*, a souligné le chef de la junte. – *(AP.)*

● **SUÈDE : réclusion à vie requise contre l'assassin présumé d'Olof Palme.** – Le procureur Anders Helin a demandé jeudi 6 juillet à Stockholm la réclusion à vie pour Christer Pettersson, accusé du meurtre du premier ministre Olof Palme. En l'absence de preuves matérielles, c'est principalement autour du témoignage de Mme Lisbet Palme que le procureur a articulé son argumentation. Le verdict devrait être annoncé dans les deux semaines à venir. – *(Corresp.)*

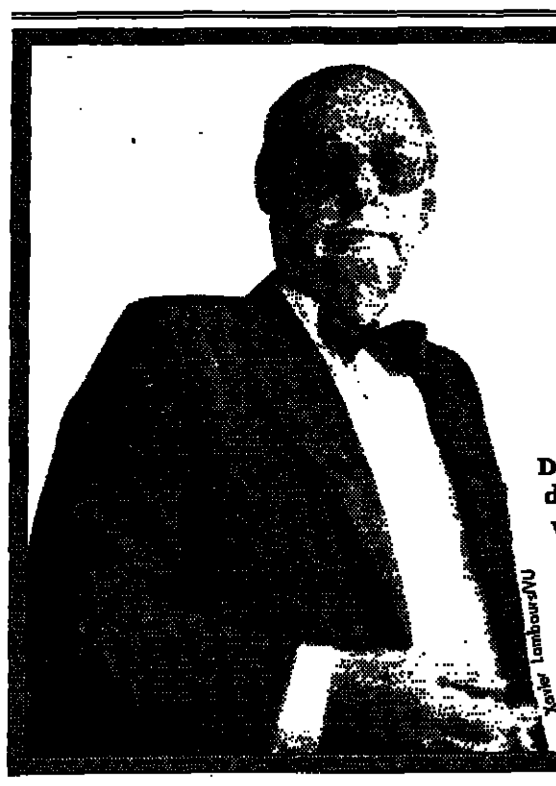

QUAI VOLTAIRE

Roger Stéphane

TOUT EST BIEN

Des mots, des rosseries, des histoires drôles, des anecdoctes à en pincer, il y en a tant qu'on veut dans ce gros livre plein de légèreté.
François Crouzet/Figaro Magazine

Ce livre devrait être l'un des best-sellers de la saison. Angelo Rinaldi/L'Express

Un livre qu'on ne peut pas commencer sans le terminer. Jacques Chancel/Radioscopie

Diplomatie

Les réactions après les nouvelles propositions de M. Gorbatchev à Strasbourg

Du discours prononcé jeudi 6 juillet à Strasbourg par M. Gorbatchev, certains, au vu des premières réactions, ne retiennent que la volonté du leader soviétique de contribuer au processus de rapprochement des deux Europe – c'est le cas notamment de MM. Genscher et Dumas, – tandis que d'autres réagissent d'abord, et négativement, à ses propositions sur les armes nucléaires à courte portée.

Ainsi, le porte-parole de l'OTAN a rappelé, jeudi à Bruxelles, que l'alliance avait décidé, lors de son sommet des 29 et 30 mai, de donner la priorité aux négociations sur le désarmement conventionnel. Il s'est félicité que M. Gorbatchev reconnaisse l'avantage numérique de l'URSS dans le domaine des armes nucléaires tactiques, mais en ajoutant que Moscou n'avait, de ce fait, *« aucune raison d'attendre »* pour procéder à une réduction unilatérale de ces armes.

Le président Bush a, pour sa part, affirmé, à la veille de son départ pour la Pologne et la Hongrie, que les Etats-Unis n'entendaient pas *« rouvrir »* le dossier des armes nucléaires tactiques (SNF).

Le discours de Strasbourg est *« une impressionnante déclaration de foi en l'Europe »*, a pour sa part estimé le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, tandis que M. Roland Dumas affirmait qu'il *« représente un grand pas en direction de l'Europe occidentale »*. M. Dumas n'a pas commenté la proposition soviétique sur les armes nucléaires tactiques.

M. Bush met en parallèle ses voyages en Pologne et en Hongrie avec ceux de M. Gorbatchev en RFA et en France

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Bush a-t-il fini par prendre la mesure de M. Gorbatchev ? C'est en tout cas sans la moindre hésitation qu'il a balayé la dernière demande formulée par M. Gorbatchev concernant l'ouverture à brève échéance de négociations sur les missiles à courte portée en Europe, et sans complexe qu'il a expliqué que l'étonnante popularité du numéro un soviétique en Europe ne lui faisait ni chaud ni froid.

Le président américain s'est appuyé sur les récentes décisions de l'OTAN – qui reprennent en fait son propre plan – pour rejeter fermement la demande réitérée à Strasbourg par M. Gorbatchev. Le « paquet » sur lequel *l'OTAN* s'est mis d'accord en mai à Bruxelles est *« bon »*, il a le soutien de l'Allemagne fédérale, et il n'est donc pas question de se laisser *« dévier du bon chemin »* : négociations sur les armes conventionnelles d'abord. Cela dit, a ajouté M. Bush avec un brin d'ironie, si la question est de savoir si les Etats-Unis accueilleraient avec plaisir des réductions unilatérales des armements nucléaires tactiques soviétiques, *« la réponse est oui »*...

M. Bush, qui répondait jeudi 6 juillet aux questions de la presse étrangère trois jours avant son départ pour Varsovie et Budapest, a, une fois de plus, été prié de donner son sentiment sur la popularité de M. Gorbatchev, largement supérieure à la sienne en Europe, et tout spécialement en Allemagne. La réaction a été particulièrement nette. Un peu d'irritation d'abord : *« Cela m'est égal », « cela ne m'intéresse pas »*, commence M. Bush, avant de changer de ton : *« Je suis enchanté de sa popularité en Europe, je suis enchanté quand il va en Allemagne, en France... et j'espère qu'il est enchanté quand je vais en Pologne et en Hongrie. »*

C'est un peu la réponse du berger à la bergère, mais M. Bush ne va pas au-delà, et cherche plutôt, une fois certaines choses dites, à arrondir les angles. Dans une interview à des journaux polonais, il avait évoqué l'idée d'un retrait des troupes soviétiques de Pologne, et M. Gorbatchev avait, depuis Paris, rétorqué que ce n'était là que *« propagande »*. Mais M. Bush fait mine de croire que le numéro un soviétique n'a nullement rejeté l'idée, mais seulement laissé paraître *« un certain manque d'enthousiasme »*. Après tout, rappelle M. Bush, M. Gorbatchev a bien commencé à retirer des troupes de Hongrie, et lui, George Bush, ne cherche pas à faire de la *« politique »* à ce sujet. Il exprime seulement *« son sentiment viscéral »*, et il suppose que les Polonais le partagent...

Mais, ajoute le président américain, *« je ne veux pas exacerber les problèmes* [de M. Gorbatchev] *en Pologne »*, et, en allant en Europe de l'Est, *« je ne veux pas rendre les choses plus difficiles pour lui, et je ne pense pas qu'il veuille rendre les choses plus difficiles pour nous quand il va en Allemagne et en France »*. C'est dit avec la plus grande douceur, mais, de toute évidence, M. Bush n'est pas fâché de rétablir l'équilibre, de laisser comprendre que M. Gorbatchev n'est pas le seul maître du jeu.

« Moment historique »

M. Bush a profité de l'occasion pour rappeler dans quel esprit il se rendait en Pologne et en Hongrie, *« deux pays qui accomplissent des efforts sans précédent pour des réformes économiques et politiques »*. Il s'agit d'*« aider ces pays »* dans leur cheminement vers la démocratie : les Etats-Unis ont d'ailleurs l'intention d'appeler, lors du sommet de Paris, les pays industrialisés, à *« coordonner leur action »* pour qu'une *« aide réelle »* puisse être apportée, à ce *« moment historique »*, pour permettre à ces deux pays de *« réintégrer l'économie globale »*. Quant aux efforts que les Etats-Unis eux-mêmes sont disposés à consentir, M. Bush n'a pas apporté de précision, indiquant que les dernières décisions n'avaient pas encore été prises.

Le président américain a préféré insister sur une nécessité fondamentale : il faut proclamer certains principes, dire ce que l'on pense, et aider ceux qui s'engagent sur la bonne voie – c'est pourquoi M. Bush attendra pour aller en RDA, en Tchécoslovaquie ou en Roumanie, que ces pays acceptent *« un petit plus de liberté, un petit plus de démocratie »*.

Mais, insiste M. Bush, tout en *« disant ce qui nous semble bien, il faut en même temps se garder de paraître dicter à ces pays leur politique intérieure »*. C'est pourquoi il ne voit pas de raison de retarder son voyage en Pologne sous prétexte que les futures fonctions du général Jaruzelski ne sont pas définies. Cela *« complique un peu les choses »*, mais *« nous parlerons avec les dirigeants »*, quels qu'ils soient.

Rarement M. Bush avait paru aussi à l'aise que pour parler de ce voyage en Europe de l'Est, auquel il accorde visiblement une très grande importance. Il ne passera qu'un peu moins de quarante-huit heures en Pologne, *et encore un peu moins en* Hongrie, mais il part visiblement avec le plus grand enthousiasme.

JAN KRAUZE.

Candidat possible à la présidence polonaise

Le général Kiszczak accompagne le général Jaruzelski au sommet du pacte de Varsovie

Venant de Strasbourg, M. Gorbatchev est arrivé jeudi 6 juillet en fin d'après-midi à Bucarest, où il participe vendredi et samedi à la réunion au sommet du pacte de Varsovie. L'accueillant à l'aéroport, M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains, a embrassé par trois fois son homologue soviétique, comme il l'a fait avec tous les autres chefs de délégation des six pays membres, à l'exception de M. Nyers, président (réformateur) du parti hongrois et nouvel homme fort à Budapest, auquel il s'est contenté de serrer la main. M. Grosz, secrétaire général du parti hongrois, qui devait être du voyage, est finalement resté à Budapest pour s'occuper des obsèques de Janos Kadar.

La délégation polonaise est dirigée par le général Jaruzelski, mais elle comprend aussi le général Kiszczak, l'actuel ministre de l'intérieur et possible candidat du Parti ouvrier unifié polonais à la présidence de la République. Le chef du gouvernement, M. Rakowski, ainsi que le ministre de la défense, le général Siwicki, font également partie de la délégation.

Quelque cent vingt-cinq journalistes occidentaux s'étaient *annoncés pour ce sommet, mais* trois d'entre eux, un Britannique et deux Néerlandais, se sont vu refuser un visa d'entrée. – *(AFP.)*

Le discours au Conseil de l'Europe

« Le concept de maison commune exclut tout recours à la menace de la force »

Voici les principaux extraits du discours prononcé, jeudi 6 juillet à Strasbourg, par M. Gorbatchev devant le Conseil de l'Europe :

● **L'URSS et les Etats-Unis participent à la maison commune.**

« C'est à partir de stéréotypes obsolètes que l'on continue à suspecter l'Union soviétique d'avoir des plans hégémonistes, de vouloir dissocier les Etats-Unis de l'Europe.

» D'aucuns voudraient même placer l'URSS en dehors de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, en la limitant par l'espace « de Brest à Brest ». L'URSS serait trop grande pour la cohabitation ; les *autres, à côté d'elle, seraient* mal à l'aise.

» Les réalités du présent et les perspectives pour un avenir prévisible sont évidentes : l'URSS et les Etats-Unis sont des composantes naturelles de la structure internationale et politique de l'Europe.

» Leur participation à son évolution est non seulement justifiée, mais aussi prédéterminée par l'histoire même. Aucune autre approche ne peut être acceptée. D'ailleurs, elle ne servira à rien. »

● **Au premier plan : les questions de sécurité.**

« La philosophie du concept de la *« maison européenne commune »* exclut toute probabilité d'un affrontement armé, toute possibilité de recourir à la force ou à la menace de la force, notamment la force militaire employée par une alliance contre une autre, à l'intérieur des alliances, où que ce soit.

» Elle propose de substituer la doctrine de modération à celle de dissuasion. (...) Nos objectifs aux négociations de Vienne sont notoires. Nous estimons qu'il est tout à fait possible – d'ailleurs, le président des Etats-Unis se prononce dans le même sens, – d'abaisser considérablement dans les deux ou trois ans à venir le niveau des armements en Europe (...).

» Nous sommes convaincus qu'il est temps de commencer également des négociations sur les moyens nucléaires tactiques entre toutes les parties concernées. Ici l'ultime objectif consiste à éliminer complètement cette arme (...).

» Nous estimons que *l'élimination* des armes nucléaires est un processus qui se déroule par étapes. Une partie du chemin qui nous sépare de l'élimination complète des armes nucléaires, les Européens peuvent la parcourir tous ensemble, sans renoncer à leurs positions respectives : l'URSS peut rester fidèle aux idéaux d'un monde sans armes nucléaires, et l'Occident au concept de « dissuasion minimale ».

» Pourtant il faut bien comprendre ce que cache le terme « minimal », et par où passe la limite au-delà de laquelle le potentiel de riposte nucléaire se transforme en potentiel offensif. Dans ce domaine, les ambiguïtés ne manquent pas, et tout ce qui n'est pas explicite ne peut que générer la méfiance.

» Alors pourquoi ne pas réunir entre experts de l'URSS, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, ainsi que des Etats qui ont sur leur territoire des armes nucléaires, et ne pas procéder à un examen approfondi de ces problèmes ? (...)

» S'il devient apparent que les pays de l'OTAN sont disposés à entrer avec nous en négociations sur les armes nucléaires tactiques, nous pourrions procéder sans retard à la poursuite des réductions unilatérales de nos missiles nucléaires tactiques en Europe. »

● ***Une communauté de droit.***

« Le contenu humanitaire du processus européen est un des éléments primordiaux.

» On ne peut pas se sentir en sécurité dans un monde où il est possible de réduire les arsenaux de guerre, mais où, en même temps, les droits de l'homme sont lésés.

» Cette conclusion, nous l'avons faite une fois pour toutes. (...)

» Nous sommes convaincus que le processus européen doit avoir des fondements juridiques solides. Telle que nous la concevons, la maison européenne commune est une communauté de droit. Et nous avons déjà pris, quant à nous, cette direction. (...)

» Il serait probablement utile de comparer les législations dans le domaine des droits de l'homme en instituant à cette fin soit un groupe de travail *ad hoc*, soit un institut européen de droit humanitaire comparatif. Etant donnée la différence des systèmes sociaux, il est peu probable que nous arrivions à faire totalement coïncider nos points de vue. Toutefois, la rencontre de Vienne et les récentes conférences de Londres et de Paris ont montré qu'il existait des opinions et des approches communes et qu'il était possible de les multiplier.

» Ceci nous autorise à évoquer l'éventualité de la création d'un espace juridique européen. L'Union soviétique et la France ont avancé au forum humanitaire de Paris une initiative à cet effet (...). »

Le président américain reste opposé à des négociations sur les armes nucléaires tactiques

(Suite de la première page.)

Il ne s'est pas dérobé, au contraire ; mais autant il paraît pressé sur le désarmement nucléaire, qui est pour lui le *« fondement »* de cette maison, autant il recommande pour la construction de l'édifice commun une approche méthodique et prudente.

Grâce à l'offensive des Allemands, l'OTAN avait admis, le 30 mai à Bruxelles, le principe de négociations sur les armes nucléaires tactiques, mais à deux conditions : qu'un accord soit déjà conclu et en cours d'application sur le désarmement conventionnel ; que ces négociations visent seulement à une réduction du nombre d'armes nucléaires à courte portée, non à leur élimination totale. Cette position paraissait incompatible avec celle des Soviétiques, qui proposaient l'élimination totale dès 1991. *« Ne dramatisons pas les divergences »*, a dit jeudi à Strasbourg M. Gorbatchev. Recherchons, propose-t-il en substance, un accord sur une réduction des armes tactiques, puisque l'OTAN en admet le principe, même si l'URSS ne le considère que comme une *« étape »*. Mais recherchons-le dès maintenant et réunissons sans attendre des *experts qui définiront* le montant souhaitable de cette réduction.

A cette proposition, M. Gorbatchev ajoute une promesse : si les Occidentaux entrent dans cette négociation, l'URSS, qui possède en matière d'armes tactiques une supériorité écrasante, procédera à des réductions unilatérales. Même si les premières *réactions occidentales* sont plutôt négatives et renvoient au calendrier fixé en mars à Bruxelles en liaison avec le désarmement conventionnel, ces propositions ont des chances de relancer dans l'OTAN une polémique que le compromis de Bruxelles n'avait pas réglée sur le fond.

D'autant qu'elles se sont accompagnées d'une vibrante profession de foi en l'Europe de la part de M. Gorbatchev, qui aura multiplié à Strasbourg les expressions relatives à l'*« indivisibilité »* du continent et à sa marche vers l'*« union »*. M. Gorbatchev, c'est clair, veut en être. Il a fort heureusement épargné à son auditoire strasbourgeois de nouvelles variations métaphoriques sur les murs, les clés, les baux de copropriété, les papiers peints, la cave ou le grenier, et s'est attaché au contraire à dissiper le flou qui entoure cette image dont il est l'auteur.

L'hégémonisme soviétique a vécu

En premier lieu, cette maison commune n'est pas une Europe débarrassée du socialisme. Il avait déjà insisté sur ce thème à la Sorbonne, au point de davantage paraître s'adresser à Moscou que vouloir séduire un auditoire d'intellectuels parisiens en leur disant ce qu'ils souhaitaient entendre. Il y est revenu en introduction de son discours de Strasbourg. Pouvait-on attendre de lui qu'il proclame la mort du communisme ? Pouvait-on s'attendre même qu'il n'en dise rien et prête ainsi le flanc chez lui aux procès d'intention ? Le président soviétique, au demeurant, s'est attaché à Strasbourg à *nuancer* ce propos. Grâce à la perestroïka, a-t-il dit aux vingt-trois pays présents, vous aurez prochainement affaire à un Etat socialiste *« totalement différent de ce qu'il était jusqu'à présent »*. Autrement dit, c'est la perestroïka qui – même si elle n'est pas la mort du socialisme, mais au contraire son renouveau – légitime la revendication de l'URSS de faire partie intégrante du processus d'unification de l'Europe.

Seconde clarification d'importance : l'idée de la « maison commune » ne recouvre pas le désir caché de bouter les Américains hors d'Europe. Qu'on cesse, dit M. Gorbatchev, de nous soupçonner *« d'avoir des plans hégémonistes, de vouloir dissocier les Etats-Unis de l'Europe »* ; *mais qu'on cesse aussi*, ajoute-t-il, de penser que l'URSS est trop grande pour l'Europe ou qu'elle lui est étrangère, et de vouloir rester entre soi dans une maison qui irait *« de Brest à Brest »*, c'est-à-dire de l'Atlantique à la frontière orientale de la Pologne. A qui parlait M. Gorbatchev ? A certains courants occidentaux sans doute soucieux avant tout d'aider la Hongrie et la Pologne à sortir de l'orbite soviétique, et à certains courants de l'opposition dans ces deux pays sans doute aussi.

L'hégémonisme soviétique a vécu, dit M. Gorbatchev, et, même s'il ne le précise pas explicitement, la *« doctrine Brejnev »* est bel et bien *enterrée*. C'est la troisième clarification majeure du discours de Strasbourg : l'ordre de paix européen auquel l'URSS veut s'intégrer n'est pas seulement la paix Est-Ouest, pas seulement ce que certains appelèrent autrefois *« la paix des cimetières »* et qui ne serait aujourd'hui qu'un aménagement du *statu quo* européen. C'est une paix à l'intérieur des alliances. C'est, M. Gorbatchev l'a précisé, le renoncement par l'URSS au recours à la force ou à la menace de la force à l'intérieur de son propre camp, contre ses propres alliés. Voilà qui méritait d'être dit.

Pour le reste, M. Gorbatchev ne prétend pas *« avoir dans sa poche »* les plans détaillés de la maison commune, même s'il remarque avoir eu *à son sujet des conversations « fructueuses et d'envergure »* avec M. Mitterrand, qu'il citera à plusieurs reprises au cours de son discours. Il énonce cependant la méthode : les fondations d'abord, c'est-à-dire, selon lui, le désarmement ; et puis, à partir de là, *« une coopération multiforme »*, c'est-à-dire des contacts, des accords à conclure entre Etats, entre groupes ou associations d'Etats, dans différents domaines.

Poli, M. Gorbatchev a naturellement remercié pour le statut d'invité que le Conseil de l'Europe vient d'accorder à l'URSS, et exprimé son désir d'adhérer à certaines conventions du Conseil *« dans le domaine de l'écologie, de la culture, de l'enseignement, de la télédiffusion »*. Il s'est gardé cependant d'évoquer ce que, dans cet hémicycle, on attendait surtout : une intention d'adhérer – fût-ce à terme – à la grande convention produite par le Conseil de l'Europe, celle qui porte sur les droits de l'homme et qui constitue aux yeux des Occidentaux le vrai label de démocratie. Il a fait, en outre, sur le chapitre des droits de l'homme, une restriction qui n'est pas passée inaperçue. *« Etant donnée la différence des systèmes sociaux, il est peu probable*, a-t-il dit, *que nous arrivions à faire totalement coïncider nos points de vue. »*

Mais M. Gorbatchev n'est pas que négatif : il admet *« l'universalité »* de certains principes humanitaires et souligne les efforts en cours dans son pays en vue de l'avènement d'un Etat de droit. Il propose qu'on mette en chantier une étude comparative des législations et se félicite de la proposition faite conjointement dans ce sens par la France et par l'URSS, *lors de la récente conférence* de Paris sur les droits de l'homme, par laquelle les deux pays entendent contribuer à la création d'un *« espace juridique européen »*.

M. Gorbatchev s'en remet pour ce qui concerne les droits de l'homme au processus d'Helsinki, dans lequel chacun a son mot à dire. Mais, et c'est la première fois, il reprend à son compte l'approche occidentale de ce processus, en déclarant que la sécurité en Europe ne peut être totalement assurée ni par les armes ni par le désarmement, et que le respect des droits de l'homme en est un élément constitutif.

Attaques contre le COCOM

Le chapitre de la coopération économique n'a pas été oublié. M. Gorbatchev a salué au passage les représentants des milieux économiques occidentaux qui savent regarder vers l'avant et faire preuve d'audace, *« ceux qui ne dramatisent pas nos difficultés et tiennent compte des particularités du moment, où la réforme détruit des mécanismes obsolètes plus vite qu'elle n'en construit de nouveaux »*. Investisseurs venez en URSS sans crainte, la perestroïka vous en rendra grâce... Il *s'est attaqué aussi* à ce qu'il tient pour un vestige de la guerre froide : le COCOM et les limitations qu'il impose aux transferts de technologies. Il demande aux Occidentaux de distinguer plus équitablement entre ce qui relève ou non de la sécurité, des technologies « sensibles », comme l'URSS est en train de le faire chez elle en précisant la frontière entre industries civile et militaire, en définissant de façon plus restrictive ce qui relève du secret défense.

La maison commune doit aussi être *« propre »* et, comme pour chaque sujet abordé, M. Gorbatchev s'est efforcé de formuler des propositions concrètes. Il avance l'idée d'un institut européen de recherche sur l'environnement et, allant même plus loin, propose à terme la création d'un organisme européen dont les décisions seraient *« exécutoires »*.

Enfin, le numéro un soviétique, réclamant l'intensification de la coopération culturelle, a mis en garde contre *« l'invasion par une pseudo-culture étrangère à l'Europe »*. M. Mitterrand trouvera là un motif d'être satisfait des propos de M. Gorbatchev.

Cette longue intervention du chef de l'Etat soviétique était en tout cas une apologie du processus d'Helsinki, meilleure charpente à ses yeux de la « maison commune », à la fois parce qu'il englobe tous les sujets – désarmement, coopération économique et culturelle, droits de l'homme – et parce qu'il est un processus de négociation dans lequel chacun peut faire valoir son point de vue. M. Gorbatchev a d'ailleurs souhaité la convocation *« dans un an et demi ou deux ans »* d'un sommet des dirigeants des pays participant à ce processus. *« Il est temps*, a-t-il dit, *qu'ils examinent le problème concernant leur conception des prochaines étapes de la progression vers une communauté européenne du XXIe siècle »*.

CLAIRE TRÉAN.

هكذا من الأصل

Europe

GRANDE-BRETAGNE

Durcissement du conflit dans les chemins de fer

LONDRES
de notre correspondant

Pour la première fois depuis « l'hiver du mécontentement », en 1978-1979, qui scella la chute du dernier gouvernement travailliste, les Britanniques sont gênés dans leur vie quotidienne par un conflit social. Les conducteurs de train ont en effet décidé, jeudi 6 juillet, à une immense majorité, de ne plus effectuer d'heures supplémentaires tant que leurs revendications salariales ne seront pas acceptées. Cela signifie en pratique qu'un train sur trois du réseau sud-est, de loin le plus fréquenté, sera immobilisé à partir du 10 juillet.

Cette perturbation s'ajoute à la quatrième grève totale des employés des chemins de fer (affectant également le métro londonien) prévue le 12 juillet. Les cheminots, désormais solidaires, refusent l'augmentation de 7 % que leur propose British Rail. Ils font valoir que leurs salaires augmentent depuis trois ans moins vite que l'inflation. Celle-ci atteint actuellement 8,3 %.

Les cheminots britanniques sont parmi les plus mal payés d'Europe. Le salaire d'embauche des employés est inférieur, à 4 700 francs, au SMIC français. British Rail, de son côté, a annoncé, mercredi, un bénéfice annuel de 304 millions de livres (3,3 milliards de francs). Ce résultat, très supérieur à celui des années précédentes, a incité les grévistes à durcir leur mouvement.

Le gouvernement, qui a la tutelle des chemins de fer nationalisés en 1948, n'a pas hésité à se faire menaçant. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a déclaré que la vague de grèves pourrait l'inciter à différer les investissements prévus, les chemins de fer constituant désormais une « industrie à risque ». Mme Thatcher, qui s'était gardée jusqu'ici d'intervenir, a affirmé devant les Communes qu'« *il s'agissait d'une tragédie, car les cheminots risquent de perdre leur emploi s'ils continuent à agir ainsi* ».

Le cabinet conservateur est toujours décidé à privatiser les chemins de fer après les prochaines élections. L'opinion n'est cependant pas convaincue du bien-fondé de cette mesure. Il apparaît de plus en plus, dans les nombreux débats consacrés à ce dossier, que le métro londonien et les trains de banlieue ne pourront jamais être rentables. Seules quelques grandes lignes pourraient être reprises par des entreprises privées.

Si on est encore loin de cet « été chaud » prédit par certains, le durcissement de ce conflit traduit la détérioration du climat social. Le gouvernement s'efforce partout de contenir les hausses de salaire autour de 7 % dans les services publics. Mais la différence s'accentue avec le secteur privé, où les augmentations supérieures à 10 % sont la règle.

Les dockers devraient se mettre en grève à leur tour le 11 juillet. Les employés municipaux, qui avaient cessé le travail le 4 juillet, ont décidé de recommencer pendant une journée la semaine prochaine, et quarante-huit heures la semaine suivante.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS : l'accident du Mig-23

Les Soviétiques avouent une série de négligences

Le chef d'état-major de l'armée française, le général Maurice Schmitt, « *ne croit sincèrement pas* » que les radars du pacte de Varsovie n'aient pas « repéré » le Mig-23 soviétique qui s'est abattu, mardi, en Belgique. « *Je ne sous-estime jamais les gens qui peuvent constituer une menace, et par conséquent*, a-t-il dit, jeudi 6 juillet, à Paris, *je suis convaincu qu'il y a eu une négligence. Mais je ne taxerai pas la détection antiaérienne de Varsovie d'incapacité ou de ce genre de qualificatif.* »

« *Si j'avais pu prévoir ce qui s'est produit, je ne me serais pas éjecté, j'aurais essayé jusqu'au bout de redresser l'appareil* », a déclaré le pilote de l'appareil, le colonel Nikolaï Skouridine, présenté jeudi aux journalistes soviétiques et à la presse occidentale à Moscou pour expliquer lui-même les circonstances de l'accident. Le colonel, qui a estimé n'avoir commis « *aucune infraction aux règles de vol* », a présenté ses « *condoléances les plus profondes à la famille de la victime* ».

Les informations communiquées par les divers responsables militaires participant à cette conférence de presse font apparaître une succession de négligences à tous les niveaux. Les responsables des exercices qui avaient lieu au départ de la base polonaise de Kolobrzeg, près de la mer Baltique, ont brièvement fait rechercher l'avion par des chasseurs et des hélicoptères, avant d'annoncer à Moscou, sans en avoir eu la preuve, que l'avion s'était abîmé en mer... Ensuite, ni les opérateurs chargés de surveiller les radars des forces soviétiques du groupe du Nord ni ceux du groupe de l'Ouest (stationnés en RDA) « *ne se sont aperçus que l'appareil n'était pas contrôlé* », a déclaré le général Chtepa, un responsable de la défense antiaérienne à l'état-major.

Les opérateurs ne se seraient réellement inquiétés du sort de l'avion que lorsqu'il a pénétré dans la zone de sécurité, à 25 kilomètres du rideau de fer. « *Ils ont alors fait preuve d'inefficacité dans les opérations d'identification intensive, alors que l'avion en était à sa quarante-deuxième minute de vol* », a poursuivi le responsable de la défense aérienne. Selon le général Chapochnikov, chef adjoint des forces aériennes, c'est par les médias occidentaux que le ministère de la défense a été informé de l'accident près de Courtrai. – *(AP, AFP.)*

● **Expérience soviéto-américaine en mer Noire.** – Une expérience soviéto-américaine destinée à mettre au point des techniques de détection, à distance, d'armes nucléaires à bord de navires de surface s'est déroulée le 5 juillet en mer Noire, a annoncé l'agence Tass. L'agence soviétique souligne qu'il ne s'agit pas d'une expérience « *entre Etats* », mais qu'elle a été organisée conjointement par l'Académie des sciences de l'URSS et le Conseil américain pour la défense des ressources naturelles en vertu d'un accord passé entre les deux institutions en 1988. – *(AFP.)*

ITALIE : une coalition introuvable

La deuxième mort du gouvernement De Mita

ROME
de notre correspondant

Conforme en tous points au très riche répertoire de la commedia dell'arte, le deuxième acte de la quarante-huitième crise gouvernementale italienne en quarante-quatre ans s'est achevé, jeudi 6 juillet, à Rome, par la seconde mort du gouvernement De Mita. Intronisé le 18 avril 1988, démissionnaire le 19 mai dernier, à moitié remis en selle vingt-quatre jours plus tard, M. Ciriaco De Mita a déclaré forfait et il a rendu au président de la République le mandat que celui-ci lui avait confié, le 13 juin, pour reconstituer un gouvernement.

Après une journée de relâche « pour réflexion », vendredi, puis une rapide consultation de toutes les « stars » de la « partitocratie » italienne, samedi, le M. Loyal qui tient les rênes de l'État devrait annoncer, dimanche ou lundi, le nom de celui qui tentera à son tour de former une équipe. On en sera alors au cinquantième ou cinquante et unième jour de crise (le record, qui date de 1979, s'établit à cent vingt-six jours...).

Le scénario est connu, les premiers rôles susceptibles d'obtenir la vedette aussi. On parle aujourd'hui de M. Arnaldo Forlani, élu il y a quelques mois – contre son « ami » *Ciriaco De Mita – secrétaire général* de la démocratie chrétienne (DC). On parle aussi de MM. Amintore Fanfani, Giovanni Goria et, bien sûr, de l'inévitable Giulio Andreotti, soixante-dix ans, toujours bon pied bon œil à la tête de la diplomatie transalpine.

Tous ces hommes ont deux points communs : ils appartiennent à la DC qui, avec sa majorité relative (33 %), demeure, et de loin, le premier parti d'Italie et ils ont tous déjà occupé le siège de premier ministre. M. Andreotti, le plus populaire, est le grand favori actuel. Il a même été... cinq fois locataire du Palazzo Chigi. Rien de nouveau donc sous le soleil de la Ville éternelle. Quarante-huit jours de tractations et de conciliabules, de rencontres secrètes et de tergiversations byzantines n'ont rien donné.

Officiellement, M. De Mita a échoué dans sa tentative parce qu'il voulait absolument reconstituer une coalition à cinq (1) et que le chef des socialistes, M. Bettino Craxi, n'a plus confiance en deux des protagonistes. Les républicains et les libéraux, qui pèsent ensemble moins de 4,5 % de l'électorat, sont coupables à ses yeux de s'être alliés pour les élections européennes avec les radicaux de Marco Pannella. Bref, si tant est qu'elles existent ailleurs que dans des considérations purement politiciennes, les raisons profondes qui privent la sixième puissance économique mondiale d'un gouvernement digne de ce nom depuis bientôt deux mois sont oubliées.

D'ailleurs, la démocratie chrétienne, qui ne tient pas à voir ses petits alliés rejoindre l'opposition, exige toujours la reconstitution de la coalition à cinq et il n'est donc pas du tout exclu que le prochain gouvernement soit exactement formé des mêmes partis. Alors ? La crise n'aura servi à rien sinon à affaiblir encore un peu le crédit international d'un pays qui mérite mieux. Certes, comme le remarquait cette semaine M. Gianni Agnelli, le patron de la Fiat, « *les crises n'ont jamais empêché l'Italie de faire des prouesses dans le domaine économique* ». Reste que dans la perspective de 1993, si la crise s'étire encore, ce ne sont pas les prouesses des entreprises qui sauveront la réputation de l'Italie. Il y faudra un miracle.

PATRICE CLAUDE.

(1) DC, PSI, républicains (PRI), libéraux (PLI) et sociaux-démocrates (PSDI).

HONGRIE : la réhabilitation de Nagy et la mort de Kadar

Coïncidence

Le comité central du PC, l'Assemblée nationale et le gouvernement hongrois ont rendu hommage, jeudi 6 juillet, à Janos Kadar, l'ancien numéro un hongrois, dont la vie entière, est-il indiqué dans le communiqué officiel, « *a servi les efforts du peuple hongrois en vue d'aider le pays, par une politique de réforme, à trouver le chemin vers la prospérité sur la base du consensus social* ».

« *La tragédie de M. Kadar était que son œuvre a été totalement ébranlée lorsqu'il était encore en vie, parce qu'elle reposait sur des erreurs et un concept historique mal interprété* », a estimé, en revanche, Radio-Budapest.

Par une étonnante coïncidence, Janos Kadar est mort le jour même où la Cour suprême réhabilitait officiellement Imre Nagy, l'ancien président du Conseil, que Kadar avait fait condamner à mort en 1958 après l'écrasement de l'insurrection de 1956 par l'Armée rouge.

« *C'est comme une tragédie grecque, Sophocle n'aurait pas fait mieux* », s'est exclamé Andreas Hegedus, secrétaire du Comité pour la justice historique, qui a organisé le mois dernier les cérémonies au cours desquelles Imre Nagy et trois de ses collaborateurs ont été à nouveau enterrés en présence de 250 000 personnes.

Dans son arrêt, la Cour suprême a déclaré « *nulles et non avenues* » les condamnations à mort prononcées à l'époque, dénonçant leur caractère « *illégal* ».

POLOGNE

Varsovie dénonce la montée du « révisionnisme antipolonais » en RFA

Commentant les récents propos tenus par le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel, à propos de la question des anciens territoires allemands de Pologne, l'organe du Parti communiste polonais, *Trybuna Ludu*, a lancé, jeudi 6 juillet, une violente attaque contre la RFA. « *Le révisionnisme antipolonais* » grandit en République fédérale, dénonce le journal, en rappelant que « *la seule base possible et existante pour la normalisation des relations entre la Pologne et la RFA est le traité du 7 décembre 1970 et la décision de la RFA d'abandonner dorénavant toute revendication territoriale.* »

Le quotidien communiste critique au passage la décision du chancelier Kohl de reporter la visite qu'il devait effectuer ce mois-ci en Pologne. Ce report est officiellement justifié à Bonn par des désaccords sur l'aide économique que la RFA pourrait apporter au gouvernement polonais. Une délégation de Solidarité, conduite par le chef de son groupe parlementaire à la Diète, M. Geremek, se trouve actuellement à Bonn plaider ce dossier.

Le leader de Solidarité, M. Lech Walesa, saisissant au vol les propos conciliants tenus à son égard, à Paris, par Mikhaïl Gorbatchev, a déclaré jeudi dans une interview publiée par le quotidien de Solidarité *Gazeta* qu'il était prêt à se rendre « *immédiatement* » en Union soviétique. – *(Reuter.)*

Amériques

Carlos Menem, l'« esperanza » du désespoir pour les Argentins

(Suite de la première page.)

Carlos Menem est, effectivement, la voix d'une autre Argentine, plus pauvre, plus sèche et plus seule. C'est l'Argentine mise à l'écart. La nuit de l'élection du 14 mai, l'écrivain argentin Osvaldo Soriano disait : « *Alfonsin, c'est le pays que nous aurions voulu être ; Menem, c'est le pays que nous sommes.* »

On pourrait ramener l'élection de Carlos Menem à cette question : quel pays est réellement l'Argentine ? Celui qu'on voit depuis Buenos-Aires, un pays bâti par les libéraux et aligné sur le monde européen ? Ou bien celui qu'on voit depuis une province comme La Rioja, pauvre et aride, dont Menem était le gouverneur ? Il y a là comme une différence d'essence. Borges le savait bien lorsque, se moquant d'une *certaine catégorie d'Argentins*, il disait : « *Ils croient que l'Argentine est un pays essentiel, alors que nous savons tous que c'est un pays tardif.* » Et c'est précisément ce pays « *tardif* » qui est devenu, soudain, réel et tangible.

Le projet de transformation nationale établi vers 1880 visait à insérer dans le pays la civilisation européenne, avec tout ce que cela comporte de valeurs « *transplantées* ». L'immigration d'origine européenne – appelée « *immigration constructive* » – a joué un grand rôle dans cette conversion du Nouveau Monde. L'Argentine prospère, le pays en plein essor, est issu de ce projet conduit par les élites *civilisatrices* d'alors.

Mais le libéralisme de jadis qui s'est opposé à la « *barbarie américaine* » des *caudillos* provinciaux (1) – son démon préféré – n'a pas su se pencher à temps sur un pays resté en arrière-plan. Il y a eu, entre-temps, trop de désillusions et de desseins manqués. Eh ! bien, le candidat péroniste est venu récupérer ce fond de regret suspendu sur la nation. Menem est donc bien plus que l'héritier de Peron : il a hérité le désespoir et la frustration de ce pays longtemps promis au statut de puissance régionale et qui regarde aujourd'hui la faillite miner ses certitudes. Menem incarne l'un des axes de ce conflit. Quelle que soit la valeur qu'on donne à sa victoire, elle est en train de marquer, peut-être, le temps de la vérité.

Choisir dans le noir

Aux yeux des Occidentaux, l'élection de Carlos Menem ressemble à un suicide collectif. Le pays a ouvert lui-même le gouffre où il va sombrer. Le nouveau président apparaît comme un « *démagogue de bourgade* », un « *macho frivole et anachronique* », un « *populiste ringard* », bref, un homme indigne d'être à la tête d'une nation aussi extrêmement occidentale. Mais, par-delà les portraits abusifs, ridiculisants et monotones qui ont été brossés ici et là, il convient de sonder la société qui l'a porté au pouvoir.

On l'a vu dans bien d'autres pays, et non des moindres : les frustrations réveillent le nationalisme à outrance et le désespoir ; et un instinct électoral n'est pas nécessairement aussi sain qu'on le voudrait. Le péronisme peut bien être ce que le journaliste Jacobo Timerman appelle une « *aventure hystérique* ». Pourtant, après que, durant le gouvernement de Raul Alfonsin, l'économie eut, une fois de plus, retrouvé ses vieux fantômes (inflation, spéculation sauvage), que pouvait faire un peuple maintes fois déçu ? Carlos Menem est l'élu d'une « *culture en dette dans une politique de dette* (2) », d'une société qui a pris tout à coup conscience que sa modernité est périphérique.

Le pays qui s'est exprimé le 14 mai avait écouté le président Alfonsin parler d'une Argentine moderne et puissante presque au moment où elle était plongée dans l'obscurité, en raison d'une crise énergétique sans précédent ! Du jamais vu dans un pays où on est habitué aux avenues illuminées et aux panneaux rythmant les nuits de leurs messages de néon. Qui aurait pu imaginer Buenos-Aires sans lumière ? Et cette « allée du Tango », l'avenue Corrientes, toute sombre, éteinte ! L'électeur ne pouvait plus que choisir... dans le noir ce que lui offraient ses dirigeants.

Bon nombre d'observateurs argentins ont souligné ce phénomène : pendant ces six années de démocratie, aucun homme politique n'est apparu qui ait l'envergure nécessaire pour présider le pays. A ce jour, certes, Raul Alfonsin reste le seul qui ait fait, depuis cinquante ans, un essai cohérent d'organisation d'une société déboussolée. Pour le reste, la classe politique n'a pas suivi les impératifs de la transformation. Parfois, ce sont les électeurs eux-mêmes qui en ont décidé : le gouverneur de Buenos-Aires, le péroniste Antonio Cafiero, homme plus rigoureux et plus crédible que Menem, a perdu les élections internes, et par là la voie à l'investiture présidentielle.

Les biographes de Carlos Menem ont remarqué que les candidats « *sont également indicatifs de la dévaluation politique vécue pendant la transition démocratique* (3) ».

La droite classique reste prisonnière de son retard idéologique, qui la cantonne dans une sphère *classiste*, teintée d'obscurantisme. La gauche, en se cloîtrant dans des postulats arriérés et réducteurs, n'a fait qu'accroître son isolement. Enfin, malgré l'important taux de participation aux élections (85 %) et l'ampleur de la victoire péroniste, certaines couches de la population continuent de ne pas se sentir représentées. C'est dans ce climat qu'est sorti Carlos Menem, « *un politicien atypique, passionnel, contradictoire, source d'amours irréparables et de haines sans retour, entre Dieu et le diable* (4) ».

Des pouvoirs surnaturels

« *Comment peut-on faire de la politique sans contact affectif ?* », se demandait Carlos Menem. Et c'est bien là où il a réussi le mieux. Il a capté les illusions d'une nation déçue. L'imaginaire populaire lui accorde des pouvoirs surnaturels, et il consent à cette image lorsqu'il dit : « *Gouverner, c'est faire pousser ce qui existe et faire naître ce qui n'existe pas.* » Il est allé à la rencontre des gens : il a saisi l'immense frustration populaire – et son contraire, l'enthousiasme virtuel.

L'impasse du discours politicien, l'inefficacité de la politique à résoudre les problèmes d'une société, l'ont projeté en avant. Il a reconnecté la politique et la vie par son aptitude à flairer le désespoir d'une Argentine cachée qu'il a parcourue de la capitale à la moindre bourgade dans sa « Menem-mobile » – en disant tout et son contraire. Au fil des voyages et des discours, Carlos Menem s'est « *transformé en un symbole du pays réel* (5) » : ni moderne ni prometteur, mais frappé par la tiers-mondisation des appareils de production, le chômage, la spéculation, la dépendance, le gouffre creusé par la dette et les horizons qu'elle abolit.

En votant pour Menem, les Argentins n'ont pas tout à fait choisi une alternative, un modèle de changement social ou de restructuration. Ils ont plutôt élu le visage d'un autre espoir. Menem c'est l'espoir du désespoir. C'est vers lui qu'ont convergé les pulsions d'une Argentine orpheline et sans héritage.

Presque toutes les élections présidentielles sont survenues, depuis plus de trente ans, dans un contexte de brutale discontinuité constitutionnelle. A tour de rôle, militaires et civils, défendant les intérêts des uns ou des autres, ont incarné un nouvel espoir. En 1983, avec la démocratie, est arrivé un homme qui avait laissé entrevoir la possibilité d'un pays différent, après une nuit si noire. Raul Alfonsin, c'était le retour à l'ordre constitutionnel qui ouvrait, à lui seul, les portes du futur. Avec lui, c'était, comme l'écrit Osvaldo Soriano, « *l'espoir que plus rien jamais ne serait seulement espoir* ». Le bilan, aujourd'hui, est négatif. Les « *cent ans de paix et de prospérité* » promis par M. Alfonsin n'ont pas commencé. Seule la démocratie paraît s'être enracinée dans l'esprit des gens – ce qui est déjà beaucoup pour une transition aussi courte, dans une histoire à ce point jalonnée de coups d'Etat, d'autoritarisme et d'horreur. Cette démocratie qui vient d'élire Carlos Menem est la même qui a reçu les coups des putchistes hantés par la morale de l'épée. C'est la même qui a vu s'accroître sa dette. C'est la même qui, d'espoirs en illusions, sent maintenant se fermer sur elle les tenailles du déclin.

Vue de l'extérieur, cette société peut sembler figée dans ses contradictions, empêtrée dans ses crises militaires. Or rien n'est plus faux. C'est une société extrêmement mobile, qui cherche des réponses, tente de bousculer ses limites quitte à se décevoir. Vu l'ampleur de la crise, l'opposition entre « *civilisation et barbarie* », dépassée par l'urgence, peut ouvrir des chemins nouveaux.

Il faudra un long, très long et difficile apprentissage de l'espoir. Ce mot, qui en français sonne si réel et un peu sec, est, en espagnol, plus long et comme enveloppé d'une douceur mélancolique ; cela se dit *esperanza*. Carlos Menem, qui a si bien réussi à sentir les humeurs de son peuple, ne peut qu'avoir peur de cette énorme *esperanza* qu'il a réveillée. Et s'il échoue ? Il en sera alors comme de cette jeune femme française qui, ensorcelée par la description passionnée que lui faisait de la Pampa son ami argentin, lui répondait : « *La Pampa, c'est encore un autre de tes mensonges.* » Ce serait fatal.

EDUARDO FEBBRO.

(1) Domingo Faustino Sarmiento (1811-1888), président de l'Argentine (1868-1874), défendit dans un ouvrage célèbre, *Facundo*, l'opposition d'une « civilisation » d'origine européenne à la « barbarie » américaine des « caudillos ».

(2) Osvaldo Soriano, *Rebeldes, Sonadores y fugitivos*. Ed. Pagina 12.

(3) Alfredo Leuco et José Antonio Diaz *(El Heredero de Peron-L'Héritier de Péron)*. Ed. Planeta.

(4) *Idem.*

(5) *Idem.*

Asie

CHINE : le rapport du maire de Pékin sur les événements de mai

Le régime se cherche une légitimité

Le gouvernement chinois a procédé, jeudi 6 juillet, à un mini-remaniement ministériel, proposé par le premier ministre Li Peng : M. Luo Gan remplace M. Ruan Chongwu à la tête du ministère du travail tandis que Mme Gu Xiulan, première femme gouverneur d'une province, est nommée ministre de l'industrie chimique à la place de Qin Zhongda. Selon l'agence Chine nouvelle, citant une récente circulaire, les vacances des membres du Parti communiste et du gouvernement seront remplacées par *« un dur travail et une vie sobre »* afin de *« rattraper les pertes causées par les récents troubles et la rébellion contre-révolutionnaire »*.

Cinq personnes se disant étudiants ont été condamnées par des tribunaux de Pékin à des peines de prison pour des *« crimes sociaux »* commis en mai dernier lors des manifestations en faveur de la démocratie. En outre, la Chine a confirmé l'arrestation d'un journaliste de Taïwan qui aurait *« entretenu des contacts secrets avec le chef d'une organisation illégale* [il s'agirait de Wang Dan, dirigeant étudiant de vingt et un ans] *recherché par la police et qui est soupçonné de l'avoir aidé à quitter le pays »*.

De son côté, M. Wang Baolin, chef adjoint de la délégation chinoise au Conseil économique et social de l'ONU, a affirmé, jeudi 6 juillet, à Genève, qu'après *« évaluation des expériences »* son pays mettra en œuvre les réformes *« avec plus de vigueur, mieux et même plus rapidement »*. Mme Deng Yingchao, veuve de l'ancien premier ministre Zhou Enlai, a déclaré à un député japonais en visite à Pékin que *« la loi martiale qui a été imposée est très différente de l'idée que certains étrangers s'en font et ne signifie pas la situation critique ou effroyable qu'ils imaginent »*.

Dans un éditorial, *le Quotidien du peuple* a critiqué la Chambre des représentants américaine pour les nouvelles sanctions qu'elle a adoptées contre Pékin, le 29 juin, sous la forme d'amendements à la loi sur l'aide à l'étranger. *« La Chine ne s'est jamais inclinée et ne s'inclinera jamais devant les pressions* extérieures », a ajouté l'organe du Parti communiste. La télévision chinoise a annoncé la nomination d'un nouvel ambassadeur à Washington. Il s'agit de M. Zhu Qizhen, soixante et un ans, vice-ministre des affaires étrangères et spécialiste des questions américaines et océaniennes.

Réquisitoire contre les vaincus

PÉKIN
de notre correspondant

Sur deux pages du *Quotidien du peuple* en petits caractères – il a fallu une heure et demie à la présentatrice de la télévision pour en donner lecture, – le rapport-fleuve du maire de Pékin, M. Chen Xitong, sur *« la répression des troubles et l'écrasement de la rébellion contre-révolutionnaire »* du printemps, adopté jeudi 6 juillet par l'Assemblée nationale populaire, confirme avec un luxe de détails ce qu'on savait sans en avoir encore les preuves absolues : le régime chinois est en morceaux, sa tendance dure qui a pris le pouvoir par une stratégie de la tension ayant abouti à l'insurrection n'a pas de légitimité propre hormis l'assentiment de M. Deng Xiaoping, et la Chine fait face désormais à une situation d'affrontement politique qui déborde ses frontières avec une opposition en exil dont les ramifications s'étendent à une large proportion de l'énorme diaspora.

M. Chen, dont le rapport peut être provisoirement considéré comme la version « définitive » de la crise, a fait remonter l'éclatement du régime au troisième plénum du comité central qui avait décidé à l'automne de mettre un frein aux réformes économiques et politiques. A partir de ce moment, il y eut, selon lui, divorce entre deux factions : celle du premier ministre M. Li Peng qui régnait sur une situation sociale *« fondamentalement stable »* et celle de M. Zhao Ziyang, secrétaire général du parti qui vient d'être déchu, s'appuyant sur une collusion de forces *« réactionnaires »* en Chine comme à l'étranger pour renverser le régime.

Sur la composition de cette collusion, le rapport du maire de Pékin met directement en cause un pan entier de l'intelligentsia renaissante formant le soutien libéral dont M. Zhao s'était entouré. Une vingtaine de noms d'intellectuels et de contestataires sont cités, y compris certains de ceux qui ont fui à l'étranger ; des milieux libéraux de Hongkong, qualifiés de *« réactionnaires »* ; le régime de Taïwan, explicitement dénoncé ; des *« forces politiques réactionnaires (...) aux Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux »* ; et la presse occidentale, qui *« a fait preuve d'un zèle inhabituel »* en vue de *« jeter de l'huile sur le feu »*.

Face à *« cette agitation politique planifiée, organisée et préméditée visant à abolir la direction du Parti communiste et le système socialiste,* poursuit le maire *« si nous n'avions pas fait une analyse permettant de discerner le problème dans son essence, nous aurions commis de graves erreurs et nous nous serions retrouvés dans une position extrêmement passive dans la lutte »*.

M. Zhao est accusé d'avoir trahi la cause en jouant double jeu lorsque M. Deng ordonna qu'on fasse cesser l'agitation universitaire fin avril. Puis, alors qu'il était *« évident qu'avec un peu plus de travail, les troubles (...) étaient vraisemblablement en passe de se calmer »* – on avait plutôt l'impression du contraire dans la rue... – de les avoir utilisés à son profit. Le tournant est clairement fixé au 4 mai lorsque M. Zhao prononça son fameux discours devant les financiers de la Banque asiatique de développement en prônant la « transparence ». Ce discours a provoqué *« une confusion idéologique sérieuse »* à travers tout l'appareil du parti comme dans le peuple et *« gonflé l'arrogance des organisateurs et conspirateurs »*.

Manœuvres en sous-main

Suit un récit à couper le souffle sur les manœuvres en sous-main attribuées aux vaincus : comptes-rendus de police sur les conversations entre hauts responsables, rencontres secrètes repérées à l'aide de filatures policières, escalade de la tension dont M. Zhao et ses adjoints sont entièrement rendus responsables dans la gestion de la grève de la faim des étudiants sur la place Tiananmen, jusqu'au récit des mesures adoptées par M. Li Peng, la municipalité de Pékin et le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, pour faire entrer la troupe dans la capitale afin d'éliminer M. Zhao et rétablir l'autorité gouvernementale.

Ce récit fournit une preuve définitive de ce que la loi martiale n'a, jusqu'au dernier moment, été assortie d'aucune mesure de couvre-feu. Au contraire, même l'annonce faite en fin d'après-midi le 3 juin selon laquelle les troupes allaient pénétrer dans le centre de la ville ne comportait qu'un simple appel à la population à rester chez elle. Le premier ordre équivalant à un couvre-feu authentique a été diffusé par haut-parleurs alors que l'armée était parvenue aux abords immédiats de la place Tiananmen. Entre-temps, l'insurrection avait largement eu le temps de faire des dizaines de morts.

Ce récit énumère tant d'arguments montrant que M. Zhao bénéficiait d'un soutien populaire réel auprès de gens *« trompés par la conspiration »* qu'on est en droit d'y voir un compromis très provisoire et volontairement ambigu auquel sont parvenues les factions hostiles du régime dans l'impossiblité de régler plus avant leurs comptes tant que M. Deng est encore en vie. Le caractère outrancier des attaques contre ce dernier qui sont relevées dans la description des manifestations et lui demandant de démissionner ne rend absolument pas compte de la mesure du respect qui demeurait malgré tout la règle générale.

Les exagérations sont nombreuses dans le récit des journées de loi martiale inappliquée précédant l'insurrection, en particulier dans l'usage des fonds qui avaient été recueillis en Chine comme à l'étranger : il s'agissait pour les *« conspirateurs »*, assure le rapport, d'acheter des armes afin de constituer une force armée, et de payer les *« malfrats »* recrutés pour semer le chaos. Ces affirmations font penser que les hommes qui se sont rassemblés derrière le vieux patriarche sont toujours à la recherche d'un assentiment de la part d'une portion de la bureaucratie qui n'est assimilée ni à l'une ni à l'autre des deux factions hostiles, une sorte de « marais centriste » encore indécis.

L'homme du recours

Le résultat de ce compromis n'est évidemment pas brillant : faute de pouvoir s'entendre entre eux, les hommes qui se posent en gouvernants de la Chine montrent d'une part qu'ils ne font que gérer les derniers temps de la carrière de M. Deng, au prix de l'ensemble des relations extérieures de la Chine, y compris celles qui tenaient le plus à coeur au vieux réformateur autoritaire : les relations avec les classes moyennes chinoises de Hongkong, de Taïwan et de la diaspora.

Cependant, ce texte a l'avantage pour le régime de présenter une analyse de la situation relativement ouverte. Les actions de M. Zhao sont décrites en des termes qui ne font que conforter sa stature d'homme du recours potentiel. C'est en particulier le cas dans l'apologie de la liberté de la presse que le rapport lui prête.

Le pouvoir confirme aussi pour la première fois que parmi les victimes civiles de la nuit du 3 au 4 juin figurent un nombre indéterminé de *« médecins et autres gens qui se livraient à diverses occupations sur le terrain »*. Le gouvernement s'engage à dédommager leur famille. Le caractère dérisoire de ces concessions n'est pas en cause : le pouvoir donne par là des petits signes montrant qu'il a collectivement compris que les méthodes de M. Li Peng avaient donné lieu à une rupture tragique entre le peuple et lui-même. Et il ne veut en conséquence pas fermer la porte à un retournement de situation où les vainqueurs d'aujourd'hui se trouveraient les vaincus de demain.

FRANCIS DERON.

CAMBODGE : une déclaration du secrétaire d'Etat américain

Les Etats-Unis sont favorables à un partage du pouvoir entre M. Hun Sen et le prince Sihanouk

Les Etats-Unis seraient prêts à admettre un règlement de la question cambodgienne qui permettrait au gouvernement provietnamien de M. Hun Sen de demeurer en place, à condition, toutefois, que le prince Norodom Sihanouk dispose d'un *« pouvoir réel »* à la tête de l'Etat. C'est ce qu'a laissé entendre M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, jeudi 6 juillet à Brunei, lors de la conférence annuelle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Pour l'administration américaine, le maintien du gouvernement de M. Hun Sen apparaît, en effet, comme le meilleur rempart contre un retour au pouvoir des Khmers rouges qui dirigèrent le pays de 1975 à 1979 et furent responsables de la mort de plus d'un million de Cambodgiens. *« Les efforts du prince Sihanouk pour mettre au point un accord sur le partage du pouvoir avec le régime provietnamien sont essentiels pour arriver à une solution politique viable »*, a reconnu M. Baker. *« Nous devrions accroître, et non pas diminuer, l'influence de ceux qui sont les mieux placés pour tenir en échec les agents de la brutalité »*, a-t-il ajouté.

Jusqu'à maintenant, l'administration américaine s'était alignée sur la position de la Chine, alliée des Khmers rouges, selon laquelle le gouvernement de M. Hun Sen était illégitime et devait disparaître. Aujourd'hui, M. Baker invite les membres de l'ASEAN à *« renforcer la position du prince Sihanouk afin de hâter le processus de réconciliation nationale »*. L'ancien souverain cambodgien et le chef du gouvernement provietnamien doivent se rencontrer, le 24 juillet en France, pour la cinquième fois.

HONGKONG

La visite de Sir Geoffrey Howe n'a pas rassuré la population

De retour d'une visite mouvementée à Hongkong, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a annoncé mercredi 5 juillet à Londres que la colonie britannique allait adopter *« une loi spéciale garantissant les libertés essentielles »* avant son transfert à la Chine en 1997. Le même jour on apprenait, selon le *Financial Times*, qu'un tiers du personnel technique de l'aéroport de Hongkong avait manifesté son intérêt à émigrer en Australie, où la compagnie aérienne Qantas lui a proposé du travail assorti d'une promesse de permis de résidence.

Traumatisé par les récents événements en Chine, Hongkong espérait être rassuré par la visite de Sir Geoffrey Howe. C'est plutôt le contraire qui s'est produit.

Dans cette période difficile qui a vu chuter dramatiquement la Bourse de Hongkong et le prix de l'immobilier baisser de 15 %, la population vit un véritable traumatisme. Les demandes de visas d'émigration auraient été multipliées par dix et les consulats manquent de formulaires. Si les pays les plus demandés sont le Canada, l'Australie et les Etats-Unis, des petits Etats d'Amérique ou du Pacifique – comme le royaume de Tonga – offrent également des passeports à ceux qui en ont les moyens. Paris a pour sa part naturalisé quelque quatre-vingts Hongkongais travaillant pour des sociétés françaises.

La Grande-Bretagne, garante du territoire jusqu'à la date fatidique, a toujours refusé et refuse plus que jamais d'accorder un droit de séjour aux 3,2 millions de titulaires d'un passeport britannique ; ce document ne leur permet pas en effet de résider en Angleterre. Londres avait promis de faire des exceptions à l'égard des serviteurs de la couronne ou d'investisseurs potentiels. Lors de sa visite, Sir Geoffrey n'a pu donner de détails précis. Quelques dizaines de milliers de personnes au maximum bénéficieraient de cette possibilité.

Les habitants du territoire ont mal apprécié cette mesure, qualifiée de *« semeuse de discordes »*. Pour la première fois, toutes tendances confondues, ils souhaitaient obtenir la promesse qu'ils ne seraient pas abandonnés en cas de crise.

Ils ont seulement acquis de Sir Geoffrey que Londres chercherait à obtenir un soutien international, que le processus de démocratisation des institutions serait accéléré et qu'il serait demandé à Pékin des garanties plus strictes pour que les méthodes employées le mois dernier à Pékin ne soient pas étendues à Hongkong après 1997.

Vague anti-britannique

La visite de Sir Geoffrey s'est ainsi passée dans les pires conditions : manifestations hostiles dans la rue de même que lors des réunions avec les personnalités locales – l'une d'elles a même traité de *« merde »* les propositions du ministre – qui demandent des mesures concrètes pour maintenir la colonie à flot. Sans un retour rapide de la confiance, Hongkong risque de perdre son image de stabilité et de prospérité, encourageant la fuite des capitaux et des cerveaux. C'est ce que Mme Maria Tam, une des principales représentantes de la communauté d'affaires, est venue dire à Paris la semaine dernière.

Une profonde vague anti-britannique atteint aujourd'hui Hongkong de plein fouet. Ses habitants souhaitent des garanties que leur avenir ne sera pas trop sombre et que les promesses faites il y a cinq ans par Pékin de respecter leur statut *« capitaliste »* pendant cinquante ans seront tenues. Cela explique les manifestations rassemblant un million de gens dans les rues le mois dernier et les prises de position en faveur de la démocratie d'hommes d'affaires jusqu'alors connus pour leurs liens avec Pékin.

La classe politique britannique demeure hostile à un afflux d'immigrants de couleur. Le mois dernier, le gouverneur de Hongkong, Sir David Wilson, s'était rendu à Londres pour demander au premier ministre de prendre des mesures pour éviter une dégradation rapide de l'atmosphère dans la colonie. Il n'avait guère été entendu.

PATRICE DE BEER.

● **VIETNAM : visite du cardinal Etchegarray.** – L'envoyé spécial du pape Jean-Paul II, le cardinal français Etchegarray, en visite au Vietnam, a été reçu, jeudi 6 juillet, par le premier ministre vietnamien, M. Do Muoi, qui a réaffirmé *« la politique sur la liberté de croyance »* adoptée par l'Etat vietnamien, a indiqué l'Agence vietnamienne d'information. Mgr Etchegarray, qui est président du Conseil pontifical Justice et Paix, a, pour sa part, remercié le premier ministre pour les *« facilités accordées à [sa] visite »*, la première du genre d'un officiel du Vatican depuis 1975. Par ailleurs, dans un message adressé au conseil épiscopal vietnamien et remis par Mgr Etchegarray à l'archevêque de Hanoï, Mgr Joseph-Marie Trinh Van Can, Jean-Paul II se félicite des changements *« positifs »* que traduit cette visite dans les relations entre le Vatican et Hanoï. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN

Les forces gouvernementales reprennent des positions près de Jalalabad

Au moins onze roquettes tirées par les moudjahidins ont explosé, jeudi 6 juillet, en plein centre de Kaboul. Elles ont atteint des zones proches de plusieurs bâtiments officiels et de l'immeuble désaffecté de l'ambassade de RFA, selon des témoins. Aucun bilan des victimes n'a été rendu public.

Un porte-parole de la présidence afghane a, d'autre part, déclaré que les forces régulières avaient repris aux moudjahidins la base de Samarkhel (sud-est de Jalalabad) au cours d'une contre-attaque, soutenue par des bombardements massifs, et qui a permis à l'armée de progresser jusqu'à environ 4 ou 5 kilomètres de Torkham, à la frontière du Pakistan.

Deux cent soixante-dix moudjahidins auraient été tués et deux cent dix autres blessés. Deux soldats gouvernementaux seraient morts et deux seraient blessés, a affirmé le porte-parole gouvernemental. Le but de la contre-attaque est de repousser les rebelles au-delà des frontières du Pakistan, le point de départ de leur offensive de mars contre Jalalabad, au lendemain du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Amériques

CHILI : l'élection présidentielle du 14 décembre

Le démocrate-chrétien Patricio Aylwin sera le candidat unique de l'opposition

SANTIAGO
de notre correspondant

« Ça se sent, Aylwin sera président ! » Rassemblés, jeudi 6 juillet en soirée, devant le siège de la Concertation pour la démocratie, qui regroupe dix-sept partis d'opposition, des milliers de militants démocrates-chrétiens laissent éclater leur joie : le chef de leur parti, M. Patricio Aylwin, vient d'être désigné candidat unique à l'élection présidentielle du 14 décembre par une coalition très ample allant des socialistes « marxistes » jusqu'à la droite modérée.

Après des mois de négociations difficiles, et de multiples menaces de rupture, les forces démocratiques peuvent légitimement afficher leur satisfaction. L'accord est presque parfait, puisque la concertation est également parvenue à former une liste commune aux élections parlementaires et à arrêter les grandes lignes d'un programme de gouvernement dont la rédaction définitive est prévue pour la fin de l'année. *« Il s'agit d'un programme modéré,* précise M. Aylwin, *car j'entends être le président de tous les Chiliens et œuvrer, en premier lieu, en faveur de la réconciliation nationale. »*

De son côté, le Parti communiste, qui ne fait pas partie de la Concertation, a décidé de soutenir aussi la candidature du leader démocrate-chrétien. C'est donc tout l'ensemble politique formé l'an dernier pour le « non » au plébiciste du 5 octobre qui s'est reconstitué, et l'événement justifie que le candidat de l'opposition conçoive de grandes espérances : les sondages le créditent d'ailleurs d'une avance confortable sur ses éventuels rivaux.

Certes, à gauche, certains militants traînent les pieds, car M. Aylwin, avocat affable, souriant, qui va incarner à soixante-dix ans la volonté de changement des adversaires du régime du général Pinochet, a été l'un des dirigeants démocrates-chrétiens les plus favorables au coup d'Etat de 1973. De la présidence du Sénat, qu'il occupait pendant le gouvernement de l'Unité populaire, il a mené la vie dure à Salvador Allende. C'est bien ce qui fait dire aujourd'hui à M. Jorge Arrate, dirigeant socialiste des plus modérés : *« La décision d'appuyer Patricio Aylwin n'a pas été facile. »*

Mais une fois élu président de son parti en 1987, M. Aylwin, lui, considéré comme *« l'homme de droite »* de la DC, patronne le rapprochement avec les socialistes. Il ira même jusqu'à leur proposer de faire partie de son éventuel gouvernement. Et lorsque, l'an dernier, les opposants s'unissent pour former la Coordination pour le « non » au général Pinochet, c'est bien naturellement M. Aylwin qui en devient le porte-parole. Il acquiert après le plébiscite, une stature de présidentiable auréolé par la victoire.

La droite divisée

Est-ce là *« le bloc pour le changement »* cher aux socialistes qui est en train de prendre corps grâce à l'alliance du centre et de la gauche non communiste ? Pour le moment, en tout cas, les partenaires n'ont guère le choix : ils doivent préserver leur union pour surmonter les embûches de la transition – surtout si le général Pinochet, comme la Constitution l'y autorise et comme il en a bien l'intention, reste, après la passation des pouvoirs, le 11 mars 1990, commandant en chef de l'armée.

Mais sans préjuger de l'avenir, M. Aylwin peut certainement considérer avec une certaine sérénité l'échéance de décembre. Car les partis de droite se livrent à une guerre d'insultes et de crocs-en-jambe dont ils sortiront inévitablement affaiblis. Premier motif de discorde : l'intention prêtée à l'ancien ministre des finances, M. Hernan Buchi, qui s'est retiré il y a deux mois *(« par manque de vocation »)* de la course à la présidence, de revenir sur sa décision. Une campagne en ce sens s'étale sur les murs des villes et dans les pages des journaux : *« Buchi revient »*, proclament les placards publicitaires, alors que l'intéressé observe le silence.

Cette agitation ne fait évidemment pas l'affaire de M. Sergio Onofre Jarpa, leader de la principale formation conservatrice, Rénovation nationale, et artisan, avec M. Aylwin et le ministre de l'intérieur, M. Caceres, du projet de réforme constitutionnelle qui sera soumis à référendum le 30 juillet. M. Jarpa était entré en lice après le forfait de M. Buchi, sans toutefois rallier sur son nom la totalité de la droite. Que ferait-il si, d'aventure, reparaissait l'ancien grand argentier ? En attendant, M. Jarpa tonne contre *« ceux qui ont profité du régime militaire pour s'enrichir »*, allusion peu flatteuse aux chefs d'entreprise et aux hauts fonctionnaires qui souhaitent le retour de M. Buchi. *« Que la guerre éclate au sein de la droite,* écrit joliment le quotidien démocrate-chrétien *La Epoca, et il suffira à Patricio Aylwin, pour toute campagne, de prendre le frais sur le pas de sa porte. »*

GILLES BAUDIN.

(Publicité)
Le numéro 154 de
FRANCE PAYS ARABES
vient de paraître
Au sommaire :
– La Révolution française et le monde arabe.
LIBAN :
– Le dialogue des Nationalistes.
– Le levant de 1939.
– Le Pacte de 1943.
La Chronologie, les rubriques culturelles, économiques.
32 PAGES – 15 F
Spécimen sur demande
FPA 14, rue Augereau
75007 Paris. Tél. : 45-55-27-52

Politique

POINT DE VUE

Relectures électorales

par Gérard Le Gall
secrétaire national adjoint aux élections et aux études politiques du PS

OUTRE le temps des alternances, les historiens retiendront de la période la montée de l'incivisme électoral. Prenons garde à l'installation d'une démocratie élitiste et à une hiérarchisation excessive des consultations.

Lors des dernières législatives, des cantonales, du référendum et des européennes, un véritable «tamis culturel» a fonctionné. En effet, une fraction importante des jeunes, des femmes, des ouvriers et des employés et, plus précisément, nos compatriotes les moins diplômés — de fait les moins intéressés à la chose publique, — ont pratiqué la grève du vote.

Avec les difficultés du système politique à convertir les demandes traditionnelles, comme l'emploi, ou, plus récentes, comme la protection de l'environnement, l'hégémonie du discours technocratique relayée par l'idéologie consensuelle a engendré un relativisme, lui-même générateur d'abstention.

Au terme d'un cycle électoral court (1988-1989) mais intense, et lors de la phase préparatoire du congrès socialiste, quelle relecture peut-on opérer des résultats de la gauche électorale ?

● Le PCF, en opérant, en 1984, un retour aux sources, espérait un essor électoral. En dépit de la présidentielle (6,8 %), ou des européennes (7,7 %), on n'observe pas de nouveau palier dans son déclin historique. Y a-t-il pour autant vérification de la thèse officielle d'une «remontée de son influence» ? On assiste bien plutôt, selon nos calculs, à l'aune des dernières législatives, des cantonales générales ou partielles et des municipales, à une stabilisation autour de 10 %.

● La décennie 1980 a illustré l'élasticité du vote socialiste. Souvenons-nous des 20,8 % en juin 1984, suivis des 32 % en mars 1986. En ce sens, faudrait-il se rassurer des 23,6 % du 18 juin ? En vérité, tout dépend du diagnostic et de la potion politique à administrer dans les trois années à venir, exceptionnellement sans turbulence électorale. Versant interprétatif, nos concitoyens méritent mieux que la thèse lénifiante de la faiblesse endémique du vote socialiste aux européennes. Sans invoquer les résultats étrangers, rappelons que François Mitterrand réalisa, en 1979, un bon score (23,7 %), proche de celui de 1978 (25 %), comme de sa performance de 1981 (25,8 %). A l'évidence, 1984 se comprend par l'impopularité record du pouvoir. Et 1989 ? Toute focalisation autour d'une cause unique, la tête de liste, le gouvernement, le PS, où l'écart par rapport aux derniers sondages (1 point !) serait aussi inélégante qu'intellectuellement infondée !

Versant remède, il faudra affirmer clairement notre stratégie, le rassemblement à gauche, qui implique l'ouverture — pourtant peu productive électoralement — et orienter plus nettement la pratique gouvernementale vers les aspirations populaires. Dès lors, les socialistes et le PS, qui conservent une excellente image, ont, à terme, la capacité de rebondir électoralement.

Et la gauche ? Lors des cantonales de septembre 1988, nous soulignions, au milieu d'un certain scepticisme, son recul global comparé au rapport de forces égalitaire gauche-droite des législatives du printemps (— 2,5 points). Lors des municipales, ce recul s'est accentué (43,5 %). Moins qu'en mars 1983, en période de basses eaux ! Et ce, notamment, à cause de la présence accrue des écologistes et, partiellement, de l'abstention. Cette fois, lors des européennes, la gauche n'a rassemblé qu'un Français sur trois. C'est l'étiage depuis la présidentielle de 1969, en raison d'une abstention record, aggravée par son caractère sélectif. Sans oublier la présence généralisée et la nouvelle percée écologiste, y compris dans les villes où les Verts étaient déjà candidats en mars (+ 2 points). Tout cela est d'autant plus préoccupant que nous sommes, un an après la victoire de 88, et que 1979 montre que la faiblesse de la gauche aux européennes n'est pas une fatalité. A l'époque, la gauche ne cotait-elle pas 47,3 %, puis ne rassemblait-elle pas 47,5 % au premier tour de la présidentielle de 1981, condition nécessaire à la victoire de François Mitterrand au second tour ?

Désormais, le PS risque de trouver dans les Verts une force concurrente durable qui aspire une part de son électorat jeune, féminin et instruit et qui remplit, à sa manière, la fonction protestataire jadis dévolue au PCF et, voici peu, au PS. Il affronte aussi une droite électoralement majoritaire, et un Front national stable autour de 11 %, mais pour qui environ un électeur sur quatre a voté au moins une fois depuis juin 1984.

Les socialistes ne sauraient se contenter ni de la mobilité électorale ni des divisions de l'adversaire ou de l'excellence des sondages pour espérer pérenniser leur pouvoir gouvernemental.

Après la culture de l'éphémère, n'est-il pas urgent de revivifier le débat d'idées et de redonner force et substance au concept de « projet » ?

BIBLIOGRAPHIE

« 1789-1989 : l'Assemblée nationale »

Visite au cœur de la démocratie

« Assemblée légitime des représentants de la majeure partie de la nation, agissant en l'absence de la mineure partie » : si le juridisme l'avait emporté sur la symbolique, en juin 1789, c'est ainsi que se serait appelé le groupe de député du Tiers Etat et de ses ralliés qui venait d'inventer la souveraineté nationale. Le terme d'« Assemblée nationale » mit heureusement tout le monde d'accord. *« Ce décret était la révolution elle-même »*, rappelle, en citant M^me^ de Staël, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, dans sa préface au très beau livre qui vient de paraître à l'occasion du bicentenaire de cette Assemblée (1).

Jusqu'à présent, seules des plaquettes, de qualités diverses, retraçaient les évolutions successives du palais de la duchesse de Bourbon et des débats qu'il devait abriter. Cet ouvrage, très complet, comble un vide en faisant couler autour de photos, de gravures et de caricatures trois récits précis et alertes : *la Vie au Palais, De l'hôtel particulier à la Chambre parlementaire, Au cœur de la démocratie.* Chacun d'entre eux permet de restituer l'une des facettes du Palais-Bourbon. Cité dans la cité — dont on peut suivre, cartes et gravures à l'appui, les évolutions successives depuis le dix-huitième siècle, — il rassemble près de 3 000 personnes dévouées aux 577 députés. On chemine, au fil des premières pages, avec le nouveau député encore émerveillé de son élection. Après avoir reçu la précieuse mallette de sa nouvelle fonction (il y trouvera notamment cocarde et « baromètre » attestant sa qualité d'élu de la nation), il découvre la majesté des lieux, les détails, lourdement encadrés d'or, des plafonds du salon Delacroix, la somptueuse bibliothèque (700 000 volumes), qui recèle des trésors comme le célèbre *Codex borbonicus* (calendrier astrologique aztèque), ou des lettres touchantes, écrites entre deux combats parlementaires, par Gambetta à sa compagne. Dans l'hémicycle, le hasard le fera peut-être s'asseoir à une place dont une plaque de cuivre rappelle qu'elle fut occupée par un illustre prédécesseur (Jaurès, Clemenceau, Mandel, etc.).

De superbes tableaux retracent les grands débats, comme celui de Rousseau-Decelle (1907), montrant un Jaurès flamboyant à la tribune, apostrophant le président du conseil Clemenceau, debout au banc du gouvernement, une main dans la poche, l'autre posée sur le pupitre comme pour mieux résister à l'assaut. Morceau d'éloquence parlementaire que le peintre parvient à rendre vivant. Ce tableau, les députés socialistes le contemplent chaque semaine quand ils sont réunis en groupe salle Colbert, hémicycle de taille réduite.

Permanences et différences

En multipliant, grâce à une importante iconographie, les aller-retour entre le passé et le présent, cet ouvrage permet de suggérer les permanences et de détailler les différences. L'électronique a tué le tribun parlementaire : rares sont aujourd'hui ceux qui respectent la règle du discours sans note. Et, malgré les efforts, répétés, de l'actuel président de l'Assemblée nationale, ministres et députés se trouvent trop souvent incapables de décoller d'un texte préparé par leurs services. Il est vrai que les grands débats généraux et généreux ne sont plus de mise ; leur ont été substitués des textes de plus en plus techniques conduisant les députés à se spécialiser pour pouvoir, dans le maquis des lois, tenter de tracer une nouvelle voie.

Cet ouvrage permet également au « citoyen » de découvrir la vie du député par le menu, sa façon de travailler, ses relations avec les journalistes parlementaires, les subtilités de la procédure. Le lecteur pourra se mettre à la place du parlementaire, contempler le clavier de vote électronique, le tableau d'affichage des scrutins publics, s'imaginer dans l'hémicycle écoutant Jacques Chirac ou Michel Rocard un mercredi après-midi lors des questions d'actualité. Les plus ambitieux pourront se prendre, l'espace de quelques pages, pour le président de l'Assemblée nationale, arpentant les somptueux couloirs de l'hôtel de Lassay et passant entre les deux haies de la garde d'honneur avant de pénétrer dans l'hémicycle précédé d'un tonitruant : *« Monsieur le Président. »*.

PIERRE SERVENT.

(1) *1789-1989. L'Assemblée nationale*, par Michel Ameller (secrétaire général de l'Assemblée nationale) ; notre collaborateur André Passeron (président de l'Association des journalistes parlementaires) ; Marie Renault (historienne de l'art) ; préface de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Hachette (300 F). En vente au kiosque de l'Assemblée nationale.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin

Parti de pouvoir

M. Lionel Jospin a souhaité, jeudi 6 juillet, que *« dans les milieux populaires »* les socialistes ne soient pas, *« perçus comme le parti d'en haut, le parti des privilégiés »*. Devant une soixantaine de responsables locaux du PS réunis en stage de formation à Publier (Haute-Savoie), le ministre d'Etat a affirmé : *« Nous sommes devenus un parti de pouvoir, et nous gérons plutôt pas mal. »* Invitant les militants à se saisir du débat et à interpeller ceux qui le mènent pour le prochain congrès de Rennes de mars 1990, l'ancien premier secrétaire du PS a souhaité qu'à cette occasion soit posée la question du *« juste milieu entre la nécessité de la croissance, la nécessité du partage des richesses et le respect des fameux grands équilibres »* économiques.

M. Debarge

Mitterrandisme

Pour M. Marcel Debarge, interrogé par *Libération* le vendredi 7 juillet, l'unité du courant majoritaire au PS *« est à vérifier »*, mais, dit-il, *« l'axe qui doit continuer à gérer le parti, c'est le mitterrandisme »*. Membre du secrétariat national, M. Debarge ajoute : *« La méthode de François Mitterrand — débattre et rassembler — doit rester pour nous une référence. Moi je suis un anarcho-syndicaliste, je viens de la CGT et du PSU. Je suis arrivé au PS d'Epinay avec Alain Savary, donc pas dans la mouvance mitterrandiste. Mais François Mitterrand a su faire les démarches opportunes pour rassembler autour de lui. Qui nourrit des ambitions présidentielles doit savoir cela. »*

M. Mermaz

L'égalité

Dans un interview publiée par *Libération* le 7 juillet, M. Louis Mermaz précise que l'axe principal de la contribution qu'il a l'intention de déposer en vue du congrès de Rennes du PS peut se résumer par le mot *« égalité »*. *« Les gens doivent être égaux en droit, mais ils doivent aussi bénéficier d'un minimum au niveau du salaire, du logement, du droit à l'éducation, des loisirs »*, explique-t-il. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale considère que pour ce congrès *« il faut tout faire »* pour le *« maintien de l'axe AB* (courant majoritaire mitterrandiste-mauroyiste). Il ajoute : *« Au cas où cela ne serait pas possible, il y aura forcément dans le parti une majorité et une minorité, avec un versant en pente douce qui tirera vers plus de pragmatisme et un versant plus abrupt qui insistera davantage sur les réformes de structures et pour la remobilisation de notre électorat. »*

M. Poperen

Transformation sociale

Pour M. Jean Poperen, le gouvernement et sa majorité ont *« le sentiment d'avoir joué leur rôle de transformation sociale »* au cours de la session parlementaire. Le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement a affirmé, jeudi 6 juillet : *« Nous sommes incontestablement une majorité et un gouvernement de transformation sociale en même temps qu'un gouvernement et une majorité de gestion, ce qui n'est pas incompatible. »* Notant qu' *« à l'évidence* [les centristes] *se sont un peu éloignés des rivages de l'hésitation* [pour] *se réancrer dans l'opposition de droite »*, il en déduit que cette attitude *« peut laisser présager une opposition plus cohérente et plus résolue lors des débats budgétaires »*. Du côté communiste, M. Poperen a repéré des spéculations *« sur les incidences politiques et parlementaires des mouvements sociaux éventuels »*. Il a précisé : *« Le gouvernement n'est pas indifférent aux problèmes, et pour la session d'automne un certain nombre de réponses sont déjà préparées. »*

M. Rocard va consulter M. Chirac sur l'aménagement de l'Ile-de-France

Pour la première fois depuis qu'il a transmis les clefs de l'hôtel Matignon à M. Michel Rocard, M. Jacques Chirac va franchir les portes de la résidence du premier ministre le mardi 11 juillet. Quand l'an dernier le chef du gouvernement avait souhaité s'entretenir avec les responsables des partis sur la réforme de l'organisme de contrôle de l'audiovisuel, c'est M. Alain Juppé qui avait représenté le RPR. Mais cette fois, ce n'est pas le président d'une formation politique qui a été invité, mais le maire de Paris.

Fidèle à sa méthode, M. Michel Rocard a, en effet décidé, comme il l'avait annoncé à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 30 juin) de recevoir *« les responsables des diverses forces politiques de l'agglomération parisienne »*, pour prendre connaissance de leur vision de l'avenir de l'Ile-de-France, avant de présenter une communication sur ce sujet au conseil des ministres du 26 juillet.

Le premier ministre sait qu'il ouvre là un « chantier » indispensable, mais particulièrement délicat à mener à bien, tant les réalités économiques et sociales sont complexes et les considérations politiques considérables. Il ne veut surtout pas donner l'impression que le gouvernement tente de rééditer l'opération de la loi PLM pour tenter de réduire les pouvoirs du maire de Paris. Pour corriger certaines déclarations des dirigeants socialistes régionaux, il lui faut donc mettre en avant sa volonté de dialogue avec tous. Aussi à l'hôtel Matignon, on assure qu'il n'y a pas de « plan Rocard » tout prêt, que lors du conseil des ministres de la fin du mois, il s'agira simplement de déterminer les grands axes du débat qui doit s'ouvrir, mais qu'il est simplement déjà acquis que le règlement de ce dossier ne commencera pas par une réforme institutionnelle, celle-ci pouvant venir à terme comme la conséquence du reste.

Pour ces contacts préliminaires, le premier ministre ne s'enferme pas dans des rigidités formelles. Ainsi voulant recevoir les responsables des forces politiques, il a invité le président du groupe socialiste au conseil régional, M. Yannick Bodin, celui du groupe communiste M. Guy Schmaus ; mais pour le RPR, il a convié M. Chirac et M. Pierre-Charles Krieg, président de l'Assemblée régionale, et pour l'UDF, M. Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président de celle-ci, qui n'est pas, loin s'en faut, sur la même ligne que le RPR en la matière. Il est vrai que, sur ce sujet, la coupure entre les différentes analyses ne passent pas tant entre les partis, qu'entre les Parisiens, les hommes de la proche banlieue et ceux de la grande couronne. Aussi, en dehors des rendez-vous officiels, d'autres contacts, plus discrets, se multiplient.

Le chef du gouvernement doit aussi arbitrer entre ses différents ministres. Aussi, il a décidé de traiter lui-même ce dossier, même si M. Pierre Joxe a entrepris une tournée approfondie des départements de l'Ile-de-France pour rencontrer les responsables administratifs sur leur terrain, et tous les élus.

Th. B.

● **M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.** — M. Valéry Giscard d'Estaing sera reçu mardi 11 juillet à l'Elysée par M. François Mitterrand. Une rencontre souhaitée par le président de l'UDF pour à la fois tirer le bilan de la visite en France de M. Mikhaïl Gorbatchev et examiner les dossiers de l'Europe.

M. Juppé dénonce la « mégalomanie » de M. Mitterrand

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, au cours de son point de presse du jeudi 6 juillet évoquant le Bicentenaire de la Révolution a déclaré : *« Nous nous associons pleinement à cette célébration car 1789 est, à l'évidence, un des actes fondateurs et constitutifs de la France moderne. »* Il a toutefois exprimé « deux regrets » en disant : *« Nous assistons à un accès de mégalomanie qui conduit à jeter l'argent par les fenêtres. Le goût du luxe est une constante de M. Mitterrand comme on l'avait déjà vu avec la rocambolesque réception de Versailles au début de son premier septennat. La folie des grandeurs aboutit à transformer aujourd'hui Paris en camp retranché, en une espèce de Camp du Drap d'or. On peut se demander si le président de la République n'a pas un peu perdu le sens de la mesure »*.

L'autre regret de M. Juppé réside dans *« la tentative de captation de l'héritage de 1789 faite par les socialistes. C'est parce que le socialisme a perdu ses références, y compris celle de la révolution de 1917 que les socialistes essaient de se raccrocher à quelque chose. Or 1789 n'est pas la source idéologique du socialisme. En réalité 1789 est le produit de la philosophie des Lumières, c'est-à-dire d'une conception personnaliste, humaniste et libérale de la société qui est notre référence à nous et non celle du socialisme. »*

Un climat de confiance

A propos de la visite de M. Gorbatchev, M. Juppé en a relevé les aspects positifs et s'est félicité que les Français *« n'aient pas cédé à la gorbimania. Ils sont bien conscients qu'il faut aider à la réussite de M. Gorbatchev mais qu'il ne faut pas pour autant nous endormir, réduire notre défense, ou relâcher notre intransigeance, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme »*.

Enfin M. Juppé a jugé que *« le premier semestre se termine au RPR dans un climat de confiance. Notre électorat a le sentiment d'avoir retrouvé une opposition. Le RPR a conforté les principes d'unité, d'identité et de pluralisme en son sein. L'union de l'opposition progresse. Enfin, le parti socialiste se durcit et exclut toute alliance avec le centre. Le paysage politique est donc clarifié »*.

M. Lamassoure envisage une deuxième cohabitation

Dans un entretien au *Figaro* du 7 juillet, M. Alain Lamassoure envisage une deuxième période de cohabitation au lendemain des prochaines élections législatives. *« Il faut penser à l'ordre des grandes élections qui vont suivre,* explique le porte-parole de l'UDF. *Tout le monde est d'accord pour organiser des primaires pour la présidentielle. Mais auparavant (sauf événement imprévisible) nous allons avoir des élections législatives. Donc ce dont nous allons avoir besoin, ce n'est pas de désigner d'abord un candidat à l'élection présidentielle, c'est de désigner d'abord nos candidats aux élections législatives, le leader pour ces élections et notre candidat à l'hôtel Matignon »*. M. Lamassoure estime par conséquent que *« le problème va se poser dans les mêmes termes qu'en 1986. Et comme en 1986*, conclut-il, *celui qui aura été choisi pour occuper l'hôtel Matignon aura une vocation naturelle à être candidat à l'élection présidentielle »*.

RSCG Campus

Première université de communication européenne

Formation en 3 ans après le Baccalauréat. Quatre options de troisième année :

POLITIQUE (Communication d'intérêt public),
MANAGEMENT (Communication interne des entreprises),
MEDIA (Presse écrite et audio-visuelle),
COMMUNICATION (Publicité, Marketing direct, Promotion et Relations Publiques).

Inscription au concours d'entrée (session de septembre 1989) avant le 31 Juillet 1989

RSCG Campus, 147, Quai de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél. : 45 54 72 73
Etablissement Privé d'Enseignement Technique Supérieur
Groupe Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard.

RSCG Campus

DEMANDE DE DOCUMENTATION

Nom : ________ Prénom : ________

Adresse : ________

Je souhaite recevoir la documentation RSCG Campus et le dossier d'inscription à la session de septembre du concours d'entrée 89 (Epreuves écrites le jeudi 7 septembre 1989).

Vous pouvez aussi demander notre documentation sur Minitel : 3615 code RSCGCAMPUS.

Bulletin à retourner à :
RSCG Campus, 147, Quai de Stalingrad - 92130 Issy-les-Moulineaux

MÉDECINE

Remous autour de la « mémoire de l'eau »

Le conseil scientifique de l'INSERM propose de sanctionner le docteur Benveniste

Le conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), présidé par le professeur André Capron, s'est prononcé, mercredi 5 juillet, en faveur du « non-renouvellement temporaire » du docteur Jacques Benveniste à son poste de directeur de l'unité 200 de l'INSERM. Le directeur général de l'INSERM, M. Philippe Lazar, fera connaître, lundi 10 juillet, sa décision concernant l'avenir de cette unité.

L'affaire Benveniste – du nom du chercheur qui, l'an dernier, dans la revue scientifique britannique *Nature*, avait publié une étude tendant à montrer qu'une information biologique spécifique peut être transmise par de l'eau *a priori* pure – rebondit.

Ainsi que le prévoit le règlement de l'INSERM, l'unité de recherche d'« *immunopharmacologie de l'allergie et de l'inflammation* » dirigée par le docteur Benveniste à Clamart (Hauts-de-Seine) a fait l'objet, ces derniers mois, de l'évaluation quadriennale imposée à chaque unité. Dans le contexte de l'affaire dite de la « *mémoire de l'eau* » et des polémiques qu'elle avait suscitées l'an dernier, cette procédure d'évaluation prenait évidemment un tour particulier.

Comme il est d'usage à l'INSERM, la première étape du processus d'évaluation de l'activité de recherche de l'unité a été accomplie par une commission scientifique spécialisée dont le rôle, comme celui du conseil scientifique, est consultatif et non délibératif. Il s'agissait de la CSS 2 présidée par M. Richard Rips.

Son jugement, en date du 25 avril, prend en compte les différents thèmes de recherche menés à l'unité 200. D'une manière générale, la CSS 2 « *a émis un vote favorable sur l'activité concernant le PAF-acéther (...) un vote défavorable sur la poursuite de l'activité qui concerne les effets pharmacologiques des hautes dilutions. La CSS 2 a considéré devoir s'abstenir de façon majoritaire sur l'opportunité de nommer à nouveau M. Benveniste à la direction de l'unité 200 dans sa structure actuelle, tous thèmes de recherche confondus. Elle considère cependant que la direction de M. Benveniste serait tout à fait efficace si la thématique scientifique de l'unité était limitée au PAF-acéther* ».

Le PAF-acéther est une molécule, découverte en 1972 par le docteur Benveniste, qui joue un rôle fondamental dans les phénomènes inflammatoires et allergiques et qui, depuis plusieurs années, fait l'objet de nombreuses applications pharmacologiques (*le Monde* du 15 juin 1988).

« La dimension médiatique nuit... »

A l'appui de son jugement, la CSS 2 a cru utile de formuler un certain nombre de recommandations spécifiques. Nous publions ici intégralement les deux dernières, qui donnent une idée de la façon dont sont perçus au sein même de l'INSERM les travaux du professeur Benveniste concernant les hautes dilutions :

« 1) *Cette activité ne représente*, selon M. Benveniste, *qu'une toute petite fraction de l'activité totale de l'unité et n'emploie aucun chercheur statutaire.*

» 2) *L'équipe ne semble pas être immédiatement prête à utiliser d'autres modèles biologiques que celui de la dégranulation des basophiles.*

» 3) *Les interprétations biophysiques éventuelles des observations expérimentales dépassent actuellement les compétences de l'équipe telle qu'elle est constituée. Pour toutes ces raisons, il est évident que cette problématique ne peut évoluer que très lentement. Il semble donc urgent que le problème « change de mains* ».

La CSS 2 conseille donc d'« *arrêter immédiatement toute relation avec les médias sur les problèmes des hautes dilutions* ». « *Il est clair*, ajoute la commission, *de l'avis même de M. Benveniste, que les faits discutés ne peuvent être considérés comme établis définitivement. La dimension médiatique considérable donnée à ces résultats ainsi que la polémique permanente associée au problème :*

» 1) *nuisent aux collaborations nécessaires que l'équipe a besoin de conserver ou de lier dans d'autres domaines scientifiques qui constituent le point fort de son activité (PAF-acether) ;*

» 2) *nuiront probablement au recrutement de chercheurs pour cette équipe dans les organismes publics et rendront plus difficile la recherche d'un emploi industriel pour les jeunes doctorants ;*

» 3) *nuisent probablement à la réputation scientifique de la partie forte de l'équipe (PAF-acéther) ;*

» 4) *nuisent à l'image de l'INSERM et plus généralement à l'image de la communauté scientifique française.* »

A la suite de ce premier rapport, le docteur Benveniste avait écrit à M. Philippe Lazar, pour lui indiquer qu'il était prêt à arrêter les travaux qu'il menait dans le cadre de l'INSERM sur les hautes dilutions. Il disait cependant contester la manière dont avait été conduite l'évaluation de son unité.

C'est pourquoi une deuxième évaluation de l'unité 200 avait été décidée par la suite. Elle avait été conduite par MM. Claude Kordon, Jean-Marc Lhoste, André Crastes du Paulet, et par M^me^ Jeanine Charreire, tous les quatre membres du conseil scientifique de l'INSERM. Fait exceptionnel, il avait été demandé également à deux chercheurs étrangers, un Anglais, le docteur Barry Kay (Brompton Hospital, Londres), et un Américain, le docteur Henry Metzger (National Institute of Health, Bethesda), de s'adjoindre à eux.

Calmer le jeu

C'est à la suite de cette deuxième évaluation que devait se réunir, comme il le fait chaque année, le conseil scientifique de l'INSERM.

Le conseil scientifique a émis son avis – qui devait rester confidentiel jusqu'à la décision du directeur général – en souhaitant que le « *non-renouvellement temporaire* » (de l'ordre de quelques semaines) du docteur Benveniste dans ses fonctions lui permette de formuler un nouveau programme de recherches, nouveau programme dans lequel ne figureraient plus les activités sur les effets biologiques des hautes dilutions. Dans l'esprit du conseil, en effet, une partie importante du travail effectué au sein de l'unité 200 de l'INSERM est de bonne qualité et n'est pas à remettre en cause, alors que les travaux sur les hautes dilutions (leurs liens avec l'homéopathie, leurs conséquences médiatiques et les multiples polémiques qu'elles n'ont cessé ces derniers mois de nourrir) nuisent à l'activité principale de l'unité et, au-delà, à l'image même de l'institution.

La décision des membres du conseil scientifique vise ainsi, selon eux, à « *calmer le jeu* » en permettant de rétablir un contrat sans ambiguïté entre l'unité 200 et la direction de l'INSERM.

Dans ces conditions, que va décider M. Lazar, le directeur général de l'INSERM ? Même s'il n'a pas obligation de suivre les conseils des deux instances consultatives qui se sont prononcées, il ne pourra pas les ignorer. Sa position n'est pas simple dans la mesure où, quelle que soit sa décision et compte tenu du contexte on ne peut plus passionnel qui entoure cette affaire, elle ne manquera pas de relancer la polémique.

En outre, M. Lazar aura à répondre à un certain nombre de questions embarrassantes :

– A partir de quels arguments scientifiques sa décision aura-t-elle été prise ?

– Ne risque-t-on pas de l'interpréter en termes purement idéologiques ?

Le fait même que M. Lazar ait décidé de tenir, mardi 11 juillet, une conférence de presse sur ce sujet confère à cette affaire décidément hors du commun une dimension exceptionnelle.

« *Je ne peux pas croire*, nous a déclaré le docteur Benveniste, *qu'il se trouvera en France des universitaires pour suspendre un directeur d'unité de recherche dont la production scientifique est indéniable.* »

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

SCIENCES

Feu vert pour le super-accélérateur de particules américain

La Chambre des représentants du Congrès américain a donné son feu vert récemment par 331 voix contre 92, à la construction du plus grand accélérateur de particules du monde. Les partisans du projet SSC (Superconducting Super Collider) attendaient depuis deux ans ce vote, qui devrait être ratifié par le Sénat dans trois semaines.

Le creusement du tunnel de 85 kilomètres de circonférence où sera placée la machine et l'aménagement des quelque 4 500 hectares du Ronald Reagan Center for High Energy Physics devraient commencer en octobre prochain et dureront entre sept et dix ans.

Le site, choisi au terme d'une longue consultation nationale, est la petite ville texane de Waxahachie, près de Dallas, jusque-là célèbre pour avoir servi de décors à plusieurs westerns. Le scénario qui va s'y jouer dans une dizaine d'années pourrait s'intituler : *A la poursuite du Bozon de Higgs*, une particule dont l'étude résoudrait, selon les physiciens, une des grandes questions de la physique contemporaine : l'origine de la masse des constituants élémentaires de la matière.

Une forte opposition d'une partie de la communauté scientifique américaine et les incertitudes politiques liées à la fin du mandat présidentiel de Ronald Reagan avaient plusieurs fois différé le vote du budget de construction. Les 200 millions de dollars (dont 110 millions pour la construction) accordés au SSC pour l'année 1990 sont certes peu de choses devant son coût total, estimé à 6 milliards de dollars (36 milliards de francs). Mais ils débloquent une situation délicate pour les physiciens américains. La mise en service de l'accélérateur européen LEP (Large Electron Position Collider), prévue pour août prochain, les privait en effet de toute perspective d'avenir en physique des hautes énergies.

Même si la collaboration internationale est de règle en physique des particules, la construction du SSC ne devrait pas réjouir outre mesure les dirigeant du CERN, qui projettent de réaliser dans le tunnel du LEP (27 kilomètres) un second accélérateur, concurrent du SSC, quoique d'énergie légèrement inférieure.

Arianespace va commercialiser le système américain Pegasus

La société Arianespace va commercialiser le système américain Pegasus de lancement de petits satellites à partir d'avions gros porteurs.

Aux termes du contrat signé avec les firmes Orbital Sciences Corp. et Hercules, promoteurs de Pegasus, Arianespace aura l'exclusivité de la commercialisation pour l'Europe pendant une période de deux ans.

D'autre part, les partenaires évalueront les activités pouvant être menées en coopération, y compris les améliorations des performances de Pegasus, et l'établissement d'une base d'opérations en Europe ou en Guyane. Pegasus est une petite fusée à poudre de trois étages et 15 mètres de long, capable de mettre sur orbite basse ou géostationnaire une charge de 450 kg, à partir d'un avion gros porteur volant à 12 000 mètres d'altitude (*le Monde* du 15 juin). Le premier essai est prévu fin août.

FAITS DIVERS

Série d'attentats en Corse contre les immigrés

Un ouvrier marocain âgé de cinquante-cinq ans a été légèrement blessé dans la nuit du 5 au 6 juillet à la suite d'un attentat à l'explosif dirigé contre une maison occupée par quatre autres travailleurs immigrés, près de Ghisonaccia (Haute-Corse).

Il s'agit du quinzième attentat contre la population immigrée en Corse depuis le début de l'année. La veille, la voiture d'un employé de bar tunisien avait été endommagée dans une explosion à Bastia.

L'ex-FLNC, qui observe une trêve depuis le 1^er^ juin 1988, avait condamné ces attentats anti-immigrés le 16 juin dernier. Jeudi 6 juillet, le mouvement nationaliste A Cuncolta a estimé que « *ceux qui ont favorisé l'immigration de ces travailleurs pour satisfaire leurs profits voudraient s'en débarrasser en faisant porter cette responsabilité au peuple corse dans son ensemble* ».

Loto
TIRAGE DU LOTO N° 27
16 27 36 37 38 43 47
6 BONS N° 4 1 739 920,00 F
5 BONS N° + complémentaire 49 75 510,00 F
5 BONS N° 1 491 7 970,00 F
4 BONS N° 82 906 130,00 F
3 BONS N° 1 570 575 10,00 F
SUPER CAGNOTTE DU 14 JUILLET 89
33 MILLIONS
TIRAGE LE SAMEDI 15 JUILLET

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

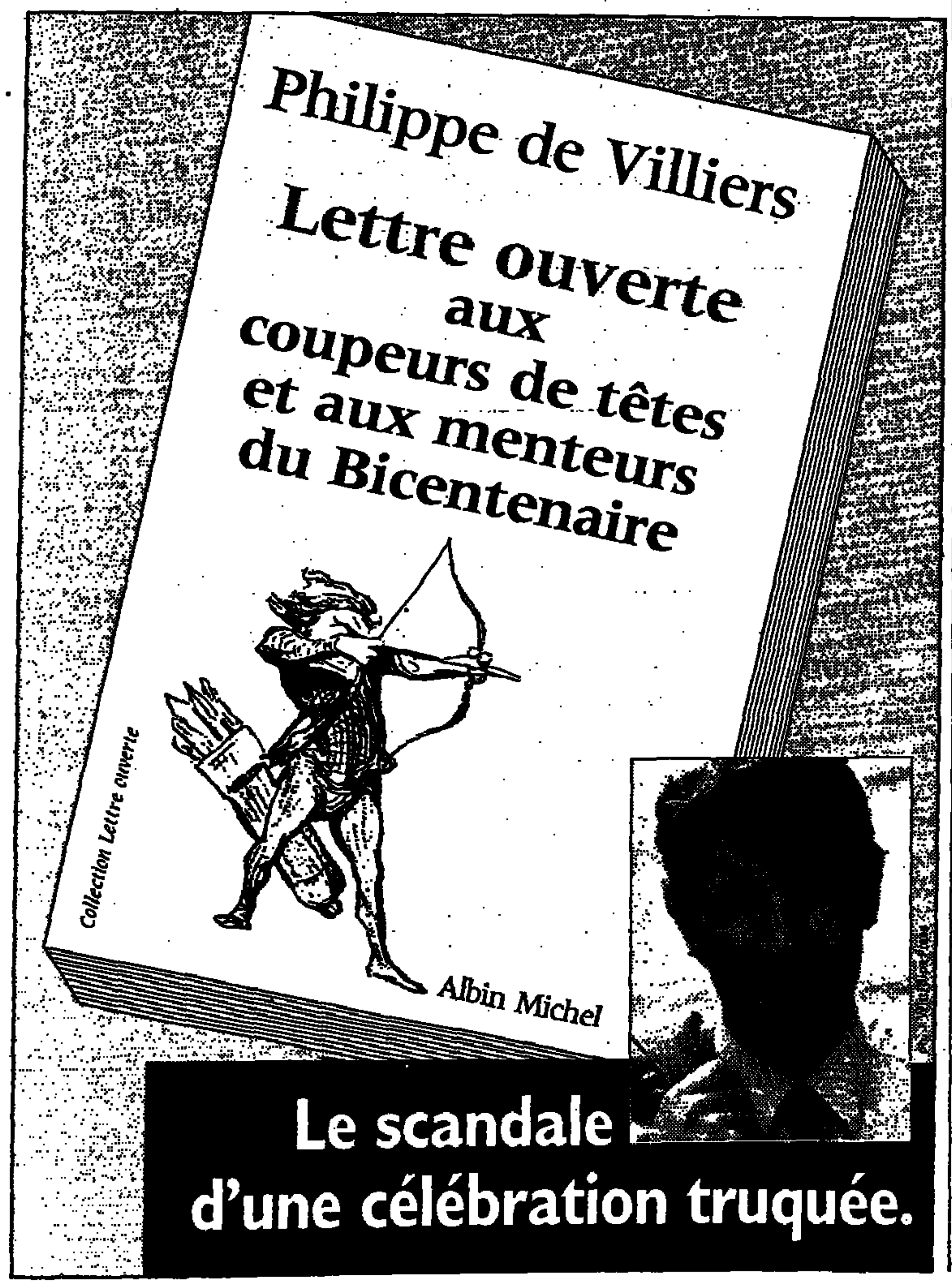

Société

ENVIRONNEMENT

Le chantier du tunnel sous la Manche

Dix pyramides de déblais

Le plus grand chantier d'Europe a un avantage pour l'environnement : il se déploie à une quarantaine de mètres en sous-sol. Mais le creusement de 150 kilomètres de tunnel sous la Manche produit des déblais qu'il faut bien entreposer quelque part. Et l'implantation de deux terminaux géants, au carrefour de deux autoroutes et d'une ligne de TGV, bouleverse complètement le paisible comté de Kent et la côte d'Opale.

SANGATTE (Pas-de-Calais) de notre envoyé spécial

Eurotunnel, tout le monde l'admet, est le projet le moins nuisible à l'environnement parmi les quatre qui étaient en compétition pour la traversée du Pas-de-Calais (pont sur la Manche, tunnel routier, îles artificielles et tunnel ferroviaire). Mais on ne creuse pas impunément trois tunnels de 50 kilomètres. Le total des déblais, selon le calcul des ingénieurs, sera de 9 millions de mètres cubes, soit l'équivalent d'une dizaine de pyramides égyptiennes !

Encore si l'on pouvait utiliser le matériau déblayé ! Mais ce n'est pas simple. La roche extraite du sous-sol de la Manche est ce qu'on appelle de la « craie bleue », un mélange de craie et d'argile grisâtre très commode pour le creusement d'un tunnel – car étanche – mais inutilisable comme matériau de construction. On ne peut donc l'intégrer au béton qui moulera les tunnels.

Côté français, on compte utiliser une partie des déblais pour consolider la plate-forme du futur terminal de Coquelles. Ce terminal, grand comme un aéroport international, dispose d'une emprise de 550 hectares, auxquels il faut ajouter 200 hectares réservés au « développement », c'est-à-dire aux activités économiques que souhaitent fixer là les élus régionaux. La plaine, à cet endroit, est un polder, une sorte de tourbière qui s'enfoncerait de deux mètres sous la charge des constructions si l'on ne consolidait pas le terrain avec un apport extérieur.

Voilà donc une partie des déblais théoriquement réutilisables, s'il n'y avait deux obstacles majeurs. Côté français, la couche de craie bleue est fracturée pendant les premiers kilomètres sous-marins, de sorte que l'on extrait non pas de la roche, même pâteuse, mais une boue crayeuse tout à fait liquide, inutilisable en l'état. Les tunneliers n'atteindront la craie étanche que beaucoup plus tard (1990), à un moment où les aménageurs auront déjà jeté les fondations du terminal, qui doit être fin prêt pour 1993, à l'ouverture du marché unique européen.

Le résultat, c'est qu'il faut ouvrir de nouvelles carrières pour extraire le sable et le gravier du béton, et même pour la plate-forme du terminal de Coquelles. *« On nous avait promis qu'il n'y aurait pas de carrière supplémentaire »*, dit M. Dominique Dupilet, député (PS) de la circonscription. Mais les carriers n'avaient rien promis, qui doivent fournir à la demande non seulement d'Eurotunnel, mais aussi de *toutes les constructions en cours dans* la région. On creuse donc à Sangatte une immense gravière de 3 millions de mètres cubes dont on ne sait aujourd'hui si elle deviendra un plan d'eau pour planches à voile, une décharge à ciel ouvert ou un parc de loisirs après *« réhabilitation du site »*, comme dit l'administration.

Comble de malchance, il a fallu pratiquer une échancrure dans la dune littorale pour amener la drague à pied d'œuvre. Or cette dune vient d'être acquise par le Conservatoire du littoral et replantée en oyats pour fixer le sable.

L'Etat a donc dû autoriser la destruction – temporaire – de son patrimoine pour permettre à un entrepreneur privé (le carrier) d'acheminer un engin destiné à travailler pour le compte d'une autre entreprise privée (Eurotunnel)...

Un barrage en pleine terre

Le plus délicat, cependant, reste l'entreposage des déblais (4,5 millions de mètres cubes en France et autant en Angleterre). Les Anglais, à leur habitude, ont choisi de rejeter en mer. Ils n'ont pas besoin de stabiliser le terrain de leur terminal de Folkestone, bien campé sur le plateau crayeux, et aussi beaucoup plus petit que le terminal français, car ils n'envisagent pas d'activités économiques annexes. Mais le Nature Conservancy Council – organisme financé par le ministère britannique de l'environnement – veille à ce que les déblais ne soient pas rejetés n'importe comment. Le Conseil a donc détaché un « officier de liaison », M. Tim Bines, qui surveille de près le chantier installé au pied de la falaise Shakespeare. Les ingénieurs anglais prévoient de réutiliser seulement 1 million de mètres cubes de déblais sur le chantier du terminal. Le reste est entreposé au pied de la falaise Shakespeare, dans un « enclos » de 50 hectares où les boues crayeuses décantent. Lorsque la craie repose au fond du bassin, l'eau de surface est pompée et rejetée en mer. *« Après décantation,* explique Tim Bines, *l'eau est beaucoup moins chargée en craie que l'eau qui ruisselle naturellement des falaises. Il n'y a donc pas de pollution de la mer induite par le chantier. »*

Mais le site, lui, sera modifié. Au lieu de plonger directement dans la mer, la falaise Shakespeare va être épaulée par une plate-forme artificielle qui, au terme des travaux, dépassera le niveau de la mer de 16 mètres, sur une surface de 60 hectares ! La plate-forme sera en principe « remodelée » pour mieux s'insérer dans le site.

Côté français, on a choisi d'entreposer à terre. Les 4,5 millions de mètres cubes de boues crayeuses vont être stockés à flanc de colline, au lieu-dit « Fond de pignon », à portée de vue du site classé du cap Blanc-Nez. Les boues sont si liquides que la décantation est très lente, et que le niveau monte plus vite que prévu. A la digue de craie construite pour retenir ces boues, il va donc falloir ajouter une hauteur de 10 mètres de remblai supplémentaire, ce qui transforme en véritable barrage (35 mètres de haut à la plus grande hauteur) le mur de retenue du bassin de décantation. L'ouverture, éclatante de blancheur, va déparer le site tant que la craie n'aura pas reverdi. *« On étudie la flore des pelouses calcaires pour sélectionner les meilleures essences de reverdissement »*, expliquent les responsables de l'Espace naturel régional Nord-Pas-de-Calais, associé aux travaux.

Un pôle d'attraction économique

« Ce qui se prépare autour du tunnel est beaucoup plus préjudiciable à l'environnement que les travaux du tunnel lui-même », affirme M. Denis Guyot-Sionnest, l'ingénieur chargé des relations extérieures d'Eurotunnel. De fait, les élus locaux ne cachent pas qu'ils veulent faire du terminal de Coquelles un pôle d'attraction économique, où l'on trouvera à la fois des commerces et des équipements de loisirs pour *« éponger les devises des touristes anglais de retour au pays »* et des bureaux ou ateliers d'entreprises britanniques à la recherche de terrains pas chers. *« La vraie pollution, c'est 20 % de la population au chômage »*, répète le député socialiste du Pas-de-Calais, *qui se réjouit* de voir s'implanter des ZAC autour du terminal.

Les militants de Nord-Nature, l'association écologiste, ne sont pas de cet avis. Pour eux, Eurotunnel va drainer dans une zone fragile des millions de voyageurs et entraîner le bétonnage d'une côte que l'Etat a déjà du mal à protéger de la pression touristique actuelle. *« On oublie qu'Eurotunnel induit de multiples travaux annexes »*, disent-ils. L'autoroute A-16 (Amiens-Boulogne) va couper deux massifs forestiers (bois de Saint-Josse et forêt d'Herdelot) et le TGV-Nord va écorner les forêts de Guines et d'Eperlecques. *« Raser des arbres dans une région qui n'a que 7 % de surface boisée, c'est déjà une atteinte grave,* disent-ils. *Mais c'est aussi un choix stupide lorsque, à côté de ça, on gèle les terres agricoles à cause des surplus laitiers ! »*

Les promoteurs d'Eurotunnel, par qui arrive le bouleversement, ne veulent pas assumer la responsabilité des dégâts annexes. *« Nous sommes les premiers à exiger un environnement impeccable pour l'exploitation du tunnel »*, affirme M. Guyot-Sonniest. Mais le moyen d'empêcher une région en pleine déprime d'exploiter à son tour le tunnel, quitte à sacrifier quelques *arpents de nature* ?

ROGER CANS.

Le maire de Moscou se plaint de la pollution

« Certains disent que les apparatchiks mangent mieux que les autres. Mais l'air et l'eau sont les mêmes pour tous, camarades. » En écrivant cela dans un quotidien moscovite M. Valery Saïkine, maire de Moscou, entend attirer l'attention des habitants de la capitale et des autorités soviétiques sur la pollution qui sévit dans sa ville. Fonderies, usines chimiques et autres industries lâchent dans l'atmosphère et déversent dans les égouts des masses de déchets toxiques. Bientôt s'y ajouteront les gaz d'échappement de la circulation automobile de plus en plus dense.

L'intervention de M. Saïkine illustre la préoccupation croissante des Soviétiques à l'égard de leur environnement depuis la catastrophe de Tchernobyl.

Aux Etats-Unis

Nouvelles restrictions à l'utilisation de l'amiante

Le gouvernement américain a décidé, jeudi 6 juillet, d'interdire dans les sept ans à venir la plupart des utilisations de l'amiante, en raison des risques de cancer du poumon que présente cette substance. Jusqu'à présent, les autorités américaines conseillaient une réduction de l'emploi de l'amiante, dont la consommation était passée de 700 000 tonnes en 1973 à 85 000 tonnes en 1987.

Les nouvelles mesures, qui se mettront en place à partir d'août 1990, devraient faire tomber la consommation à 6 % de ce tonnage. – *(AFP.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 22 février 1989. M. SALAS Jean-Claude, né le 31 août 1948 à Oran (Algérie), demeurant 21, avenue de Versailles à Paris (16e) a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende (C.P.C. art. 749 et suivants CPP L 272 livre Procédures fiscales) pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement *de l'impôt sur le revenu dû au* titre des années 80-81.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans le *Journal Officiel, le Monde* et *France-soir* – L'affichage de cet arrêt par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (16e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 22 février 1989, M. SALAS Jean-Claude, né le 31 août 1948 à Oran (Algérie), demeurant à Paris (16e), 21, avenue de Versailles, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende – Ordonne la confusion de ces deux *peines avec celles prononcées ce jour* contre SALAS par la cour de céans-paiement des impôts fraudés et des pénalités fiscales y afférentes.

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans le *Journal Officiel, le Monde* et *France-soir* – L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 3 *mois sur les panneaux réservés* à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (16e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 1er mars 1989, la 11e chambre, 2e section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – à la peine de 2 ans d'emprisonnement avec sursis, mise à l'épreuve pendant 5 ans et à 15 000 F d'amende, – ALET Georges, né le 20 août 1945 à Cajarc (Lot), agent commercial, demeurant 10, quai de la Marne à Paris.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal Officiel, le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 1er mars 1989, la 11e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale,

– ALET Georges, né le 20 août 1945 à CAJARC (Lot), agent commercial, demeurant 10, quai de la Marne à Paris, à la peine de 2 ans d'emprisonnement avec sursis, mise à l'épreuve pendant 5 ans et 15 000 F d'amende.

– HUSSON épouse ESTRADE Ginette, née le 17 mai 1927 à Paris (6e), secrétaire, demeurant 72, bd Beaumarchais à Paris, à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal Officiel, le Monde,* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 26 mai 1987, M. VANNIER Etienne, né le 14 décembre 1923 à Paris (18e), demeurant à Paris (11e), 97, rue Saint-Ambroise, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la réglementation des relations financières avec l'étranger.

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans le *Journal Officiel, le Monde,* et *le Figaro.* – L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune *de Paris (11e).*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire – sur opposition jugement du 28 juin 1985) en date du 24 février 1989, la 11e chambre, 2e section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission d'écritures, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende,

– ROGER Jean-Yves, né le 14 avril 1952 à Auxerre (Yonne), sans profession, demeurant 741, résidence Aquitaine à Dammarie-les-Lys (77).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal Officiel, le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

(Publicité)

CHAQUE MERCREDI
DANS LE DATÉ JEUDI

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE du *Monde*

C'est + de choix d'affaires en vente et en location

C'est une exclusivité du *Monde* :
« La Sélection des Institutionnels »

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Fichiers

POUR avoir ici même entonné un couplet poujado-franchouillard sur les embarras de Paris, mais n'en éprouver nulle honte ; pour s'être, ainsi, joint à un concert dont les arrière-pensées n'étaient, chez d'autres, pas toujours absentes ; pour avoir, de la sorte, hurlé avec les loups contre des restrictions qui devraient n'être que momentanées, puisque aucun précédent ne vient, bien sûr, témoigner du contraire ; il n'en est que plus permis de s'étonner que les projets, autrement pernicieux, des services de police en matière d'informatisation de leurs multiples fichiers soient passés sans faire la moindre vague.

Avec plus ou moins d'exemples réels, mais avec assurément le souci de ne pas causer de tort à un louable désir d'amélioration du service public, la presse écrite, la radio, la télévision ont rendu compte avec mesure de ces réalisations et de ces projets.

S'il s'était trouvé des parlementaires rigoureux et des éditorialistes de caractère pour fustiger des restrictions à la circulation qui n'avaient pour motif que la célébration d'un anniversaire détestable ou la libre circulation de princes étrangers, il ne s'est pas levé un seul de ces purs défenseurs de la liberté et de l'égalité pour s'inquiéter des menaces qui pesaient sur un droit essentiel des citoyens, encore qu'absent des déclarations solennelles, y compris des plus récentes : le droit à l'anonymat ou à (pardon, pour le néologisme) *l'irrepérabilité* : c'est-à-dire le droit d'être un citoyen respectueux des lois sans être pour autant répertorié dans d'innombrables fichiers dont l'innocence reste à démontrer.

Alors que, dès maintenant ou dans un avenir prévisible, il sera possible et banal, à partir d'un simple véhicule, pour un ordinaire gardien, en usant de vingt cinq mille terminaux d'ordinateurs installés d'ici à 1993, d'apprendre qu'un automobiliste (1) dont le véhicule est mal garé n'a pas payé sa pension alimentaire, nulle voix ne se fait entendre pour demander des explications approfondies sur une entreprise policière à côté de laquelle le système SAFARI (dont la finalité de quadrillage national avait à ce point ému le président Pompidou qu'il en avait fait suspendre les travaux) fait rétrospectivement figure de bluette.

⁂

D'AUTANT plus étrange, ce silence des élites, si promptes d'habitude à faire connaître leur opinion, que les fichiers de police ne sont guère connus, pas plus que leurs modes de fonctionnement, pas davantage les règles juridiques qui leur sont applicables ; quand elles ne sont pas tout bonnement inexistantes.

Ainsi en est-il, par exemple – et quel exemple ! – des fichiers des renseignements généraux, dont la vocation d'espionnage politique est une religion, mais qui sont, depuis onze années qu'elle existe, en situation irrégulière vis-à-vis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Aux termes de la *loi de 1978 qui l'a créée,* il est interdit (article 31) de recueillir des informations de caractère racial, religieux ou politique. A cette interdiction, deux exceptions. La première va de soi et concerne précisément les partis et les associations confessionnelles ou ethniques, du moment que leurs adhérents en sont d'accord.

La seconde exception vise notamment certains fichiers publics. Il est prévu sur ce point des décrets de dérogation autorisant de pareilles collectes. Le 7 mars 1986, de tels décrets ont été signés au bénéfice de la DST, de la DGSE et de la DPSD, l'ancienne sécurité militaire.

Même si ces textes réglementaires doivent recueillir l'avis *conforme* du Conseil d'Etat et de la CNIL, la contrainte n'est pas bien forte puisqu'ils ne sont (légalement ?) pas publiés au *Journal officiel,* lequel se borne à signaler qu'ils existent. Ainsi en fut-il en mars 1986. Cette bien curieuse forme de « publication » est plus fréquente qu'on ne croit. Mais son étendue est sans doute un secret d'Etat, qui, comme tel, est à l'abri des curiosités mal placées sur l'usage qui en est fait.

Cette procédure pourtant bien légère, les RG s'y soustraient depuis si longtemps qu'ils finiront par faire, de leur manquement, une coutume. En tout cas, l'obstination de la CNIL s'y ronge les dents.

Les RG peuvent donc en toute quiétude enregistrer sur leurs précieux appareils les saloperies petites et grandes qu'ils collectent ou inventent sur tel ou tel qui se croyait assez obscur pour ne pas craindre qu'on s'intéresse à lui.

Mais qui ne risque pas de susciter, parce qu'il est candidat à une élection, ou à un concours, parce qu'il a participé à une manifestation pour le retour des cendres de Charles X, l'attention besogneuse d'une direction départementale des RG ? Toutes ensemble, elles ont rassemblé 440 000 « références » sur leurs contemporains. C'est déjà un joli chiffre.

⁂

LE fichier des personnes recherchées (FPR), qui a connu l'expansion à partir de 1982-1983, a inscrit sur ses tablettes 370 000 individus, répartis en vingt catégories, dont les mineurs fugueurs, les amnésiques (ou prétendus tels) et les aliénés (ou ceux que leur famille baptise ainsi).

Parmi eux aussi, les déserteurs, les insoumis, les auteurs de crimes et de délits militaires ou contre la sûreté de l'Etat. On en aurait compté vingt mille de cette espèce. Bigre ! La France n'est pas sûre.

Très récemment autorisé par la CNIL, le fichier national des détenus rassemble, comme son nom l'indique, les citoyens de cette catégorie. On voudrait être certain de sa mise à jour systématique au profit de ceux qui ont été libérés, tout particulièrement s'il s'agit de prisonniers dont la peine est accomplie.

Popularisés par les romans de Georges Simenon et les recherches extrajudiciaires que Maigret y fait faire, les « sommiers » de police technique logent dans les combles de la place Beauvau, célèbre pour son ministère.

Ils reçoivent, à la diligence des greffes des juridictions pénales, la copie des condamnations transmises au service du casier judiciaire. Ce dernier, du moins en principe, en expurge les dossiers individuels en cas d'amnistie ou de réhabilitation. Le « casier » redevient ce qu'il était à la naissance de l'intéressé : vierge.

En est-il de même pour les fameux « sommiers » ? Le policier est aussi un archiviste à la vocation contrariée. A-t-on jamais vu un archiviste détruire sa pâture ? Et quelle pâture lorsqu'elle tiendra sur un petit disque que l'on fera tourner et parler, de tous les coins de France et bientôt de l'Europe ! Ça va recruter dans les commissariats. Leurs écrans vont devenir beaucoup plus amusants que ceux de la cinquième chaîne et, pour ceux-là, il n'y aura pas de problèmes d'antenne et de réception de l'image.

Ce goût de la mémoire est si ardent chez les policiers qu'ils disposent au Chesnay, dans la banlieue de Versailles, d'un service qui abrite tous les documents jugés périmés. Mais les policiers se réservent la faculté d'aller les rechercher. Pas moins de quarante millions de dossiers sont ainsi pieusement conservés. Une certaine vision de la France.

S'arrêtera-t-on en si bon chemin ? Si la gauche ordonne ou laisse faire une telle entreprise, on ne voit pas pourquoi la droite, le moment venu, ferait montre de plus de pudeur. Son silence est un gage. A cela devrait s'ajouter, sinon, à quoi bon ? une connexion de tous ces beaux fichiers. Une vraie merveille pour 1993 et l'Europe, qui donnera sa revanche à SAFARI, en pis.

⁂

BIEN entendu, ce maillage du pays se bâtit en affichant les meilleures intentions. Arrêter les délinquants présumés, appréhender les suspects (dépourvus, eux, de la présomption d'innocence), et pour cela recourir aux techniques les plus avancées, qui voudrait le critiquer sans courir le risque d'être soi-même tenu pour suspect ? D'ailleurs, à la manière du docteur Knock et de ses malades bien portants, un honnête homme n'est-il pas un suspect qui s'ignore ?

L'affaire mérite davantage que des plaisanteries plus ou moins douteuses d'avant-vacances. Elle met une fois de plus aux prises liberté et efficacité, c'est-à-dire le prix que devraient payer les citoyens pour leur sécurité.

Dans de telles hypothèses, la liberté n'a pas le beau rôle puisque l'invoquer c'est être accusé de vouloir empêcher la police de faire son métier, si ce n'est d'être le complice des malhonnêtes. C'est une manière de chantage qui s'exerce.

Un chantage d'autant plus habile qu'il est indolore. Autant un embouteillage (surtout s'il est programmé...) suscite la fureur des conducteurs, autant un grignotage informatique de leur liberté d'être les laisse insensibles lorsqu'ils sont descendus de leur automobile. Qu'importe alors qu'à une société de liberté se substitue une société de surveillance.

⁂

PS. – Le RPR peut dire merci à M. Quilès, s'il est toujours en charge de la poste. Le 2 juin, le tampon de ladite poste faisant foi, une lettre-circulaire de ce parti a été envoyée de Créteil (Val-de-Marne). Il s'agissait d'une proclamation de M. Alain Juppé (et accessoirement d'un appel de fonds) pour les élections européennes du 18 juin. L'envol est parvenu le 2 juillet à son destinataire de Paris. Heureusement, il n'était pas RPR, il n'y a donc que demi-mal.

(1) On retombe décidément toujours sur ce type de contemporain...

ENVIRONNEMENT

Déluge dans le Sud-Ouest

Un violent incendie s'est déclaré le jeudi 6 juillet en milieu de journée dans la forêt de Monclar, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Cahors (Lot). 3 000 hectares ont été détruits sans que les pompiers du Lot, de l'Aveyron, de la Corrèze puis du Tarn-et-Garonne et les avions bombardiers d'eau puissent arrêter la progression des flammes attisées par un très fort vent. Il a fallu évacuer des campings et quelques résidences secondaires. Dans les premières heures de la matinée, vendredi, la direction de la sécurité civile envoyait en renfort dans le Lot une unité militaire et deux avions bombardiers d'eau.

Dans la soirée de jeudi, de très violents orages ont éclaté dans tout le Sud-ouest. Les vents très forts et les pluies brèves mais très abondantes ont fait deux morts – Michel de Cayeux et Frédéric Bonnefoy, passagers, d'un petit avion de tourisme déséquilibré et plaqué au sol lors de son atterrissage à Pau – et des dégâts importants.

Dans le sud de la Dordogne, dans quarante communes, les toitures arrachées ou endommagées se comptent par centaines ; des routes ont été coupées par des chutes d'arbres et de poteaux électriques ou téléphoniques ; des campings ont dû être évacués.

D'autres orages, très violents, eux aussi, ont frappé la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes et le Lot-et-Garonne. Dans ce dernier département, à Savignac-de-Duras, deux personnes ont été blessées lors de la chute d'un arbre sur une maison. Dans de nombreuses localités, arbres et poteaux ont obstrué routes et voies ferrées. Des chutes de grêlons ont endommagé des cultures, notamment le vignoble de Monbazillac (Dordogne) et la foudre a allumé dans la forêt des Landes quelques incendies qui ont été rapidement maîtrisés.

Les dégâts affectant les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne pourraient être de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de francs.

JUSTICE

A la cour d'appel de Versailles

La guérilla publicitaire des œufs frais

« Et la fraîcheur bordel ! » En plaçant cette mention inspiré du titre d'un film de Patrick Schulmann sur un œuf dont la photographie s'étalait sur une pleine page du *Monde* du 14 mars 1989, le groupement d'intérêts économiques APPRO Lustucru lançait sa croisade « fraîcheur ». Il est vrai que vendre des œufs n'est pas chose facile. Rien n'est plus semblable que deux œufs, et il n'est pas possible d'affirmer qu'une marque est meilleure qu'une autre. Dire que le « fabricant » a mis plus de ceci ou moins de cela est à exclure. Et les producteurs ne peuvent pas (encore) vanter l'œuf sans matières grasses ou prétendre qu'il a été « enrichi ».

Un œuf restant un œuf, la guerre entre producteurs se déroule sur le terrain de la fraîcheur. Il suffisait d'y penser, et dans sa publicité Lustucru invitait les consommateurs à signer un *« bulletin de vote »* qui serait transmis au Parlement européen afin de faire changer la réglementation communautaire interdisant l'indication de la date de ponte.

Pondre une loi

Aussitôt, quatre syndicats professionnels de producteurs et de distributeurs répliquaient en saisissant la justice. Car pour eux il ne saurait être question de placer une autre indication sur les œufs que celle relative à la date d'emballage. Ils s'appuient notamment sur cinq textes de la loi française et sur un règlement des Communautés européennes du 29 octobre 1975 qui dispose dans son article 15 : *« Les œufs ne peuvent porter aucune autre marque que celle prévue dans le présent règlement. »* Et l'article 11 n'autorise que la mention de la date d'emballage.

« Qui a pondu cette loi ? », protestait Lustucru dans sa publicité, alors que deux instances en référé étaient engagées contre des sociétés de production pour faire ordonner qu'elles renoncent à inscrire la date de ponte sur leurs œufs. Pour les syndicats de producteurs représentés pa Mᵉ Cammarata, la date de ponte serait illusoire car difficilement contrôlable. L'information donnée ne serait pas *« fiable »* et constituait donc une sorte de concurrence déloyale avec des aspects *« faussement protecteurs »*.

De son côté, Mᵉ Bihl, conseil du GIE APPRO et de la Ferme du Vieux Pays, soutenait que la date de ponte était la seule indication souhaitée par les consommateurs et que les techniques modernes permettaient de faire figurer cette mention avec toutes les garanties nécessaires.

Le 9 mai, le président du tribunal de grande instance de Nanterre, M. Germain Le Foyer de Costil, rendait une ordonnance dans laquelle il notait : *« Il n'est pas évident que la pratique critiquée par les demandeurs soit de nature à créer dans l'esprit de l'acheteur la confusion sur la durabilité et la conservation du produit (...). Il est encore moins certain que cette pratique et la publicité qui l'accompagne soient de nature à induire le consommateur en erreur quant à la garantie de fraîcheur qu'on lui promet. »* Toutefois, le magistrat se voyait contraint de constater que la mention litigieuse était contraire aux directives européennes. Mais il estimait qu'il n'y avait pas lieu à en ordonner l'interdiction.

Le 12 mai, Mᵐᵉ Jacqueline Cochard, présidente du tribunal de grande instance de Versailles, se bornait à relever dans son ordonnance que le texte européen, *« clair, précis, sans ambiguïté »*, est *« directement applicable dans tous les Etats membres de la Communauté »* et interdisait au GIE OPA et à la Ferme du Pré de commercialiser des œufs portant la date de ponte. Ces décisions ont été soumises à la cour d'appel de Versailles qui rendra sa décision le 24 juillet.

« Nous voilà frais », ironisait Lustucru sur son œuf publicitaire. Tant il est vrai que la querelle n'est, elle, pas de première fraîcheur. Dès le 13 mars 1985, la Commission des Communautés européennes avait confirmé que l'indication de la date de ponte était contraire aux règlements communautaires, et le 17 juillet 1985 elle expliquait : *« L'exactitude d'une telle date est incontrôlable, excepté dans des cas très particuliers. »* Le 10 mai 1985, le tribunal de Rethel (Ardennes), saisi d'une affaire similaire, décida d'interroger la Cour de justice de Luxembourg, qui a examiné le litige le 14 juin 1989. La Haute Juridiction européenne rendra sa décision dans plusieurs mois, alors qu'il n'est pas impensable que, parallèlement, on s'oriente vers un changement de la réglementation. Le Secrétaire d'Etat à la consommation y est favorable, et les décisions pourraient être accélérées par le fait que la présidence des Communautés européennes est exercée par la France depuis le 1ᵉʳ juillet.

Derrière ce débat se profilerait un conflit bien plus large que celui présenté aux magistrats français. Il opposera les producteurs-emballeurs aux seuls emballeurs, qui reçoivent des œufs de toutes provenances, notamment des Pays-Bas, l'un des plus gros exportateurs. En outre, en période de pénurie, les les producteurs d'œufs sont eux-mêmes contraints de s'approvisionner sur le marché européen. L'apposition de la date de ponte pourrait donc révéler la lenteur de certains circuits et, par là même, modifier des habitudes économiques bien installées. Mais l'intérêt du consommateur veut bien que l'on casse quelques œufs.

MAURICE PEYROT.

Après un an de procédure judiciaire

La cour d'appel de Paris autorise la diffusion « colorisée » d'un film de John Huston

La version « colorisée » du film *Asphalt Jungle*, réalisé en noir et blanc en 1950 par John Huston et intitulé en français *Quand la ville dort*, pourra être librement diffusée par la cinquième chaîne de télévision. Un arrêt rendu jeudi 6 juillet par la 4ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé le jugement du tribunal de Paris du 23 novembre 1988 qui interdisait cette diffusion en s'abritant derrière droit moral des héritiers de John Huston selon lesquels l'œuvre avait subi une *« dénaturation »*.

Les héritiers du cinéaste, dont sa fille Angelica, soutenaient que celui-ci s'était toujours opposé à la « colorisation » et qu'il avait élevé les plus vives protestations lorsqu'un traitement similaire avait été appliqué à son film *le Faucon maltais*.

Aux Etats-Unis, ces protestations restent de pure forme, car rien n'empêche une société ayant acquis les droits du film d'en faire ce qu'elle veut, et la Turner invoquait un copyright cédé par la Goldwyn Meyer, qui l'avait elle-même obtenu le 2 mai 1950. En outre, les producteurs des films réalisés à Hollywood, de 1928 à 1960, sont considérés aux Etats-Unis comme des *« auteurs »* dans la mesure où l'ensemble des personnes qui participaient à la réalisation des films étaient considérées comme des salariés.

Ces mœurs juridiques sont parfaitement inconnus en France, où la loi du 11 mars 1957 consacre d'une manière absolue droit moral d'un auteur sur son œuvre et le tribunal rappelait dans son jugement ses caractéristiques *« perpétuelles, inaliénables et imprescriptibles »*.

L'arrêt rendu par la 4ᵉ chambre de la cour d'appel, présidée par M. Antoine Bonnefont, s'appuie à la fois sur la loi américaine, les conventions internationales et les textes français pour affirmer que John Huston, par la voix de ses héritiers, ne peut revendiquer la qualité d'auteur. Les juges relèvent : *« La prérogative première de l'auteur, celle qui conditionne toutes les autres, est le droit de divulgation »* pour constater que M. Huston n'a jamais lui-même divulgué le film en noir et blanc, car c'est le producteur qui a pris cette initiative.

Il ajoute qu'*« à aucun moment »* M. Huston n'a eu *« le moindre droit sur le film en voie d'élaboration dont la volonté, fût-elle caprice, du producteur pouvait l'exclure à chaque instant en lui substituant quelqu'un d'autre »*.

Aussi, les magistrats estiment que en se référant à la loi française pour revendiquer en France le droit moral, les héritiers *« tentent d'échapper aux engagements pris en Californie, mettant ainsi en péril la sécurité juridique attendue des contrats »*.

Un régal pour les juristes

L'arrêt, dont les vingt-cinq pages constitueront un régal pour les juristes, ne se borne pas au droit pur. Il remarque notamment : *« Ce n'est pas sans flatterie pour les réalités françaises que les adversaires de Turner opposent en une vision manichéenne les Etats-Unis, où le souci exclusif du profit entraînerait les producteurs à des actes de vandalisme sur des films en noir et blanc, et la France, présentée comme la gardienne par excellence des droits des créateurs malgré la prolifération de la négritude littéraire et, s'agissant du cinéma, des abus censoriaux générateurs d'une pesante autocensure et, par suite, d'une fâcheuse inhibition dans le choix des sujets. »*

Selon les juges, *« un contrepoids au droit moral réside dans la nécessité de garantir au public l'accès aux progrès accompli dans la communication audiovisuelle »*. La cour souligne que *« en principe »*, la version « colorisée » *« doit être télédiffusée et non projetée dans un circuit commercial »* et observe que la société Turner n'a *« ni détruit ni altéré l'œuvre en noir et blanc qu'elle pourrait commercialiser à nouveau dans les salles si elle y était incitée par une demande du public »*.

Toutefois, les magistrats admettent que les héritiers de John Huston sont *« les gardiens de sa mémoire »* et déclarent à propos de la « colorisation » : *« Il est convenable de leur accorder le droit de faire connaître au public qu'ils la réprouvent. »* Aussi deux avertissements, d'ailleurs proposés par la 5, devront accompagner la diffusion. L'un informera les téléspectateurs de la réprobation des héritiers de John Huston. L'autre leur indiquera qu'ils ont la faculté de regarder le film en noir et blanc en utilisant les réglages de leur récepteur.

M. P.

(Publicité)

COMMUNIQUÉ IMPORTANT

AUX UTILISATEURS DE PILES XL POUR APPAREIL PHOTO.

Si vous avez acheté des piles lithium type DL 123 A ou DL 223 A portant la mention "made in USA" ou un appareil photo compact automatique 35 mm qui a pu être équipé de ce type de piles, nous vous remercions d'appeler le plus rapidement possible le n° vert gratuit suivant:

N° VERT 05 124 124
APPEL GRATUIT

TAILLE RÉELLE

DURACELL XL LITHIUM
DL 123 A 3 VOLTS
MADE IN USA

Duracell a détecté sur échantillon un défaut affectant un très petit nombre de piles et pouvant entraîner une surchauffe de ces piles.
Duracell estime que seule une pile DL123A ou DL223A sur un million, peut être affectée. Toutefois, et par mesure de précaution, nous remplacerons gratuitement toutes les piles DL 123 A ou DL 223 A en votre possession.
Merci d'appeler notre n° vert ou de remplir le coupon ci-dessous afin de faire remplacer les piles DL 123 A et DL 223 A et d'être informé de la bonne marche à suivre.
Ce défaut est aujourd'hui corrigé et vous pouvez être assuré de la performance et de la longue durée des piles lithium DL 123 A et DL 223 A.

Duracell précise que ce communiqué ne concerne pas les piles alcalines noires et cuivre, ou les autres piles de la marque Duracell.

TAILLE RÉELLE

DURACELL XL LITHIUM
DL 223 A 6 VOLTS
MADE IN USA

Nom:
Adresse:
Code Postal: Téléphone:
Lieu d'achat de la pile:
Marque appareil photo: Type:

Prière de renvoyer ce bon à: Duracell, B.P. n° 470 92809 Puteaux Cedex

Les deux policiers de Sanary placés sous mandat de dépôt

Les deux policiers appartenant à la brigade de nuit de Sanary et responsables de la « bavure » de Six-Fours au cours de laquelle un jeune automobiliste, Rodolphe Migeon, avait été blessé par balles à l'épaule, samedi 1ᵉʳ juillet (*le Monde* du 4 juillet) ont été placés, jeudi 6 juillet, sous mandat de dépôt par Mᵐᵉ Michèle Cutajar, juge d'instruction à Toulon. Les deux policiers, dont les identités n'ont pas été révélées, et qui, primitivement, étaient sous le coup d'une ordonnance d'incarcération provisoire après leur inculpation pour *« coups et blessures volontaires par agents de la force publique donnés dans l'exercice de leurs fonctions »*, devraient participer ainsi que les témoins et victimes de cette « bavure » à une reconstitution organisée, probablement mardi 11 juillet, à Six-Fours, par le magistrat instructeur.

● **Remise en liberté d'un militant présumé de l'ex-FLNC.** – Lucien Bretons, militant présumé de l'ex-FLNC interpellé le 1ᵉʳ avril 1988 à Bastia (Haute-Corse) après la découverte de ses empreintes sur des documents saisis dans une cache d'armes et détenu depuis, a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire sur décision de M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris. Inculpé d'infraction sur la législation sur les armes, les munitions et les explosifs, de tentative de destruction par explosif, d'association de malfaiteurs et de reconstitution de ligue dissoute, Lucien Bretons était sous le coup d'un mandat de dépôt qui expirait le 10 juillet. Après sa libération, six militants nationalistes corses, dont trois condamnés pour des crimes de sang, restent encore détenus.

Respect des engagements sociaux et rénovation des bâtiments

M. Arpaillange définit ses priorités pour 1990

Les arbitrages budgétaires ne sont pas terminés, mais le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, a annoncé à la presse, le jeudi 6 juillet, les priorités qu'il souhaite voir respecter dans son prochain budget : respect des protocoles signés il y a quelques mois avec les personnels, mise en œuvre « correcte » du programme pénitentiaire de treize mille places, et, surtout, rénovation du parc judiciaire.

Le garde des sceaux souhaite une « mise à niveau » des équipements de la justice. Il a ainsi annoncé la construction, dès l'année 1990, d'une cité judiciaire à Lyon. Une opération dont le coût, estimé à 400 millions de francs, sera étalé sur deux ans. La chancellerie espère désormais pouvoir lancer tous les ans la construction d'une cité judiciaire en France.

L'enveloppe de l'aide légale et des commissions d'office : qui se monte aujourd'hui à 400 millions de francs, sera-t-elle augmentée, comme le demandent les avocats ? M. Arpaillange a, certes, admis qu'il y avait là *« un retard important »*, mais pour ajouter aussitôt que cette aide, qui constituait un *« véritable gouffre »*, ne pouvait être modifiée *« du jour au lendemain »*. Le Conseil d'Etat se penchera donc bientôt sur le dossier afin d'envisager les réformes possibles de l'aide légale.

A l'approche du 14 juillet, le garde des sceaux a ensuite annoncé que certains détenus de droit commun condamnés à perpétuité bénéficieraient, à cette date, de commutations de peine (*le Monde* du 7 juillet). Des « propositions » ont ainsi été transmises au président de la République, à qui appartient le droit de grâce, mais M. Arpaillange a refusé de préciser les noms des détenus qui pourraient être concernés par une telle mesure.

Le garde des sceaux a également profité de cette réunion avec la presse pour dresser le bilan de la session parlementaire au cours de laquelle sept projets et propositions de loi concernant la justice ont été définitivement adoptés et trois autres examinés. Quant à la réforme de l'instruction, elle fera, dès la rentrée prochaine, l'objet d'un rapport préparatoire qui sera suivi d'un débat public.

Enfin, M. Arpaillange a justifié une nouvelle fois le refus de communiquer le dossier de grâce de Paul Touvier, gracié par Georges Pompidou en 1971, au juge d'instruction chargé de l'affaire. *« Il s'agit d'un dossier préparatoire qui est soumis au secret*, a-t-il déclaré, *et, dans ce domaine, le président de la République n'a pas à justifier son point de vue. »*

A. C.

● **Baisse sensible du nombre des détenus.** – Au 1ᵉʳ juillet, la population carcérale en métropole était de 46 882 détenus (44 802 hommes et 2 080 femmes), contre 48 101 un mois plus tôt, soit une baisse de 2,5 %. Parmi eux, on dénombrait 26 745 condamnés (contre 27 488 précédemment) et 20 137 prévenus (contre 20 613).

Cette baisse sensible en un mois s'explique partiellement par l'effet de la grâce collective présidentielle du 14 juillet, entrée en vigueur le 26 juin. De fait, 1 275 détenus ont déjà été libérés, indique le ministère de la justice.

Sports

CYCLISME : le Tour de France

LeMond à la conquête de l'Ouest

En gagnant, jeudi 6 juillet, la cinquième étape contre la montre, Dinard-Rennes, à 44,602 kilomètres heure de moyenne, l'Américain Greg LeMond a pris la tête du Tour de France avec cinq secondes d'avance sur Fignon, auteur d'une remarquable performance. Delgado s'est classé deuxième, mais son retard reste relativement important au classement général.

RENNES
de notre envoyé spécial

La course contre la montre est sans doute la discipline la plus subtile, la plus complexe de la compétition cycliste. Elle s'adresse aux rouleurs spécifiques ou aux hommes forts, mais, paradoxalement, les spécialistes des longues échappées solitaires qui affectionnent l'effort individuel ne sont jamais assurés de réaliser les meilleurs temps dans les « spéciales » chronométrées.

L'ancien champion de France Henri Anglade, aujourd'hui conseiller technique du groupe RMO, donc de Charly Mottet, en parle en ces termes : « *Quand je partais deux minutes avant Anquetil, il me rejoignait inévitablement, et ensuite il ne me lâchait plus. Autrement dit, je pouvais le suivre alors que j'étais incapable d'éviter son retour. C'est un phénomène que je ne m'explique toujours pas.* »

Ce genre d'exercice destiné aux athlètes du vélo souples et puissants sollicite au plus haut point la volonté. Il exige des motivations profondes, une répartition des efforts méthodiquement dosés, et son secret est probablement là.

Entre Dinard et Rennes, la première étape contre la montre du Tour, longue de 73 kilomètres, a privilégié les hommes forts au détriment des authentiques spécialistes. Greg LeMond et Laurent Fignon, les deux principaux bénéficiaires de la journée, étaient les plus motivés, les plus courageux, les mieux organisés, et ils offraient de surcroît le meilleur rapport puissance-souplesse. La réapparition du coureur américain a cependant causé une certaine surprise. Blessé dans un accident de chasse il y a un peu plus de deux ans, le vainqueur du Tour de France 1986 a longtemps donné l'impression qu'il était perdu pour le sport, d'autant que, depuis lors, il souffre d'une insuffisance rénale. Pourtant, il n'a jamais voulu croire ni à sa retraite ni à son déclin. De toute évidence, son retour au premier plan représente un miracle du travail et de la persévérance.

L'indice de sa résurrection avait été fourni par le récent Tour d'Italie. Lors de la dernière étape contre la montre, LeMond, deuxième derrière le Polonais Lech Piasecki, devança en effet Fignon de plus d'une minute. Ce résultat était de nature à le réconforter, et, de fait, il réalisa un très bon prologue dans les rues de Luxembourg. Il abordait par conséquent le « *test breton* » avec l'espoir, sinon la certitude, d'accomplir une brillante performance. Néanmoins, il ne s'attendait certainement pas à faire coup double en ajoutant le maillot jaune à la victoire d'étape.

Etrange Delgado

Utilisant un vélo plongeant *équipé de roues lenticulaires et* d'un curieux guidon retourné à deux positions, comme les pratiquants du triathlon, le routier californien effectua un parcours sans faute. Il prit un départ *rapide, ralentit ensuite son allure* avant de trouver le second souffle pour terminer très fort, et appliqua en la circonstance la tactique préconisée par Jacques Anquetil. Fignon devait procéder d'une manière analogue. Rien d'étonnant à cela puisque les deux hommes ont été formés à la même école, celle de Cyrille Guimard.

Ils ont balayé les parangons du chronomètre. Mottet, recordman du Grand Prix des Nations, a perdu 3 min 43 s. Il a cependant limité les dégâts par rapport à Kelly, Vanderaerden ou Nidjam. Quant au Portugais Da Silva, leader le matin, il a concédé 6 min 30 s, soit presque 6 secondes par kilomètre, et rétrogradé de six places. Les étapes contre la montre sont des épreuves de vérité. La vérité, en l'occurrence, a éclaté au grand jour, bien qu'on ait assisté à deux courses en une étant donné que les arrivées s'échelonnaient sur plus de six heures.

Le matin, les coureurs ont roulé sur une route sèche alors que, l'après-midi, ils ont affronté la pluie. Il est impossible d'éviter ce genre d'injustice, où parfois les plus forts sont aussi les plus défavorisés, à l'exception de Delgado. L'Espagnol appartenait à la première vague. Il a réussi le deuxième temps, comportement qui le rassure et relance en partie l'intérêt du Tour. Mais il a failli rater à nouveau le départ. Des étourderies motivées par une hyperconcentration.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS
CINQUIÈME ÉTAPE
Dinard-Rennes contre la montre

1. Greg LeMond (E-U, ADR), 73 kilomètres en 1 h 38 min 12 s (moyenne : 44,602 km/h) ; 2. Pedro Delgado (Esp.), à 24 s ; 3. Laurent Fignon (Fra.), à 56 s ; 4. Thierry Marie (Fra.), à 1 min 51 s ; 5. Sean Yates (G-B), à 2 min 6 s.

Classement général. – 1. Greg LeMond (E-U, ADR), 18 h 58 min 17 s ; 2. Laurent Fignon (Fra.), 5 s ; 3. Thierry Marie (Fra.), à 20 s ; 4. Eric Breukink (P-B), à 1 min 51 s ; 5. Sean Yates (G-B), à 2 min 18 s.

Guidon à accoudoir

Les coureurs des épreuves contre la montre étonnent toujours les spectateurs par les modifications qu'ils apportent à leurs engins pour mettre le maximum d'avantages de leur côté. Après les roues lenticulaires et les cadres plongeants, qui transforment la physionomie des vélos des champions, une nouvelle innovation a vu le jour jeudi 6 juillet lors de l'étape Dinard-Rennes, le guidon à accoudoir.

Les triathlètes américains, les premiers, ont utilisé ces guidons qui permettent au sortir de l'eau de récupérer de l'effort. Greg LeMond s'était renseigné auprès des commissaires du Tour sur la possibilité d'équiper son vélo de cet accessoire. Les juges ayant donné leur accord, LeMond, mais aussi quelques coureurs de l'équipe américaine *7-Eleven* ont participé à la cinquième étape avec ce matériel.

A l'arrivée Greg LeMond a expliqué : « *C'est un guidon en aluminium qui permet d'être plus près de la bicyclette et qui procure des avantages. Je m'entraîne parfois avec, mais c'est la première fois que je l'utilise en course.* »

Dans la roue des grands Bretons

RENNES
de notre envoyé spécial

Depuis plusieurs années, le Tour de France ignorait la Bretagne ou, du moins, la Bretagne a éprouvé un tel sentiment. Il n'avait pas installé son chapiteau à Rennes depuis 1977. Son dernier passage, à Saint-Malo, remontait à 1980. On l'avait cependant vu fugacement à Vitré et à Fougères en 1985, en lisière de la région. Il y avait bien eu une arrivée d'étape à Nantes, en 1984, et un départ encore depuis la Loire-Atlantique. Mais la Loire-Atlantique est-elle vraiment bretonne, avec une appartenance administrative à la région des Pays de la Loire ? Eternel sujet de discussion et même de divisions.

En tout cas, la Bretagne profonde se languissait et finissait par en vouloir à un Tour de France dont elle se sentait orpheline, après s'en être cru l'enfant privilégié. Achille Joinard, qui fut président de la Fédé*ration française de cyclisme, n'avait-il pas* proclamé un jour que *« la bicyclette est fille de Bretagne » ?*

Il a suffi d'un jeudi 6 juillet 1989 pour que tout ressentiment soit oublié, aboli, pardonné. Car, en ce jour, la faute, si l'on peut dire, du Tour de France s'est trouvée somptueusement réparée. En offrant aux Bretons une épreuve contre la montre de 73 kilomètres entre Dinard et Rennes, en faisant cette traversée des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine, les organisateurs ont comblé d'aide un peuple déjà prédisposé à cette liesse.

On savait la Bretagne folle de cyclisme. On la connaissait fière d'avoir été la terre d'origine de champions qui, pour n'en citer que quelques-uns demeurés dans la *mémoire vélocipédique nationale,* se nommaient ou se nomment encore Jean Robic, Louison Bobet, Bernard Hinault, soit un total de neuf victoires dans le Tour de France entre 1946 et 1986. Elle n'en avait pas pour autant oublié un sprinter de l'avant-guerre nommé René Le Grevès, ni un grimpeur de la trempe de Jean-Marie Goasmat.

Une telle passion du vélo, parce qu'elle est vraie, profonde, finit par s'apparenter à un élément de culture. Chaque dimanche, dans les villages comme dans les villes, d'ouest en est et de sud en nord, minimes et cadets se bousculent pour en découdre, dans des compétitions locales qui déjà enivrent d'espoir leurs vainqueurs. Aussi bien, comme il sied à de véritables connaisseurs, le chauvinisme n'est pas de mise. Pour être enfants du pays, il est bien possible que, jadis, Gérard Rué – qui est un équipier de Laurent Fignon – et Ronan Pensec – valeur sûre du groupe Z-Peugeot – aient entendu monter vers eux une clameur particulière, propre à mieux les soutenir dans un effort dont on savait pourtant qu'il ne pourrait être celui d'un vainqueur. Car le Breton, en ces matières, ne se laisse point aveugler. Il jauge à l'aune exacte de ses qualités et de ses possibilités le rouleur qui passe.

La foule exceptionnelle, alignée quasiment sans discontinuer de Dinard à Rennes, pour former de part et d'autre de la route une double haie palpitante et bariolée, il fallait l'entendre sous le soleil, puis sous la pluie, saluer les plus grands et encourager les plus petits. Entre 14 h 30 et 14 h 45, il *lui fut donné,* entre autres sensations, de voir le nº 66, Philippe Louviot, petit-fils de Raymond Louviot qui, à la fin des années 30, fut un coureur de bonne renommée, rattrapé puis inexorablement dépassé par l'Espagnol Federico Echavé, parti deux minutes après lui.

Pour mieux apprécier pareil événement et tout autre de nature comparable, à Evran, devant sa maison baptisée « Les Farfadets » et toute pomponnée de zinnias et de roses, un homme avait installé une table. Sur cette table se trouvaient disposés un chronomètre et une liste des concurrents dans l'ordre de leur départ à Dinard. Consciencieusement, inlassablement, ce passionné pointait, alignait les temps de passage pour le plaisir et se montrait au comble du bonheur.

La route, en ce lieu, est à proximité de deux sites bretons, fort différents il est vrai. L'un, à moins de vingt kilomètres, est le château de Combourg, terre ancestrale de Chateaubriand, immortalisé par *les Mémoires d'outre-tombe,* dont s'imprégnèrent plusieurs générations de lycéens, au temps de leurs humanités.

L'autre site, à un peu plus de 5 kilomètres en direction opposée, est une ferme de *cinquante hectares, domaine de Bernard* Hinault. Pouvait-il être vraiment surprenant qu'en un tel jour où la Bretagne allait sourire à l'Américain Greg Lemond, pour en faire le nouveau maillot jaune de ce Tour 1989, notre chronométreur amateur ait été plus porté à faire connaître à son hôte de passage l'existence de la ferme du Blaireau plutôt que celle de la moyenageuse demeure du vicomte ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Chris Evert tire sa révérence

C'est la première fois depuis 1921 que la finale dame, des Internationaux de Wimbledon sera disputée, samedi 8 juillet, pour la troisième année consécutive par les mêmes joueuses, en l'occurrence Steffi Graf, championne en titre, et Martina Navratilova, championne pour la huitième fois en 1987. En dépit de la canicule, l'Allemande de l'Ouest et l'Américaine se sont qualifiées jeudi 6 juillet en battant aisément en deux sets respectivement l'Américaine Chris Evert et la Suédoise Catarina Lindqvist. Les finalistes se sont précédemment rencontrées onze fois, Navratilova l'ayant emporté sept fois.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Tournoi de tradition, Wimbledon impose aux joueuses qui quittent le court central de s'incliner devant la loge royale. Comme il se doit, Chris Evert a *donc tiré sa révérence jeudi* après-midi pendant que les spectateurs tous debout lui faisaient une ovation. Une courbette en guise d'adieux, en place de point final : battue par Steffi Graf, celle que tout le monde avait surnommée « Chrissie » et auquel le All England Lawn Tennis Club faisait donner du « madame » par les arbitres, ne reviendra plus fouler le gazon de Church Road.

A trente-quatre ans, après dix-huit ans de carrière, elle a convenu qu'il était temps de tourner la page. Sans amertume. Avec lucidité : « *J'ai eu deux ou trois occasions de break contre Steffi Graf mais elle a mieux joué les points importants que moi. J'ai vraiment pu mesurer sa vitesse et sa puissance. C'est pour cela qu'elle est première mondiale. C'est pour cela que j'étais à bout de souffle après les longs rallies. Je me suis vraiment sorti les tripes. Et le résultat est là. Alors ne comptez pas trop sur moi l'an prochain. Je me suis entraînée comme jamais. Je ne vois pas comment je pourrais progresser. Or toutes les jeunes sont de plus en plus fortes. Non ! pour que je sois là l'an prochain, il faudrait qu'on me fasse des greffes.* »

L'heure de vérité aura duré en fait soixante-huit minutes, le temps qu'il a fallu à Steffi Graf pour s'imposer une huitième fois consécutive contre l'ancienne championne du monde. Ce n'était pas tout à fait l'heure de la retraite : « *Je suis engagée dans deux tournois cet été. Je vais sans doute les disputer avec l'Open des Etats-Unis et la Coupe de la fédération.* » Et même après cela, elle n'en aura pas vraiment terminé avec le tennis puisqu'elle fera une tournée d'adieu que son agent est en train d'organiser. Mais c'était déjà le temps de la nostalgie : « *En gagnant le tunnel de sortie je me disais que c'était le plus grand court du monde et que je n'y remettrais plus les pieds. Déçue ou soulagée ? Je me sens comme tous les joueurs qui un jour ont été numéro un mondial, puis qui ont glissé à la deuxième place, à la troisième, à la quatrième... C'était arrivé à Billie Jean King, cela arrive à Jimmy Connors.* » Il faut savoir arrêter.

Avec son temps

Premier Wimbledon en 1972, premières demi-finales. Dernier Wimbledon en 1989, dernières demi-finales. Dix-huit ans de l'histoire du tennis, de l'aventure d'une femme, deux décennies inscrites dans le siècle. L'Amérique ne doutait pas encore d'elle-même quand une gamine, boulotte, maniérée, découvrait à dix-sept ans les championnats. Elle était comme une héroïne des feuilletons télévisés racontant la vie des bonnes familles de Milwakee, adolescente idéale, bien élevée, jolie, travailleuse. Les Etats-Unis n'ont toujours pas trouvé d'idéal de rechange quand cette femme, musclée, directe, fait ses adieux à trente-quatre ans à ce même tournoi. Elle est comme les stars des séries se passant à Dallas ou Santa-Monica vedette sensuelle, calculatrice, déterminée.

Des « sixties » aux « eighties », Chris Evert a évolué avec son temps. La jeune femme qui renonçait à s'unir avec Jimmy Connors, le premier compagnon décidément trop dissipé, divorçait après neuf années au côté de l'ancien champion britannique John Lloyd pour se marier deux ans plus tard avec un ancien champion de ski américain, Andy Mill. Mais elle a aussi fait évoluer son temps : au cours de ses six années de présidence de l'Association des joueuses professionnelles (WITA), elle a largement contribué au renforcement financier du circuit féminin qui offre désormais des prix équivalents à ceux des hommes.

Du déclin de Billie Jean-King à l'avènement de Steffi Graf, Chris Evert a été en tout cas le personnage central de l'histoire du tennis féminin. Elle détient le record absolu de victoires avec cent cinquante-sept titres inscrits à son palmarès, cela représente plus de mille deux cents matches gagnés. Elle a remporté au moins un titre du grand chelem par an pendant treize ans (1974-1986) cela encore étant unique. Sa rivalité avec Martina Navratilova a été un grand classique pendant dix ans : trente-sept victoires pour quatre-vingts rencontres, dont 95% au stade ultime des tournois. Mais Evert a gagné moins d'argent que Navratilova : quelque 9 millions de dollars contre plus de 14, et moins de titres majeurs (18) que Margaret Court-Smith (26) et Helen Wills-Moody (19). Autres records : le plus grand nombre de victoires consécutives sur terre battue : 125 ; et son tout dernier, le plus grand nombre de matches gagnés à Wimbledon : 96.

« *Toutes ces statistiques ne m'intéressent pas trop* », a dit Chris Evert. Elle peut simplement mesurer la somme d'efforts que cela a représenté pour arriver à ces résultats : « *Ma plus grande rivale a été Martina Navratilova. C'est elle qui m'a posé le plus grand défi physique. Pour la force de caractère, c'est sûrement Billie Jean-King qui a été la plus difficile à affronter. Quant à Steffi Graf, qui est la meilleure en ce moment, je pense qu'avec sa vitesse et sa force qui ne cessent de progresser elle n'a pas encore montré tout ce dont elle est capable.* »

Or Chris Evert a tenu plus que sa place dans ce concert. Au moment de le quitter elle est donc satisfaite d'être allée au bout de ses possibilités : « *Je n'ai jamais compris pourquoi certaines ont arrêté la compétition après avoir gagné Wimbledon ou être arrivées à la première place mondiale. Personnellement j'ai toujours voulu savoir si je pouvais faire mieux. Maintenant je me fais battre par des filles qui ne m'auraient jamais battue il y a dix ans ; je sais que mon temps est passé. Et je serai probablement fatiguée jusqu'à la fin de ma vie d'avoir fait cette carrière. Mais je peux passer à autre chose l'esprit tranquille.* »

Pourquoi en serait-il autrement ? Il y avait jeudi une fillette de treize ans qui faisait un malheur dans le tournoi juniors. Elle est américaine, d'origine italienne, elle s'appelle Jennifer Capriati. Aux Etats-Unis il n'y a plus une fille de dix-huit ans qui la batte sur terre battue ou sur ciment. Elle joue comme Chris Evert, avec une incroyable autorité du fond du court. Et elle a été formée par un certain Jimmy Evert, père et unique entraîneur de Chris. Le temps de l'Allemande Graf est venu, celui de la Yougoslave Seles viendra peut-être. Mais il y a déjà cette Américaine format Evert qui est prête à prendre la relève.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS
SIMPLE DAMES

● **Demi-finales.** – S. Graf (RFA, 1) b. C. Evert (E-U, 4), 6-2, 6-1 ; M. Navratilova (E-U, 2) b. C. Lindqvist (Suè., 25), 7-6 (7-5), 6-2.

Des contrôles anti-dopage pour les femmes

Le monde du tennis a longtemps nié l'évidence en prétendant que la pratique de ce sport était incompatible avec le dopage. Mais l'utilisation de substances augmentant la force (anabolisants) ou de drogues (cocaïne) ne fait plus guère de doute, sans qu'on puisse apprécier exactement l'ampleur du phénomène.

Jusqu'à présent l'association des joueurs (ATP) a été vivement hostile aux contrôles anti-dopage et en tout cas à la publication des résultats des analyses médicales. C'est pour cette raison qu'il n'a pu y avoir aucun prélèvement à Roland-Garros cette année alors que la loi française les rendait possibles.

L'association des joueuses (WITA) vient d'adopter une position plus nette. A partir de l'année prochaine, il y aura des contrôles dans trois tournois dont au moins un du grand chelem. Une joueuse tête de série sur cinq et une joueuse non classée sur cinq seront testées. Les analyses détecteront les substances dopantes proprement dites et la drogue. Les joueuses dont les résultats seront positifs encourront une suspension de neuf mois.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Réunion internationale du Nikaïa. – A Nice, lundi 10 juillet.

Automobilisme

Grand Prix de France de 1. – Au Castellet (Var), dimanche 9 juillet (TF 1, en direct, à partir de 14 h 10).

Boxe

Championnat du monde des super-welters (WBC). – Le Français René Jacquot est opposé à l'Ougandais John Mugabi, à Mirapolis, à Cergy-Pontoise, samedi 8 juillet (Canal +, en direct, à 21 h 50).

Cyclisme

Tour de France. – Jusqu'au dimanche 23 juillet (A 2, chaque jour à partir de 15 h 30, résumé à 19 h 30).

Escrime

Championnats du monde. – A Denvers (Etats-Unis), jusqu'au dimanche 16 juillet.

Omnisports

Jeux de la francophonie. – A Casablanca (Maroc), jusqu'au dimanche 23 juillet.

Tennis

Internationaux de Grande-Bretagne. – A Wimbledon jusqu'au dimanche 9 juillet, (La Cinq, samedi 8, finale dames à 15 h, dimanche 9, finale messieurs à 15 h).

Le Monde

BICENTENAIRE

Symboles 1789

Le calendrier républicain

par Mona Ozouf (*)

DE toutes les créations révolutionnaires, le calendrier est celle qui parle le mieux à l'imagination. Cet an I, qui surgit le 5 octobre 1793, date à laquelle la Convention adopte le rapport qui fait désormais commencer l'année républicaine au 22 septembre de l'année précédente ; ce dimanche banni au profit du décadi, ces semaines changées en décades ; ces années devenues égales — plus d'années bissextiles, — ces mois devenus égaux — plus de mois de trente et un jours ; — ce réservoir de prénoms incongrus, Chêne, Tulipe, Greffoir ; ce temps scandé par des fêtes où on n'honore plus les vieilles figures de connaissance des saints chrétiens, mais l'amitié, la vertu filiale, le désintéressement... Tout ici était fait pour surprendre. Aujourd'hui encore, les noms des mois révolutionnaires (thermidor, germinal, brumaire) suffisent à suggérer l'étrangeté de l'époque.

Il n'avait pas été simple de produire ce chef-d'œuvre : l'idée d'un temps nouveau où inscrire des actions inédites avait germé dès les lendemains du 14 juillet, mais les difficultés d'un calendrier spécifique pour les Français avaient longtemps paru insurmontables.

Pour les vaincre, les révolutionnaires avaient dû s'entendre sur la date à laquelle commencer leur an tout neuf — et en le fixant au 22 septembre 1792 et non au 14 juillet 1789, ils avaient évidemment coupé en deux leur propre révolution — ; débattre des noms les plus propres à illustrer les mois et les jours — et ils avaient non seulement éliminé les saints, mais finalement préféré à leurs propres héros les innocentes vignettes de la nature, l'arrosoir, la bêche, le sainfoin, l'asperge, le lilas.

Jusqu'au bout, ils devront affronter les résistances des Français : imprimeurs qui continuent à publier leurs almanachs selon « l'ère ancienne », villageois qui s'obstinent à tenir leurs foires aux dates coutumières, paysannes qui se font belles les ci-devant dimanches ; sans parler de la messe et des vêpres, qui ne s'acclimatent pas au décadi.

Pourquoi ce projet de changer la découpe et jusqu'à l'étoffe même du temps ? Quelques historiens ont soutenu que le nouveau calendrier satisfaisait à la simplicité rationnelle que promettaient ses créateurs et comblait l'attente des masses paysannes. Beaucoup d'autres n'ont retenu du calendrier que l'aspect soit involontairement burlesque (la terrible loi des suspects votée le jour de la Camomille), soit volontairement agressif : la création calendaire s'inscrit dans cet automne de l'an II où flambe le mouvement déchristianisateur. Ses partisans, du reste, ne cachent nullement leur volonté de déraciner les croyances charriées par le calendrier catholique.

L'agressivité anticléricale ne rend pourtant pas compte de l'essentiel : il s'agissait d'un projet global, inséparable de la compréhension que la Révolution avait d'elle-même comme commencement absolu, événement qui « ouvre un nouveau cours à l'Histoire » : le calendrier devait permettre aux citoyens de mesurer et de vivre la discontinuité que la Révolution avait mise dans le cours du temps.

Le projet, d'autre part, était emblématique d'une ambition centrale, la production d'un homme nouveau : le but de la réforme calendaire, dit Fabre d'Eglantine, est de « se saisir de l'imagination des hommes et de la gouverner ». Les hommes de la Révolution voulaient opposer au « talisman » catholique un autre talisman, en espérant égaler l'efficacité pédagogique de l'ancien : fournir assez d'images éclatantes, un cadre de vie assez contraignant et un réseau de fêtes assez dense pour forger un esprit républicain.

C'est, du reste, parce qu'il est lié à cette ambition que le calendrier, fruit d'une époque de terreur, survit à la Terreur. Lent à naître, il est aussi lent à mourir. Le premier coup lui est porté par l'abolition, en l'an VIII, du système des fêtes républicaines ; le deuxième, en germinal an X, par la réhabilitation du dimanche ; le troisième, mortel cette fois, est la dissociation du système métrique et du calendrier, le 15 fructidor an XIII.

A cette date, la Révolution, réintégrée dans le cours normal du temps, sort de l'extraordinaire. Quant au calendrier, désormais objet de réminiscence nostalgique ou de référence poétique, il entre dans la survie de la légende.

(*) Mona Ozouf est l'auteur notamment de *la Fête révolutionnaire*, Gallimard, 1989, et coauteur avec François Furet du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988.

Le libéralisme, héritier de 1789?

par Jean-Marie Benoist (*)

LES hasards de l'Histoire veulent que, dans une France plutôt à droite sociologiquement, ce soient un président et un gouvernement socialistes qui aient à célébrer le Bicentenaire de 1789, et en particulier de la Déclaration des droits de l'homme. Or, dans son intuition générale, dans son esprit comme dans sa lettre, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen peut être à bon droit perçue comme la codification des idées libérales qu'avaient apportées les Lumières et l'évolution de la monarchie française. S'il est vrai qu'il serait abusif de faire du texte de la Déclaration l'acte de naissance du libéralisme en France, l'on peut, en revanche, se plaire à reconnaître, en l'analysant avec soin, que toutes les semences du libéralisme moderne, qui va de Montesquieu à Hayek, en passant par Tocqueville et Benjamin Constant, sont là présentes, et qu'aussi bien sur le front économique que juridique et politique, le texte des constituants préfigure les libertés formelles et réelles qui sont la pierre angulaire de la pensée libérale. Au contraire, le socialisme, dans sa *tradition marxiste* comme dans ses sources plus utopiques issues, elles aussi, du dix-neuvième siècle, a *toujours* eu maille à partir avec le concept du droit et des libertés publiques qu'il a trop souvent tenté de déconsidérer en les affublant du surnom méprisant de « libertés bourgeoises ». Comme si l'aspect jacobin de la Révolution française demeurait sourdement le modèle du socialisme...

La Déclaration des droits préfigure le libéralisme moderne en déclarant la dignité de la personne humaine et sa liberté, droits inaliénables et sacrés. Mais on peut dire aussi bien qu'elle rassemble et fait passer à la dimension de l'universel ce qui lui préexistait sous la forme d'un mouvement, d'une évolution libérale dans le siècle : la Constitution américaine, le *Bill of Rights*, les réformes de Louis XVI, l'existence, dans les catéchismes chrétiens du dix-septième siècle ou dans les textes des grands docteurs de l'Eglise — Bossuet, Massillon, Fénelon, entre autres — de proclamations des « *hommes libres et égaux* », toutes ces préfigurations que nous apporte la connaissance historique montrent à l'envi que, loin d'être un commencement absolu, la Déclaration des droits est plutôt une synthèse, un couronnement, l'achèvement d'une évolution vers le libéralisme et vers un respect codifié de la personne *humaine*. 24 août 1780, abolition de la question préparatoire ; 1er août 1780, abolition de la question préalable et projet de réforme de la procédure pénale : « *Un accusé, fût-il condamné en première instance, est toujours réputé comme innocent aux yeux de la loi, jusqu'à ce qu'il ait été condamné en appel.* » C'est déjà l'article 9 de la Déclaration des droits de l'homme. Et l'on peut continuer l'énumération : édit de tolérance du 26 novembre 1787 qui redonne aux protestants l'existence légale dont ils étaient privés depuis 1685, la commission Malesherbes étendant cette tolérance aux juifs, qui participeront à la rédaction des cahiers de doléances *et seront, sur la guillotine en 1793*, victimes, eux aussi, de la campagne antireligieuse.

Ce qui fera cependant l'originalité de la Déclaration française et sa postérité inouïe, c'est le saut philosophique vers l'universel. La Déclaration de 1789 n'est pas seulement la codification des valeurs héritées du sol judéo-chrétien de notre culture telles qu'elles avaient *progressé grâce aux Lumières et* à la monarchie de Louis XVI. Son mérite principal est de conférer une pétition d'universalité aux idéaux façonnés par les Lumières : par la solennité de la lettre d'une *proclamation* voulue par la nation et adoubée par le roi, un texte actif entrait dans l'histoire du monde, *ouvrant un espace de référence au* sein duquel tout homme persécuté, toute personne à qui serait déniée la *dignité pourrait se sentir spirituellement* enracinée, confortée dans sa querelle. Au-delà du *hic et nunc* qui l'a vu naître, ce texte, ancré dans l'histoire, et se hissant immédiatement au-dessus d'elle pour l'évaluer, prend la relève des « *lois non écrites, plus vieilles que le temps* » dans lesquelles Antigone, chez Sophocle, formulait, avant la lettre, l'exigence universelle des droits de l'homme.

C'est d'un tel avènement que nous célébrons, aujourd'hui, le Bicentenaire, en nous interrogeant de façon décisive sur l'énigme par laquelle la Révolution qui avait accouché de ce texte a pu, par une effrayante torsion, donner, très tôt après, naissance au monstre de la *Terreur et du génocide, à un appétit* prométhéen de pouvoir sans bornes foulant aux pieds méthodiquement les idéaux et les valeurs de la Déclaration même. Kant, qui avait vu dans la Déclaration, « *un fait de la Raison* », Hegel qui y saluait « *une splendide aurore* », Goethe qui célèbre « *les rayons de ce nouveau soleil qui vint briller sur nous* » constatent lors du régicide du 21 janvier 1793 que le crépuscule s'est abattu sur la France et que la Déclaration est en quelque sorte révoquée.

La permanence de ce grand texte libéral ne vient donc pas de la Révolution qui, dans la suite de son cours, n'a fait que le bafouer, terme à terme, mais au contraire de sa capacité à transformer en une charte universelle des libertés et des droits les éléments qui l'ont précédé, et à lui donner du mouvement pour aller plus loin, contre les héritiers du jacobinisme meurtrier, contre les fils de Robespierre, de Marat, de Saint-Just, de Thureau et autres Carrier, qui hantèrent de leur férocité le vingtième siècle nazi et totalitaire. Plutôt donc que de célébrer la Révolution « *comme un bloc dont on ne peut rien distraire* », selon le mot absurde de Clemenceau, attachons-nous à reconnaître la force des intuitions libérales qui pénètrent le texte du 26 août 1789.

La première de ces intuitions provient de l'énoncé de principes *évidents par eux-mêmes* : ces droits et ces libertés ne sont pas à constituer sur le mode d'un « devoir-être », ils sont à reconnaître et à déclarer. En cela, la Déclaration s'inscrit dans la filiation des jurisconsultes du droit naturel, de Grotius à Pufendorf, auteur du *Droit de la nature et des gens*. Alors que la visée générale du socialisme consiste à « *changer la vie, changer l'homme* », le libéralisme prend acte de droits et de devoirs qui sont dans l'être et y demeurent. Nous sommes loin, ici, de toute théorie constructiviste de la cité et du droit, et l'ordre choisi par les constituants est bien celui de l' « exposition » des droits inaliénables et sacrés de l'homme. *Cette liberté, cette égalité*, le droit inviolable et sacré de propriété et la résistance à l'oppression sont présents dans les écrits du fondateur du libéralisme que fut John Locke, manifestement lu par ces juristes et ces idéologues férus de Voltaire.

Laïciser les droits de l'homme

Libéral également est sans doute le geste qui consiste pour les constituants, tout en demeurant fidèles à la genèse judéo-chrétienne du respect de la figure humaine créée à l'image de Dieu (« *Il n'y a plus ni Juifs ni Grecs ; il n'y a plus ni hommes libres ni esclaves ; car vous ne faites qu'un dans le Christ* », écrit saint Paul, épître aux Galates, III, 28), a laïciser, en quelque sorte, la reconnaissance des droits de l'homme. Certes, cette proclamation se fait « *en présence et sous les auspices de l'Etre suprême* » (préambule de la Déclaration), mais nous *sommes ici dans* un *espace* différent de celui de la Constitution américaine, qui invoque beaucoup *plus personnellement le « Créateur des droits inaliénables »*. Toute une tradition catholique a *sans doute raison de s'émouvoir de* ce transfert au concept d'une nature humaine de droits et devoirs *qui constituaient les attributs* de l'homme créé par Dieu et aimé de Lui. Mais cette « sécularisation » *de la notion des droits de* l'homme, par référence à une nature de l'homme, a permis l'universalisation du recours à la *Déclaration*, quel que soit le lieu, quel que soit le temps, quelle que soit l'origine socioculturelle, la confession ou l'absence de croyance de la personne persécutée, elle a pu brandir *la lettre de* ce texte contre l'oppresseur.

Il ne faut, en effet, pas confondre l'inspiration philosophique et le recours au droit. Là où la Déclaration manifeste qu'elle est un texte profondément libéral, c'est dans le recours à la garantie juridique. Fille d'une lecture libérale du *Contrat social* de Rousseau, elle ajoute aux principes du droit naturel, empruntés à Locke et aux jurisconsultes, l'idée profonde que les droits ne sont convenablement préservés que dans un espace où le droit vaut : toutes les références à la loi, aux cas déterminés par la loi, ne doivent pas être lues commes des germes de dirigisme ou d'étatisme croissant qui menaceraient les libertés. Ces recours au droit et à la loi sont la proclamation solennelle d'une équivalence fondamentale entre la cité libre, l'Etat de droit et le consentement libre des citoyens à cet Etat de droit : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.* » Ici se trouve nouée, dans la fidélité à l'intuition géniale de Rousseau dans *le Contrat social*, la relation profonde entre l'Etat de droit et la garantie des droits fondamentaux : c'est l'espace de la cité comme Etat où le droit vaut qui préserve mieux les droits « naturels » que l'état de nature ne le ferait, état de violence et de précarité.

Un libéral responsable, affranchi des naïvetés positivistes et du fétichisme du marché « naturel », y voit la source légitime de toute institution médiatrice, nervure nécessaire de la société civile. Non seulement, grâce au droit, l'homme n'est plus un loup pour l'homme, mais *homo homini homo*. De plus, toute institution se trouve fondée en droit, dans sa légitimité qui repose sur la matrice contractuelle de la cité conçue comme Etat de droit, c'est-à-dire une réciprocité fondée sur le consentement libre de chacun. Mieux encore : la Déclaration des droits ouvre explicitement le champ d'une société civile exempte de tout empiètement de l'Etat et reconduit celui-ci à sa juste fonction d'Etat garant, en vertu d'un principe de subsidiarité qui, s'il n'est guère encore formulé, travaille l'esprit de la Déclaration : « *Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché ; et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.* »

Le droit comme recours

Certains ont cependant cru au risque d'une dérive antilibérale dont le texte de la Déclaration aurait, en quelque sorte, précipité la possibilité, dans la mesure où *une souveraineté nationale*, c'est-à-dire communautaire, aurait, par la loi, expression immanente de la volonté *générale*, pris le pas sur la souveraineté de l'individu. Cette menace n'est pas absente du texte, non plus que le risque d'une lecture dictatoriale du *Contrat social* de Rousseau n'est à exclure : Marat l'a démontré par ses discours et sa pratique. Mais, s'il est vrai que certains articles de la Déclaration comportent cette possibilité de glissement, ces occurrences de la loi ne sont pas là pour susciter je ne sais quelle poussée d'autoritarisme étatique, ni pour introduire subrepticement la dictature des majorités. Elles sont là pour rappeler le principe même du droit comme recours.

Et ce sera la dernière forme, c'est-à-dire la plus récente, de la capacité libérale de cette Déclaration. Depuis qu'en 1974 la saisine du Conseil constitutionnel a pu être faite au nom d'un « bloc de constitutionnalité » fait à la fois de la Déclaration des droits et du texte de la Constitution lui-même, par des parlementaires d'opposition, un véritable contre-pouvoir a *été instauré*, permettant de relativiser, grâce au recours au texte des Lois fondamentales, l'expression indiscrète de la *volonté générale* sous les espèces de lois qui ne seraient pas conformes à ces règles et à ces normes. Que le droit positif et l'immanence à soi-même de la volonté générale se trouvent ainsi censurables au nom des droits de l'homme est le gage d'une garantie supplémentaire qui achève de consolider le fonctionnement libéral de nos institutions : face aux excès du pouvoir exécutif, face aux abus du pouvoir législatif *ou* à la tyrannie des majorités se trouve établi le tranchant d'un contre-pouvoir.

L'alliance du droit naturel et du contrat social, la rencontre *féconde* entre Montesquieu et Rousseau, l'énoncé de la liberté de la personne rebelle à toute détermination dans des catégories sociales, qu'elles soient ordres ou classes, d'Ancien Régime ou de marxisme, montrent que 1789 reste l'outil de la liberté contre les terreurs brunes ou rouges issues du modèle pervers que nous avons offert au monde en 1793. Il y va de notre dignité de pratiquer un clivage dans l'héritage révolutionnaire et non de tout célébrer en bloc.

(*) Jean-Marie Benoist, philosophe, maître de conférences au Collège de France. Derniers livres parus : *Le Devoir d'opposition* (1982), *les Outils de la liberté* (1985).

TF 1-LE MONDE : MESSAGES SUR LA RÉVOLUTION

« Promouvoir le message de liberté »

Lord Plumb, président du Parlement européen

En collaboration avec TF1, le Monde *publie les réponses à trois questions posées à un chef d'Etat ou de gouvernement. Aujourd'hui, Lord Plumb, président du Parlement européen.*

« Quel message la Révolution française a-t-elle apporté au monde ?

— Je pense que la Révolution a surtout apporté au monde la Déclaration des droits de l'homme, qui est bien entendu un facteur très important de paix et de sécurité. Elle est universelle ! Elle a aussi apporté l'égalité des hommes et est en train d'apporter l'égalité des femmes. La société lui doit la liberté et donc la démocratie, ce qui selon moi est très important. Et c'est la base sur laquelle ont été édifiées progressivement toutes les autres libertés avec l'évolution de la société... Le droit de se réunir publiquement, la possibilité de s'exprimer au travail, de créer des syndicats représentant différentes catégories de personnes. Voilà ce que la *Révolution a apporté* à la société.

— Et qu'est-ce que la Révolution a apporté à votre pays, *la Grande-Bretagne* ?

— Mon pays n'a pas eu à connaître de révolution comme *la Révolution* française. Au lieu de cela, nous avons inventé le parlementarisme. Il se trouve que j'appartiens à la *fois* au plus ancien et au plus jeune Parlement du monde ; à la Chambre des lords dans mon pays, une des plus anciennes institutions ainsi que la clé de voûte de notre démocratie. A présent, si je considère que mon pays c'est l'Europe, en bon Européen, je peux dire alors que les principes de liberté, de démocratie et des droits de l'homme sont un héritage commun à tous les Etats membres.

— A l'aube de l'an 2000, quel est le message que vous souhaiteriez apporter maintenant au monde ?

— Il faut toujours promouvoir ce même message de liberté et de démocratie à travers le monde. Je pense que l'Europe est unique en son genre, c'est peut-être dû à la Révolution ou au parlementarisme, mais c'est un domaine d'où le reste du monde peut tirer des enseignements. Soyons donc un exemple pour le reste du monde ; grâce à notre propre apprentissage en matière de vie privée, de protection du consommateur, de l'environnement... Et aussi, le droit élémentaire de vivre et de se développer pour les pays du tiers-monde. Là aussi, à mon avis, l'Europe apporte plus au tiers-monde que tous les autres pays. C'est donc pour nous une grande occasion à saisir en donnant l'exemple. »

Propos recueillis par BERNARD VOLKER.

Il y a deux cents ans

« La défiance du peuple est plus grande que jamais »

John Frederick Sackville, trente et unième duc de Dorset (1745-1799), arrive à Paris le 13 janvier 1784 et séjourna jusqu'au 8 août 1789. Très proche des milieux contre-révolutionnaires, il fut un témoin direct des journées de juillet 1789. Sa situation devint si critique qu'il se crut en danger et demanda à son gouvernement son rappel.

Le duc de Dorset au duc de Leeds. Paris, le 16 juillet 1789.

« My Lord,

Aucun événement important ne se produisit dans la matinée d'hier (mercredi 15) ; mais, sur les trois heures de l'après-midi, une députation arriva de Versailles au Palais-Royal pour annoncer que le roi s'était présenté aux Etats généraux, où il avait fait ce discours, qui fut communiqué à l'Hôtel-de-Ville et que j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Grâce. La députation retourna le soir même à Versailles. La froideur avec laquelle cette nouvelle fut reçue semble avoir fait retomber tout le monde dans la dernière consternation. A en juger par ce qui se passe, la défiance du peuple est plus grande que jamais ; aux barrières les gardes sont doublées. »

(Documentation établie par Corinne WICHARD)

Agenda

Paris Ile-de-France

EXPOSITION

● « Les canons de Valmy ». — Les modèles réduits de pièces d'artillerie mises au point vers 1770, matériel qui joua un rôle décisif dans la première victoire républicaine, le 20 septembre 1792. « Les canons de Valmy », à partir du 20 juillet, tous les jours de 10 heures à 18 heures. Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris. Tél. 45-55-30-11 poste 5476.

VISITE

● La Révolution au Père-Lachaise. — Le grand cimetière parisien est un lieu de promenade réputé. L'éclairage de la Révolution offre une visite éducative autour des tombes des hommes — grands et petits — de l'époque. Une activité originale pour profiter de l'Histoire et du soleil. Les 9 et 15 juillet et les 1er et 29 août, à 14 h 45. Rendez-vous, entrée principale, boulevard de Ménilmontant, 75020 Paris. Tél. 43-87-30-41.

DANSE

● « Insurrection », chorégraphie d'Odile Duboc. — Un ballet moderne qui entraîne le public au cœur du mouvement de la foule en action. Le phénomène insurrectionnel, son élan, son souffle dans un spectacle impressionnant. Le 14 juillet, à 22 h 30, rue de la Haie-Coq, 93300 Aubervilliers. Tél. 48-39-52-46.

CINEMA

● « 89 sur grand écran ». — La mairie de Paris et la Vidéothèque ont lancé une opération qui se poursuit jusqu'au 19 juillet. Quatre films sur la Révolution sont présentés chaque jour et parmi eux de nombreux chefs-d'œuvre : du *« Napoléon »* d'Abel Gance à *« la Marseillaise »* de Jean Renoir... Un régal. Vidéothèque de Paris. Porte Saint-Eustache, nouveau Forum des Halles, 75001 Paris. Tél. 40-26-30-60.

THEATRE

● « De la monarchie à la Terreur », mise en scène de Judy-Danielle Steward. — Trois pièces écrites et jouées pendant la Révolution *sont présentées en deux soirées.* A travers les textes de l'époque, *« Nicodème dans la Lune ou la révolution pacifique », « Le jugement dernier des lois »* et *« L'intérieur des comités révolutionnaires ou les Aristides modernes »,* toute l'évolution politique entre 1790 et 1795. Un regard de l'intérieur sur les événements. Une traduction simultanée en anglais est offerte. Du lundi au samedi à 21 heures, le dimanche à 15 heures, au Bataclan, 50, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. 47-00-30-12.

La manne philatélique au rendez-vous de la porte de Versailles

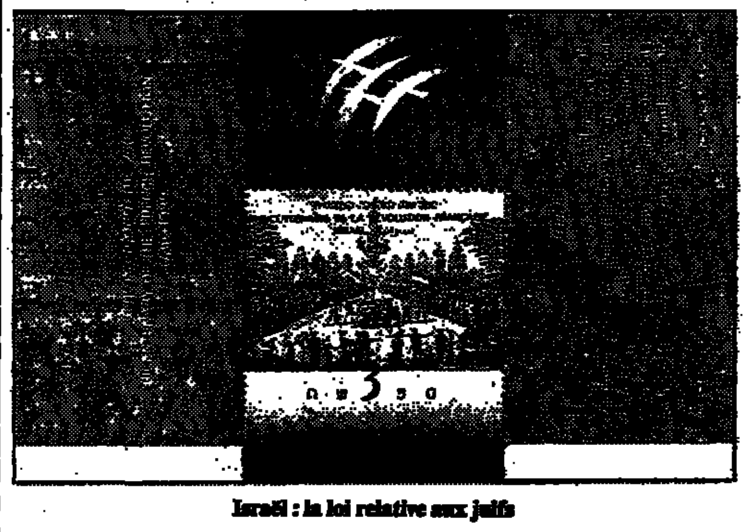

Israël : la loi relative aux juifs

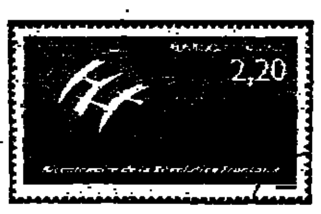

France : les oiseaux de Folon.

Etats-Unis : rouge, blanc, bleu...

Jersey : vive la contre-révolution !

PHILEXFRANCE 89, le mondial de la philatélie, qui se déroule du 7 au 17 juillet à Paris, à la porte de Versailles *(le Monde* du 1er juillet), rassemble des collections de timbres prestigieuses et accueille des stands de négociants et des administrations postales du monde entier. Ces dernières n'ont jamais été aussi nombreuses à participer à une exposition philatélique, peut-être non pas tant sensibilisées par l'événement en soi que par le Bicentenaire de la Révolution française.

Les postes étrangères, au-delà des considérations historiques ou politiques, ont flairé la bonne affaire. Tous les ans, elles recherchent le thème à succès dans lequel leurs timbres pourront s'illustrer car, dans certains pays, la manne philatélique est loin d'être négligeable : les ventes des timbres-poste représentent, par exemple, 20 % du budget de la principauté de Liechtenstein. Parmi les thèmes à succès de ces dernières années : le centenaire de la statue de la Liberté, le 125e anniversaire de la Croix-Rouge... En 1989, il faut donc compter avec le Bicentenaire de la Révolution française, rudement concurrencé par le 20e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune !

Plus de quarante administrations postales ont déjà inscrit la Révolution à leur programme. Pour certaines, plus pudiquement, il s'agit de célébrer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la version « propre » et présentable de la Révolution.

Au timbre soviétique représentant Danton, Marat et Robespierre, les Etats-Unis répondent par Liberté, Egalité et Fraternité... sur fond tricolore, rouge, blanc, bleu ; l'ordre est inversé par rapport aux couleurs hexagonales afin de bien marquer le caractère américain du timbre. La Chine, que le centenaire de la Commune de Paris émut en 1971 au point de lui faire émettre une série de quatre valeurs, semble devoir rester insensible à 1789.

Gros succès pour *la Liberté guidant le peuple*, de Delacroix, qui servit de modèle à Pierre Gandon pour notre timbre courant actuel. Cette *Liberté* est reprise par l'Argentine, la Grèce et le Mozambique, reproduit également sur un bloc, qui reproduit également la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La Polynésie française fait d'un timbre deux coups en associant deux bicentenaires, celui de la Révolution et celui de la mutinerie du *Bounty*. Le Paraguay reste français avec la Révolution et les prochains Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, symbolisés par Franck Piccard.

A l'évidence, aucun régime politique ne néglige cet événement : l'Espagne choisit une représentation tricolore symbolique somme toute assez neutre ; le Burkina donne dans la reproduction de toiles de maîtres - David, Thévenin et Pils ; la Hongrie reprend les oiseaux de Folon ; Israël se réfère à la loi relative aux juifs du 13 novembre 1791 ; le Portugal évoque le tambour Joseph Bara, mort en 1793 au cri de : *« Vive la République ! »*

A Jersey, revient sans doute la palme... L'île anglo-normande a en effet choisi d'honorer la contre-révolution à travers l'un de ses habitants, Philippe d'Auvergne (1754-1816), royaliste à tout crin, qui protégea Jersey contre l'invasion française. Jouant les espions, il diffusa de faux assignats français, arma et subventionna les chouans, accueillit les réfugiés royalistes. L'une de ces valeurs reproduit une rencontre entre Louis XVI et Philippe d'Auvergne. Notons, à ce propos, que les apparitions de Louis XVI sur timbre sont très rares (Fujeira en 1972, Etats-Unis en 1978, mais jamais en France).

Les amateurs d'histoire de France révolutionnaire pourront enfin, en déambulant dans les travées de Philexfrance, rechercher les timbres émis spécialement pour cette occasion par la Belgique, Cuba, la Bulgarie, le Niger, le Mali, le Gabon, Saint-Christophe et Nevis... sans oublier les productions des territoires français d'outre-mer. Et la liste est loin d'être exhaustive.

PIERRE JULLIEN.

Les timbres français

3 et 4 F se tenant : Assemblée des trois ordres à Vizille et Journée des tuiles à Grenoble.

2,20 F : Oiseaux de Folon.

2,20 F + 0,50 F (six timbres) : Personnages célèbres de la Révolution, Sieyès, Mirabeau, vicomte de Noailles, La Fayette, Barnave et Drouet.

2,20 F : Liberté.

2,20 F + 0,60 F : Diligence Paris-Lyon.

2,20 F : Egalité.

2,20 F : Fraternité.

5 F : *Serment du Jeu de paume,* de David.

2,20 F (quatre timbres) : Personnages de la Révolution, Mme Roland, Kellermann, Camille Desmoulins et Condorcet.

50 F : Bloc de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

2,20 F (trois timbres) : Bande de trois, Liberté, Egalité, Fraternité.

2,50 F (quatre timbres) : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (à paraître le 28 août).

Agenda

Bretagne Pays de la Loire

EXPOSITIONS

● « Chouans et Bleus, le Morbihan dans la Révolution ». — Documents et objets provenant du fonds de la Société polymathique du Morbihan, dont un rarissime drapeau chouan aux armes royales, avec une devise en français et en breton, un « bon de paiement » à l'effigie de Louis XVI entre autres. Jusqu'au 15 septembre, du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Hôtel de Roscanvec, 19, rue des Halles, 56000 *Vannes*. Tél. : 97-47-24-34.

● « Retz pendant les guerres de Vendée et la Révolution ». — Exposition de documents et d'objets d'époque. Animations audiovisuelles. Tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Musée d'art populaire, rue des Moines, 44580 *Bourgneuf-en-Retz*. Tél. : 40-21-40-83.

MANIFESTATIONS

● « Morlaix, la Révolution ». — Fresque historique avec plus de cent comédiens, chanteurs et figurants en costume d'époque. Le 16 juillet et le 4 août, à 22 heures. Place Allende, 29210 *Morlaix*. Tél. : 98-88-09-94.

● « Guégon 89 ». — Un spectacle « son et lumière » organisé par les habitants de la commune et mettant face à face les bleus et les chouans. Spectacle suivi d'un feu d'artifice et d'un bal populaire. Le 15 juillet, à 22 heures. Place du Général-de-Gaulle, 56120 *Guégon*. Tél. : 97-22-20-64.

● Bicentenaire à Noyal-Muzillac. — Grande journée organisée pour le 14 juillet avec lâcher de ballons, arbre de la liberté, inauguration de l'exposition « Noyal-Muzillac : Bicentenaire », repas campagnard, animations, et, en fin de journée, « son et lumière », feu d'artifice et bal populaire. L'association Noyal d'hier et d'aujourd'hui lance pour l'occasion un souvenir philatélique. Le 14 juillet, à partir de 10 heures. Le Bourg, 56190 *Noyal-Muzillac*. Tél. : 97-41-65-05.

● « La Révolution a commencé en Bretagne, la Contre-Révolution aussi ». — La ville de Vannes propose un grand nombre de manifestations pour la journée du 13 juillet : 17 heures, Musique, chant, danse de la Révolution ; sur le port et dans le centre-ville, place Henri-IV, jeu de l'oie géant ; 21 h 30, concert par les élèves de l'Ecole nationale de musique ; à 22 heures, la Révolution à travers la danse, par les écoles de danse de la ville ; 23 heures, mur d'images ; 23 h 30, *Marseillaise* et feu d'artifice, puis bal populaire. Le 13 juillet, *Vannes* 56000. Tél. : 97-47-47-30.

● « Fête blabusienne du Bicentenaire ». — Défilé de rue avec cent cinquante figurants en costumes d'époque, repas révolutionnaire, concerts, défilé pyrotechnique de bateaux et feu d'artifice. Le 8 juillet, dès 10 heures. Centre-ville, 72170 *Beaumont-sur-Sarthe*. Tél. : 43-97-11-84.

SON ET LUMIÈRE

● « Les tambours du Val de Sèvres ». — Spectacle historique regroupant cinq cents personnages, une cavalerie et des cascadeurs. Le tout accompagné d'effets pyrotechniques. Les 13, 14, 15, 28 et 29 juillet, à 22 h 30 ; les 11, 12, 13 et 14 août, à 22 heures. Château de *Clisson*, 44190. Tél. : 40-54-02-95 ou 40-54-02-22.

● « Saint-Malo, république de la mer ». — Un comédien dialogue avec les voix d'hommes illustres originaires de Saint-Malo. L'échange donne la trame au spectacle et à ses effets de lumière et de son. Les 8, 22, 29 juillet, et les 5 et 12 août, à 21 heures, dans la cour du château de *Saint-Malo*, 35400. Tél. : 99-40-18-30.

★ « MINITEL-INFORMATIONS. — La Mission du Bicentenaire propose des informations sur *Minitel* (taper 3615 puis B89) : six mille réalisations et manifestations répertoriées dans toute la France.

« Oh ! Tuileries »

A l'heure du caleçon révolutionnaire

ON ne pourra pas dire qu'on ne se met pas en quatre pour conquérir les Américains. De crainte, sans doute, qu'ils ne se trouvent en manque de Disneyworld et de bon goût *made in USA*, on a monté, en quelques mois, aux Tuileries, un mini-parc de loisirs, pour lequel on a trouvé un mode de lancement original : la rumeur publique ayant, dès l'ouverture, crié à l'échec, chacun vient voir si « Oh ! Tuileries » a mérité tant d'infortune.

Du coup, on ne s'écrase pas encore — loin de là — mais on endure tout de même une attente honorable, devant un guichet où une jeune femme en tenue révolutionnaire détaille à chaque visiteur la différence entre les tarifs à 5 F (entrée simple), à 35 F (animations) et à 45 F (concerts).

Entrons. Evidemment, cela commence par des boutiques. Egalité oblige, il y en a pour toutes les bourses. Cela va du briquet du Bicentenaire (10 F) à une clé gravée « clé de la Bastille » (440 F) en passant par une guillotine miniature portant l'inscription *« Ne perdez pas la tête »* (39 F), le testament de Louis XVI, avec en prime la dernière lettre de Marie-Antoinette et la prière de Mme Elisabeth (50 F).

A lui seul, le tand des « caleçons révolutionnaires » semble s'être fixé pour mission d'informer l'univers que deux siècles après, le génie créateur français reste inégalable. Pour la modique somme de 90 F, on peut donc se procurer l'un de ces caleçons, revêtus, à côté d'une reproduction de la Bastille, de l'un des slogans suivants : *« A l'assaut, citoyennes »*, ou encore : *« A prendre ou à laisser »*. Le « caleçon du sans-culotte », lui, coûte légèrement plus cher (99 F), mais il est tricolore. Enfin, sans que l'on sache s'il s'agit d'une excuse ou d'une promesse, un autre caleçon arbore cette énigmatique constatation : *« La nuit de Varennes aussi a été longue. »*

On s'en voudrait d'oublier la « véritable prise de la Bastille » (0,5 watt, fonctionnant sur toute alimentation de 220 volts, 89 F) ou la charlotte de la citoyenne Corday (c'est un chapeau, 99 F).

Côté culture, un théâtre de plein air propose en continu des saynètes sur les Etats généraux, la Nuit du 4 août ou l'expédition des femmes à Versailles. Juchées sur de petites estrades près des bassins, Lucille Desmoulins ou Théroigne de Méricourt prennent à témoin de leurs malheurs conjugaux ou du sexisme de Robespierre des parents épatés et des enfants qui lorgnent plutôt vers les manèges.

Plus loin, une exposition détaille les acquis de la Révolution dans tous les domaines de la société, ou en retrace les grands moments. Les spécialistes noteront sans nul doute que le martyre du jeune Bara (fusillé par les chouans pour avoir refusé de crier *« Vive le roi ! »*) a droit aux caractères gras, tandis que les quatre-cent cinquante huit morts « blancs » des Lucs de Vendée sont condamnés aux petits caractères.

Il y a encore un spectacle d'endroïdes, genre musée Grévin, qui met en vedette l'abbé Grégoire, Théroigne de Méricourt (encore elle !) et Fouquier-Tinville perché sur une guillotine, le tout dans un grand concours de crépuscules et d'aurores boréales, sans nul doute hautement symboliques.

Pour prendre de la hauteur sur l'événement, on peut aussi gravir deux tours, une « tour de l'égalité » (momentanément fermée) et une « tour de la liberté », au sommet de laquelle par les fenêtres d'un studio — vide — de Radio-France, on peut admirer les majestueuses frondaisons des Tuileries, qui valent à elles seules le prix d'entrée.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **Les hôteliers parisiens n'affichent pas complet.** — Le Sydicat national des restaurateurs, limonadiers et hôteliers dément les rumeurs de pénurie de chambres d'hôtels dans la capitale au moment des fêtes du Bicentenaire. Après avoir effectué un sondage parmi ses adhérents, il affirme que, même au cours du week-end du 14 juillet, considéré comme bondé par les pouvoirs publics, il sera possible de trouver des chambres.

A La Villette

La prise de la Bastille (bis)

LE peuple n'a pas eu la patience. Il y a deux cents ans qu'il attendait ce moment. Il a pris la Bastille, sans souci de l'étiquette, débordant *gentiment l'ordonnancement de la* cérémonie prévue à 19 heures précises, jeudi 6 juillet, à la Cité des sciences et des techniques de La Villette. A peine Mme Danielle Mitterrand était-elle sortie de sa voiture que la foule s'emparait des premières pierres. Des premières briques d'argile, plus exactement, puisque c'est dans cette matière que le plasticien Harris Dimitropoulos a conçu une œuvre architecturale voulant rappeler l'« immonde » prison.

La commémoration du Bicentenaire ne pouvait échapper à ce rappel. En s'associant à cette manifestation, la Fondation France-Libertés, dirigée par Mme Mitterrand, et plusieurs organisations humanitaires qui luttent pour les droits de l'homme ont voulu témoigner qu'il reste encore bien des Bastille à prendre.

Celle de Harris Dimitropoulos, dressée à deux pas de la Géode, se laisse envahir sans aucune résistance. Le plasticien américain, d'origine grecque, *lauréat du concours* « Inventer 89 », organisé par la Mission du Bicentenaire, a puisé dans l'imagerie populaire qui colle à la forteresse. Pour évoquer les tours, il avait composé une figure de 28 cylindres, élevés avec 180 000 briques non scellées. Ce fut un jeu d'enfant que de monter à l'abordage, et il n'y a pas que les enfants qui y prirent goût. Par tous les moyens, courte échelle et sacs plastiques, chacun emporta une brique-symbole de 1 kilo et demi. Des inconditionnels en prirent plusieurs, bien lourdes au bout de leurs bras. En peu de temps, les tours furent édentées. Un gamin un rien provocateur en cette circonstance entreprit même de se construire sur place un château fort avec ces briques *estampillées « Liberté, Egalité,* Fraternité ».

Certes, la foule n'était pas si nombreuse à célébrer cette destruction : un millier de personnes. Mais un certain 14 juillet, ils ne furent guère plus ceux qui descendirent du faubourg Saint-Antoine pour en découdre avec la garde : seulement quelques centaines officiellement reconnus comme ayant participé à l'assaut historique.

La prise de la Bastille 1989 sera « ouverte » jusqu'au 16 juillet. Les collectionneurs qui, par malchance ou distraction, ont laissé filer les pierres de 1789 ou les pavés de 1968 ont donc quelques jours encore pour s'offrir, gratuitement, un lot de commémoration.

BRUNO CAUSSÉ.

Avec Le Monde sur Minitel

ESTP – FESIC – Sup de Co Paris

GRANDES ÉCOLES

36.15 LEMONDE

Le Monde de la Révolution française

Pour en savoir plus sur les hommes, les événements et les idées de la Révolution.

MENSUEL : 30 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأجل

Le Monde
SANS VISA

Chaos urbain, mégapole livrée à elle-même, le grand port du Pakistan espère encore en la plus célèbre de ses enfants, Benazir Bhutto, pour le guérir de maux ayant nom soif, drogue, ignorance... La France s'apprête à recevoir le chef du gouvernement pakistanais.

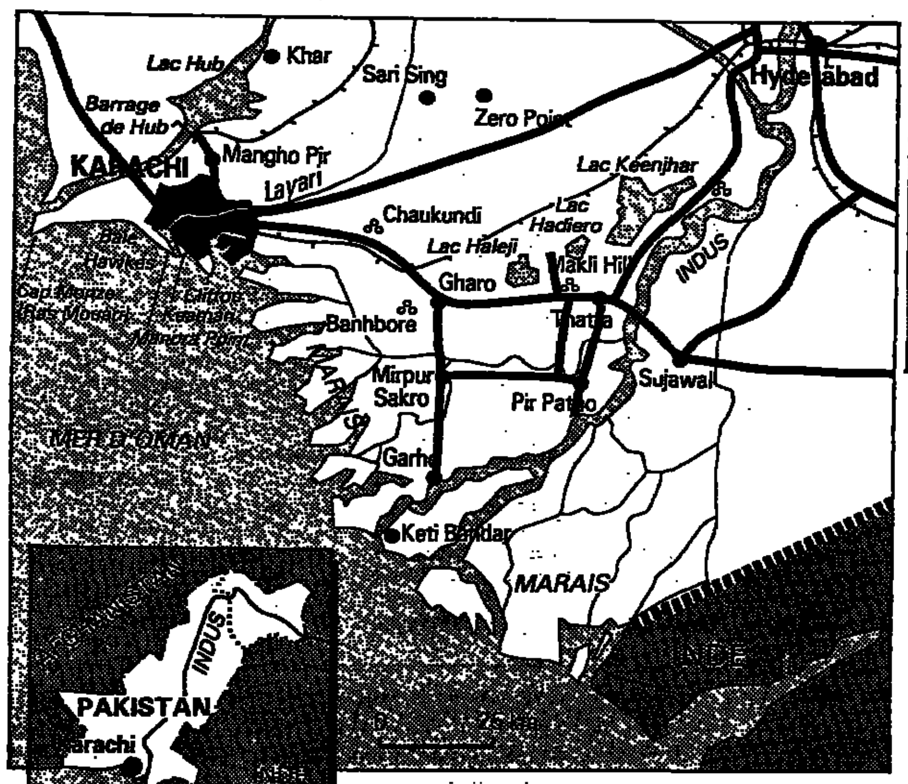

Les naufrageurs de Karachi

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

TOUT de suite vous êtes dans le bain, à Karachi. Si j'ose dire, quand le premier contact avec les plaies de la ville a lieu entre l'aéroport et le centre, sous forme d'une manifestation de banlieusards réclamant de l'eau aux autorités. Respectueusement d'ailleurs : *« Prière à Son Excellence le gouverneur de rétablir l'eau manquant depuis trois mois dans les lotissements Bihar, Piracha, Osmanabad, Taymour, Casbah, Aligahr, etc. »*, supplient les calicots en ourdou, dévidant les beaux noms persans, turcs, arabes, hindous formant le collier de misère de Karachi.

Mais la poésie toponymique n'a pas d'effet rafraîchissant dans le taxi où vous êtes en train de frire comme un beignet, au milieu d'un océan figé de voitures incandescentes. C'est là que les manifestants devraient fourrer les bureaucrates anglicisés, pour l'heure bien à l'abri dans leurs bureaux climatisés. Eux aussi manquent d'eau, les pauvres, dans leurs demeures neuves des quartiers aux noms britanniques : Clifton, Defence-Society, etc. Car tout le système d'adduction est à revoir dans une mégapole que les urbanistes continuent surréalistement de classer parmi les « villes-flaques »...

Seulement les riches peuvent s'offrir des camions d'eau pour leurs réservoirs personnels. De là à penser que la pénurie est accentuée encore par certains hauts fonctionnaires confits dans l'air conditionné, afin d'arrondir leur fin de mois, de mèche avec les propriétaires de camions-citernes, *il n'y a qu'un pas que toute la ville* a franchi, depuis les cahutes longeant le Layari, fleuve pourri, jusqu'aux jardins touffus de Clifton qu'*« on doit bien arroser, que voulez-vous ?... »*

Les parages du Layari, justement, il faut les voir pour le croire, avec leurs égouts à ciel ouvert, larges comme les rues de chez nous, engorgés en permanence par un magma aqueux, vert-bleu-noir ; des maisons, des boutiques, des ateliers donnent à longueur d'année sur cette moisissure géante, symbole d'un des plus éclatants ratages urbains de la planète.

Le marbre et l'onyx

En un quart de siècle Karachi a grimpé d'un million à, croit-on — mais même Dieu doit s'y perdre — dix millions d'habitants, sans que jamais personne ait le courage de s'attaquer à son terrifiant dossier urbanistique. Les politiques ont préféré s'échapper vers les collines vertes du Septentrion, à 1 000 kilomètres du littoral,et y bâtir une capitale nouvelle, sans foule et donc sans houle : Islamabad (« le Monde sans visa » du 9 juillet 1988).

La chance des riverains du Layari, c'est encore de se trouver pas très loin du port de pêche, l'un des plus actifs d'Asie : Sindis et Baloutches, sur des milliers de bateaux de bois, y rapportent chaque jour de la féconde mer d'Oman des montagnes de thons, requins et autres gros calibres, déversés, ouverts, équarris, salés, vendus, grillés dans la plus puissante odeur de poisson qui se puisse imaginer. Les vents marins la rabattent vers le Layari, couvrant ainsi la bien pire émanation des sentines bouchées.

Sur sa langue de terre, séparé du large par le canal Baba, Fish-Harbour est organisé comme une vraie cité, ou plutôt comme une caserne, puisque les femmes en sont absentes, avec ses industries poissonnières, ses restaurants, ses logeurs, ses barbiers, ses marchés, ses mécaniciens, ses mosquées et également sa mafia. Malgré leur terreur des mafieux, les pêcheurs ne changeraient pas de condition pour un empire, plaignant leurs pareils qui besognent dans la pulvérulence des manufactures de marbre et d'onyx, ou les vapeurs chimiques des fabriques de *tapis* (ceux-là mêmes qui sont vendus ensuite en Europe avec le label « tissé main », certes exact, mais sans préciser que les couleurs sont artificielles et les dessins mécaniques...).

Comme s'il ne suffisait pas des calamités chroniques ayant pour nom pénurie d'eau, encombrements humains, bidonvilles galopants, industries insalubres, caniveaux fermentés, mafia maritime, bref tout ce qui fait de Karachi un cataclysme municipal pire que Le Caire et presque égal à Calcutta, comme s'il ne suffisait pas de tout cela, les Karachites se sont jetés les premiers dans l'affaire Rushdie ! Le feu mondial aux poudres islamiques a été mis par la traduction — approximative — en ourdou d'extraits des *Versets sataniques*, au début de l'année, dans l'hebdomadaire *prosaoudien et* pro-américain de Karachi, *Takbir*.

Des lectures collectives eurent lieu, pratique courante, parfois sur le trottoir même, dans ce pays d'illettrés. D'abord les larmes coulèrent silencieusement chez ces hommes dont le seul bien que nul ne peut leur arracher, le seul espace jamais sali est la foi en Mahomet *« perfection humaine, messager divin »*.

Personne n'a eu l'idée de leur expliquer, bien au contraire, que Mahound le devin mécréant inventé par Salman Rushdie ne recoupait le Prophète qu'à travers quelques coïncidences historiques mineures. Le crescendo, après la peine muette, a donc été une bombe au British Council de Karachi, tuant un pauvre bougre de gardien, musulman victime des siens, puis d'autres innocents ont défilé, hurlant à la mort devant les glaces aveugles des grandes banques et des hôtels internationaux de Karachi. Sans parler du désastreux effet médiatique en Occident des Pakistanais de Paris, sortis, tels des diables de leur boîte, des ateliers clandestins du Marais pour prendre à témoin cette vieille laïcarde de République de *l'insulte faite à l'islam*.

Après l'embrasement Rushdie, éclatante illustration des conséquences tragiques de l'*« ignorance agissante »* (Goethe), Karachi avait-elle atteint le fond de son malheur ? Eh bien, non ! puisque les maux précités risquent à brève échéance de paraître bénins à côté du nouveau fléau qui menace la porte du Pakistan : la drogue, la drogue dure.

Les pavots d'Afghanistan

Ce n'est pas pour rien que depuis deux ou trois ans la France entretient à Karachi et à Islamabad (comme de longue date à Bangkok) deux agents spécialement chargés de surveiller *in situ* le trafic vers l'Hexagone de l'héroïne fabriquée au Pakistan à partir d'opium ou de morphine-base, venus surtout d'Iran et d'Afghanistan. La résistance afghane, toute sainte qu'elle soit, reste tributaire du *Papaver somniferum*. Juste derrière le Triangle d'or de la péninsule siamoise et loin devant les sources turques, syro-libanaises ou indiennes, Karachi, place hier exempte de narcotiques, est probablement devenue *le deuxième diffuseur* mondial d'héroïne, et un consommateur local grandissant à vue d'œil.

Les Pakistanais introduits en France ne sont pas pour autant impliqués dans les filières approvisionnant, pour 1 000 francs le gramme de drogue (quatre prises), les cinquante mille héroïnomanes recensés chez nous. Ce serait trop facile. Les « mules » — les passeurs — sont lancés sur des chemins moins voyants, quelquefois par hasard comme ces marchands nigérians qui, un jour à Karachi, acceptèrent de se charger d'*« un petit paquet pour un ami à Lagos »*.

D'où la filière africaine, entre-temps éventée mais encore debout, malgré la saisie aux entrées en France de plusieurs dizaines de kilos de ce médicament perverti en « poison exquis » dans les Etats-Unis de l'après-1945 et qui s'est ensuite propagé mondialement.

(Lire la suite page 17.)

Benazir au miroir

BENAZIR BHUTTO, premier ministre du Pakistan, n'arrive pas à Paris précédée seulement d'un charme fait autant de sa ténacité que de sa beauté : récemment publiée, son *Autobiographie* s'est déjà vendue en France à quelque 25 000 exemplaires, ce qui dépasse la diffusion habituelle d'un ouvrage d'homme d'Etat étranger.

Naturellement, les esprits forts se sont dit qu'il doit s'agir encore d'un plaidoyer *pro domo* synthétisé par quelque nègre dans un bureau londonien. Pour ma part, je ne me prononcerai évidemment pas sur le rôle exact de Mme Bhutto dans la rédaction de ce livre, si ce n'est qu'elle est bien capable avec la force de travail et de conviction qu'on lui connaît de l'avoir rédigé tout entier elle-même ; si ce n'est encore que ces pages recèlent une présence humaine, un ton général de vérité, sans parler d'une foule de notations vécues.

Cette tonalité personnelle peut même parfois être agaçante lorsque « Benazir » — comme l'appellent, ainsi qu'une reine, tant ses fidèles que ses adversaires — donne dans la fille-à-papa, à grand-papa, etc. Cela tourne parfois au *« le Pakistan c'est nous »*, voire *« c'est moi »* ! Les Bhutto continuent de figurer parmi les principaux latifundiaires du Sind, mais ce n'est pas une raison...

On aura compris en tout cas que le ressort essentiel de la fille d'Ali Bhutto est un prodigieux amour filial, une soif antique de venger la mémoire du père. Ce père dont Benazir a hérité le flegme et l'intelligence mais aussi, c'est à craindre, l'autoritarisme. Et également les ennemis féroces, plus quelques autres, nouveaux, ces théologiens et assimilés, par exemple, qui, à longueur de journaux, à Karachi, Lahore ou Islamabad, répètent, selon les propos prêtés au prophète Mahomet, qu'*« un pays gouverné par une femme court à sa perte »*...

Si cet autoportrait reflète largement le passé : l'assassinat « légal » d'Ali, les prisons de sa fille, le mariage de celle-ci avec un apollon de l'Indus, l'assassinat mystérieux à Cannes d'un frère de Benazir, la reconquête quasi miraculeuse du pouvoir, le débordement bouleversant des espoirs populaires, etc., il ne pouvait pas décrire la situation actuelle, dont il ne faut pas se cacher qu'elle n'est pas, pour la « reine Benazir », idyllique : les centres de pouvoir sourdement opposés à Mme Bhutto n'ont pas dételé, notamment dans l'armée et parmi les islamistes soutenus par Ryad et au-delà par Washington. Il est symptomatique que le premier déplacement à l'étranger du successeur du général Zia ait eu lieu en Arabie saoudite...

L'impression générale de cette *Autobiographie* est que, si Benazir sait où elle veut aller — développement économique et culturel, puissance militaire accrue, jeu démocratique « contrôlé », — elle agira avec un maximum de prudence, contrairement à son père, qui fut souvent « provocateur ». L'ennui, c'est qu'aux yeux d'une partie de l'élite pakistanaise Benazir Bhutto est à elle seule, de par son sexe, une provocation vivante.

J.-P. P.-H.

★ Benazir Bhutto, *Une autobiographie*, traduite de l'anglais par Simone Lamblin. Stock, 405 p. avec 33 photos inédites — dont la moins étonnante n'est pas celle de l'auteur en compagnie de l'écrivain français Jean-Edern Hallier. 120 F.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE

HOSTELLERIE MUNSCH***
« Aux ducs de Lorraine »
Pied du Haut-Koenigsbourg,
séjour agréable, promenade, 1/2 pension.
Tél. 89-73-00-09.

Aquitaine

ENTRE MER ET MÉDOC

HOTEL RESTAURANT***NN
Parc fleuri 2 ha. Piscine, tennis, parcours santé, piste cyclable, prox. golf.
1/2 pension 260 F.
LES ARDILLIÈRES, 33160 SALAUNES.
Tél. 56-58-58-08.

Ardèche

LA LOUVESC

Alt. 1 050 m - Vacances actives, petites randonnées, golf 18 trous à 35 minutes.
Hôtel LE MONARQUE**
Tél. : 75-67-80-44

Côte d'Azur

NICE

HOTEL LA MALMAISON

Best Western***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.

50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Village XVIIIe s. Plus haute comm. d'Europe, 2040 m. Randon. pédestre.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Tennis, billard. Chambres, studios grand confort de 55 F à 160 F par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pension de 188 F à 275 F par jour, promo en sept. Piscine, tennis, billard.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA**
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

PROVENCE

AIX-EN-PROVENCE

HOTEL RESIDENCE
Location d'appartements meublés.
Pour séjour de courte ou longue durée.
Prestation de qualité.
L'HOTEL PARTICULIER
Tél : 42-38-29-92

Sud Bretagne

LORIENT

HOTEL RESTAURANT**NN
LE GABRIEL
Port de pêche. Prox. Larmor. Plage.
1/2 pen. 180 F – 2 pers. ensemble 250 F.
Ch. T.V. couleur. Téléph. direct
45, avenue de la Perrière 56100
Tél. 97-37-60-76 et 97-37-00-75.

Sud-Ouest

PÉRIGORD

AUBERGE
LA CLÉ DES CHAMPS**NN
GASTRONOMIE, LOISIRS, PRACTICE
CALME, PISCINE.
1/2 pension à partir de 180 F.
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
Tél. 53-29-95-94.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES***
Saint-Marc 1936
Réservation : 193941/52-32-333
Fax : 193941/52-03-721.
Télex : 41-1150 FENICE 1.

VÉRONE

NOVO HOTEL ROSSI
Via Delle Coste, 2
Près de la gare de PORTA NUOVA
Réservation : 193945/56-90-22
Fax : 193945/57-82-79.
Atmosphère intime, tout confort.

Grande-Bretagne

68 - QUEENSGATE

EDEN PLAZA HOTEL
68 QUEENSGATE,
SOUTH KENSINGTON, LONDRES SW7
Tél. 19-44-1-370-6111. Télex 916228.
Télécopieur 19-44-1-370-6570.
Hôtel moderne et accueillant
Près de Knightsbridge, Harrods
Hyde Park, musées.

Suisse

St-MORITZ (Engadine)
Kulm - Hôtel

L'hôtel 5 étoiles avec la plus grande tradition.
Centre mondain et sportif.
CH 7500 St-Moritz. - Tél. : 1941 82/2 11 51.
Fax 82/3 27 38, Tx. 85 21 72.

TOURISME

GRÈCE

CROISIÈRES SUR VOILIER 13 m
Location cabine ou bateau entier.
Prix très intéressants.
Tél. (1) 30-41-13-08.

LA TABLE

Pyramidal !

« Dans l'orchestre d'une grande cuisine, le saucier est un soliste. »

« Les garnitures doivent être assorties comme une cravate à un complet. »

« Il est indispensable d'éviter, sur les menus, les appellations prétentieuses, voire grotesques. »

« Le succès est une somme de petites choses mises au point. »

AU point ! C'est le cas de le dire puisque ce sont là des aphorismes du cher Fernand Point, dont l'illustrissime maison, *La Pyramide*, ne ferma qu'avec la disparition de Mado Point. On annonça son rachat, notamment par des Japonais, mais depuis quelques jours, complétée d'un hôtel, la maison, à la fois transformée mais pérenne, attend les gourmets du monde entier. Et la carte, en couverture, nous le rappelle : *« La Pyramide – F. Point – Vienne. »*

Guy Thivard, le vétéran de la cuisine, assiste le jeune Patrick Henriroux, jeune cuisinier de trente et un ans qui, de *L'Auberge bressane* (Bourg-en-Bresse) à *Georges Blanc* (Vonnas), a de bons antécédents.

Du menu « Suggestion » (220 F) au menu « Tradition » (330 F), du menu « Dégustation » (400 F) à la carte, on retrouvera les grands classiques de *La Pyramide*, les filets de sole aux nouilles fraîches, le gratin de queues d'écrevisses, la poularde de Bresse truffée en vessie, le pigeonneau de Bresse Albuféra. Avec aussi un dos de turbot au jus de poulet acidulé, le sandre braisé à la sauce au cornas, le filet de charolais à la moelle, etc.

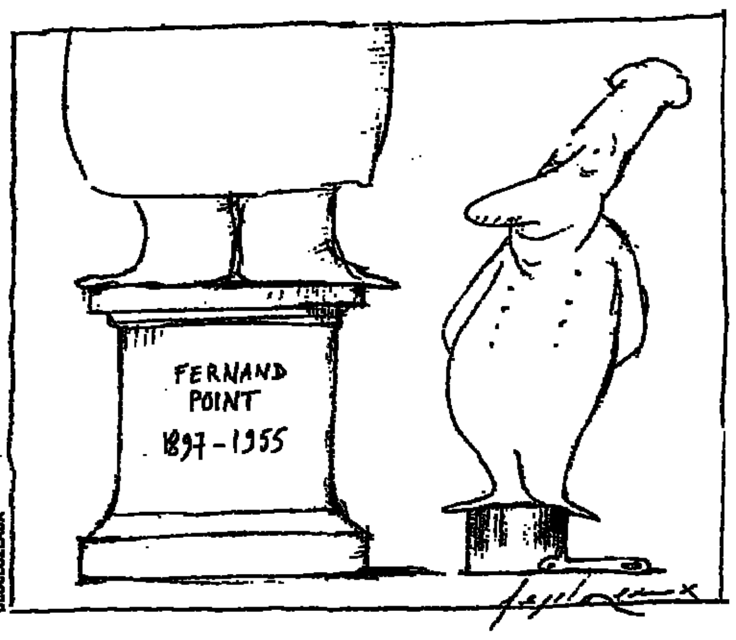

DESCLOZEAUX

« La perfection simple »

Et *tant pis si les excellents* desserts (piano à queue en ut praliné, batterie jazz aux griottines, banjo coco à l'ananas et violon au citron vert et fraises des bois) eussent fait hausser les épaules à celui dont Sacha Guitry aimait la rigueur et la générosité mêlées. A celui dont Curnonsky célébrait *« la perfection simple »*. A celui enfin qui assurait qu'un bon repas *« doit être aussi bien construit qu'une cathédrale romane »*.

Retrouvons donc le chemin de Vienne, à quelques tours de roue de Lyon où Bocuse, qui fut son attentif élève, aime à rappeler cet autre aphorisme du plus justement célèbre cuisinier de son temps : *« C'est avec mes fourneaux que je peuple mes silences. »*

LA REYNIÈRE.

● *La Pyramide,*
boulevard Fernand-Point,
38200 Vienne.
Tél. : 74-53-01-96.
Fermé mercredi et jeudi midi.
CB - AE - DC - Eurocard.

SEMAINE GOURMANDE

L'Auberge des deux signes

C'est un petit événement : en cette vieille maison moyenâgeuse, dépendance autrefois des bâtiments conventuels entourant Saint-Julien-le-Pauvre, avec ses voûtes et ses poutres séculaires, son puits intérieur, sa vue sur Notre-Dame, cette maison, rustique « bois-charbon » il y a quelques soixante années, et qu'un authentique Auvergnat, M. Dhulster, aménagea d'abord en bistrot puis en restaurant renommé (sur trois étages, de la crypte au balcon-salle du premier), vient de « toucher » un nouveau chef, grand cuisinier, Marc Pralong, que nous connûmes chez *Laurent*.

Et *L'Auberge des deux signes* (ce n'est point faute d'orthographe mais, pense-t-on, ésotérisme que ces deux signes !) propose alors une cuisine sagement mesurée, sans appellations sottes. Gardant l'excellent foie gras (accompagné de sa brioche truffée et d'un verre de jurançon) et le confit aux cèpes (avec les pommes cuites à la graisse d'oie aillée), Pralong propose la vichyssoise (froide ou chaude), des gambas croustillantes à l'aigre-doux, une roborative tarte de maquereaux aux poireaux, un superbe carré d'agneau tout simplement rôti, un ris de veau au chou accommodé d'une vinaigrette de tourteaux remarquable (dans la droite ligne des accords viande blanche et poisson). Fromages du Massif central, desserts parfaits et cave intéressante. A la carte, comptez 350 F à 400 F, mais notez le menu-carte (deux plats, fromage ET dessert) à 100 F.

Il ne manque plus à Pralong que de rétablir à sa carte un classique de la maison, les fameuses talmouses chères à François Villon, pour confirmer le décor et la musique classique (il existe aussi une carte de cette ambiance !).

● *L'Auberge des deux signes,*
46, rue Galande,
75005 Paris.
Tél. : 43-25-46-56.
Fermé dimanche.
Salon 80 couverts.
Parkings : Lagrange et Notre-Dame.
CB - AE - DC.

Le Chapon fin à Bordeaux

L'illustre maison créée en 1825, aménagée en 1901 (extraordinaire ensemble de rocaille pour salle à manger), confluent de toutes les routes des célébrités et refuge, en 1914 comme en 1940, des politiciens, *le Chapon fin*, avec son jardin de l'ancien couvent des récollets qu'en 1987 Francis Garcia a voulu faire revivre, *Le Chapon fin* donc, avec ce cher Francis, grand cuisinier sage et modeste, reste le « *phare* » gourmand de Bordeaux.

Avec des menus « plaisir des goûts » (290 F), « Belle Epoque » (350 F) et « du terroir » (265 F), le plus alléchant à mon goût : soupe d'huîtres d'Arcachon au cresson, *lamproie bordelaise, feuilleté* d'escargots girondins, confit de canette et salade au foie gras, desserts. Y manque à mon avis le hollande, fromage annexé par le Bordelais comme le porto l'est par les Britanniques. A la carte, j'ai relevé le gratin d'huîtres Raymond Oliver (95 F), hommage ô combien mérité ; le saumon grillé avec un sabayon poivré (130 F), la selle de mouton rôtie, purée de haricots blancs et gousses d'ail confites (100 F), etc. Cave exceptionnelle. A la carte, compter 450 F.

● *Le Chapon fin,*
5, rue Montesquieu,
33000 Bordeaux.
Tél. : 56-79-10-10.
Fermé dimanche et lundi.
CB — AE — DC.

L.R.

Entrée gratuite à PHILEXFRANCE 89

Invitation

M ____________

est invité à visiter
l'Exposition Philatélique Mondiale
PHILEXFRANCE 89
le lundi 17 juillet 1989
Parc des Expositions de Paris - Hall 1
Porte de Versailles

valable pour 2 personnes

valable
le lundi 17 juillet
pour 2 personnes
●
Offerte par le comité d'organisation et par
Le Monde

Bon à découper et à présenter à l'entrée de l'exposition le lundi 17 juillet 1989

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE Dir. de ppté,
élevé en foudre de chêne, amoureusement, pour vous. AMATEURS, profitez de nos cuvées spéciales : RÉDEMPTEUR brut mill. 1983 et blanc de blanc.
Tarif sur demande à
R.M. DUBOIS P. & F. (3), « Les Almanachs »
VENTEUIL, 51200 ÉPERNAY. 26-58-48-37.

GRANDS VINS DE JURANÇON
CHATEAU DE ROUSSE
Direct. du producteur au consommateur.
Qualité et millésime en sec et moelleux.
J. LABAT-LAHONDETTE, 64110 JURANÇON.
Tarif sur demande.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJA ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier de joindre votre bande.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	80 F	150 F
3 semaines	120 F	210 F
1 mois	150 F	281 F
2 mois	280 F	482 F
3 mois	365 F	700 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

« LE MONDE » ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
N° ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______

● VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

921MON02

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

BASTILLE - OPÉRA DE LA...

EL BOLICHE, 43, rue Faidherbe, 11e. F. dim. 43-79-87-93.
Le rest. sud-américain du 11e.

LA PLANTATION - 43-07-64-15
5, rue Jules-César, 12e - F/dim.
Les ANTILLES à côté de la Bastille.
Cuis. créole traditionnelle et nouvelle.
Ambiance créole chaleureuse et tropicale. PMR 200 F.

CHAMPS ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche. F./août.

142, av. des Champs-Elysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage. F./août
FLORA DANICA, et son jardin r.d.c.
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
OUVERT TOUT L'ÉTÉ

GOBELINS

ENTOTTO 45-87-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Spécialités éthiopiennes.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 42-36-10-92. Ses caves du XVe. F. dim. et lundi. P.M.R. 170/200 F.
OUVERT TOUT L'ÉTÉ

MAUBERT MUTUALITÉ

CHIENG-MAI - 12, r. Frédéric-Sauton, 5e
43-25-45-45 f./dim. déj. Thaï 90,30 F s.c.
F./du 1er au 15 août

MONTPARNASSE

L'un des meilleurs restaurants étranger de France (G. Millau)
LE TAGORE 25, av. du Maine, Paris-15e. T.L.J. 45-44-94-41.

ODEON

INCARI, 9, r. Monsieur-le-Prince, 6e. F. dim. 46-33-65-32. Rest. sud-américain.

RÉPUBLIQUE BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE
47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.
F./ du 4 au 27 août

ROME - VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 43-87-28-87. PAELLA, ZARZUELA, BACALAO, GAMBAS. F/lundi, mardi. Plats à emporter.
Cité G. Millau 1988 et B. Gourmand.

SAINT AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e. 45-22-23-62. Dîner périgourdin 130 F s.c.
OUVERT TOUT L'ÉTÉ
F/sam. et dim. en juillet et août.

SAINT GERMAIN-DES-PRÉS

LA FOUX, 2, rue Clément (6e).
F. dim. 43-25-77-66.
Alex aux fourneaux.
OUVERT TOUT L'ÉTÉ

TROCADERO

P. GAILLARD, 70, r. de Longchamp. F. dim. et sam. soir. 47-27-43-41.
Cuis. classique.

هكذا من الأصل

L'eau des Impressionnistes

La maison de Monet à Giverny est dans toutes les rétines. Le peintre habita la longue demeure bleu et jaune de 1883 à 1926. Il eut donc tout le temps de composer ce qui était, disaient ses contemporains, son plus beau tableau : le jardin.

En dépit des foules qui s'y pressent d'avril à octobre, Giverny reste le moment le plus heureux du circuit « L'impressionnisme au fil de l'eau » réalisé par l'office de tourisme de Saint-Germain-en-Laye (téléphone. : 34-51-05-12). Il comporte également une visite à Auvers-sur-Oise, où Van Gogh épuisa les derniers jours de son existence tourmentée. A Auvers, on compare la petite église telle que l'a fixée sur la toile l'artiste avec le modèle. Les champs de blé aussi sont là, coupés par le chemin noir.

Giverny-Auvers : court trajet en car, puis trois heures au fil de l'eau sur le *Belle Vallée*, un bateau à aubes — le seul en France — qui glisse entre les rives de l'Oise. Trois heures autour de tables rondes conviviales pour un déjeuner gastronomique suivi d'un conférence avec projection de diapositives. Ce circuit coûte 480 F par personne, tout compris. Au départ de Saint-Germain-en-Laye.

Le tour de l'Inde

« Cet été, l'Inde à tout prix ». Jouant sur le double sens de sa formule, l'Office national indien du tourisme (8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 42-65-83-86 et 42-65-77-06) diffuse gratuitement deux brochures complémentaires : *Inde* ou pourquoi y aller, *Vacances en Inde 1989-1990* ou comment s'y rendre.

Inde est une présentation de ce continent superbe et déconcertant : plus de 3 millions de kilomètres carrés en 36 pages et une carte. Le texte est dense ; la carte, très lisible, met en relief les Etats. Au fil des pages, notre esprit cartésien ordonne cette diversité : l'Inde, quatre régions, quatre villes et des points forts. L'Inde du Nord, Delhi, le Gange, les Himalayas ; l'Inde du Sud, Madras, les temples, les danses sacrées ; l'Inde occidentale, Bombay, les plages ; l'Inde orientale, Calcutta.

On est informé sur les types d'hébergement, les activités en harmonie avec la topographie des lieux, le calendrier des fêtes et festivals de musique, la cuisine, la faune, une place à part étant réservée au tigre royal du Bengale et à l'éléphant asiatique. Des cartes situent les réserves d'animaux, les stations balnéaires et de montagne. La section « voyages » couvre les liaisons aériennes, maritimes et terrestres et, très en détail, le chemin de fer. Des tableaux donnent les durées des voyages à partir des quatre grandes villes. Pour finir, graphiques des températures et pourcentages d'humidité.

Quant à *Vacances en Inde 1989-1990*, il recense tous les tours opérateurs qui ont inscrit l'Inde à leur catalogue. Pour chacun, tableaux avec circuits, thèmes, itinéraires, durées, saisons des départs, tarifs.

Concerts au Mont

Dans le cadre des « Nocturnes » qui l'illumineront cet été, le Mont-Saint-Michel sera le lieu privilégié de trois concerts. En l'église abbatiale d'une part, le 12 juillet à 21 heures le Groupe vocal de France dans un programme Palestrina, Brahms, Ravel, Debussy, Poulenc et, le 6 août, l'Ensemble Organum (musique polyphonique du XIII[e] siècle) ; à la salle des Chevaliers d'autre part, le 19 août à 21 heures, l'orchestre de chambre Tokyo (Mozart, Mendelssohn, Roussel). Le prix des places est de 70 F (30 F, étudiants et JMF). Réservations auprès du syndicat d'initiative d'Avranches (tél. : 33-58-00-22).

Voyage en Moyen Age

C'est comme si, soudain, le Moyen Age sortait de la nuit pour s'installer au pied du clocher flamboyant de la cathédrale de Rodez. Les tableaux se succèdent, et l'on pense aux scènes paysannes de Bruegel, aux foules grouillantes de Bosch ou à ces « mystères » qui, jadis, alliaient ferveur mystique et bouffées païennes. Il y a de la magie dans l'air, presque de la sorcellerie. Quand l'incendie fait rage, par exemple, ou quand la peste s'abat sur la ville. Beaucoup de poésie, également. Par grandes vagues, grâce aux images géantes projetées sur les murs de la cathédrale. La bande sonore est superbe, l'acoustique parfaite et le cadre plus majestueux encore que celui de la Cour du Palais des papes, à Avignon.

Présenté pour la première fois l'an dernier, *« Antoine Colinet, compagnon bâtisseur »* s'était révélé, d'emblée, comme l'un des plus beaux spectacles de l'été français. Pour le plus grand plaisir des vingt mille personnes qui y avaient assisté et la grande déception des victimes d'une programmation trop timide. Cette année, il y aura seize représentations, du 23 au 30 juillet et du 3 au 10 août. Prix des places : 70 F à 100 F. Renseignements et location à la Maison de l'Aveyron (46, rue Berger, 75001 Paris, 42-36-84-63) ou à l'office du tourisme local (place Foch, 12000 Rodez, 65-68-02-27), auprès duquel on peut également s'informer des possibilités d'hébergement et des forfaits proposés à cette occasion.

Précisons que Rodez est accessible par la route, par le train et par l'avion, avec, notamment, une liaison assurée deux fois par semaine (lundi et vendredi) par Nouvelles Frontières, au départ de Paris, pour 650 F l'aller-retour ! Une bonne adresse : Le Régent (65-67-03-30), un hôtel plein de charme et d'élégance, situé dans le parc Saint-Joseph, route de Rignac, à 4 kilomètres du centre ville et à 10 minutes de l'aéroport. Avec une cuisine aussi raffinée que l'architecture intérieure (352 F la chambre double avec petit déjeuner).

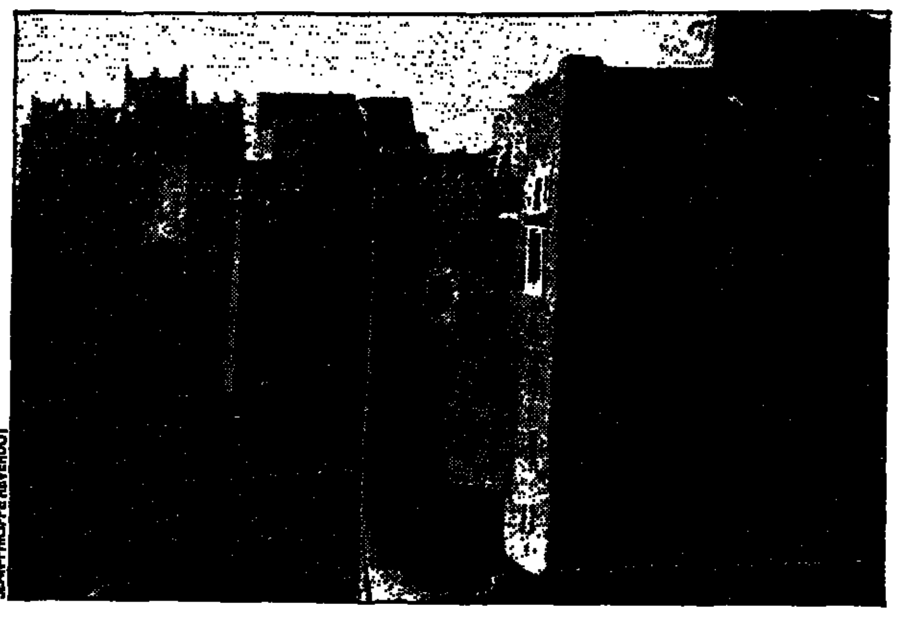

JEAN-PHILIPPE REVERDOT

PATRICE MOLINARD

Yémen et Ladakh

Un relief accusé, une architecture diversifiée, un peuple accueillant : le Yémen vu par Peuples du monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 42-72-50-36). Le circuit de ce spécialiste du voyage insolite et culturel s'annonce très complet : à partir de la plaine côtière, il se déploie au nord (Sana'a, Saada), au sud (Ta'iz), au centre, (Ibb, Jibla), à l'est (Maarib) et prend pour fil conducteur l'architecture. Celle des paysages — montagnes en terrasses, hauts-plateaux, pics et promontoires — et celle de l'habitat — maisons de pierre, nids d'aigle fortifiés, maisons-tours paysannes, village de pisé, huttes de paille.

Pour faire connaître et apprécier l'hospitalité des Yéménites, le voyagiste, qui tient à cette dimension humaine, emmène le voyageur dans les villages traditionnels et le fait même, parfois, dormir dans les fondouks, auberges locales. Quinze jours, à un rythme lent, pour sentir le poids des êtres et des choses, en 4 × 4 et voiture de tourisme, 12 650 F tout compris. Un ou deux départs par mois (31 juillet, 14 août, 1[er] et 29 septembre, 13 et 27 octobre). Notons que Peuples du monde édite et diffuse *le Yémen*, l'un des rares guides existant actuellement sur ce pays (304 p., 190 F).

Le Ladakh, *qui s'ouvre* davantage aux étrangers, est une autre destination privilégiée de Peuples du monde. Le circuit prévu du 5 au 26 août et du 12 août au 2 septembre ira à Srinagar, capitale du Cachemire, et de Leh, capitale du Ladakh à Manali, longeant le lac Pangong, point de contact entre la Chine et l'Inde, à 4 000 mètres d'altitude. Pour 8 à 12 personnes, 23 500 F tout compris. Un voyage qui ne quittera pas les hauteurs.

Chez Giono

La Haute-Provence, « le pays de Giono », on ne la découvre bien qu'à pied. A saisir d'urgence (15 et 16 juillet) une marche à travers la vallée du Jabron, entre montagnes de Lure et des Ubacs. En deux jours d'itinérance décontractée par des sentiers parfumés aux « herbes de Provence » un archéologue, un géologue, un historien vous montreront du doigt, en marchant, la géographie et l'histoire tourmentées de ce pays.

De plus longue haleine (du 2 au 6 août), ce sera la rencontre pas à pas avec le Haut-Verdon, en partant du chaos rocheux d'Anot. (Ici, la voie du fameux petit « train des pignes » fait un crochet désopilant pour contourner un énorme bloc de granit qu'on dirait tombé du ciel). Là encore, des spécialistes réputés vous feront lire « sur le terrain » histoire, ethnologie, botanique, architecture de montagne, cuisine locale. Précision d'importance pour le temps des vacances : l'heure est donnée, de-ci, de-là, par des cadrans solaires.

Les deux invitations sont lancées par le mouvement Alpes de lumière (Salagon 04300 Mane, tél. : 92-75-19-93), sis en son merveilleux prieuré roman de Salagon, réhabilité par ses soins afin d'y loger, en particulier, le conservatoire ethnologique de Haute-Provence. S'y renouvellent en permanence des expositions vivantes. Actuellement : « L'invention rurale », qui illustre la créativité des populations locales de jadis confrontées à la pauvreté des ressources, et aussi « Plantes et jardins du Moyen Age », tels qu'ils furent cultivés par les bénédictins. A la Boutique des plantes on peut faire provision odorante de plantes aromatiques et médicinales, tout en sirotant de surprenants rafraîchissements à base de sariette, de romarin, de mélisse et autre hysope.

Les naufrageurs de Karachi

GILLES RIGOULET

(Suite de la page 15.)

Et pourtant, dans ce paysage naufragé, s'est levé il y a quelques mois un espoir aussi inattendu que puissant, très pur, hors de toute souillure comme l'image de sa religion que chaque vrai musulman a au fond de lui. Cet espoir, plus que partout ailleurs au Pakistan, est porté à Karachi par une jeune femme du cru, à la beauté glacée et au cœur de feu : Benazir Bhutto. Plus les congrès de vieux turbans se déchaînent contre son sexe, plus les Karachites sentent croître leur confiance dans le chef du gouvernement central.

Quel taxiste passant devant le 70, rue Clifton n'a pas ralenti pour vous montrer *« la maison de son père, Ali le Martyr »* ? Quel ami automobiliste n'a pas résisté au plaisir de vous emmener voir la banale maison neuve où Benazir et son mari viennent d'emménager ? Toujours à Clifton, mais au milieu d'un terrain vague, sans arbres, proche d'immeubles classes moyennes, dans un site au dénuement presque affecté ?

Soulèvement d'espérance

Et, soudain, la « fée » est là devant vous, dans le hall d'un palace, mince et fraîche, en contrepoint d'un essaim de hideuses bégums grasses, en soie violine, turquoise, jonquille ; et elle en simple mousseline transparente sur les cheveux, pantalons bouffants et chemise flottante blancs, et jeté sur les épaules, un châle de coton souple, lie-de-vin et noir, frappé aux initiales de son mouvement : PPP (Parti du peuple pakistanais) en lettres latines et en lettres arabes. C'est la même étoffe, même pas ourlée qu'hommes et femmes *benazirïens* portent en turban, voile, cache-nez ou cape un peu partout dans le Sind, la province de Karachi, donjon des Bhutto.

Oui, Benazir Bhutto la *wazir el azam* (premier ministre) est consciente du soulèvement d'espérance qu'elle a provoqué, des vagues d'amour quasi charnel, disons le mot, qu'elle a suscitées. Oui, elle se rend bien compte que Karachi le Monstre sera un test décisif, sinon « le » test de sa gestion socio-économique, et cela ne lui *« fait pas peur »*. Au contraire, on dirait que l'ampleur de la tâche la met en appétit. Il y a de la Margaret Thatcher dans cette jeune femme qui déclare pourtant : *« Mon modèle, c'est John Kennedy ! »*

Un maire de trente ans

Autour d'elle on est lucide, parfois pessimiste, toujours actif : *« Benazir en tant que personne est un roc, mais on ne peut pas en dire autant, hélas, de la base politique de son pouvoir. Les militaires la tolèrent, car sa seule présence au gouvernement décourage le séparatisme sindi, mais songez qu'elle n'ose même pas faire revenir son frère (1) au Pakistan de peur que des officiers n'en fassent un drame. »*

Elle a quand même osé braver la haute pègre — avec laquelle certains gradés passent pour avoir partie liée depuis le régime précédent — en créant de nouveaux organismes, dont un ministère et un commando, chargés de la lutte antistupéfiants, sans compter un conseiller personnel qui ne s'occupe que de ce combat-là. Afin de ne rien brusquer, elle a laissé subsister l'Office des narcotiques hérité de l'administration précédente et qu'un membre d'Interpol comparait à *« telle institution brésilienne qui, sous couvert de protéger les Indiens, les dépouillait de leurs terres »*. A Defence-Society, au creux des villas-fortins et des voitures blindées attribuées au trafic de l'héroïne, on doit commencer à réfléchir.

Dans cette entreprise de sauvetage de Karachi — *« si elle réussit là, elle sauvera tout le Pakistan »*, — Benazir a trouvé un allié en la personne du maire de moins de trente ans que s'est donné la métropole. Le docteur Farouk Satar, *mouhajir*, c'est-à-dire musulman originaire d'Inde, comme une bonne partie de la population karachite, dispose de son propre parti et n'est pas, loin de là, l'allié automatique du premier ministre dans les affaires nationales. Mais, à Karachi, Farouk et Benazir n'ont pas d'autre issue que de s'épauler s'ils veulent arracher leur ville à la déchéance complète. S'il en est encore temps...

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Mountazar Bhutto est l'objet d'une instruction judiciaire — déclenchée par feu le général Zia, tombeur d'Ali Bhutto — à la suite d'une tentative de détournement d'avion que le frère de Benazir est accusé d'avoir inspirée. Mountazar vit en exil ni en Syrie, ni en France.

MARRAKECH EN CONCORDE
10-12 nov. 1989
Documentation et inscription :
AIRCOM
93, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. : 45-22-86-46
Télex : 64-37-80 F
Lic. 175001

(Publicité)
L'ESPAGNE EN TRAIN
Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE
A PARTIR DE 510 F
Renseignements :
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. : 47-23-52-01

"Des Comtes de Toulouse à Toulouse-Lautrec"
Du 27 Septembre au 1[er] Octobre, un circuit culturel pour quelques privilégiés, à travers les hauts lieux d'Art et d'Histoire du midi languedocien. Accompagnement et prestations de haute qualité, incluant concert à Toulouse et réception privée dans la demeure de Toulouse-Lautrec à Albi
QUELQUES PLACES DISPONIBLES
Korè
TEL : 48.04.09.58

JEUX

échecs

Nº 1340

MÉPHISTOPHÉLIQUE

(Tournoi Méphisto des grands maîtres, Munich, 1989)
Blancs : Ph. SCHLOSSER
Noirs : M. PETURSSON
Défense Bogo-indienne

1. d4	Cf6	25. Té-ç1!	Db3
2. ç4	é6	26. Fé3	a5 (p)
3. Cf3	Fb4+ (a)	27. Tç6	Fé5
4. Cb-d2 (b)	d5 (ç)	28. Td1	Té-d8
5. Da4+ (d)	Cç6	29. Tb6 (q)	Dç2
6. é3	0-0	30. Tç1	Ta-ç8 (r)
7. a3	Fd6 (é)	31. T×ç2	d×ç2
8. Dç2 (f)	é5! (g)	32. Tç6!! (s)	T×ç6 (t)
9. ç×d5 (h)	C×d5	33. D×d8+	Rg7
10. d×é5	C×é5	34. g3!	ç1=D+
11. C×é5	F×é5	35. F×ç1	T×ç1+
12. Cç4	Ff6	36. Rg2	F×b2
13. Fd3	g6	37. D×a5	Tç2 (u)
14. 0-0 (i)	ç6	38. Db4	Fé5
15. é4 (j)	b5! (k)	39. a4	Ta2
16. é×d5 (l)	b×ç4	40. a5	h5
17. D×ç4	ç×d5	41. h4	Ff6
18. Dç2	Db6 (m)	42. Db6	Td2
19. Tb1	Fa6! (n)	43. Db4 (v)	Ta2
20. F×a6	D×a6	44. Rf3	Fd8
21. Ff4	Tf-é8	45. Dd4+	Ff6
22. Tf-é1	d4!	46. Db6	Tb2 (w)
23. h3	d3!	47. D×b2!! (x)	F×b2
24. Dd2	Dç4 (o)	48. Ré4!	Abandon (y).

NOTES

a) Une idée simple pour lutter contre le souhait des Blancs d'entrer dans un « système ouest-indien » ; de cette manière, les Noirs limitent le choix des réponses de leur adversaire. Il est probable que les Blancs ne joueront pas une « défense Nimzovitch » par 4. Cç3, sinon ils *l'auraient déjà indiqué* par 3. *Cç3*. Restent deux réponses, soit 4. Cb-d2 qui laisse aux Noirs une liberté de mouvement plus grande que dans les variantes classiques de la « défense ouest-indienne » où le C-D joue un rôle moins actif en d2 qu'en ç3, soit 4. Fd2 qui permet l'échange des F.

b) Après 4. Fd2, les Noirs peuvent choisir entre trois continuations, 4..., F×d2+ ; 4..., Dé7 et 4..., a5. Le développement du C-D permet aux Blancs de gagner un temps par l'attaque du F (a3), l'échange F contre C n'ayant ici aucun sens.

ç) Ou 4..., 0-0 ; 5. a3, Fé7 ; 6. é4, d5 ; 7. é5, Cf-d7, une variante à la mode l'année dernière. L'avance du pion d noir reste, cependant, la réponse logique.

d) On poursuit, le plus souvent, par 5. a3, Fé7 (si 5..., F×d2+ ; 6. D×d2! suivi de b4 et de Fb2) ; 6. é3, 0-0 ; 7. Fd3, ç5 ; 8. 0-0, b6 ; 9. ç×d5, é×d5 ; 10. b3, Fa6 ; 11. F×a6, C×a6 ; 12. Dé2, Dç8 ; 13. Fb2, Db7 ; 14. Ch4, g6 ; 15. Cf3, Cç7 comme, par exemple, la partie Gipslis-Taïmanov de Tallinn, 1967.

é) Sur 7..., Fé7 les Blancs voulaient adopter la formation Dç2-b3-Fb2-Fd3.

f) 8. b4 est à envisager, ce qui interdit, en outre, le dégagement é6-é5 à cause de l'avance b5. Ou aussi 8. Fd3. *Le recul de la D semble imprécis puisque le fianchetto projeté* perdrait son efficacité après l'avance é6-é5.

g) De cette manière, les Noirs résolvent tous les problèmes de l'ouverture, qu'il s'agisse du centre ou du développement.

h) Ou 9. ç5, Fé7 ; 10. d×é5, Cf-d7 ; 11. Fd3, g6 ; 12. b4, Cd×é5 et les Noirs ont de bonnes perspectives.

i) Face au grand maître suédois, Schlosser, qui possède un classement Elo inférieur de plus d'une centaine de points, a obtenu, après la liquidation du centre, une position relativement égale dans laquelle la nullité est envisageable.

j) 15. Fd2 suivi de 16. Ta-d1 est préférable.

k) Une réplique inattendue des Blancs.

l) 16. Cé3, Cf4 ; 17. D×ç6, Fh4 (Fé6) est trop dangereux pour les Blancs.

m) Les Noirs ont pris un net avantage grâce à leur pion libre et un jeu actif sur les colonnes ouvertes.

n) Supprimant les obstacles devant le pion passé.

o) 24..., Db5 est plus précis.

p) Ou 26..., Ta-ç8 ; 27. T×ç8, T×ç8 ; 28. F×a7, Tç2 ; 29. Df4, F×b2 (et non 29..., d2 ; 30. D×f6!, Tç1+ ; 31. Rh2).

q) Les Blancs se défendent avec beaucoup d'ingéniosité.

r) Une pointe diabolique préparée depuis quelques coups, dont l'effet devrait être décisif. Après 30..., D×d2 ; 31. F×d2, les Blancs continuent à tenir bon et peuvent espérer la nullité.

s) Si 32. Dé2, Td1+ ; 33. D×d1, ç×d1 = D mat. Une réplique méphistophélique.

t) Si 32..., T×d2 ; 33. T×ç8+ et 34. F×d2 : les Blancs gagnent.

u) Dans le combat qui suit (D et pion contre T et F), le seul espoir des Noirs consiste dans l'attaque double du pion f2 par Tç2 et Fd4 mais ce plan est facilement déjoué.

v) Si 43. a6 ?, Fd4 ; 44. Dd6, T×f2+ ; 45. Rh3, Fa7 ; 46. Dç7, Fd4 ; 47. a7, F×a7 ; 48. D×a7, Tf5.

w) Si 46..., Td2 ; 47. Ré3!

x) Elégant.

y) Si 48..., Fa3 ; 49. Rd5! et le pion a ne peut être arrêté.

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1339
G. M. KASPARYAN
« Thèmes 64 », 1965, premier prix

(Blancs : Rb5, Fa6 et b8, Ch2. Noirs : Rd3, Fh6, Pé2.)

1. Cf3, Ré3 ; 2. Cé1, Rd2 ; 3. Fg3, Ff4 ; 4. Fh4!, Rd1 ; 5. Rç4!, Fd2 ; 6. Fb5!, F×é1 ; 7. Fa4+, Rd2 ; 8. Fg5 mat.

Si 1..., Fd2 ; 2. Fg3, Rç2 ; 3. Fç8!, Rd1 ; 4. Fg4! et les Blancs gagnent.

Si 2..., Rf2 ; 3. Cd3+, Rf1 : 4. Fg3, Fd2 ; 5. Ra4, Rg2 ; 6. Fh4 et les Blancs gagnent.

Si 4. Cf3+?, Ré3 ; 5. F×f4+, R×f3 nulle.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1340
E. BIRNOV
(1948)

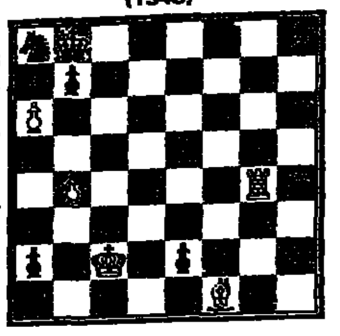

BLANCS (5) : Rç2, Tg4, Ff1, Pa6 et b4.
NOIRS (5) : Rb8, Ca8, Pa2, b7, é2.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1338

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Cette donne jouée au précédent championnat d'Europe gagné par les Françaises dans la catégorie Dames illustre un coup de défense qui a permis de faire chuter la déclarante irlandaise.

	♠ 9 2 ♡ R 9 4 3 ◇ R 9 4 2 ♣ D 6 2	
♠ R V 10 4 ♡ 5 2 ◇ A 5 3 ♣ 9 5 4 3	N O E S	♠ 7 6 5 3 ♡ V 10 7 6 ◇ D 10 6 ♣ V 10
	♠ A D 8 ♡ A D 8 ◇ V 8 7 ♣ A R 8 7	

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
X...	Hélène	Y...	Bénéd.
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle, la déclarante prit le 10 d'Est avec l'As et elle joua le Valet de Carreau pour le 3, le 2 et la Dame de Bénédicte Cronier qui contre-attaqua le 7 de Pique. Sud fournit le 8 pris par le 10 d'Ouest qui continua Trèfle. La déclarante fit le Roi de Trèfle et rejoua le 8 de Carreau pour le 5 et le Roi du mort et le 6 d'Est, puis elle tira la Dame de Trèfle sur laquelle Est (qui avait Valet 10 secs) ne fournit plus. Alors, dans l'espoir d'un partage 3-3, Sud joua l'As de Cœur, la Dame de Cœur et le 8 de Cœur. Quelle carte Ouest a-t-il défaussée pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

RÉPONSE

Hélène Bordenave a jeté l'As de Carreau ! Il fallait absolument que *Est ait le 10 de Carreau et que ce* soit elle qui puisse prendre la main. Dès lors la malheureuse déclarante irlandaise était condamnée, car toutes ses tentatives (impasse à Pique ou mise en main à Carreau ou à Cœur) étaient vouées à l'échec.

Les experts ont appelé cette défense Coup de l'impératrice en souvenir du Coup de l'empereur, une défense analogue que l'empereur Bao Daï avait, paraît-il, réussie à Dalat il y a une quarantaine d'années.

Les rivaux de Turku

Parmi les favoris du championnat d'Europe de Turku, il faut citer les vainqueurs des précédents championnats, les Polonais, les Autrichiens, les Anglais et aussi les Français, bien que quelques-uns de nos meilleurs joueurs ne fassent pas partie de l'équipe actuelle.

Voici une donne tirée du championnat d'Europe de 1987 dans le match Suède-Pologne. Aux deux tables le chelem a été bien déclaré et bien joué.

	♠ V 6 4 ♡ R 8 6 2 ◇ R D V ♣ 10 6 3	
♠ 9 8 7 3 ♡ V 9 3 ◇ 6 5 ♣ R 9 5 2	N O E S	♠ R 10 5 2 ♡ 5 ◇ 9 8 7 4 3 ♣ V 8 4
	♠ A D ♡ A D 10 7 4 ◇ A 10 2 ♣ A D 7	

Ann. : N. *donn. Tous vuln.*

Salle ouverte.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lundq.	Bizon	Fallen.	Wilk.
–	Passe	passe	2 ♣
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Pique pour le 4 et le 10, comment le Polonais Andrzej Wilkoez en Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 2 Trèfles » était artificielle et forcing, et la réponse de « 2 SA » promettait un As et un Roi ou trois Rois ou deux Rois et une Dame ; « 3 Cœurs » était naturel et « 5 Cœurs » demandait un bon soutien d'atout.

A l'autre table les enchères avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Zawa	Gœthe	Dorov.	Gullb.
–	1 ♣!	passe	1 ♡
passe	2 ♡	passe	6 ♡...

(1 Trèfle : 8 à 10 points balancés conformément à ce système suédois.)

L'entame a été la même et Gullberg a gagné le chelem.

∴

La revue bimensuelle de Michel Lebel et Guy Dupont, *la Lettre du Bridge*, signalée dans la chronique du 6 mai, a déménagé. Voici sa nouvelle adresse : 33, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. : 42-73-01-70.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

Nº 323

LES COULEURS DU TEMPS

Pour être champion de France cette année, il fallait jouer DÉROUGIR, verbe rentré cette année dans le Petit Larousse illustré 1989. N'allez pas en conclure que vous pouvez désormais décolorer à tout-va : vous seriez bien vite DÉGRISÉ. En revanche, voici de quoi enrichir votre palette, toujours grâce aux lumières du PLI 1989.

Tout d'abord, de nombreuses compensations à *dérougir :* NACARAT, rouge clair à reflets nacrés ; BLUSH, pluriel BLUSHS ou BLUSHES, *fard à joues ;* POURPRIN,E, *pourpré* ou *purpurin ;* ROSER, *rosir* et ROSEUR. Le bleu est moins coté : BLEUTER (du linge) et BLUET, autre forme de *bleuet.* Autres verbes : BISTRER, CENDRER, *donner une couleur de cendre,* et NUER, *assortir des couleurs.* Signalons également COLOURED, emprunté au suf-africain et non à l'américain, et qui signifie *métis,* par opposition au « black », qui n'aura droit de cité que l'an prochain, par la grâce de *L'Officiel du Scrabble ;* AGATISÉ,E, *qui a l'aspect poli de l'agate et* ACHROME, *noir et blanc ;* si vous n'aimez pas ce genre de film, patientez : Hollywood vous permettra de COLORISER.

MICHEL CHARLEMAGNE.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1989,
Antibes 27 mai (2e manche)
Tournois dans la salle du Sacré-Cœur, mardi et jeudi, 14 h 30 ;

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	TTEHNAS			
2	T+AAIINE	THANES (a)	H 3	26
3	EEBDIAP	TANAISIE	8 C	59
4	A+BLEEUY	BIPEDE	2 E	25
5	U+EERLFS	BALAYEE	5 E	72
6	AEOSNIU	FUSELER	L 3	91
7	ZRAUNI?	ENOUAIS	M9	69
8	OOISVN?	AZURI(O)NS	15 F	101
9	MMEEOTI	OBV(E)NIONS	E 4	76
10	EEIMOT+C	METHANES	H 1	36
11	I+RREGDU	COMETE	1 J	37
12	TTASXLE	DEROUGIR	10 B	66
13	-EEQNDOI	LASTEX	12 C	50
14	DEO+FTRJ	EQUIN	12 K	26
15	ET+WHTUC	FJORD	14 B	47
16	-AASSLPV	CHUTENT	O 7	36
17	ALS+GRMK	PAVES	K 9	25
18	GLMS+OWU	RAKI	J 12	48
19	OMW+L	LIGUAS	F 1	18
		FOL	31	12
		Total		929

a) Noble écossais. Cf Macbeth.

1. C. Del, 918.

● Résultats finals : 1. VIGROUX. – 2. PLUVEN. – 3. CARO. – 4. MANIQUANT. – *5. TREIBER.* – *6. LEVART.* – 7. BLOCH. – *8. LACHAUD.* – *9. RIVALAND.* 10. GUIZARD.

mots croisés

nº 567

Horizontalement

I. L'occasion fait son bonheur. – II. Fait la tête. Donnent un air somptueux. – III. On peut en préférer deux. Malgré tout ils jouent souvent un grand rôle. – IV. Ne prendra aucun risque. Ou très mince ou bien en main. – V. Va dans l'assiette ou partira après l'assiette. Bien ou non, il a quelque chose sur le dos. Voyelles. – VI. Ou comment utiliser des muscles. Fait un logement assez retiré. – VII. Italien-Italien plus excentré. – VIII. Met dehors. Polis. – IX. Réunion. Attend son heure. – X. Peu rassurant, même lorsqu'il a tout son bon sens. Aujourd'hui leur fréquence nous est habituelle. En rade. – XI. *Elles ne conduisent pas toutes à la* réussite.

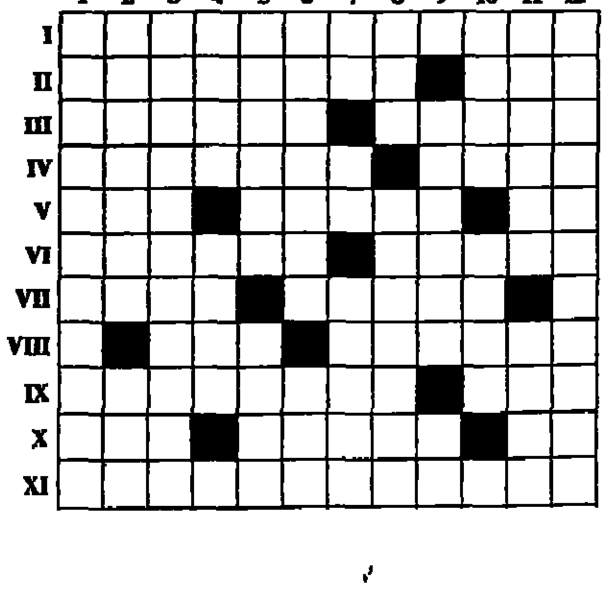

Verticalement

1. Conquête de Scipion mais ce n'est pas l'Espagne. – 2. La meilleure ou la pire des choses. Hardi navigateur. – 3. Penchant commun à toutes les Eglises. – 4. Fleuve. Peut avoir de la hauteur. – 5. Il fait là un gros travail dans les cordes. Fait terne. – 6. On n'en réchappe pas. Permet bien des transports. – *7. Donnent des manières.* Petit aperçu d'aperçu. Unit. – 8. A plutôt bonne réputation. Prennent parti. – 9. Allonges. Note. – 10. Dans la fougère. Essai. – 11. C'est jouer les importants. Pour fournir un gros effort. – 12. Vous attend sur le seuil.

SOLUTION DU Nº 566

Horizontalement

I. Guadeloupéen. – II. Endurant. Spa. – III. Nîmois. Oasis. – IV. Eni. Tempêtai. – V. Rond. Rails. – VI. Amies. Réa. Gl. – VII. Lissent. Moue. – VIII. Intimées. Tem. – IX. Sarre. Laminé. – X. Tuée. Peloton. – XI. Exerceraient.

Verticalement

1. Généraliste. – 2. Uninominaux. – 3. Administrée. – 4. Duo. Désirer. – 5. Erit. Sème. – 6. Laser. Ne. Pe. – 7. Ou. Marteler. – 8. Utopie. Sala. – 9. Selam. Moi. – 10. Esats. Otite. – 11. Épia. Guenon. – 12. Nasillement.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 569

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

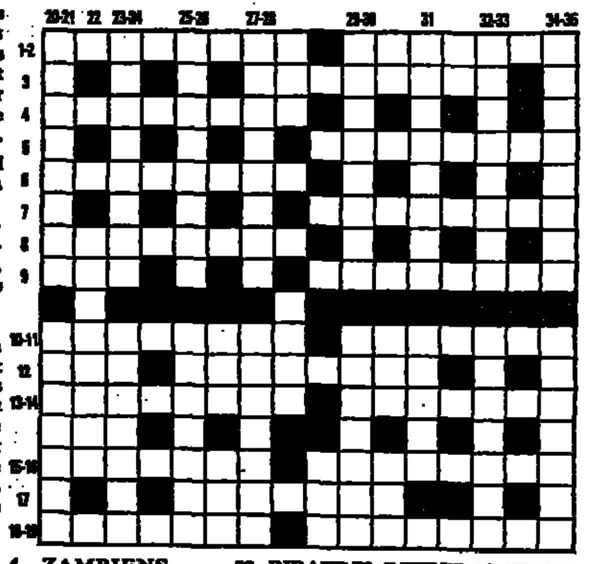

Horizontalement

1. ABEIIMNN. – 2. ACDELOR (+1). – 3. EEIIMNSX. – 4. EEEGLOTT. – *5. AACEINTV (+3).* – 6. AEIIRRS. – 7. AADEHNRT. – 8. ACEHNRRS. – 9. CDEINORS. – 10. AEILNORR. – 11. EELOPRY (+1). – 12. BEIILMOU. – 13. AACLNNOT. – 14. EHIPPRS. – 15. AEEILLS (+2). – 16. EEINOPRT (+3). – 17. AEEINRT (+6). – *18. AEPRSST (+2).* – 19. ACENORST (+6).

Verticalement

20. EEEGINRR (+1). – 21. CEHILOS (+1). – 22. AAILORTU. – 23. EIMNORSU (+2). – 24. AEENRRT (+4). – 25. BCEEEHRT. – 26. AABLOTU. – 27. AEEIRRTX. – 28. AENSSSU. – 29. ADDEEIIR (+1). – 30. EEEMPRY. – 31. ACEIRTTU (+2). – 32. AINOOSTT. – 33. EIPPSUY. – 34. AEENRRST (+6). – 35. CEEPRST (+2).

SOLUTION DU Nº 568

1. PRETEXTE. – 2. PHANERE, poils, plumes, ongles. – 3. ULTRASON (ROULANTS). – 4. ZAMBIENS. – 5. REMUERA. – 6. EQUIVALU. – 7. VICIEES. – 8. NUTRITIF. – 9. SASSEUR (ASSURES, RESSUAS, RUASSES, RUSASSE). – 10. LEPREUX. – *11. TRIMERE* (MERITER, TRIREME). – 12. ATTESTEE (ETETATES). – 13. USINERAI (SINUERAI). 14. DETAXAT. – 15. BIROUTES (ESTOURBI). 16. NEVRAXE. – *17.* ACABIT. – 18. ROSITES (ROTISSE, SIROTES, SORITES, SORTIES). – 19. DEVERSES (DESSERVE). – 20. PRUDENCE. – 21. RENAQUIS. – 22. LATTERAS. – 23. RIRAIENT (NITRERAI, TERNIRAI). – 24. ELZEVIR. – 25. ENDUIT (NUDITE). – 26. AMATEUR (MARTEAU, RAMEUTA). – 27. SUETTE (TETUES). – 28. TUMULI, pl. – 29. NETTETE (ETETENT). – 30. ELBEUFS, draps de laine. – 31. ANXIEUX. – 32. PREAVISE. – 33. SEVERITE (RIVETEES). – 34. ASSOCIES (ECOSSAIS). – 35. DETERRER. – 36. ENQUERRE. – 37. RACIAUX. – 38. EQUESTRE (REQUETES). – 39. ALINEAS (ALIENAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

Le Monde ● Samedi 8 juillet 1989 19

De Moscou à Blois, la première caravane transeuropéenne du théâtre

Un village saute-frontières

Pour la première fois depuis la division de l'Europe, une centaine d'artistes de théâtre de l'Est et de l'Ouest, réunis dans une caravane itinérante, vont traverser sept pays pour fêter un art qui, aujourd'hui, ne connaît plus de frontières.

LENINGRAD
de notre envoyé spécial

Il est presque 2 heures du matin. Dans la ouate blafarde qui estompe les rives de la Neva, une foule s'en va vers les ponts, autant d'artères qui insufflent au cœur de la ville cette énergie qui surprend dès qu'on l'approche. Mobiles, ils s'ouvriront bientôt pour délivrer les grands navires impatients de rejoindre le golfe de Finlande. Paris a ses « 5 à 7 » futiles ; Leningrad ses « 2 à 4 », essentiels au commerce, essentiels au tourisme, dopé par les substances psychotoniques de la perestroïka.

Et d'autant plus émouvants que, en ce début d'été, ici, les nuits sont blanches, la fatigue étrangère. Que personne ne dorme ! Le mot d'ordre est respecté à la lettre.

Leningrad et ses cinémas trop nombreux pour qu'on puisse les compter, ses quarante troupes de théâtre qui proposent chaque soir autant de rendez-vous, ses parcs où se rassemblent en toute liberté promeneurs et bateleurs, rêveurs et bonimenteurs. Dans l'un d'eux, au nord de cette sorte d'archipel qu'est l'ancienne capitale, une petite île a vu débarquer une drôle de tribu.

Une trentaine de bus et de camions, une cinquantaine de voitures et de caravanes, trois chapiteaux qui seront plus tard quatre, plus de cent comédiens, deux classes d'enfants et leurs instituteurs, bien sûr un médecin : voilà Mir Caravane – c'est son nom, – idée folle jaillie il y a plus de deux ans dans la tête d'artistes pour qui le théâtre *est peut-être le meilleur moyen de* sauter les frontières.

Cette caravane, partie de Moscou au début de juin, après plusieurs jours de représentations, rejoindra la ville de Blois (Loir-et-Cher) en septembre prochain, après avoir fait étape à Varsovie, Prague, Berlin-Ouest, Copenhague, Bâle, Lausanne. Elle réunit neuf compagnies théâtrales de six pays différents : la Compagnie du Hasard (Blois), le Footsbarn Travelling Theater (troupe d'origine anglaise qui devrait *s'installer* prochainement à Hérisson, dans l'Allier, après avoir longtemps séjourné dans l'Hérault), Licedei (Leningrad), Teatr Osmego Dnia (troupe polonaise réfugiée en Italie depuis l'interdit qui la frappa au moment de l'état de siège), Divadlo na Provaszku (Tchécoslovaquie), Teatro Nucleo (Italie), le Circ Perillos (Catalogne) et Svoya Igra (URSS).

Un rassemblement exceptionnel

Un tel rassemblement est exceptionnel à plus d'un titre. Il s'apprête – fait sans précédent – à passer par la route les frontières de l'Union soviétique et de la Pologne, et celle de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ; Mir Caravane installera ses tréteaux au cœur de Prague, qui n'a jamais accueilli une manifestation de ce genre ; elle va permettre à une troupe polonaise interdite – qui avait pris l'habitude de jouer malgré tout dans son pays sous la protection de l'Eglise – de retrouver officiellement le droit de s'exprimer en plein centre de Varsovie ; le Footsbarn Theater a présenté triomphalement à Moscou et Leningrad son spectacle *Babylon*, d'après *le Maître et Marguerite*, l'œuvre de Mikhail Boulgakov interdite en URSS par la censure jusqu'en 1988.

Mir Caravane est enfin l'aboutissement d'un acte de foi, de courage et de ténacité d'hommes que n'ont pas rebutés de longs mois de recherche de financements et d'autorisations diverses à l'Est comme à l'Ouest. Une communauté de diverses nationalités a commencé de vivre comme vit un village autour de sa place, de son cœur, se jouant de tous les embarras des bureaucraties.

« *Mir* », *d'ailleurs*, veut dire « village ». Et les organisateurs ont tout fait pour garder cette dimension à leur entreprise. Au grand dam des Soviétiques, qui, par l'habile recours à la voyelle « a », eurent tôt fait de transformer Mir Caravane en *Caravan Mira*, soit Caravane de la Paix, et tout tenté pour en faire l'appendice festif du mouvement du même nom. N'étant pas parvenues à leurs fins – Mir Caravane gardait son nom et son unité de lieu, – les autorités culturelles des deux villes d'accueil, Moscou et Leningrad, inventaient un « Festival Mira » qui permettait de développer la propagande de la perestroïka sur une échelle plus grande. Ainsi, on pouvait à la fin de juin assister à Leningrad à un spectacle de Jango Edwards ou à un concert de Kassav au centre-ville, tandis qu'avaient lieu plus loin les spectacles de Mir Caravane...

Les organisateurs se sont pourtant accommodés de ces tentatives de *détournement*. Il faut dire qu'ils se sont forgés un moral à tout casser durant de nombreuses années où ils se sont côtoyés, à l'Est comme à l'Ouest, dans les festivals de théâtre de rue ou de tréteaux. « *Lors des fêtes de Noël de 1987, à Amsterdam*, se souvient Nicolas Peskine, directeur de la Compagnie du Hasard de Blois et principal responsable de l'organisation de Mir Caravane, également metteur en scène de deux spectacles pour la caravane et comédien dans ces spectacles, *nous avons décidé du principe de ce pari. Après quelques mois de piétinement, nous avons reçu du ministère de la culture 200 000 francs de subventions pour le Festival de Blois, qui nous ont permis d'engager un permanent, Pierre Laulanné, et de voyager pour faire les mises au point. Il fallait réussir à vendre quatre fois Mir Caravane, pour 1,4 million de francs, et la garantie de dix jours de représentation. Il fallait aussi convaincre les organisateurs de l'Ouest d'accepter de payer plus cher afin de rendre possible le passage de la caravane à l'Est. Ainsi, Mir Caravane Ouest paie l'ensemble des troupes de l'Ouest à l'Est et à l'Ouest, et la moitié des troupes de l'Est à l'Est.* » Une générosité qui est une forme d'engagement.

Le grand regret de Nicolas Peskine est le refus de Berlin-Est de recevoir la caravane. « *Depuis que les neuf compagnies sont rassemblées, nous répétons un spectacle commun baptisé* l'Odyssée. *Nous avions envisagé de créer ce spectacle à Berlin des deux côtés du mur. Les spectateurs seraient passés de l'un à l'autre... Les autorités est-allemandes ont inventé tous les prétextes pour, d'abord, nous éloigner le plus possible du mur, puis pour décliner notre offre en disant qu'elles ne disposaient pas d'assez de théâtres ou de chambres d'hôtels, alors que nous jouons sous nos chapiteaux et dormons dans nos caravanes...* »

Le mensonge de l'argent

Les Soviétiques n'ont pas été non plus toujours très « aidants ». Outre la tentative plus ou moins réussie de détourner la caravane de son objet premier, « *ils nous ont foutu dans l'embarras chaque fois qu'ils l'ont pu*, dit Nicolas Peskine. *D'abord il traîne autour de nous des gens dont on ne sait pas pourquoi ils sont là, ceux que nous appelons les* « petits chefs » *et qui ont manifestement transformé la caravane en champ d'expérimentation du KGB. Quand on leur dit* « Vous mentez », *ils nous répondent* : « Ça fait soixante-dix ans qu'on se ment et que l'on ment en URSS »... *Le premier mensonge est l'argent et des négociations basées sur un rouble qui n'existe pas* (1). *C'est un mensonge fondamental. Quand on ment sur l'argent, on peut plus dire rien de vrai sur rien.* »

Pourtant, à Leningrad, malgré les difficultés et le choix d'un éloignement maximum de la caravane, chaque soir, tous les spectacles affichaient complet. Les habitants de la ville ont voulu voir à quoi pouvait bien ressembler cette caravane d'un genre inconnu jusque-là. Même s'ils ont depuis longtemps choisi deux camps antagonistes : il y a ceux de Leningrad, soviétiques donc, et ceux de Petersbourg (*Saint-* a disparu des conversations), rétifs à la révolution prolétarienne, fiers de leur cité, parlant de Moscou comme du « grand village », tous redécouvrant le charme de la ville, sa capacité d'entreprendre.

Elle se manifeste le long des avenues en voitures individuelles qui sont autant de boutiques itinérantes – avant-postes des désormais fameuses coopératives privées chères au secrétaire général du PCUS ; – en peintres qui semblent comme déportés de la place du Tertre au pied de la statue d'une massive Catherine II au centre de la ville ; en voitures privées qui, pour 3 roubles, vous emmènent partout où vous le voulez ; en miliciens musant là où ils sévissaient il y a trois ans à peine.

Rien, au premier coup d'œil, n'unit vraiment ces groupes hétérogènes, rien sinon cette passion pour la culture et ses manifestations spectaculaires. Elles sont toujours, et encore plus aujourd'hui, le ferment de l'unité et du partage, même si les puissants ont bien souvent du mal à en convenir.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Le rouble, au cours officiel, est échangé contre 10 F. Il se négocie dans la rue entre 0,50 F et 1 F.

★ *Le Monde* publiera en septembre prochain, lors de l'arrivée de Mir Caravane à Blois, les programmes complets des neuf compagnies.

JEAN MAZELIER/COC AURILLAC

Stade olympique de Moscou, au début de juin dernier. Devant 70 000 spectateurs à la mi-temps du match de qualification pour la Coupe du monde de football URSS-Islande, les comédiens de Mir donnent le coup d'envoi de la première caravane transeuropéenne du théâtre.

La mort de Jean Bouise

Le servant du théâtre populaire

Fondateur du Théâtre de la Comédie à Lyon aux côtés de Roger Planchon, le comédien Jean Bouise est mort jeudi 6 juillet à Lyon des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante ans.

MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Le cinéma et la télévision ont donné à Jean Bouise une très large popularité, mais il avait fait ses premiers pas de comédien au théâtre, un art qu'il affectionnait tout particulièrement au point de négliger souvent les offres qui auraient mieux assuré sa carrière. De carrière, il ne parlait jamais. Il faut dire que rien ne le destinait à arpenter le théâtre contemporain et le cinéma. Né le 3 juin 1929 au Havre dans une famille très modeste, il commence par mener des études de chimie qu'il paie en étant surveillant dans une école de Rouen. Au printemps de 1950, il décide de participer à un stage de théâtre au cours duquel il rencontre Roger Planchon.

Les deux hommes se lancent dans l'aventure de la création dramatique et fondent à Lyon avec Robert Gilbert, Claude Lochy, Alain Mottet et Isabelle Sadoyan – comédienne que Jean Bouise allait bientôt épouser – le Théâtre de la Comédie qui deviendrait le Théâtre de la Cité puis le Théâtre national populaire, hérité de Jean Vilar, à Villeurbanne.

La troupe s'impose très tôt par la création couronnée de succès de nombreux spectacles burlesques, tels *Bottines et collets montés*, parade sur des textes de Courteline et Labiche en 1950, qu'elle alterne avec des spectacles « sérieux » autour des œuvres de Shakespeare, Marlowe, Calderon et de celles d'auteurs contemporains. Jean Bouise fait des petits boulots le jour et fabrique son théâtre nouveau la nuit. C'est l'époque héroïque des maraudes sur la Croix-Rousse pour récupérer bouts de tissus et éléments de décor, des répétitions dans le froid et du montage de spectacles qui, faute de moyens et de salle, ne seront même pas donnés au public.

Avant qu'il n'ait trente ans, Jean Bouise comme la troupe de la Comédie sont bientôt reconnus par le public lyonnais et, avant la fin des années 50, par la critique parisienne. Tous s'installent alors au Théâtre de la Cité à Villeurbanne en 1957 et sont les pionniers de ce qu'on allait appeler la décentralisation théâtrale. Invités dans les meilleures salles parisiennes, puis dans les festivals, en France et à l'étranger, ils deviennent le point de référence du théâtre populaire. Une dimension qui sera consacrée par le transfert du TNP de Vilar à Villeurbanne que Jean Bouise ne quittera qu'à la fin des années 70 après avoir été de toutes les expériences de Planchon.

Il fera malgré tout, au milieu des années 60, ses premières infidélités à la troupe à laquelle pourtant iront toujours toutes ses pensées. René Allio le demande pour *la Vieille Dame indigne*, en 1964. L'année suivante, il tourne *la Guerre est finie*, sous la direction d'Alain Resnais, puis sous celles de Costa-Gavras (*Z* et *Section spéciale*), de Claude Sautet (*les Choses de la vie*), d'Yves Boisset (*l'Attentat* et *le Shérif*), de Jacques Rivette (*Out One*), de Joseph Losey (*M. Klein*), de Daniel Schmidt (*Hécate et Jenatsch*), et d'André Delvaux (*l'Œuvre au noir*).

Conteur merveilleux, Jean Bouise nourrissait son extrême générosité de longues nuits de discussions autour d'un homme, d'une œuvre ou d'une idée. Quand il avait un coup de cœur pour un texte, il était prêt à toutes les audaces, comme celle que représentait *le Dernier Combat*, film fantastique que lui proposait Luc Besson. Tous deux se retrouveraient pour *Subway*, *le Grand Bleu* et dans le film que le jeune cinéaste termine ces jours-ci. Jean Bouise rencontrait alors une nouvelle génération de spectateurs.

On n'oubliera pas sa voix grave et chaude, instrument d'une perpétuelle poésie, sa haute silhouette et son regard aimant. Grand acteur de nos classiques comme des auteurs contemporains, il nous disait récemment sa joie d'avoir découvert à mesure qu'ils les élaboraient, les œuvres d'Arthur Adamov, Michel Vinaver ou Armand Gatti. Puissent les auteurs d'aujourd'hui rencontrer un artiste d'une telle qualité, de jeu et de cœur.

OLIVIER SCHMITT.

CINÉMA

Festival des premières œuvres

Les Cirques d'or de la Réunion

Le premier Festival des premières œuvres s'est tenu à Saint-Denis-de-la-Réunion.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyée spéciale

Jadis, les cyclones venus d'Australie apportèrent, dit-on, dans leur sillage les graines du filao, cet arbre qui borde désormais toutes les routes de l'île de la Réunion. Plus récemment et à sa façon, le cinéma arrivé de la lointaine métropole sema ses germes dans la terre réunionnaise. Tel le filao primitif, le premier Festival des premières œuvres, qui s'est tenu à Saint-Denis du 23 au 30 juin 1989, confirme l'espoir pour l'avenir.

Son thème même est limpide : pas question d'isoler dans un ghetto tiers-mondiste la production insulaire. Participent donc à la compétition du Festival aussi bien les réalisateurs de la « Sélection réunionnaise » que ceux du « Premier court métrage » et du « Premier long métrage ». Le jury, présidé par le cinéaste Yves Boisset entouré de Bernard-Pierre Donnadieu et Isabel Otero, comédiens, Gilles Colpart et Marie-Angèle de Sigoyer, critiques, décerne en clôture les Cirques d'or – les trophées, – symboles des cirques grandioses qui font la beauté de l'île : *Salazie* pour le film réunionnais, *les Blancs des Hauts* de Jean-Marc Desrosiers ; *Mafate* pour le long métrage, *la Salle de bains* de John Lvoff ; *Cilaos* pour le court métrage ; *Ce qui me meut* de Cédric Clapisch. Ouverture sur l'Afrique, grâce à *Fary l'ânesse* du Sénégalais Mansour Sora Wade et *le Geste de Ségou* du Malien Mambaye Coulibaly. Pleins feux sur Madagascar avec *Tabataba*, épopée de la guérilla indépendantiste du Malgache Rajaonarivelo. Présence réunionnaise avec *la Source City* de Madeleine Beauséjour, *Tak pa la port* de Sandro Agenor et *les Blancs des Hauts*.

Hors concours, les écrans de la ville projettent les exclusivités du printemps parisien. Mais aussi une rétrospective d'une quinzaine d'œuvres insulaires, comme *Sucre amer* de Yann Le Masson sur la fraude électorale dans les années 60, ou d'autres plus récents enfin présentés au public.

Le cinéma réunionnais sort de l'ombre, et le Festival bat la campagne pour rencontrer les habitants. Ainsi aux Avirons, une bourgade du sud. Il n'est que 20 heures. La nuit d'hiver est tombée depuis longtemps. Le stade est bourré de quatre cents jeunes spectateurs, accourus pour la projection de *la Source City*. Les réparties en créole et le comique de la situation font éclater de rire la foule qui « s'y retrouve ».

Autre échappée au lycée Le Butor de Saint-Denis, un matin de classe des A3 (bac option cinéma)... Trois des réalisateurs en compétition, dont Gérard Tallet, auteur de *Impressions d'ici et d'ailleurs*, répondent aux questions du professeur, Georges Boissier, et d'une trentaine d'élèves. Le débat est vif, sur la possibilité d'accéder aux professions cinématographiques lorsqu'on est né à la Réunion. L'auditoire est lucide. Béatrice, *seize ans*, native de Saint-Joseph et interne, vient d'écrire un scénario : *Page blanche* ou les rapports parents-enfants. Mais elle sait : « *Il me faut un second métier pour survivre et apprendre sérieusement la technique.* » John Lvoff, arrière-petit-fils de Tolstoï, Américain formé à Yale, ne s'en cache pas : « *Chauffeur-serveur sur le plateau de* Providence *d'Alain Resnais, j'ai fini par devenir son assistant.* » L'anecdote encourage. Les A3 n'ont pas d'illusion mais de la ténacité.

Cette qualité ne fait défaut ni aux organisatrices parisiennes du Festival, Myriam Goldminc et Catherine Lemaire, ni aux participants. Heureusement. Car le public de Saint-Denis boude purement et simplement la manifestation. Le jour même de l'ouverture, les journalistes parisiens qui débarquent se font traiter de « *conquérants* » par un des quotidiens locaux. Au fil des jours, cette première édition du Festival des premières œuvres à la Réunion essuie les plâtres et finit par inverser le courant de l'opinion insulaire. « *Il a le mérite d'exister*, reconnaît-on volontiers. *Il a mobilisé les médias nationaux sur l'île.* » Le conseil régional organise un déjeuner de clôture et confirme sa subvention qu'il menaçait de retirer. RFO, sur recommandation de son président national, M. Gicquel, fait de même.

Georges Boissier, un des cofondateurs de la Biennale de la Réunion, créée en 1981 et arrêtée il y a deux ans en raison de dettes, ne mâche pourtant pas ses mots : « *Leur festival prend notre place !* » Mais « Monsieur Cinéma », comme on l'appelle ici, prête salle et copies pour la rétrospective réunionnaise. Dans cette ambiance de western politicien, le Festival se termine plutôt bien.

DANIELLE ROUARD.

(1) Pour tous renseignements : Agence régionale du tourisme et des loisirs de la Réunion, 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 40-15-04-30.

DESIGN

Guillaume Saalburg à la galerie Edifice

Le couturier du verre

L'art de vivre chez soi est à la mode. Le design aussi. Et donc Guillaume Saalburg.

Hier, on s'habillait pour sortir. La nuit parisienne s'essouffle et, retour au « chez soi » oblige, c'est désormais la maison qu'on « *accessoirise* ». *Le bougeoir* remplace le lampadaire halogène et le bouquet champêtre détrône le yucca en plastique. « L'art de vivre » est à la mode. Après une exposition de tasses (Marco de Gueltz, Garouste et Bonetti, Marcial Berro, Martin Szekely...) au VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), voici, à la galerie Edifice, des lavabos très spéciaux. Transparents comme *l'eau claire, ils ont été conçus par* six designers (Gilles Derain, Marie-Christine Dorner, Germanaz, Pascal Mourgue, Hervé Vermesch, Ronald Cecil, Sportes) sous l'impulsion de Guillaume Saalburg, *graveur sur verre*.

Ce matériau, il le drape comme un tissu, le creuse, le remplit de billes, de loupes, d'éclat. Grâce à la technique du sablage, le verre se prête à tous les jeux, toutes les possibilités : un lavabo vert fontaine en forme de nénuphar (Hervé Vermerch), une demi-lune (Christian Germanaz), une vasque comme une flaque posée sur un rocher lisse (Marie-Christine Dorner). A chacun sa transparence. Dans l'atelier de Guillaume Saalburg, quelque deux mille échantillons ont été accumulés en cinq ans.

Parmi les réalisations les plus surprenantes, un mur courbe, défini comme un « voile dépoli dégradé ». A la fois transparent et opaque, il donne l'illusion d'une fumée bleue, immobile. Sa mise au point exige une attention extrême : « *On attaque le verre avec un jet de sable. Il suffit de huit secondes pour le trouer...* » Les plaques de verre arrivent par camion : dans l'atelier, on dessine, on trace, on coupe, on grave. La phase finale, c'est le bombage effectué par Patrick Desserme. « *Il suffit d'une seconde d'inattention pour ruiner quinze jours de travail*, avoue Guillaume Saalburg. *Le verre ne se casse jamais d'un coup. Une coquille, et il faut tout recommencer...* » Le succès commercial et médiatique est là : à trente-deux ans, cet artisan vient de créer une deuxième société d'objets pour le bureau et la maison, Opaque diffusion. Il a déjà exposé au Salon des artistes décorateurs, à l'International Design Center de New-York, à l'Institut français d'architecture, à la galerie du VIA. Facturés à partir de 10 000 F pièce, les lavabos seront réalisés sur commande. Du verre haute couture en somme. Guillaume Saalburg refuse pourtant de coller à ce matériau une étiquette éphémère : « *Ce n'est pas le verre qui est à la mode, mais l'image qu'on lui prête : la transparence.* »

LAURENCE BENAÏM.

★ Lavabos en verre. Galerie Edifice, *27 bis*, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 45-48-53-60. *Jusqu'au 15 juillet.*

Culture

MUSIQUES

La tournée européenne de Joao Bosco Caetano Veloso et Joao Gilberto

Canta Brasil

Les trois plus grands artistes brésiliens sont ensemble en tournée. Ce n'est pas un « coup », c'est un pari. Le poète pur, Joao Gilberto, rejoint sur scène l'ironiste de charme, Caetano Veloso, et le dribbleur trépidant, Joao Bosco. Ils disputent le Tour d'Europe – mais dans la même équipe.

Première étape, Bruxelles. La tournée s'annonce chaude. Imaginez, en 1980, Brel, Brassens et Trenet ensemble sur les routes. Que font les stars en tournée ? Elles se chamaillent (egos, chambres d'hôtel, photos, tout est bon). Que font les stars à la veille du premier concert ? Elles se soignent, repos, eau minérale, abstinence, chapelets, chasteté. Préserver l'énergie. Que font les trois plus grands artistes brésiliens à la veille du premier spectacle ? La fête. Ils chantent toute la nuit et quand ils ne chantent pas, ils rient.

Dans une suite d'hôtel, on a chanté toute la nuit. Même Joao Gilberto ? Même Joao, débarqué avec toute sa (nombreuse) famille, Joao dont on dit qu'il est bizarre, imprévisible, capricieux. La fête était pour lui. On l'attendait. Il venait d'arriver. La tournée se place sous les meilleurs auspices. Signe qui ne trompe pas : tous les jours, Joao Gilberto ouvre ses fenêtres, contemple Bruxelles défigurée par l'hystérie immobilière et murmure de cette voix qui a chaviré le monde (*Desafinado*, *Chega de Saudade*, etc.) : *« Beautiful, c'est beau, que la Belgique est belle... »*

Stupéfiante aisance

Gilberto déteste la scène. Mais il aime assez chanter pour y grimper. Un chanteur brésilien ne fait pas d'histoires. Il chante. Caetano Veloso est le même, charmeur, fin, délicat, invieillissable. Pour une poignée d'amis ou pour dix mille spectateurs. Il se fait rejoindre en toute simplicité par son fils (treize ans) et Carinhoso Brown aux percussions. La scène n'est que le partage agrandi de l'intimité. Pour Bosco aussi, qui supporte mal la froideur des studios. Ce qu'il sait créer, ce sont ces rapports directs, exceptionnels, même avec un public étranger.

Stupéfiante aisance dans cette capacité de communication, de transmission immédiate. C'est à voir, à vivre. A côté d'eux, neuf chanteurs de variétés sur dix peuvent s'engager séance tenante chez Jérôme Deschamps. Même la langue ne fait pas obstacle, alors qu'on sait leurs mots choisis, leurs doubles sens vertigineux, leurs assonances contrôlées, leurs images déroutantes. Leur langue est musique. Jamais raide, toujours décalée, frottée, caressée. Et le public ? Mystère ! Que vous alliez à Montreux, à Bercy ou à Bruxelles, vous rencontrez toujours ce fond de public qui sait les chansons par cœur, qui sait chanter, qui sait les rythmes et suffit à entraîner les autres.

Un chanteur brésilien ne cesse jamais de chanter. A l'hôtel, Joao Bosco cherche des accords neufs sur un air de Brubeck. Dans sa loge, un peu plus tard, il essaie des mots, des paroles, reprend en samba les derniers traits de la conversation, le regard malicieux, le rire toujours accroché en fin de phrase. Et le Brésil ? Le Brésil qui revient à toutes les rimes ? Le Brésil, c'est un grand carnaval. On ne sait plus quoi faire de l'espérance. *« La misère est partout, universelle. Le Brésil est mangé par la corruption. L'argent aspire tout. Des fortunes énormes se font en deux jours. Des violences se créent. La musique ne peut plus rien. On l'a cru, on l'a cru pendant la dictature, Caetano l'a cru, tout le monde l'a cru. La musique ne transforme pas. Elle permet d'agir, de chercher, de rêver. Elle est un forme d'espérance. Plus de la moitié des Brésiliens sont noirs. Le préjugé racial est discret, obscur, caché. Il est plus que temps de revenir au rythme en nous, aux formes noires de notre sensibilité... »*

Ouf ! On l'a échappé belle. Avec la fin de la démocratie, la musique brésilienne s'était entichée de rock. Bouchées doubles. Le rock, c'est comme le baptême. Ça s'attrape tout petit. Plus tard, il n'y a pas de vraie raison. La musique brésilienne avait évidemment attrapé le rock le plus bête. La colonisation souriante. C'est passé. Le Brésil revient à lui. Caetano en caressant, Bosco en fonceur et Bruxelles chancelle. On attend Joao (Gilberto), il chante ce soir, comme on attend Godot. Il reste le plus mystérieux des chanteurs à voix basse.

Chez eux, nulle trace d'une esthétique appliquée. Ils se sont transmis l'inquiétude dont ils font un sourire, et la soif de chanter. A la fin, ils embrassent, ils signent, ils racontent. Nulle esthétique portée comme une croix, nulle souffrance en bannière, rien de la déchirure, du drame des passions et de l'ombre des cornes — tout ce folklore de tragiques troupiers. Vue du taxi, la nuit de béton défilé à vive allure. Joao Gilberto est émerveillé. Que fait un artiste en sortant de scène ? Bosco continue de chanter, il fredonne *Jean-Pierre*, l'air fétiche de Miles Davis, il apprend la comptine française qui l'a inspiré. On le chante en chœur. *Canta Brasil !*

FRANCIS MARMANDE.

★ *Canta Brasil* (Joao Bosco, Caetano Veloso, Joao Gilberto). Paris, Grande scène des Tuileries (8 juillet), Montreux (10), Vienne (13), Donostia-Saint-Sébastien (15), Madrid (16), Carcassonne (18), Nîmes (19) et Antibes-Juan-les-Pins (21). Astrud Gilberto au New Morning, le 10, à 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Art Jonction à Nice

La jeune création

Créée il y a quatre ans par quatre Niçois persuadés qu'il y avait moyen de développer un marché de l'art dans leur région, Art Jonction international, la foire de l'art contemporain de Nice, gagne un peu plus en crédibilité chaque année. Bien gérée, professionnelle, elle paraît, et de mieux en mieux, admise, sinon complètement acceptée par les édiles. A preuve les aides techniques substantielles que la municipalité lui apporte. Cela dit, tous les obstacles ne sont pas vaincus, et les responsables d'Art Jonction ont encore un gros travail à faire pour peaufiner l'image d'une foire de la jeune création, but qu'ils se sont fixé, non sans raison, l'année dernière, en invitant notamment de jeunes galeries européennes à exposer leurs poulains et en distribuant des prix.

Cette année, prenant le prétexte des cent cinquante ans de la photographie, ils ont fait de même, et un peu plus, puisqu'ils ont aussi décidé d'inviter quatre galeries milanaises censées représenter la création vive, toutes regroupées autour d'une petite place au sein de la foire.

Dire que l'événement est majeur serait un peu fort, mais on trouve tout de même deux ou trois choses assez sympathiques au fil de la centaine de stands installés sous la grande voûte de verre et béton du Palais des expositions. Et même du sérieux, grâce au concours de quelques grands, tels Yvon Lambert ou Léo Castelli (qui, l'été, habite dans le coin), le premier présentant Sol Lewitt et le second des photographies consacrées à l'image de la femme. Deux très beaux stands. Tandis que les bonnes galeries de Nice et de la région — de Catherine Issert à Lola Gassin — continuent leur travail de fourmi pour promouvoir leurs artistes.

G. B.

★ Art Jonction international, Palais des expositions, de 16 h 30 à 23 heures, jusqu'au 9 juillet.

Communication

Epargne automatique ou instrument d'une politique culturelle ?

Les professionnels s'inquiètent des dérives de l'aide à la production audiovisuelle

Les producteurs de télévision critiquent de plus en plus ouvertement les *« dérapages »*, l'*« arbitraire »*, la *« perversion »* même... du compte de soutien aux industries de programmes audiovisuels, un mécanisme d'aide pourtant, spécialement mis en place en 1986 pour favoriser leur développement. Non que les professionnels s'en prennent à l'esprit du compte, mais ils se plaignent de son mode de fonctionnement et du rôle que les pouvoirs publics lui font jouer. Le compte, estiment-ils, favorise de moins en moins l'investissement dans les programmes télévisés, mais se transforme peu à peu en instrument de politique culturelle.

Le compte, en effet, n'est à l'origine qu'un mécanisme d'épargne forcée. Alimenté par un prélèvement de 5,5 % sur l'ensemble des recettes des chaînes (redevance, publicité, abonnements), il verse une aide aux producteurs dont les projets de fiction ou de documentaire ont été retenus. *« Depuis le début,* explique un responsable, *il est divisé en deux guichets : l'automatique, dans lequel les producteurs viennent puiser les droits qu'ils ont acquis par la diffusion d'œuvres antérieures, et le sélectif, dont les subventions sont attribuées par une commission. Le premier soutient l'activité des professionnels déjà installés, tandis que le second favorise les premiers pas des nouveaux venus sur le marché. Equilibré, le système a longtemps bien fonctionné. Et a facilité l'essor d'une production indépendante qui lui doit sa naissance et sa survie. »*

C'est ce mécanisme – géré par le Centre national de la cinématographie (CNC) – que les producteurs de télévision jugent aujourd'hui en péril face aux coups – sournois souvent, de bonne foi parfois – portés par les pouvoirs publics. La première querelle concerne sur la répartition de l'argent entre cinéma et télévision. A l'origine, 65 % des sommes recueillies ont été affectées au compte de soutien audiovisuel, les 35 % restants allant à la production de films. Mais la crise du septième art aidant, cette répartition initiale – acceptée par tous – s'est vue remise en cause. En 1988, le partage du gâteau n'attribuait plus que 56 % des sommes à l'audiovisuel et 44 % au cinéma. Cette année, les proportions ont été inversées : 49,5 % allant à la télévision et 50,5 % au grand écran. *« Est-il normal,* s'interrogent nombre de producteurs, *que l'argent des chaînes soit majoritairement détourné vers un autre mode de diffusion, la salle obscure ? »* Pas pour les chaînes en tout cas, qui y ont vu un prétexte de plus pour combattre la taxe...

Aussi, les pouvoirs publics ont-ils cherché à gommer – au moins temporairement – les effets de ce « détournement » légal, par des... subventions ! L'an dernier, sur les 487 millions de francs ayant transité par le compte audiovisuel, 50 provenaient du produit de la privatisation de TF 1. Cette année, sur les 498 millions attendus, 90 (et non pas 100 comme il avait été annoncé) consisteront en une dotation budgétaire allouée par l'Etat à un « troisième guichet » créé en faveur des programmes pour enfants diffusés sur les chaînes publiques. Un remède que certains estiment pire que le mal.

L'ère du soupçon

Evoquer ce troisième guichet, c'est en effet susciter l'agacement des *professionnels, chaînes et producteurs réunis.* Sur le principe, d'abord. *« L'affectation de moyens plus ou moins réservés à certains genres et aux diffuseurs publics, sur des critères de contenu, est un mécanisme radicalement différent de celui qui a régi le compte de soutien jusqu'à aujourd'hui »*, affirme ainsi une note de l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (USPA).

Les producteurs s'inquiètent du retour à un interventionnisme public tatillon qui ferait varier l'activité du compte de soutien en fonction des politiques, des centres d'intérêt, voire des passions des ministres successifs de la communication. *« Catherine Tasca est une mère attentive ; elle privilégie les programmes pour enfants. Mais qui me dit que son successeur ne sera pas un sportif émérite ? »*, déclare ironiquement un professionnel.

Les producteurs mettent en outre en cause le fonctionnement même des commissions de sélection, celle du troisième guichet en faisant tout particulièrement les frais. Première réunion confidentielle, faiblesse générale des subventions accordées, accusations d'*« élitisme »* portées contre tel ou tel membre quand ce n'est pas de favoritisme à l'égard de telle ou telle société : tout y passe. C'est l'ère du soupçon. *« Autrefois, seule la solidité des montages financiers des projets de fiction était prise en compte. Aujourd'hui, la commission ne peut éviter de juger la maison de production, sa réputation, l'ambition du projet »*, dit – en le déplorant – un producteur qui fut aussi... membre d'une commission de sélection. *« la profession redoute plus que tout les choix faits sur des critères esthétiques,* ajoute l'un de ses confrères. *C'est la porte ouverte à tous les arbitraires. »*

Au CNC, on plaide non coupable. Et on avance comme principale explication à cette brusque tension l'explosion des demandes d'aide : 96 dossiers seulement avaient été déposés en 1986, dont 70 avaient été retenus : 437 demandes ont été faites l'an dernier (323 retenues). Des chiffres qui devraient encore doubler cette année. *« Quand le compte de soutien a été mis en place, la production connaissait une certaine atonie,* rappelle-t-on rue de Lübeck. *Ce n'est plus le cas aujourd'hui, alors que les ressources de l'aide sélective stagnent. »* Comment, dans ces conditions, éviter que les commissions ne se fassent plus sélectives que les textes ne l'exigent et n'introduisent, peu à peu, des critères faisant jurisprudence ?

Tout l'argent disponible est utilisé (les pénalités que la Cinq doit verser au compte ont été réutilisées avant même que d'être perçues), les boulons serrés. Qu'espérer ? Plus d'équité, sans doute, des ministres de tutelle à l'égard de la production audiovisuelle et un partage des ressources du compte plus favorable à cette dernière (quitte à aider le cinéma directement). Plus de transparence et d'information aussi de la part du CNC.

En 1988, pour la première fois, le chiffre d'affaires de la production audiovisuelle (3,6 milliards de francs) a dépassé celui du cinéma (3 milliards environ). *« Grâce au compte de soutien, nous sommes devenus une industrie,* résume un jeune producteur. *Nous devons être traités comme tels. Nous avons besoin de règles claires, connues de tous, où entre le minimum de subjectivité. Faute de quoi, nous ne pourrons jamais lutter à armes égales sur le marché international. »*

PIERRE-ANGEL GAY.

Dans son rapport annuel

Le sénateur Cluzel souhaite un audit des chaînes publiques

Le sénateur Jean Cluzel (Un. Cent., Allier) a regretté, en présentant son traditionnel rapport annuel, mercredi 5 juillet, que l'important effort financier consenti par le gouvernement en faveur de l'audiovisuel public – 800 millions de francs supplémentaires en 1990 – ne soit pas *précédé d'un audit interne.* Seule, cette méthode, selon lui *« aurait permis de déceler, d'une part, les insuffisances de moyens, d'autre part, les mauvais choix dans la provenance et l'affectation des ressources, enfin les économies nécessaires »*. Le sénateur a estimé que les pouvoirs publics s'étaient trompés de démarche en multipliant les groupes de travail, ce qui aboutit à ce que *« le gouvernement se consulte lui-même par amis interposés »*.

Tout en demandant des garanties sur l'utilisation des crédits supplémentaires alloués au secteur public en faveur de la création, le sénateur estime *« difficile qu'une somme aussi importante puisse être digérée avec efficacité, c'est-à-dire sans envolée des coûts, par la production audiovisuelle française »*. Il serait donc raisonnable, poursuit-il, *« d'adopter une démarche plus maîtrisée et d'envisager une affectation régulière, certaine et davantage étalée dans le temps de cette somme, liée à des obligations de résultats »*. Le sénateur préconise, d'autre part, des économies, notamment en révisant la convention collective nationale unique des personnels de l'audiovisuel.

EN BREF

● **Les dissensions au sein des actionnaires de « l'Est républicain ».** — David-Er (Défense, assistance, vigilance, indépendance de l'*Est républicain*), une association qui rassemble deux cent trente salariés actionnaires du journal, a estimé que les mouvements actuels au sein du capital du quotidien *« ne sont qu'un conflit d'actionnaires qui se disputent le pouvoir »*. Que ce soit l'actuel PDG du journal, M. Gérard Lignac, ou M. Michel Bouriez, qui tente d'acquérir 22 % du capital (*le Monde* du 7 juillet), *« personne,* indique David-Er, *ne peut se prévaloir d'une légitimité. (...) Il n'y a, en la circonstance, que rapports de force, sens des affaires, sens des opportunités à saisir. »* Pour les deux cent trente petits porteurs, le danger le plus important aurait été une reprise par *le Républicain lorrain*, le concurrent du quotidien nancéien, basé à Metz. Une *« hypothèque »* qui, selon eux, *« paraît levée »* et qui réduit donc l'affaire à un *« conflit »* pour le pouvoir.

● **Le Groupe de la Cité prend le contrôle des éditions Dalloz.** — Le Groupe de la Cité, deuxième *éditeur français, vient de marquer un* point important dans le secteur de l'édition juridique, en prenant le contrôle de 90 % des éditions Dalloz, dont le chiffre d'affaires atteint 150 millions de francs. Sous les marques Dalloz, Sirey et Clet, cette maison, créée en 1845 et jusqu'alors contrôlée par des intérêts familiaux, édite des codes juridiques, des ouvrages de sciences économiques, de comptabilité et de gestion. M. Jean-Manuel Bourgois, directeur général du Groupe de la Cité, devient PDG de Dalloz.

GALERIE SCHMIT
396, rue Saint-Honoré 75001 PARIS - (1) 42.60.36.36
MAITRES FRANÇAIS
XIXe - XXe SIECLES
Exposition : 11 mai - 19 juillet

Après la décision du CSA sur les films interdits aux mineurs

Les professionnels du cinéma, après les chaînes de télévision (*le Monde* du 7 juillet), ont protesté, jeudi 6 juillet, contre la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'empêcher la *diffusion à la télévision* (avant 22 h 30) de films interdits au moins de treize ou dix-huit ans. Estimant qu'il s'agissait d'une *« atteinte à la liberté de création »* et d'une *« discrimination inacceptable »* entre œuvres de cinéma et de télévision, le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) et la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films (CSPEF) ont demandé au CSA de revenir sur cette décision, qui constitue une grave censure économique, compte tenu de l'apport des chaînes de télévision au financement de la production française et à son amortissement.

L'association Les pieds dans le PAF estime que *« ce n'est pas en se mettant à la traîne des intégristes de la télévision »* que l'on peut résoudre les problèmes posés par la programmation des chaînes. Elle demande que le CSA *« joue son rôle en organisant une véritable concertation entre les téléspectateurs et les responsables des télévisions afin d'élaborer un code de déontologie acceptable et respecté par les usagers et les professionnels »*.

Les censeurs myopes

En maniant avec lourdeur *l'arme réglementaire pour moraliser* le petit écran, le Conseil supérieur de l'audiovisuel vient de commettre sa première erreur. Protéger les sensibilités contre le spectacle inopiné du sexe et de la violence procède d'une louable intention. Encore faut-il le faire avec discernement. Le vertueux « carré blanc » — tant décrié à l'époque — avait l'avantage d'en appeler à la responsabilité des parents sans censurer la liberté des programmateurs et des téléspectateurs. La décision du CSA de repousser au-delà de 22 h 30 les films interdits au moins de treize ans pénalise l'ensemble du public, perturbe gravement l'économie de l'audiovisuel sans apporter de véritables solutions au problème.

Cette censure préalable ne touche que les films cinématographiques, alors que séries ou dessins animés multiplient viols, meurtres et massacres, spectacles aggravés le plus souvent par une absence totale de qualité artistique. Pourquoi faire appel, dans ce dernier cas, à la responsabilité morale des chaînes et leur en refuser l'exercice quand il s'agit de cinéma ? Tout simplement parce que le CSA se réfugie derrière l'antique visa de censure des films destinés aux salles de cinéma. Une réglementation à ce point dépassée par l'évolution des mœurs que le ministère de la culture envisage depuis plusieurs mois de la modifier. Qu'on en juge : appliquée aux seuls films diffusés par les chaînes l'an dernier, la censure du CSA aurait banni de l'antenne à 20 h 30 : *Histoires d'O* et *l'Amant de Lady Chatterley*, mais aussi *les Oiseaux* et *Pas de printemps pour Marnie*, d'Alfred Hitchcock, *Chinatown*, de Roman Polansky, *les Damnés*, de Luchino Visconti, *le Vieux Fusil*, de Robert Enrico, *le Parrain*, de Francis Ford Coppola, *Elle*, de Blake Edwards, *Dupont Lajoie*, d'Yves Boisset, *la Porte du paradis*, de Michael Cimino, *Un dimanche comme les autres*, de John Schlessinger. Au total cent quarante films, dont un bon nombre d'œuvres majeures du septième art.

Quand on sait que le prix payé par une chaîne pour un film diffusé à 20 h 30 est cinq à dix fois supérieur à celui d'une programmation plus tardive, le manque de discernement du CSA prend des allures de bavure économique. Une bavure qui touche de plein fouet une création cinématographique dont le financement dépend de plus en plus du petit écran. Les télévisions avaient déjà l'habitude de limiter leurs investissements en coproduction aux valeurs sûres de la production défendues par des stars capables d'attirer une forte audience à 20 h 30. Elles vont désormais restreindre leurs participations aux seuls projets incolores et sans danger pour ne pas risquer l'interdiction. La création va y perdre beaucoup de liberté. Le spectateur aussi.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

LA GRANDE PARADE. Film chinois de Chen Kaige, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

HELLBOUND : HELLRAISER II. (**) Film américain de Tony Randel, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (à partir de mardi de Pierre Etaix : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE PLUS ESCROC DES DEUX. Film américain de Frank Oz, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) : v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

YOUNG GUNS. Film américain de Christopher Cain, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Trois pour cent (1933), de Jean Dréville, 16 h ; la Mascotte du régiment (1937, v.o.), de John Ford, 19 h ; J'accuse (1918), d'Abel Gance, 21 h.

SALLE GARANGE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Hommage à Anatole Dauman : Une collection particulière (1974), de Walerian Borowczyk, Contes immoraux (1974), de Walérian Borowczyk, 14 h 30 ; Eden Miseria (1967), de Jacques Baratier, le Rendez-Vous de minuit (1961), de Roger Leenhardt, 17 h 30 ; Du Côté de la côte (1958), de Agnès Varda, Hiroshima mon amour (1958), d'Alain Resnais, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

89 sur grand écran : les Acteurs de la Révolution : la Terreur et la Vertu, 14 h 30 ; l'Almanach de la Révolution : 20 septembre 1792 : Actualités Gaumont, les Trois Tambours (1939) de Maurice de Canonge, 16 h 30 ; le Feuilleton de la Révolution : le Chevalier de Maison-Rouge (1963) de Claude Barma, 18 h 30 ; la Révolution fait son cinéma : les Deux Orphelines (1922) de D.W. Griffith, 20 h 30.

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.f.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA MAISON DES OTAGES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE VOS JOURS (Fr.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA NUIT FANTASTIQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NYAMANTON (malien) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE RAYON VERT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOP GUN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Les festivals

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Nomad's Land, La Villa du cap, Robie, Trilogie, L'Amour en marche, Le Roman de Léo, (et quelques surprises) jeu. 20 h 30 Pl. : 25 F.

LA MGM SUR SON 31 (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Comme un torrent, mer., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Pat and Mike, jeu., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; The Women, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Hantise, sam., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 13 mn après ; Lolita, dim., séances à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 25 mn après ; Comme tu me veux, Grand Hôtel, lun. à 15 h 30, 18 h 50, 22 h 10 ; la Courtisane, Mata Hari, mar. à 15 h 50, 19 h 10, 22 h 30.

LE FILM EN RELIEF, Cinéma Louis Lumière (Cité des sciences), 19e (46-42-13-13). Récif, (film en relief) film à 14 h, 14 h 40, 15 h 20, 16 h, 16 h 40, 17 h 20 + mer., jeu., ven. 10 h 20, 11 h, sam., dim. 18 h, 18 h 40, 19 h 20, mer. 20 h.

Vendredi 7 juillet

LE PUBLIC PROGRAMME LE STUDIO 28, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Le Retour de Martin Guerre, mer. à 19 h, 21 h ; Blade Runner, jeu. à 19 h, 21 h ; la Vie est un roman, ven. à 19 h, 21 h ; Paris, Texas, sam. à 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35 ; Birdy, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; Mission, mar. à 19 h, 21 h.

LES AVANT-PREMIÈRES DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Fedora, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Guerre et Amour, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Holiday, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme des hautes plaines, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Rideau déchiré, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Quasimodo, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES ETERNELS DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). L'Auberge du sixième bonheur, mer. à 13 h 50, 17 h 15, 20 h 40 ; Ambre, jeu., ven. à 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 ; le Ciel peut attendre, sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 50, 21 h 50 ; l'Homme aux colts d'or, dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; les Raisins de la colère, lun. à 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 ; Panique à Needle Park, mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Soupe aux canards, jeu., lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, ven., mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Une nuit à l'opéra, mer., dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mort en ce jardin, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Los Olvidados, Un chien andalou, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MONSIEUR FRANK CAPRA AUX TROIS LUXEMBOURG (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Mr. Smith au Sénat, mer. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; New York-Miami, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Enjeu, ven. à 12 h 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Extravagant Mr. Deeds, sam. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, dim. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, lun. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Horizons perdus, mar. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h.

NUITS BLANCHES DU CINÉMA EN LIBERTÉ, Grande Halle de la Villette, 19e (42-49-30-80). Themroc, ven. 22 h ; Brèves Merveilles, (Choix de films diffusés par les forains et les projectionnistes itinérants) ven. 0 h ; les Chevaux de feu, (stf) ven. 0 h ; Sauve qui peut, ven. 2 h 15 ; le Knack... ou comment l'avoir, (stf) ven. 4 h ; Plaff, sam. 22 h ; Brèves Merveilles, sam. 0 h ; Kwaidan, (stf) sam. 0 h ; Brazil, (stf) sam. 2 h 45. Tous les films sont projetés sur écran géant (160 m2) Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

RENOIR : HOMMAGE AU PATRON, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). La Règle du jeu, mer. 11 h 50 ; le Déjeuner sur l'herbe, ven. 11 h 50 ; le Fleuve, sam. 11 h 50 ; le Carrosse d'or, lun. 11 h 50.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Amore, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Paisa, jeu. à 14 h, 16 h 30 ; Voyage en Italie, jeu. à 19 h, 20 h 40, 22 h ; Allemagne année zéro, ven., lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Stromboli, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; la Peur, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Scènes de la vie conjugale, mer. à 14 h 30, 17 h 35, 20 h 45 ; l'Œil du Diable, jeu. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Jeux d'enfants, ven. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; les Fraises sauvages, sam. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; le Septième Sceau, dim. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; l'Attente des femmes, lun. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Au seuil de la vie, mar. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

VIVA JAMES BOND ! (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Goldfinger, jeu., sam., mar. à 15 h 40, 20 h film 10 mn après ; Bons Baisers de Russie, mer., dim. à 15 h 40, 20 h film 10 mn après ; James Bond OO7 contre Dr. No, ven., lun. à 15 h 40, 20 h film 10 mn après.

WELCOME GORBI ! (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Tocsin de Tchernobyl, (inédit) mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Douleur, (inédit) jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Limite ou le quatrième rêve, (inédit) ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Pouvoir de Solovki, (inédit) sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Risque 2, (inédit) dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Carré noir, (inédit) lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Jugement suprême, (inédit) mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

WELCOME GORBI ! (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). La Poupée, (inédit) mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Serviteur, (inédit) jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Femme du marchand de pétrole, (inédit) ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ville zéro, (inédit) sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Fontaine, (inédit) dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Jour de l'éclipse, (inédit) lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Tornade, (inédit) mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Woody et les Robots, mer., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Stardust Memories, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Prends l'oseille et tire-toi, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Annie Hall, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; le Prête-Nom, mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après.

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE GRAND STANDING. Théâtre des Nouveautés (47-70-52-76) (dim., lun.) 20 h 30 ; sam., 18 h 30 et 21 h 30 (4).

MOLLY BLOOM. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 20 heures (5).

LETTRES D'AMOUR. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 21 h 30 (5).

ET COMMENT VA CE VIEUX JOHN ? Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.), 20 h 30, sam., 15 heures et 20 h 30 (6).

BERANGER, POÈTE EN LIBERTÉ. Ve Festival de la butte Montmartre. Arènes de Montmartre (42-23-90-90) 21 h 45 (7).

LE BAL DE N'DINGA. Théâtre de l'Œuvre (48-74-42-52) (dim. soir, lundi), 20 heures, dim., 16 heures (10).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Aktéon ou comment s'est préparée la 3e Guerre mondiale : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Et comment va ce vieux John ? : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-76-58). ◇ La Ritournelle : 20 h 45.

ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). ◇ Béranger, poète en liberté Ve Festival de la butte Montmartre : 21 h 45.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Henri IV : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique : 21 h.

BERRY (43-45-72-81). ◇ Le Fils de Joseph Delmont : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). L'Innocentement : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Le Foyer : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira l... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Citoyennes ou Tricoteuses ? : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Courant d'airs show : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Gérard Sety, l'homme qui zappe avec ses fringues : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ L'Avare : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50) Le Verdict ou Comment s'en débarrasser : 19 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Aimer sans savoir qui : 20 h 30.

DUNOIS (45-84-72-00). ◇ La Vie d'André Colin 18 h. A décadimanche prochain 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-72-88-24). ◇ Zistoir Rosette : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Mirabeau et le Délassement comique : 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Tentative de soirée en tenue de suicide : 21 h.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28). ◇ La Mort d'une reine : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

HOTEL DES MONNAIES (SALLE DUPRÉ) (46-33-39-55). ◇ Qui n'a pas son minotaure ? : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Maboul-Ragoût : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). La Foire au cœur (89, tu verras Montmartre) : 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. ◇ Lettres d'amour : 20 h. ◇ Molly Bloom : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. ◇ L'Aquarium : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle 20 h. Les Excessifs : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Portrait of Vincent : 18 h 30. Bosso, c'est méchant : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52) ◇ L'Amour-Goût : 22 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Cravates léopard : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Les Vamps 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) Au secours... tout va mieux ! 20 h 45

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Inventaires : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur Songe : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45.

SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART (48-07-20-17). ◇ L'Amiral de la mer océane : 20 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Quelle Chaleur ! : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Goûter de la Courtille ou Dialogues sur les affaires courantes : 18 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'Amant de lui-même, et Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). Bouliniquement Monty Python : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Les Héros de l'an II : 18 h 30. Tu ne vois pas que je dors, non ! ? : 20 h 30. Les Passe-Murailles : 22 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◇ Dialogues manqués : Le temps presse, Monsieur Pirandello est demandé au téléphone : 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Lapin-Chasseur : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). De l'orthographe et autres oiseaux rares : 19 h. Bartelby : 20 h 30. La Voix humaine : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Le Contrat : 21 h.

Les cafés théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Souper chez Feydeau : 22 h. Bob Lampion : 23 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. 100% Polyamide : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ J'ai pas d'amis : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La Belle Carlo : 20 h. ◇ Alain Bernard : 22 h.

CHEZ GEORGES (43-26-79-15). ◇ Poèthomme, petit homme : 20 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30 et 22 h.

LE GRENIER (43-80-68-01). 2002, le retour du croq'show : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Pascal Coulan : 18 h 30. Eric Thomas : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Ma mère aime beaucoup ce que je fais 22 h 45.

Les concerts

AMPHITHEATRE DE LA SORBONNE (5e). Orchestre de Paris-Sorbonne. 21 h ven. (dernière). Dir. Jacques Grimbert. Jill Feldman, Isabelle Poulenard (sopranos), Ian Honeyman (ténor), Glenn Chambers (baryton). Chœur national. *Acis and Galatea*, de Haendel. Dans le cadre du Festival Purcell-Haendel.

EGLISE DES BILLETTES (4e). (42-46-06-37). Gabriel Fumet, Ichiro Nodaira. 21 h ven. Flûte, piano. Œuvres de Donizetti, Franck, Schubert, Schumann. Dans le cadre du Festival de musique en l'île. Téléphone location : 45-23-18-25.

EGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE. (4e). Les Trompettes de Versailles. 21 h ven., dim. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location 42-62-40-65.

SAINTE - CHAPELLE (1er). (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 30 septembre. 19 h 15 et 21 h 15, ven. Musiques des XVIe et XVIIe siècles. Téléphone location : 43-40-55-17.

SALLE GAVEAU (8e) (49-53-05-07). World Music Masters de piano. 11 h ven. (dernière). Avec seize candidats finalistes des concours internationaux.

Jazz

AU DUC DES LOMBARDS (42-36-51-13). Talib Kibwé, 23 h.

AU MÉTRO (47-34-21-24). Marting Marlet, 22 h 45, vend.

BAISER SALÉ (42-33-37-71) Work out, 23 h.

LE BILBOQUET (45-48-81-84) Boulou et Elios Ferre, 22 h 45 ; Guit., Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.)

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Jean-Paul Amouroux. 20 h 30. Piano. Boogie-woogie.

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Pierre Sellin, Benny Vasseur Sextet, 21 h 30, ven.

DISCOPHAGE (43-26-31-41) Yvette Matos, Zelnir, Sylvie. 21 h.

DUNOIS (45-84-72-00). Carlos Andren. 22 h 30.

Trio Sud, 18 h. César Stroscio (bandonéon), Luis Rizzo (guit.), Carlos Carlsen (basse). Tango argentin.

ELYSEE-MONTMARTRE Youssou N'Dour. 20 h ven. Sénégal.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03) Jean-Pierre Gelineau Trio. 21 h ven. Sax., basse, piano.

JARDIN DES TUILERIES Stanley Clarke, George Duke. 21 h 30 ven. « The Clarke Duke Project ». Première partie : Michel Camilo. Dans le cadre du Heineken Jazz Festival.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Claude Bolling Big Band. 15 juillet. 22 h. Dir. et piano.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Kamal Abdul Alim Quartet. 22 h ven., sam. Trp, bugle, Trio Eddy Goldstein.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Gilbert Leroux. 21 h ven.

LE MONTANA (45-48-93-08). Benjamin Legrand. 22 h 30, Chant, H. Gravier (piano), J.-F. Rouge (basse), P. Leloup (batt.). Avec Minca Small, Michael Silva and Friends. 22 h 30. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Jean-Pierre Sasson. 22 h. Guit., chant. Avec Pierre Calligaris et son orchestre.

NEW MORNING (45-23-51-41) Eddie Harris, 22 h 30 ven.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Orphéon Celesta. 21 h 30 ven.

LE PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Simon Nabatov. 23 h. Piano, François Mechali (ctb), John Betsch (batt.).

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Les Globe-Trotters. 21 h 30 ven., sam. (dernière).

LE SUNSET (40-26-46-60). Charles Bellonzi Quartet. 22 h, ven., sam.
Batt., Emmanuel Bex (piano), Christophe Laborde (sax), Jean-Philippe Viret (ctb).

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Spooky Wilson. 22 h., ven.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Christiane Canavese. 19 h. Chant, William Lecomte (piano), Jean-Pierre Rebillard (ctb), Samuel Lecomte (batt.). Apéritifs concerts.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Raul Funes.

UTOPIA JAZZ-CLUB (43-22-79-66) DM 22 h ven. Magali Colavia.

LE VILLAGE (43-26-80-19) Stéphane Belmondo Trio. 22 h, ven., sam., Trp.

Rock

CITY ROCK (43-59-52-09). Look de Paris. 22 h 30, ven., sam.

EXCALIBUR (48-04-74-92) Osiris. 21 h 30 ven.
Three of a Kind. 23 h 30.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Nuit Super-Héros. 23 h ven. « When Spiderman meets Batman ».

NEW MORNING (45-23-51-41) Died Pretty. 19 h ven.

UTOPIA JAZZ-CLUB (43-22-79-66) Ducky Smokton. 1 h ven.

Région parisienne

MEAUX (64-34-90-11). ◇ Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ Lettres de la religieuse portugaise : 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 JUILLET

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 heures ; « Orsay : un musée dans une gare », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet)

« Le jardin Albert-Kahn », 10 h 30, sortie du jardin, rond-point Rhin et Danube (Paris côté jardin).

« L'île Saint-Louis », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« La rue Saint-Honoré, creuset de la Révolution », 14 h 30, portail de l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré (Sauvegarde du Paris historique).

« Le parc de Saint-Cloud et le Musée historique », 14 h 30, hall de la gare, ou 14 h 45, grille d'honneur (M.-G. Leblanc).

« Le faubourg Saint-Germain révolutionnaire », 14 h 30 et 17 heures, devant le 70, rue de Vaugirard (Arts et caetera).

« La Mosquée, histoire de l'Islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« Jardins et cours du vieux Vaugirard », 14 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Un quartier méconnu : le quartier du Temple », 11 heures, square du Temple, à l'angle de la rue du Temple.

« L'histoire du Musée de la poste, des postillons aux ballons et boules de moulins », 15 heures, 34, boulevard de Vaugirard.

L'ÉTÉ DES MUSÉES NATIONAUX

« La vie d'un seigneur parisien à la fin du Moyen Age » (pour les cinq-douze ans), 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé.

DIMANCHE 9 JUILLET

« Exposition Fautrier », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels, église et cours cachées de l'île Saint-Louis », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« La pyramide de verre dans l'aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Le Marais insolite », 14 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Notre-Dame de Paris. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. La mission secrète des Templiers », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« L'Institut de France, siège de l'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes. Histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté, angle de l'avenue de la Liberté et de l'avenue de Paris (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Chefs-d'œuvre de l'ébénisterie du dix-huitième siècle », 15 heures, Musée Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau.

« Du pavillon de l'Arsenal à l'Opéra de la Bastille, par le port de l'Arsenal », 15 heures, façade de la bibliothèque de l'Arsenal.

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La fin des temps et l'Apocalypse selon Saint-Ambroise », par A. Servin ; « Pèlerinages inconnus des environs de Paris », par Natya.

(Publicité)

S.D.R.M.

Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs

L'assemblée générale annuelle s'est réunie le 16 juin 1989 sous la présidence de l'auteur Jacques DEMARNY.

Elle a approuvé à l'unanimité le rapport d'actualité de la société pour 1988, présenté par le directeur général gérant, Jean-Loup TOURNIER.

En 1988, des droits d'auteur d'un montant de 732 MF ont été affectés au répertoire de la SACEM, 46 MF aux comptes des sociétés étrangères et 143 MF aux comptes d'autres sociétés d'auteurs français (SACD, SCAM, SPADEM, ADAGP). Ils sont supérieurs à ceux perçus en raison de modifications dans les modalités de répartition qui ont accéléré le paiement aux différentes sociétés.

Les droits de reproduction encaissés en 1988 ont progressé de 29,69 % et s'élèvent à 798 MF. Cette augmentation est due :
- au développement de la rémunération des auteurs pour la copie privée sur cassettes sonores et audiovisuelles ;
- au redressement, en France, des ventes de disques et de vidéogrammes consécutifs à la baisse de la TVA et à l'essor du compact,
- à la progression de l'audiovisuel notamment les télévisions privées,
- au renouveau, à l'étranger, de la production et de la diffusion des œuvres françaises.

Le poids net de la gestion de la S.D.R.M. est de 1,26 % pour l'exercice, ce qui en fait l'une des sociétés d'administration du droit de reproduction mécanique les mieux gérées au monde.

Le conseil d'administration, constitué de créateurs des disciplines musicales, théâtrales et littéraires et d'éditeurs de musique, est ainsi composé pour l'exercice 1989/1990 :

Présidents d'honneur
Henri SAUGUET, de l'Institut, compositeur
Jacques ENOCH, éditeur

Président : Guy LAFARGE, compositeur.
Vice-Présidents : Régine DEFORGES, auteur YOURI, auteur . Jacques DEMARNY, auteur.
Trésorier : René DENONCIN, compositeur.
Rapporteur général : Claude PASCAL, éditeur.
Rapporteur général adjoint : Alec SINIAVINE, compositeur

Administrateurs

Jean-Pierre LANG, auteur
Jean CHATENET, auteur
Henri KUBNICK, auteur
Jean-Charles TACCHELLA, auteur
Charles BRABANT, auteur
Patrick MARCLAND, compositeur
Jean-Michel DAMASE, compositeur
Vline BUGGY, éditeur
Alain de RICOU, éditeur
Jean-Manuel de SCARANO, éditeur
Jean-Jacques TILCHE, éditeur
André CHEVRIER de CHOUDENS, éditeur

Radio-télévision

Vendredi 7 juillet

TF 1

20.30 Jeux : Intervilles. Pornichet – Troyes. 22.35 Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Bons baisers du Kremlin, de Jacqueline Dubois. 23.30 Feuilleton : Le joyau de la couronne (7e épisode). 0.30 Journal et Météo. 0.50 Série : Drôles d'histoires. Mésaventures : Yvon, Josée et les autres. 1.15 Série : Des agents très spéciaux. De Charybde en Scylla.

A 2

20.35 Série : Euroflics. Silence, on tue. De Michael Meyer. 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire. Portrait et souvenirs de Roger Stéphane, à l'occasion de la publication de sa chronique : Tout va bien. 22.50 Journal et Météo. 23.10 Soixante secondes. Jean-Jacques Beineix. 23.15 Magazine : Les enfants du rock. De Patrice Blanc-Francard. Les Rita Mitsouko à Moscou ; Extraits du dernier album de David Bowie. *Le rendez-vous des rockers revient pour l'été.* 0.30 Le journal du Tour de France (rediff.).

FR 3

RENCONTRES
"la chaîne de l'immigration" sur FR3
innove

Diffusion exceptionnelle
les samedis 8 et 15 juillet 1989
de 10h30 à 12h.

Deux programmes spéciaux et thématiques.

Samedi 8 juillet
RENCONTRES se promène sur l'axe Nord/Sud.

Samedi 15 juillet.
RENCONTRES reçoit M. Claude EVIN,
Ministre de la Solidarité,
de la Santé et de la Protection Sociale.

20.35 Série : Le Masque. La mort vous invite, de Sylvie Durepaire-Fournier. *Un auteur de polars sauvagement exécuté.* 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Les derniers cap-horniers, d'Emmanuel Gelleman et François-Maurice Dalinval. 22.25 Journal et Météo. 22.50 Documentaire : La Tour est une star. De Catherine Dupuis. *La longue histoire d'amour de la Tour et du cinéma.* 23.40 Musiques, musique. Suite italienne de Stravinsky, par Angèle Dubeau, violon, et Jean-Claude Pennetier, piano.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : 37° à l'ombre. 22.00 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Mac Arthur, le général rebelle. ■ Film américain de Joseph Sargent (1977). 1.05 Cinéma : Gauguin, le loup dans le soleil. ■ Film franco-danois de Henning Carlsen (1985). Avec Donald Sutherland, Jean Yanne, Luis Rego. 2.55 Cinéma : Les saisons du plaisir. □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1988). Avec Charles Vanel, Denise Grey, Jacqueline Maillan. 4.20 Cinéma : Faites sauter la banque. ■ Film français de Jean Girault (1963). 6.00 Documentaire : Aventures dans les mers du Sud.

LA 5

20.30 Téléfilm : La maîtresse du sénateur. 22.25 Série : Deux flics à Miami. Parodie de justice. 23.25 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis (suite). 0.25 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.35 Les brigades du Tigre (rediff.). 2.30 La demoiselle d'Avignon (rediff.). 2.55 Bouvard et compagnie (rediff.). 3.20 Journal de la nuit. 3.25 Série : L'âme sœur. 4.00 Voisin, voisine (rediff.). 6.00 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.30 Téléfilm : Exécuté pour désertion. De Lamont Johnson. 22.30 Série : La malédiction du loup-garou. 23.55 Capital. 0.00 Six minutes d'informations. 0.05 Sexy clip. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.10 Variétés : Multitop (rediff.). 1.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Docteur Caraïbes (rediff.). 2.25 Mauregard (rediff.). 3.20 Magazine : Charmes (rediff.). 3.50 Documentaire : F. comme Ferrari. 4.40 Le glaive et la balance (rediff.). 5.10 Mauregard (rediff.).

LA SEPT

20.30 Série : Les colporteurs de la Révolution. 20.40 Cinéma : Boulevard d'Afrique, bac ou mariage. Film franco-sénégalais de Jean Rouch et Tam Sir Doueb (1988). 22.00 Documentaire français : Domela, soixante-cinq ans d'abstraction. 22.30 Documentaire américain : Radio Bikini. 23.30 Série : Les colporteurs de la Révolution. 23.40 Cinéma : Monsieur Taxi. Film français d'André Hunebelle (1952). Avec Michel Simon, Jane Marken, Claire Olivier, Jean Carmet. 0.30 Cinéma : Max et la doctoresse, Max n'aime pas les chats, Max et son chien Dick. Films muets français de Max Linder.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-Archives. Lectures de Paul Eluard ; la Libération de Paris ; Annonciation (documents INA, 1944, 1947). 21.30 Musiques : Black and blue. Musique de piano. 22.40 Nuits magnétiques. Au bout de la vie. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique Coda. Pierre Barouh et Saravah : un homme et une firme.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 février au château de Ludwigsburg) : Concerto pour guitare et petit orchestre, de Villa-Lobos ; Bella mia fiamma, scène et air pour soprano et orchestre K. 528, de Mozart ; la Scala di seta, ouverture, de Rossini ; Don Pasquale (extrait) de Puccini ; Rigoletto (extrait), de Verdi ; Concerto pour violon et orchestre n° 4 en ré mineur, op. 31, de Vieuxtemps, par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Georg Schmœhe ; sol. : Ruth Ziesak, soprano, Viktor Vodovic, guitare, Heike Janicke, violon. 22.30 Premières loges. Germaine Feraldy. Extraits de La Bohème, de Puccini ; de Lakmé, de Gounod ; des Noces de Jeannette et de Mireille, de Masse. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or. A 1.30, les Poissons d'or du passé : Mieczyslaw Karlowicz.

Samedi 8 juillet

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les graciés du 14 juillet, de Pascal Manoukian. 13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. 13.55 Feuilleton : Salut les homards ! 14.25 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 15.55 La Une est à vous (suite). 17.40 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : L'expérience pilote du Var ; Sacrétaton ; Les rubriques de l'été ; HLM à plumes. 18.10 Série : Les professionnels. 19.00 Marc et Sophie. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Variétés : Michel Leeb à l'Olympia. Spectacle enregistré en septembre 1987. 22.15 Série : Dans la chaleur de la nuit. Multipliez-vous. 23.05 Magazine : Formule sport. Automobile (essais du Grand Prix du Castellet) Athlétisme ; Football (Tournoi de Paris). 0.05 Journal et Météo. 0.25 Série : Drôles d'histoires (et à 0.45). 1.15 Série : Mannix.

A 2

13.25 Série : L'homme qui tombe à pic. Coup de filet. 14.15 Magazine : Aventures-voyages. Papy pôle, de Laurent Chevallier. *Jean-Louis Etienne au Pôle Nord.* 15.00 Magazine : Samedi passion. Cyclisme : Tour de France (7e étape – Poitiers-Bordeaux) ; A chacun son Tour, de Jacques Chancel ; Athlétisme : Grand Prix d'Edimbourg. 17.50 Série : Bourrel et Maigret. Une sélection d'enquêtes du commissaire Maigret et des Cinq dernières minutes proposée par *Pierre Tchernia. Un mort à la une*, de Pierre Nivollet, avec Raymond Souplex, Jean Daurand. Un journaliste retrouvé mort en salle de rédaction. 19.35 Le journal du Tour de France. 20.00 Journal et Météo. 20.40 Jeux sans frontières. En direct de Castiglione delle Stiviere (Italie) : équipes de Recoaro (Italie), Viseau (Portugal), Walcourt (Belgique), Mercatal (San Marin), Levallois-Perret (France). 22.00 Documentaire : Les grandes batailles. De Jean-Louis Guillaud, Henri de Turenne et Daniel Costelle. 2. La bataille d'Angleterre. 23.05 Journal et Météo. 23.25 Feuilleton : Retour au château (1er épisode). 1.00 Soixante secondes. Philippe Starck, designer. 1.05 Le journal du Tour de France (rediff.).

FR 3

13.00 Magazine : L'âme de fond. De Michèle Bramerie et Jacques Bransolle. La télévision régionale, autoportrait. 14.00 Jeu : Génies en herbe. Présenté par Patrice Dreveth. 14.30 Magazine : Fastoche. Spécial La Villette : les savants et la révolution ; 3...2...1...contact : le mouvement ; Math Max. 15.30 Magazine : Thalassa (rediff.). 16.00 Magazine : Territoires. Sommaire : la Loire ; le jogging des lévriers à Marolles dans l'Oise ; lutte contre les incendies de forêt dans le sud de la France. 16.40 Magazine : Contact. Sommaire : Sports prototypes à Jarama ; Grands prix de moto de Hollande et de Belgique. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Samdynamite. De Chris Jolivet. Ravioli ; Les aventures d'une famille ours ; Boulevard des Toons : Little Lulu et Les fils de la Panthère rose. 18.05 Série : Le vagabond. L'enfant prodigue. 18.30 Dessin animé : Les nouveaux Bisounours. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.35 Samdynamite. Dessin animé : Baby Huey ; à 20.45, Série : Batman (1re partie) ; à 21.10, Les aventures de Katnip ; à 21.20, Série : Batman (2e partie) ; à 21.45, Betty Boop. 21.50 Journal et Météo.

LE MÉGALO (?) SUR LE DIVAN D'H.CHAPIER
Alain Ayache
le patron du Meilleur
l'est-il vraiment ?
Réponse à 22 H 15
samedi sur FR3

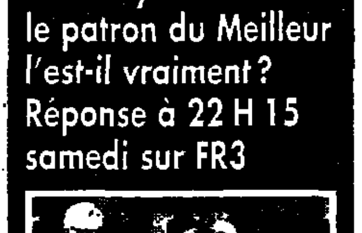

22.15 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Alain Ayache. 22.35 Documentaire : La grande aventure d'Aix-en-Provence. De Pierre Jourdan. 1. Le magicien d'Aix. *La naissance du festival, créé en 1948 par Gabriel Dussurget. Une coproduction FR3, INA, la SEPT.* 23.30 Magazine : Sports 3. Coupe du monde de polo ; Championnat d'Europe de judo ; L'âge d'or à Montlhéry ; Hockey subaquatique.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : L'interrogatoire de John. 15.15 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 16.05 Documentaire : La forêt des castors. 16.30 Téléfilm : Otages en direct. 18.05 Cabou cadin. Les Ratties. 18.10 Magazine : Exploits. 18.35 Série : Murphy, l'art et la manière d'un privé très spécial. *En clair jusqu'à 20.30.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.25 Les arènes de l'info. ▶ 20.30 Série : Un jour à Rome. 21.45 Flash d'informations. 21.50 Sport : Boxe. Championnat du monde des super-welters : René Jacquot (Fra.)-John Mugabi (Oug.). 0.00 Cinéma : Le mutant. □ Film américain d'Allan Holzman (1982). 1.15 Cinéma : L'Irlandais. □ Film américain de Mike Hodges (1986) (v.o.). 2.55 Cinéma : Les plaisirs de l'infidèle. Film français classé X de Philippe Byron (1982). Avec Patrick Perrin, Dany Berger. 4.05 Cinéma : Preuve d'amour. ■ Film français de Miguel Courtois (1987). Avec Gérard Darmon, Anaïs Jeanneret, Philippe Combrenègre. 5.35 Cinéma : La vie est belle. □ Film franco-zaïrois de Benoît Lamy et Ngangura Mweze (1987). Avec Papa Wemba.

LA 5

13.30 Série : Wonder woman. Ovni soit qui mal y pense. 14.35 Série : Le voyageur. Meurtre. 15.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct. Finale simple dames, finale double messieurs, finale double dames. 19.00 Série : Supercopter. Espoirs déçus. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le paradis des amazones. De J. D. Athens, avec Shannon Tweed, Adrienne Barbeau. *Quelque part dans la jungle une tribu de femmes qui ne supportent pas les hommes.* 22.15 Série : La belle et la bête. Lettres de cendres. 23.20 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Arabesque. 1.05 Les brigades du Tigre (rediff.). 2.00 La demoiselle d'Avignon (rediff.). 2.30 Bouvard et compagnie (rediff.). 2.45 Journal de la nuit. 2.50 Série : Peau de banane. 3.35 Voisin, voisine (rediff.). 5.35 Bouvard et compagnie (rediff.). 5.50 Musique : Aria de rêve.

M 6

13.20 Série : Madame est servie. 13.50 Série : L'incroyable Hulk. 14.40 Série : Les envahisseurs. 15.30 Série : Laramie. 16.20 Série : L'île fantastique. 17.10 Hit, hit, hit, hourra ! 17.15 Série : Vegas. 18.00 Informations : M6 express. 18.05 Variétés : Multitop. 19.20 Top BD. Classement des trente meilleures ventes d'albums BD de la FNAC. 19.30 Magazine : Turbo. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Sortie de secours. De Paul Kyriazi, avec Ivan Rogers, Sandy Brooke. *Un détective de la brigade des stupéfiants mène l'enquête.* 21.55 Téléfilm : La bombe. De Helmut Görlitz, avec Michael Degen, Rolf Becker. *La menace de l'arme atomique.* 23.40 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Charmes. 0.15 Variétés : You can dance. 2.00 Charmes (rediff.). 2.30 Documentaire : Le monde sauvage. Le roi des oiseaux de mer. 3.00 Documentaire : Les îles du Mingan. 3.50 Documentaire : Le monde sauvage. Les araignées. 4.20 Téléfilm : Le tour d'écrou. De Raymond Rouleau, avec Suzanne Flon, Robert Hossein. *Deux enfants sous influence.*

LA SEPT

19.00 Allemand : Méthode Victor n° 9 et 10. 19.30 Documentaire : Pierre Boulez, naissance d'un geste. D'Olivier Mille. 20.30 Série : Le colporteur de la Révolution. De Dominique Houdart. 20.40 Danse : Dark. De Carolyn Carlson. 20.00 Documentaire : Les années Kagan. De Jean-Pierre Krief. 22.30 Documentaire : Vivre avec les dieux 1. De Jean-Paul Colleyn, Marc Augé et Jean-Pierre Dozon. Prophètes en leur pays. 23.00 Série : Le colporteur de la Révolution. De Dominique Houdart. 23.10 Spectacle : Codex. De Philippe Decouflé. 23.30 Conversations. De Claude Mourieras. 0.00 Documentaire : Paris, c'est l'Afrique. De Philippe Conrath et Eric Pittard.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Dina Verny, marchande de tableaux. 20.45 Dramatique. Toute ressemblance et Chambre à part, de Madeleine Laïk. 22.35 Musique : Opus. Sylvio Gualda. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra : La Grande-Duchesse de Gerolstein, opéra-bouffe d'Offenbach, par le chœur et l'orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; sol. : Régine Crespin, Mady Mesplé, Alain Vanzo, Robert Massard, Charles Burles, Claude Méloni, François Loup. 23.05 Les nuits de France-Musique. Musiques traditionnelles du monde, en direct du château des ducs de Bretagne à Nantes.

Dimanche 9 juillet

TF 1

6.30 Météo. 6.35 Série : Drôles d'histoires. Intrigues : L'audition. 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Emission de Jean Offrédo. Avec le bulletin météo à 7.00 et 7.43. 7.53 Météo. 7.55 Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche. Winnie l'ourson ; Les Tripods ; Cœur ; Jiraiya ; Jeu, set et match ; Pas de pitié pour les croissants ; Punky Brewster. 10.55 Magazine : Les animaux du monde. La grande aventure de la vie. 2. Les corps organisés : les invertébrés marins. 11.30 Magazine : Auto-moto. 12.30 Jeu : Le juste prix. Présenté par Patrick Roy et Harold Kay. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Un flic dans la Mafia. Tu sortiras les pieds devant. 14.05 Sport : Automobile. Grand Prix de formule 1 du Castelet. 16.35 Série : Tonnerre mécanique. L'assassin. 17.25 Dessins animés : Disney parade. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. 18.35 Série : Vivement lundi. Grain de folie. 19.00 Magazine : 7 sur 7. D'Anne Sinclair. Invité : Pierre Bergé, PDG de la société Yves Saint Laurent haute couture, président des théâtres de l'Opéra de Paris. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : Danton ■■ Film franco-polonais d'Andrzej Wajda (1982). Avec Gérard Depardieu, Wojciech Pszoniak, Anna Alvaro, Roland Blanche. *De novembre 1793 à avril 1794, les derniers mois de la vie de Danton, tribun populaire qui a voulu s'opposer à la Terreur instaurée par Robespierre et le Comité de salut public.* 22.50 Magazine : Ciné dimanche. Les films dans les salles. 23.00 Cinéma : Allô, brigade spéciale ■ Film américain de Blake Edwards (1961). Avec Glenn Ford, Lee Remick, Stefanie Powers. *Une jeune femme, caissière dans une banque de San-Francisco, est menacée par un criminel qui veut la forcer à détourner 100 000 dollars. Un inspecteur du FBI la protège secrètement. Suspence particulièrement angoissant. Cette œuvre, peu connue, est d'un ton insolite dans la carrière de Blake Edwards.* 1.00 Journal. 1.05 Météo. 1.20 Concert. Fantaisie sur la Traviata, de Verdi, et Suite en ré, de Bach, par le Simple Symphony.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. Le hérisson dans le brouillard ; Bogus ; Mimi cracra ; Alex ; Quick et Flupke ; Les fables d'Esope. 9.00 Connaître l'Islam. 9.15 Emissions israélites. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du seigneur. 11.00 Messe, en la chapelle d'ATD Quart-monde à Noisy-le-Grand. 12.05 Spectacle : Il était une fois le cirque. Les meilleurs numéros des plus grands cirques du monde (2e partie). 13.00 Journal et Météo. 13.25 Série : Privée de choc. Boum ! 14.10 Documentaire : La planète des animaux. De Simon Trevor. 2. Le triomphe des mangoustes. 15.00 Magazine : Sports été. Cyclisme : Tour de France (8e étape : Marmande-Pau) ; A chacun son Tour, de Jacques Chancel ; Rugby : Australie-Lions britanniques. 18.10 Série : Papa catcheur. 18.40 Magazine : Stade 2. Natation synchronisée ; Golf : Open de Monte-Carlo ; Escrime : championnat du monde à Indianapolis ; Athlétisme : championnat de France cadets et juniors ; Rugby : Australie-Lions britanniques ; Automobile : Grand Prix de formule 1 au Castelet ; Tennis : Tournoi de Wimbledon ; Les résultats de la semaine. 19.10 Le journal du Tour de France. 19.30 Série : Les pique-assiette. Attention, un fou peut en cacher un autre. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Téléfilm : L'homme de la chambre 22. De Heinz Schik, avec Hansborg Felmy, Eva Maria Meineke. *Le proviseur connaît l'assassin.* 22.05 Magazine : Musiques au cœur. D'Eve Ruggieri. Liberté, égalité, fraternité des musiques. Emission en direct de la salle des Congrès du Parlement au château de Versailles. 23.25 Journal et Météo. 23.50 Soixante secondes. Beatrix Beck, écrivain. 23.55 Le journal du Tour de France (rediff.).

FR 3

9.30 La méthode Victor.
De 9.45 à 10.30 Amuse 3.
9.45 Dessin animé : Boumbo.
9.55 Dessin animé : Ulysse 31.
10.20 Dessin animé : L'homme qui a vu l'homme.
10.30 Magazine : Sports 3 (rediff.).
11.30 RFO hebdo.
12.00 Magazine : Musicales (rediff.).
12.57 Flash d'informations.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs. Les voiles de la liberté à Rouen (1re partie) ; Motonautisme : championnat de France de vitesse à Trévoux ; Athlétisme : meeting européen de Dijon ; Les Jeux de l'avenir à Paris ; Funny Bike au Mont-Dore et à La Bourboule ; Natation : meeting de Canet-en-Roussillon ; Golf à Wentworth (Grande-Bretagne). 17.00 Flash d'informations. 17.05 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Aux arbres citoyens ou la danse du feu, de Pascal Verdeau et Christos Camilieris. 17.30 Amuse 3. Demetan ; Les trois mousquetaires ; Les petits malins ; Dan et Dany ; Les papas. 19.05 Série : La loi selon McClain. Portrait d'une enfant précoce, avec James Arness. 19.55 Flash d'informations. 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique. Propaganda, l'image et son pouvoir. 6. Il n'y a plus de propagande (?), de Philippe Collin. *Une sélection d'images et de sons d'aujourd'hui.* 21.30 Magazine : Océaniques. L'actualité culturelle, par Pierre-André Boutang, Dominique Rabourdin, Philippe Le Morc. 22.05 Journal et Météo. 22.30 Cinéma : la Lettre du Kremlin ■■ Film américain de John Huston (1970). Avec Bibi Anderson, Richard Boone, Nigel Green (v.o.). *Un groupe d'aventuriers entraînés aux Etats-Unis est envoyé à Moscou pour récupérer une lettre révélant un accord avec l'URSS contre la Chine. D'après le roman de Noel Behn, un film démystifiant le monde de l'espionnage, dénonçant sa corruption, ses vices, ses manipulations, et renvoyant dos à dos les services secrets antagonistes. Une effrayante plongée aux enfers.* 0.25 Musiques, musique. La valse, de Ravel, par l'Orchestre des concerts Lamoureux.

CANAL PLUS

7.00 Cinéma : Faites sauter la banque ■ Film français de Jean Girault (1963). Avec Louis de Funès, Georges Wilson, Michel Tureau. 8.55 Cinéma : l'Héritier de la panthère rose ■ Film américain de Blake Edwards (1983). Avec Ted Wass, Herbert Lom, David Niven. 10.20 Cinéma : Mac Arthur, le général rebelle ■ Film américain de Joseph Sargent (1977). Avec Gregory Peck, Ed Flanders, Dan O'Herlihy. *En clair jusqu'à 13.30.* 12.30 Flash d'informations. 12.34 Magazine : Exploits. 13.00 Série : Frog show. 13.25 Flash d'informations. 13.30 Magazine : Dessinée. 13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny. 15.00 Série : Taggart. 9. Le mort a disparu, avec Mark McManus. ▶ 16.35 Sport : Billard. Casin international : Le Masters de Paris. 17.40 Série : Mister Gun. 18.05 Cinéma : Tout l'or du professeur □ Film franco-italien de Steno (1988). Avec Bud Spencer, Michel Constantin, Mylène Demongeot. *En clair jusqu'à 20.30.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.30 Cinéma : la Sorcière ■ Film franco-italien de Marco Bellocchio (1987). Avec Béatrice Dalle, Daniel Ezralow, Corinne Touzet. *Dans un village italien un jeune médecin doit faire subir un examen psychiatrique à une fille arrêtée pour tentative de meurtre et qui prétend avoir été sorcière au dix-septième siècle. Il reconnaît en elle une sorcière qui l'a visitée dans un cauchemar, et bascule dans un monde fantastique. Curieux film. Il semble être un exercice de psychanalyse du réalisateur, qui emmêle le passé et le présent, brouille les cartes par une mise en scène confuse. Pourtant, son étrangeté nous retient.* 22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : les Grandes Vacances □ Film franco-italien de Jean Girault (1967). Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Olivier de Funès. *Le directeur d'un collège expédie, pour les vacances, son fils aîné, recalé au bac, en Angleterre afin qu'il travaille. Mais le rejeton part avec des copains et envoie quelqu'un d'autre à sa place. On devine ce qui se passe lorsque Louis de Funès découvre le pot aux roses. A part cela, rien à signaler.* ▶ 23.30 Sport : Billard. Casin international : Le Masters de Paris. 0.30 Cinéma : les Plaisirs de l'infidèle. Film français classé X de Philippe Byron (1982). Avec Patrick Perrin, Dany Berger. 1.25 Téléfilm : Otages en direct. De Christopher Baker, avec David Calder, Maurice Roeves.

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 7.30 à 11.00 Dessins animés.* 7.30 Les Schtroumpfs. 8.05 Vanessa et la magie des rêves. 8.30 Mofli. 8.55 Micha. 9.20 Sandy Jonquille. 9.45 Princesse Sarah. 10.10 Vanessa et la magie des rêves (rediff.). 10.35 Rémi sans famille (rediff.). 11.00 Série : Wonder Woman. 12.00 Série : Chasseurs d'ombres. Voyage dans le passé. 13.00 Journal. 13.25 Série : La belle et la bête (rediff.). 15.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct. Finale double mixte et finale simple messieurs. 19.00 Série : [illegible] d'Hawaii. La visite d'une mère. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Liberté, égalité, choucroute ■ Film franco-italien de Jean Yanne (1984). Avec Jean Yanne, Jean Poiret, Michel Serrault. *La visite, à Paris, en 1789, du cruel calife de Bagdad, chamboule le cours de la Révolution française. Dans la tradition irrévérencieuse des opérettes d'Offenbach ou des revues de music-hall, une mise en boîte – visant aussi un parti politique de gauche actuel ! – dont la bouffonnerie n'a pas beaucoup plu au public.* 22.20 Variétés : Michael Jackson. La tournée mondiale du chanteur. 23.15 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.15 Bouvard et compagnie (rediff.). 2.30 Série : Peau de banane. 3.15 Journal de la nuit. 3.20 Voisin, voisine (rediff.). 5.20 Bouvard et compagnie (rediff.). 5.35 Musique : Aria de rêve.

M 6

6.00 Dessin animé : La bécasse d'Amilcar. 6.20 Variétés : Multitop (rediff.). 7.30 Top BD (rediff.). 7.40 Musique : Boulevard des clips. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Dessins animés : Graffi'6. Kidd vidéo ; Sharivan ; Les Bisounours. 11.50 Hit, hit, hit, hourra ! 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M6 express. 12.05 Dessins animés : Graffi'6. Spiral zone. 12.30 Série : Les routes du paradis. 13.20 Série : Madame est servie (rediff.). 13.45 Téléfilm : Au nom de la foi. De Stephen Gyllenhaal, avec Rosanna Arquette (rediff.). *La religion et ses excès.* 15.20 Téléfilm : Réunion de famille. De Vic Sarin, avec David Eisner, Rebecca Jenkins (rediff.). 17.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Vegas. 18.00 Informations : M6 express. 18.05 Série : Clair de lune. 19.00 Série : Devlin connection. Allison. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. Comme le temps passe. 20.30 Téléfilm : Echec aux hors-la-loi. De Jerry Jameson, avec Bill Bixby, Bo Hopkins. *Au pays des voleurs de terre et de bétail.* 21.50 Six minutes d'informations. 21.55 Capital (rediff.). 22.00 Téléfilm : Le tour d'écrou. De Raymond Rouleau (rediff.). 23.40 Magazine : Charmes (rediff.). 0.10 Musique : Boulevard des clips. 1.50 Les masters des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 2.00 Le tour d'écrou (rediff.). 3.40 Charmes (rediff.). 4.10 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Lusanger. 6.00 Série : Docteur Caraïbes.

LA SEPT

19.00 Espagnol. Méthode Victor n° 11 et 12. 19.30 Documentaire : Portraits. D'Alain Cavalier. La rémouleuse ambulante et la maîtresse-verrier. 20.00 Documentaire : Contacts. De Sylvain Roumette. Sebastiano Salgado et Robert Doisneau. 20.30 Série : Le colporteur de la Révolution. De Dominique Houdart. 20.40 Cycle comédies exotiques : Omar Gatlato. De Merzak Allouache (1976). 22.00 L'aventure du monde par les sons, Odyssi, Abhinaya. 22.30 Magazine musical : Mégamix. Spécial Afrique du Sud. 23.00 Magazine des métiers : Imagine. 23.30 Série : Le colporteur de la Révolution. De Dominique Houdart. 23.40 Documentaire allemand : Un amour au village. Dorfliebe. De Karl-Heinz Rehbach. 1.00 Cinéma : Dressur. Film suisse de musique contemporaine de Mauricio Kagel (1986).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Positif négatif. 22.35 Musique : Le concert. Musique traditionnelle grecque. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 avril au Châtelet, dans le cadre du cycle Mahler) : Symphonie n° 8 en mi bémol majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, le Chœur et la Maîtrise de Radio-France, le Chœur de la radio de Francfort, les Petits Chanteurs de Paris ; dir. : Eliahu Inbal ; sol. : Lucia Popp, Arleen Auger, Julie Kaufmann, sopranos ; Diane Montague, Jard van Nes, mezzo-sopranos ; Peter Straka, ténor ; Elle Wiltie Schultz, baryton ; Simon Estes, basse. 23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Azerbaïdjan. 0.30 Archives dans la nuit. Les grandes heures du Festival de Montreux. Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg (ouverture), de Wagner ; Concerto pour piano et orchestre n° 24, en ut mineur, K. 491, de Mozart ; Symphonie en ré mineur, de Franck, par l'Orchestre national de France, dir. Pierre Monteux ; Robert Casadesus, piano (21 septembre 1958).

Audience TV du 6 juillet 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.3	Santa-Barbara 18.0	Actual. région. 6.2	Actual. région. 7.8	Top 50 0.8	Supercopter 3.1	Petite maison 1.6
19 h 45	41.1	Roue fortune 18.7	Tour de France 5.5	19-20 Info 6.6	Top 50 2.0	Supercopter 3.2	Cher oncle Bill 2.1
20 h 16	60.1	Journal 18.4	Journal 13.9	La Classe 6.9	[illegible] 1.4	Journal 3.8	M" est servie 5.3
20 h 55	54.6	[illegible] 15.5	Allo Bobo 20.5	[illegible] 4.8	Football 3.4	Les taux 8.8	Réunion famille 1.2
22 h 8	50.8	[illegible] 18.7	Allo Bobo 13.2	Océaniques 2.0	Football 4.1	Les taux 13.1	Réunion famille 2.5
22 h 44	24.0	[illegible] 8.4	Edit. spéciale 5.0	Océaniques 1.3	[illegible] 1.4	Deux flics 6.0	Théâtre 1.3

Informations « services »

CAMPUS

Sur les traces de Franklin

C'est sous le regard bienveillant d'un grand esprit du XVIIIe siècle, symbole de l'amitié américano-européenne, que vingt-deux étudiants américains et canadiens ont entrepris de se familiariser avec la Communauté européenne. Le programme « Benjamin-Franklin » organisé par l'Institut d'études politiques de Paris, l'Ecole centrale et HEC, est une formation en langue anglaise centrée sur *« les enjeux stratégiques européens en l'an 2000 »*. Des jeunes provenant de grandes universités nord-américaines sont réunis à Paris jusqu'au 21 juillet pour la première session de ce programme de rapprochement.

« Il s'agit de faire connaître aux étudiants l'économie de l'Europe, son identité et sa culture, en étant le moins hexagonal possible », souligne Mme Françoise Sauvage, chargée des relations avec l'étranger à l'IEP. L'opération, soutenue par plusieurs grandes entreprises, parmi lesquelles Arianespace, IBM ou le Crédit lyonnais, propose aux jeunes gens des cours de méthode, des études de cas et une initiation aux aspects juridiques des règlements communautaires. Les étudiants suivront des conférences sur les *« grandes réussites »* européennes en matière d'aérospatiale, d'informatique et de télécommunications. Tous devront rédiger un rapport final et certains resteront en stage plus ou moins prolongé dans une entreprise « marraine ».

L'opération doit permettre aux entreprises de rencontrer les étudiants qui seront les managers ou les spécialistes de la technologie de demain. Elle intéresse aussi les grandes écoles qui en attendent une confirmation de leur notoriété dans les universités nord-américaines. *« Cela nous a permis de mettre au point un programme en commun,* explique aussi Mme Sauvage, *et de créer une unité en réfléchissant à nos philosophies respectives. »*

R. R.

● Cocteau à Montpellier

Un Fonds Jean-Cocteau vient d'être créé à l'université Paul-Valéry de Montpellier, grâce à une donation effectuée par Edouard Dermit, légataire universel du poète, et par d'autres personnalités (Lucien Clergue, Annie Guedras, Pascale Honegger, Jean Marais...).

(Renseignements : Pierre Caizergues, directeur du centre d'études littéraires françaises du XXe siècle, université Paul-Valéry, route de Mende, boîte postale 5043, 34032 Montpellier Cedex. Tél. : 67-63-91-10.)

● La recherche dans les grandes écoles

Les éditions Mediathor, qui publient déjà *l'Annuaire des grandes écoles*, fait paraître, sous l'égide de la Conférence des grandes écoles, un *Guide de la recherche dans les grandes écoles :* formations de troisième cycle, activité des laboratoires, valorisation, accords de coopération internationaux...

(Editions Mediathor, 7, impasse des Chevaliers, 75020 Paris. Tél. : 46-36-59-90 ou 46-36-86-88, 317 pages, 1 200 F.)

● Anglais commercial

L'université de Valenciennes, qui a créé un diplôme européen de management international (DEMI) avec le Polytechnic de Portsmouth (G-B), organise du 18 au 29 septembre des séminaires intensifs d'anglais ; deux stages sont proposés, d'une durée de 30 heures ou 60 heures. L'université peut également assurer le logement.

(Inscriptions et renseignements : université de Valenciennes (DEMI). Tél. : 27-42-41-00 postes 1158. Télécopie : 27-28-69-85.)

● Rendez-vous le 4 septembre

Interrompue pendant les vacances, la rubrique quotidienne « Campus » reprendra le lundi 4 septembre (le *Monde* du 5 septembre).

QUE FAIRE AVEC OU SANS LE BAC ?
Tout sur les 25 000 formations et les 3 000 établissements de l'enseignement supérieur.
36.15 LETUDIANT

NUMÉRO EXCEPTIONNEL PHILEXFRANCE
JUILLET 1989 – 25 F – 178 P + suppl. 36 P
Le Monde DES PHILATÉLISTES
l'Officiel de la philatélie
LE GUIDE COMPLET
DE L'EXPOSITION ET LE PLAN DES STANDS
UN SUPPLÉMENT SPÉCIAL MARIANNE
36 PAGES SUR LES TIMBRES « MARIANNE »,
DONT UNE BROCHURE DÉTACHABLE
CONSACRÉE A LA MARIANNE DE J. COCTEAU
GRAND CONCOURS DU BICENTENAIRE
en collaboration avec la poste
GAGNEZ un VOYAGE
pour 2 personnes
aux ETATS-UNIS *
* 4 jours à Washington

PHILATÉLIE

Vaux-le-Vicomte

La poste mettra en vente générale, le lundi 17 juillet, un timbre à 3,70 F représentant le château de Vaux-le-Vicomte.

Régulièrement, depuis l'émission du timbre *Charleville-Mézières*, en 1983, la poste adopte ce format panoramique dont bénéficie, cette année, le château de Vaux-le-Vicomte, construit de 1657 à 1661 grâce à la fortune du surintendant des finances Nicolas Fouquet. Œuvre commune de l'architecte Louis Le Vau (honoré par un timbre émis le 14 février 1970, où Vaux-le-Vicomte apparaît en arrière-plan), du peintre Charles Le Brun (une *Etude de femme à genoux* est parue le 28 avril 1973) et du jardinier André Le Nôtre (timbre émis le 16 juin 1959, portrait sur fond de ses jardins de Versailles), le château de Vaux-le-Vicomte marque une date importante dans l'histoire de l'art français. Ces mêmes artistes contribuèrent à la construction de Versailles.

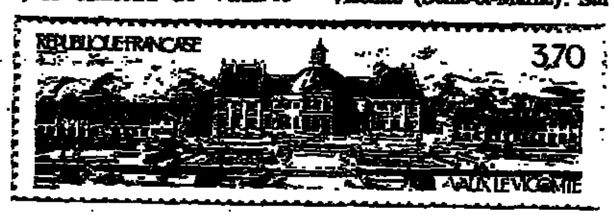

Le timbre, au format horizontal 80×26 millimètres est dessiné et gravé par Jacques Gauthier et imprimé en taille-douce en feuilles de vingt.

★ Vente anticipée les 14, 15 et 16 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au château de Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne). Sur place, la Société melunaise de timbrologie organisera une exposition philatélique. Pour faciliter l'accès au château, un service d'autocar assurera la liaison gare de Melun-Vaux-le-Vicomte toutes les heures. Vente anticipée le 15 juillet, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Maincy (Seine-et-Marne).

★ Souvenirs philatéliques : M. Sauvage, 80 *bis*, rue du Général-de-Gaulle, 77000 Melun.

(Lire également, page 14, « La manne philatélique au rendez-vous de la Porte de Versailles. »)

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes* et *Philexfrance 89*.** – A l'occasion du Mondial de philatélie, Philexfrance 89, qui se déroule à la porte de Versailles, à Paris, jusqu'au lundi 17 juillet, *le Monde des philatélistes* sort un numéro spécial, véritable guide pratique de l'expo avec plan, comprenant cent soixante-dix-huit pages, un record dans l'histoire du mensuel. Il comporte un cahier séparé consacré à tous les timbres de France connus sous le nom de « Marianne », une brochure complète, couverture comprise, à faire soi-même sur *la Marianne* de Cocteau, dont on fête cette année le centenaire de la naissance ; un grand concours avec la Poste, qui met en jeu un voyage aux Etats-Unis pour deux personnes ; un tas d'études, révolutionnaires bien sûr (*le Monde des philatélistes*, en vente en kiosque, 25 F).

● **Ventes.** – Monaco Collection (2, avenue Henry-Dunant, Monte-Carlo) propose une exceptionnelle vente sur offres d'outre-mer, par pays complets en quarante volumes. Clôture le 15 juillet.

Soluphil (5, rue du Helder, 75009 Paris) a édité quatre catalogues pour ses ventes sur offres de France, Grande-Bretagne, Grèce et Luxembourg. Sélection de classiques de France exceptionnelle. Etonnant ensemble des deux premiers timbres de Grande-Bretagne seulement (190 lots). Clôture le 17 juillet.

Georges Laroze (Saint-Andéol-le-Château, BP 69, 69700 Givors) met en couverture de son catalogue de vente sur offre un bloc de quatre du *Peynet* à 2,20 F – mais ici sans valeur faciale imprimée – émis en 1985 par erreur. Prix de départ : 500 000 F ! Clôture le 19 juillet.

Deux ventes à prix nets, enfin. La Poste aux lettres (17, faubourg Montmartre, 75009 Paris) disperse près de mille lots, lettres anciennes classées par départements et Demarest (19, rue Drouot, 75009 Paris) qui propose autographes et documents de bonne tenue. A noter par exemple des lettres signées Napoléon (de 3 000 F à 8 500 F selon nature du document). Plus de mille trois cents lots ayant plus ou moins trait à la Révolution.

Seront présents à Philexfrance : Demarest (stand 287-288), Laroze (stand M, allée 3), Monaco Collections (stand 291-292) et Soluphil (stand 155-156).

BIBLIOGRAPHIE

« La France à voie étroite »

Marc Dahlström est un fou des trains. Depuis trente ans, il passe son temps à les photographier. Après *Vapeurs SNCF, années 60* et son récent *Vapeurs en Espagne*, il publie, cette fois, *la France à voie étroite*. Comme ses livres précédents, celui-ci est un recueil de courts textes et surtout de trois cent cinquante photos en noir et blanc et soixante-cinq en couleurs prises au cours de ces trente dernières années sur les lignes secondaires françaises à voie étroite.

Dans les années 30, ces réseaux totalisaient plus de 22 000 kilomètres. Aujourd'hui, hormis plusieurs lignes touristiques qui s'activent pendant l'été, il n'en reste plus que quelques centaines de kilomètres en exploitation régulière et, la plupart du temps, précaire en Provence (Nice-Digne), en Corse, dans la région de Romorantin (Loir-et-Cher), dans les Pyrénées et dans les Alpes où existent également trois lignes à crémaillère. C'est dire que ces documents – dont certains ont été prêtés par des collectionneurs – sont sur le point de devenir des photos-souvenirs. À ne pas manquer...

J.-C. R.

★ *La France à voie étroite*, de Marc Dahlström, édité par l'auteur, BP 12, 95130 Franconville. 230 pages. 298 F.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

SAMEDI 8 JUILLET

Corbeil, 14 heures : photographies, livres ; **Enghien**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Rambouillet**, 21 heures : tableaux modernes, bronzes.

DIMANCHE 9 JUILLET

La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : tableaux, sculptures modernes ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Sens**, 14 h 30 : tableaux modernes.

PLUS LOIN

SAMEDI 8 JUILLET

Argentan, 15 heures : véhicules, modèles réduits ; **Calais**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Louviers**, 14 h 30 : livres ; **Lyon** (rue du Professeur-Pasifique), 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Marseille** (Prado), 9 heures et 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Marseille-Castellane**, 14 h 30 : dessins, tableaux ; **Partenay**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Pau**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

DIMANCHE 9 JUILLET

Alençon, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Arles**, 14 heures : tableaux modernes ; **Aubagne**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Autun**, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Carcassonne**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Chaumont**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Cosne-sur-Loire**, 14 h 30 : mobilier, Extrême-Orient ; **Dax**, 15 heures : tableaux, mobilier ; **Fécamp**, 14 h 15 : objets d'art, mobilier ; **Gien**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux ; **Mayenne**, 14 heures : dessins, mobilier ; **Montluçon**, 14 heures : arts nouveaux, art déco ; **Sainte-Affrique**, 14 h 15 : tableaux, mobilier ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Soissons**, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Senlis**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Narbonne (11), **Fayence** (83), **Thiviers** (24), **Brie-Comte-Robert** (77), **Coulogne** (62), dimanche seulement ; **Saint-Amans-Soult** (81).

Le Carnet du Monde

Mariages

– **Nicole BEAUVILLAIN**
et
Pierre SALINGER

sont très heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Londres, le 17 juin 1989.

39 Lennox Gardens,
Londres SW 1.
50, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

Décès

– Marc Deschamps,
professeur honoraire du lycée Turgot,
docteur ès sciences,
annonce le décès de son épouse,

Mme Claudine DESCHAMPS,

à l'âge de cinquante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu le 24 juin 1989, au cimetière de Villemomble.

75, rue de Neuilly,
93250 Villemomble.

– M. et Mme Philippe de Lacoste Lareymondie,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme René
de LACOSTE LAREYMONDIE,
née Jacqueline Baille,

survenu le 4 juillet 1989, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 10 juillet 1989, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, métro Bac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Jean-Marie Lécuyer,
Le Père Jean Lécuyer,
Le docteur Bernadette Lécuyer,
M. et Mme Christian et Christiane Lécuyer,
Les familles Marchand, Pallard, Braive, Bergeron, Benon, Sloman, Saunois,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mme Jean-Marie LÉCUYER,
née Jacqueline Marchand,

survenu dans la paix de Dieu, à son domicile, à Bourras-Mérignac (Charente), le 29 juin 1989.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Pierre de Mérignac, le 1er juillet.

Bourras,
16200 Jarnac.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jean-Henry Sainsard,
son épouse,
Corinne et Jean-Marc Sainsard,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Henry SAINSARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,
croix de guerre 1939-1945.

Le service religieux sera célébré le mardi 11 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Ambroise, 71, boulevard Voltaire, Paris-11e, métro Saint-Ambroise, sa paroisse, où l'on se réunira.

147, rue Oberkampf,
Bâtiment H 2,
75011 Paris.

– Mme Sylvain Ullern,
Mme Valentine Ducamp,
M. et Mme Stéphane Ullern,
M. et Mme Francis Boraud,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sylvain ULLERN,

survenu le 5 juillet à Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Berville-sur-Mer, le samedi 8 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a trois ans

M. Alain ZERAH

nous quittait.

Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
se réuniront lundi 10 juillet, à 19 heures, au Centre communautaire, 17, avenue Paul-Langevin, à Fontenay-aux-Roses, pour les prières prononcées en sa mémoire.

● **LÉGION D'HONNEUR : Ministère de la défense.** – Est nommé *chevalier :* M. Raphaël Martinez, chef de bataillon, tué dans l'accomplissement de son devoir le 26 avril 1989.

FAMILLE

Le conflit se durcit dans les crèches parisiennes

Vingt-quatre heures après leur occupation de la rue Lobau, (*le Monde* du 7 juillet), les personnels des crèches en grève ont à nouveau manifesté en bloquant jeudi 6 juillet la rue de Rivoli à hauteur de l'Hôtel de Ville, pendant que leurs représentant (CGT, CFDT, CFTC, FO et autonomes) étaient reçus par M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris.

A 19 heures, alors que régnait une ambiance bon enfant, les deux cents militants de la CGT de Renault-Billancourt de retour de la rue de Bièvre (où ils avaient manifesté pour la réintégration des « dix amnistiés ») ont fait irruption dans la rue de Rivoli et ont tenté de se mêler aux grévistes.

Les propositions de la mairie de Paris sur les conditions de travail avaient été jugées dans la matinée positives par les grévistes, mais celles de M. Tibéri concernant les salaires leur ont paru très insuffisantes. En se retranchant à nouveau derrière le partage des compétences entre l'Etat et la mairie, le premier adjoint au maire a repris les propositions du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, qui ne s'intéresse qu'au cas des puéricultrices et des auxiliaires, alors que l'intersyndicale souhaitait une revalorisation pour tous les personnels.

2e FOIRE À LA BROCANTE
DU PONT LOUIS-PHILIPPE

QUAI DE L'HÔTEL DE VILLE
entre le Pont Louis-Philippe et le Pont Marie (Paris 4e)
SAMEDI 8 JUILLET DE 10 H À 20 H
DIMANCHE 9 JUILLET DE 10 H À 22 H
SADEMA ORGANISATION :
Tél. 45 65 95 95

(Publicité)
Les organismes de séjours linguistiques E.F. VACANCES 9, rue Duphot, 75001 Paris et EUROLANGUES, 53, rue de Rivoli, 75001 Paris
mettent en garde les Parents désireux d'envoyer leurs enfants en stage linguistique à l'étranger, sur la confusion sciemment provoquée par Monsieur Franck Marchal, directeur du SLEF, 42, rue de la Procession, 75015 Paris, qui a plagié de façon servile leurs formules de séjours et leurs textes de présentation.
Et ce, malgré l'Ordonnance de Référé rendue par Monsieur le Président du tribunal de commerce de Paris en date du 3 mars 1989, par laquelle il était donné acte à Monsieur Franck Marchal, directeur des établissements SLEF, qu'il ne procèderait plus à la diffusion illicite de ce catalogue.

ORGANISATEURS DE FETES

RECLAMEZ NOTRE CATALOGUE plein d'idées et de conseils.
Pour spectacles, décors pour salles à rues, papiers, tissus, rubans, cocardes de 2 cm à 2 m Ø, guirlandes, copies coiffures 1789, perruques, habits, visages célèbres, ballons, montgolfières, tout pour défilés, retraites aux flambeaux, bengales, pétards, jeux d'artifices, cocardes et colliers luminescents pour fêtes de nuit, poupées, automates thème historique en location.
PRIX DE GROS
EXPEDITIONS PARTOUT
AGENTS ET REVENDEURS consultez-nous
A.S.G. DECO CENTER - BP 5015 - 69245 LYON CEDEX 05
96 rue St Georges - Tél. : 78.37.65.38 - Télécopie : 78.37.05.01

Économie

SOMMAIRE

■ Investissant désormais l'Europe, les Japonais souhaitent faire connaître leur culture *(lire page 26).*

■ Deux nouveaux mariages sont annoncés entre sociétés mondiales d'audit et de conseil aux entreprises *(lire ci-dessous).*

■ Le gouvernement de la RFA a adopté pour 1990 un budget expansionniste *(lire page 25).*

■ Deux sociétés de Bourse françaises sont achetées par des établissements financiers étrangers *(lire page 28).*

Baisse des résultats de la poste en 1988

La poste a enregistré en 1988, pour la troisième année consécutive, des bénéfices et a réduit son endettement, mais ses résultats ont été affectés par les mouvements sociaux de la fin de 1988 et par la baisse des profits de la Caisse d'épargne.

Avec un chiffre d'affaires de 63,7 milliards de francs, la poste a réalisé un bénéfice de 1,2 milliard de francs, moitié moins élevé que l'année précédente (2,5 milliards), et une marge brute d'autofinancement de 4,1 milliards, ce qui lui a permis de réduire son endettement de 39,3 à 38,1 milliards de francs.

« Une évolution préoccupante »

Si la situation du courrier s'est améliorée, avec une hausse de 4,4 % des recettes due pour l'essentiel au succès des nouveaux services accélérés (Chronopost + 110 % et Postéclair + 80 %), les résultats ont pâti des difficultés de la Caisse d'épargne, dont la marge brute a diminué de 1,1 milliard par rapport à l'an dernier.

Bien que les dépôts sur les livrets A et B aient continué de progresser de 4 %, le taux de rendement du portefeuille géré par la Caisse des dépôts et consignations a sensiblement fléchi.

Une *« évolution préoccupante,* note la direction générale, *car elle devrait s'amplifier au cours des exercices à venir ».*

● **Le seuil de déclenchement des OPA est maintenu à 30 % en Grande-Bretagne.** — Le Takeover Panel, office de supervision des prises de contrôle et des fusions à la Bourse de Londres, a annoncé que le seuil de lancement d'une OPA serait maintenu à 30 %. Toute firme acquérant un tel pourcentage ou plus des droits de vote d'une autre société est tenue de lancer une offre de rachat formelle. Cette décision va à l'encontre de la demande du patronat britannique qui souhaitait abaisser ce seuil pour permettre aux firmes opéables de mieux se protéger.

Les rapprochements Touche Ross-Deloitte Haskins et Arthur Andersen-Price Waterhouse

Les concentrations s'accélèrent parmi les sociétés d'audit

Les « big eight », ces *fameux cabinets mondiaux* d'audit et de conseil, pourraient bientôt ne plus être que cinq. Après Ernst and Whinney et Arthur Young, dont la fusion, annoncée en mai, a été définitivement acceptée par les associés le 29 juin, c'est aujourd'hui Touche Ross qui se fiance avec Deloitte Haskins and Sells, et Arthur Andersen qui souhaite se rapprocher de Price Waterhouse.

La constitution de Ernst and Young a eu l'effet d'un électrochoc dans ce petit monde des grands de l'audit : *« Nous nous sentions assez fort et ne recherchions pas d'alliance internationale,* commente M. Jacques Manardo, président de BDA Touche Ross ; *mais quand certains ont décidé de changer les règles du jeu et qu'il était clair que d'autres allaient suivre, alors nous avons décidé de faire de même pour rester dans la tranche des leaders. »* Même analyse de la part d'un des partenaires de l'autre nouveau couple, M. Jean Raffegeau, président de Befec, membre de Price Waterhouse : *« Cette annonce est une manière de répondre à la formation de Ernst and Young, qui ne pouvait laisser indifférents les autres cabinets. »* Tout comme pour leurs clients industriels, les concentrations sont devenues une nécessité pour ces professionnels du service.

Ne serait-ce que pour être à même d'offrir un réseau international à des entreprises qui, elles-mêmes, se mondialisent. Mais aussi pour proposer une palette de services : audit, certes, mais aussi conseil en management, en informatique, en fiscalité. Enfin, pour mettre en commun les efforts d'investissements : qu'il s'agisse de la mise au point d'une nouvelle méthodologie d'audit dont le coût avoisinerait une centaine de millions de dollars (plus de 650 millions de francs), du développement de logiciels d'aide à la décision, ou de banques de données nécessaires pour recenser les législations propres à chaque type d'entreprise et à chaque pays.

La complémentarité géographique a été l'un des facteurs déterminants du rapprochement entre Touche Ross et Deloitte. Le premier est bien implanté en Europe continentale et au Japon, alors que les pays anglo-saxons constituent le point fort du second. Le nouveau nom choisi pour le cabinet — Deloitte-Ross-Tohmatsu, — qui associe le nom du partenaire japonais de Touche Ross, montre aussi la volonté de se donner une image réellement internationale.

Si au plan mondial, les deux partenaires ont une taille pratiquement équivalente (un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars en 1988 réalisé avec trente-trois mille personnes pour Touche Ross, et un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de dollars réalisé avec 33 000 personnes pour son futur partenaire), il n'en est pas de même en France, où BDA Touche Ross emploie 700 personnes contre 330 personnes pour les deux affiliés de DHS : Montagne Payer et Associés, et Parex. Si les associés des deux groupes se prononçaient pour la fusion, celle-ci devrait être effective avant le 31 août.

Les choses devraient mettre plus de temps à se concrétiser pour Arthur Andersen et Price Waterhouse. Les deux sociétés n'ont en effet pour l'instant signé qu'un accord pour mener des études « exploratoires », en vue d'un éventuel rapprochement. A l'issue de cet examen, qui devrait durer deux mois, les sociétés décideront, ou non, d'aller plus loin, c'est-à-dire de soumettre la décision de fusion aux associés des deux réseaux, ce qui nécessitera environ deux mois supplémentaires.

La complémentarité entre leurs activités semble avoir plaidé en faveur du rapprochement. Arthur Andersen, qui réalise 40 % de son chiffre d'affaires (2,8 milliards de dollars en 1988) dans le conseil en informatique, est en revanche un « petit » de l'audit. A la différence de Price Waterhouse (2,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1988), qui s'est davantage consacré à l'audit pour les grandes entreprises et au conseil fiscal. Cette spécialisation est flagrante en France, où Befec, l'antenne française de Price Waterhouse, est le numéro un de l'audit comptable, mais n'a qu'une activité extrêmement modeste dans le conseil en informatique.

Si ces deux mariages étaient célébrés, Arthur Andersen-Price Waterhouse passerait en tête du classement des sociétés d'audit et de conseil, suivi de Ernst and Young, KPMG, Deloitte-Ross-Tohmatsu. Coopers and Lybrand, le dernier célibataire des Big Eight, arrive désormais seul, et loin derrière, en cinquième position.

ANNIE KAHN.

Cinq « poids lourds » pourraient succéder aux « Big Eight »

	Honoraires 1988 (en millions de dollars)	Effectifs
Arthur Andersen Price Water House	5 038	84 453
Ernest and Young	4 244	68 600
KPMG	3 900	62 500
Deloitte Haskins and Sells Touche Ross	3 761	64 030
Coopers and Lybrand	2 600	47 000

* Source : International Accounting Bulletin.

● **Les accords d'Elf et de Thomson avec l'URSS toujours en discussion.** — Les accords prévus avec l'URSS à l'occasion de la visite à Paris de M. Gorbatchev n'ont pas tous été finalisés. Elf discute un protocole d'intention pour réaliser des travaux d'exploration autour de la mer Caspienne, mais aucun accord définitif n'a été conclu. Les modalités, vitales dans les contrats pétroliers, restent en négociation, le groupe français souhaitant opérer seul, alors que les Soviétiques envisagent la création d'une société mixte. De même, Thomson, qui s'est entendu avec les autorités soviétiques sur le principe de construire une usine de téléviseurs couleur en association avec une entreprise soviétique, n'a-t-il pas encore signé de contrat précis sur la création de cette société mixte, et n'envisagerait dans l'immédiat qu'une production limitée de 140 000 postes de télévision par an, la suite devant faire l'objet d'autres négociations.

« L'Europe technologique, industrielle et commerciale », selon le X[e] Plan

Le rapport Riboud préconise un accroissement de 5 milliards de francs des aides à la recherche industrielle

Les rapports se suivent et se ressemblent. Après celui présenté par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie (*le Monde* du jeudi 6 juillet), voici celui écrit pour le X[e] Plan par M. Antoine Riboud et qui devait être rendu public par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, jeudi. Conclusion identique : à l'horizon de 1993, face à ses concurrentes, l'industrie française souffre de nombreux handicaps. M. Riboud les résume : *« La détérioration de nos échanges industriels montre que notre spécialisation sectorielle et géographique est peu adoptée et que notre compétitivité hors prix (qualité, innovation, dynamisme commercial...) est insuffisante. La cause profonde (...) réside dans l'insuffisance quantitative et souvent qualitative des investissements matériels et immatériels. »*

Peut-on y remédier ? Oui, selon M. Riboud. Le retrait libéral de l'Etat et l'amélioration de l' « environnement » fiscal et social des entreprises ne suffisent pas : *« Les grands pays industriels ont soutenu massivement les mutations de leur industrie. »* Et de citer des chiffres : les aides à l'investissement en RFA atteignent 10 milliards de francs, les PME reçoivent des aides qui équivalent à l'augmentation des fonds propres des PMI françaises de 1979 à 1985 ; en Italie, les prêts bonifiés représentent plus de 40 milliards de francs ; aux États-Unis, le gouvernement fédéral finance le tiers des dépenses de recherche.

Les entreprises françaises, de leur côté, ont *« souffert de dispositifs d'appui trop faibles et trop complexes ».* Il faut donc, souligne le rapport, *« en finir avec le maquis des aides et dégager une perspective globale à l'horizon de 1992. (...) Les normes budgétaires fixées par les pouvoirs publics, les clivages interministériels, la connaissance parfois incertaine des enjeux réels, combinent aujourd'hui leurs effets pour que les décisions finales de l'Etat soient rendues au terme d'un processus apparemment peu clair, particulièrement au regard de leurs effets sur le commerce extérieur. »* Il faut donc améliorer l'efficacité des aides, en évitant les saupoudrages et en versant les crédits aux firmes réellement dynamiques et non pas toujours aux mêmes abonnés des couloirs ministériels, souligne le rapport. Mais il faut aussi, en matière de recherche-développement, *« engager un effort quantitatif supplémentaire (...) pour nous ramener au niveau de la RFA »,* effort évalué *« au minimum »* à 5 milliards de francs par an.

L'autre volet du rapport s'adresse aux entreprises, en soulignant qu'elles ont besoin d'élargir leur horizon. Il leur faut voir loin pour *« aller vers de nouvelles carrières ouvrières »* et mettre en place des organisations du travail *« qualifiantes »*, pour analyser les marchés et les technologies (à ce propos, un dispositif national de *« veille »* serait bienvenu) et pour investir mieux. En clair, le Plan leur souligne l'ardente obligation de... planifier.

[Tous ces rapports vont apporter des munitions à M. Roger Fauroux dans ses négociations budgétaires avec les finances. Pour réduire les crédits du ministère de l'industrie, les fonctionnaires du budget soulignent que l'aide d'Etat directe, sectorielle ou technologique, est inefficace et qu'il vaut mieux améliorer l'environnement des entreprises, notamment fiscal : un franc de moins d'impôt pour toutes les entreprises vaut mieux qu'un franc d'aide pour une seule, disent les partisans d'une « politique de l'offre ». Les études présentées ces jours-ci disent le contraire : les autres pays n'ont pas d'ailleurs désarmé leurs dispositifs d'aide, tandis que la France se retrouve au-dessous du niveau allemand, italien ou même américain. — E. L. B.]

Coup dur pour l'industrie vétérinaire

Bruxelles opposé à la commercialisation de la somatotropine

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne s'apprête à proposer aux Douze de différer d'un an ou deux la décision d'autoriser ou, au contraire, d'interdire la commercialisation de la somatotropine bovine (BST), une hormone de croissance qui permet d'accroître de façon significative le rendement des vaches laitières. C'est, en tout cas, le comportement de prudence que l'invite à adopter un rapport des services de M. Ray Macsharry, le commissaire chargé des affaires agricoles.

L'industrie pharmaceutique, qui attend le feu vert des autorités communautaires, accueillera, selon toute probabilité, avec mauvaise humeur ce second coup dur, qu'elle estimera sans fondement scientifique. Dans un passé récent, elle a déjà récusé comme injustifiée la décision de la Communauté d'interdire le commercialisation des bovins traités aux anabolisants.

De fait, les investigations des experts bruxellois ne les ont pas conduits à découvrir que l'usage de la BST pouvait avoir des conséquences nuisibles sur la santé des consommateurs. Mais il y a des doutes quant aux effets sur la physiologie des animaux, ainsi que sur la qualité du lait et de la viande provenant de bêtes traitées à la BST. Le rapport conclut que, dans ces conditions, il est préférable, avant de se prononcer, d'attendre le résultat d'études scientifiques plus approfondies qui sont en cours et qui devraient être disponibles vers la fin de l'année.

Mais les experts bruxellois prennent également en compte l'aspect socio-politique du dossier. Ils constatent que l'usage d'une hormone favorisant les hauts rendements bénéficierait surtout aux grosses exploitations et, de surcroît, tournerait le dos aux orientations actuelles de la politique agricole commune, l'accent étant mis davantage aujourd'hui que dans le passé sur la qualité, l'extensification et le caractère naturel des produits. Surtout, ils soulignent que les organisations de consommateurs sont franchement hostiles à la commercialisation de la BST et demandent au contraire son interdiction absolue, position qui est appuyée par le commerce de détail. *« Dans ces conditions, l'usage de la BST aurait des conséquences désastreuses pour l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire »,* écrivent les spécialistes bruxellois.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Publicité)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PREFECTURE DE POLICE

Direction de la prévention et de la protection civile,
sous-direction de la prévention
installations classées pour la protection de l'environnement

La société FONCIÈRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES PROMOTION, dont le siège social est à la Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine à Paris 15[e], a présenté au préfet de police une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de créer un parc de stationnement de 25 370 m² dans l'enceinte de l'hôpital Cochin à Paris 14[e], boulevard de Port-Royal, rue de la Santé.

Cet ouvrage fait partie du projet de restructuration lancé par l'Assistance publique visant à réaliser un programme de bureaux, logements, ainsi que de résidences hôtelières et médicalisées.

Cette opération constituera pour l'hôpital Cochin lui-même une étape importante de sa rénovation puisque sa nouvelle entrée principale, commune avec celle du parc projeté, sera édifiée après démolition de divers bâtiments hospitaliers vétustes situés en bordure du boulevard de Port-Royal et de la rue de la Santé.

Le parc de stationnement, sur six niveaux de sous-sol, comportera 891 emplacements répartis de la façon suivante :
– 641 à usage de stationnement privé (employés et résidents) ;
– 250 à usage de stationnement public (visiteurs).
Il sera doté d'une ventilation mécanique.

INSTALLATION SOUMISE A AUTORISATION

Conformément aux dispositions de la loi n° 83 630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, le projet sera soumis à enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 1989 inclus.

Toute personne qui souhaite s'informer sur ce projet ou consulter les pièces du dossier peut, pendant toute sa durée, se présenter à la mairie du 14[e] arrondissement, 2, place Ferdinand-Brunot, du lundi au vendredi, de 14 à 17 heures, où seront déposés le dossier, les plans et le registre d'enquête.

M. Philippon, commissaire-enquêteur désigné par M. le président du tribunal administratif de Paris, sera chargé d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations présentées et de clore le registre à l'expiration du délai indiqué.

Il recevra aux jours et heures suivants à la mairie du 14[e] arrondissement :

Lundi	4 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Mardi	12 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Samedi	16 septembre 1989	de 9 heures à 12 heures
Mercredi	20 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Mercredi	27 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Mardi	3 octobre 1989	de 15 heures à 18 heures

P. LE PRÉFET DE POLICE
et par délégation,
le directeur de la prévention
et de la protection civile,
Marcel BURLOT

L'information des consommateurs

L'assurance plus sûre

Comment bien choisir l'assurance de sa voiture ou sa multirisque habitation ? Un pas vient d'être franchi pour une meilleure information du consommateur. Le Conseil national de la consommation, à l'unanimité (professionnels et consommateurs) a approuvé un *« dispositif d'information préalable à la conclusion du contrat ».* Une fiche d'information, personnalisée, comportant prix et garanties souhaitées, sera remise au client, et les prix indiqués seront garantis trente jours. Cette fiche sera remise au client qui en fera la demande.

C'est tout à fait satisfaisant pour les consommateurs très avertis qui prennent la peine de faire une étude comparative des contrats offerts sur le marché. Beaucoup de consommateurs, cependant, vont au plus simple ou au plus pressé : soit ils reconduisent simplement, au moment de l'achat d'une nouvelle voiture ou d'un déménagement le contrat qui les liait à leur assureur, soit ils s'informent auprès d'un proche de l'adresse de son assureur. Pourquoi diable les professionnels et les consommateurs n'ont-ils pas opté pour la remise automatique de cette fiche personnalisée au consommateur, sauf si celui-ci la jugeait inutile ? Il s'agit là sans doute d'une étape ultérieure dans la volonté de leurs clients de la part des compagnies d'assurance.

En revanche, la nouvelle décision ne sera que de peu d'effet pour le démarcharge à domicile, les deux types de contrats visés par l'accord (*automobile et multirisque*) étant non seulement obligatoires, mais des produits anciens, dont la rentabilité est limitée et qui font donc peu l'objet de démarcharge à domicile.

JOSÉE DOYÈRE.

Sécheresse

La FNSEA souhaite une concertation pour gérer la distribution de l'eau

M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), a souhaité, jeudi 6 juillet, la tenue d'une *« réunion au plus haut niveau pour mettre en place la gestion de l'eau pour l'alimentation humaine et l'activité économique ».*

Visitant une exploitation agricole de Haute-Vienne touchée par la sécheresse, M. Lacombe a déclaré : *« Il faut cibler les mesures d'aides dans les prochaines semaines, les réserves d'hiver pour le bétail sont largement entamées. »* Il demande la distribution de céréales communautaires ainsi qu'un allégement des annuités d'emprunt, des charges sociales et des charges fiscales des agriculteurs. *« Il faut mettre en place de nouvelles réserves pour assurer un minimum de sécurité à l'irrigation, afin de ne pas subir année après année la catastrophe de la sécheresse »,* a-t-il conclu.

(Publicité)

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

et publicité de l'étude d'impact du projet
de construction d'un poste à 400 KV à LA CAPELLE (AISNE)

Le public est avisé qu'en application de l'arrêté préfectoral du 26 juin 1989, une enquête publique se déroulera du 24 juillet au 23 août 1989 inclus, dans les communes de LA CAPELLE, LA FLAMENGRIE et SOMMERON (AISNE), sur le projet relatif à la construction d'un poste à 400 KV à LA CAPELLE (AISNE).

Toute personne pourra, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, prendre connaissance sur place des dossiers déposés ; elle pourra éventuellement consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser, par écrit, au commissaire-enquêteur ou aux maires.

M. Roger CAILLIARD, *désigné* commissaire-enquêteur siégera à la mairie de LA CAPELLE, les 21, 22 et 23 août 1989 inclus, de 14 h 30 à 17 h 30, afin d'y recevoir les observations du public.

Économie

ÉTRANGER

Après l'adoption du projet de budget 1990 par le gouvernement fédéral

Le ministre des finances de la RFA doit faire face à de vives critiques

FRANCFORT
correspondance

La bataille politique pour l'adoption du nouveau budget qui doit être examiné par le Parlement à la rentrée est loin d'être terminée. La perspective des prochaines élections en RFA rendait certes délicate la tâche du nouveau ministre des finances, M. Theo Waigel (CSU). Mais l'ampleur des critiques, certaines provenant de membres de la coalition gouvernementale après l'examen, mercredi 5 juillet, du nouveau projet de budget pour 1990 par le cabinet, a quand même dû laisser songeur le chef de la CSU.

A l'issue de cette session qui a duré toute la journée, M. Waigel a affirmé que son budget répondait à l'attente du gouvernement et limité la hausse des dépenses à la croissance du PNB. Il se traduit par un déficit net de 33,7 milliards de DM soit 6 milliards de francs (21 % de plus qu'en 1989). Ce déficit qui devra être financé par des emprunts directs s'explique en partie par la mise en place de la troisième étape de la réforme fiscale à partir de janvier 1990 dont le coût est estimé à Bonn à 53 milliards de DM. Les revenus de l'impôt, malgré les allègements fiscaux devraient continuer à progresser plus vite que prévu grâce à une conjoncture favorable et à un taux de croissance soutenu. Cela permettra de réduire progressivement ce déficit d'ici à 1993, affirme M. Waigel, pour revenir à 25,6 milliards de mars.

Mais c'est sur le front des dépenses, en augmentation de 3,4 % par rapport à l'année fiscale en cours, avec plus de 301 milliards de DM soit 10 milliards de plus qu'en 1989, que le nouveau ministre des finances doit faire face aux plus sévères critiques.

« Pot-pourri électoral »

Après l'accord intervenu récemment entre les partis de la coalition gouvernementale, accord qui prévoyait de contenir ces dépenses dans une marge de 3 % afin de limiter l'endettement de l'Etat, le porte-parole du FDP pour les questions budgétaires, M. Wolfgang Weng, n'a pas hésité à parler d'*« irresponsabilité politique »*. Les sociaux-démocrates dans l'opposition, ont également vivement critiqué le budget de M. Waigel le qualifiant de *« pot-pourri électoral »*. Les Verts ont annoncé le dépôt d'une « contre-proposition » lors de la session parlemntaire d'automne.

Le fait est qu'à l'exception de quelques postes mineurs qui accusent un léger recul, le nouveau ministre des finances a largement *« cédé »* aux demandes de ses collègues notamment des secteurs *« sociaux »*, comme l'éducation, la famille ou l'emploi. Le projet de budget pour 1990 prévoit notamment une augmentation de 44 % des dépenses visant à lutter contre le chômage ou à recycler des chômeurs de longue durée. Avec près de 71 milliards de DM contre 65,5 en 1989, l'emploi et le social représentent ainsi le premier poste budgétaire pour les dépenses, devant le ministère de la défense dirigé aujourd'hui par le prédécesseur de M. Waigel aux finances, M. Gerhard Stoltenberg (CDU). Ce dernier avait dû se retirer à la suite du tollé provoqué par l'instauration d'un impôt sur les revenus de l'épargne en RFA qui a définitivement supprimé à partir du 1er juillet. M. Stoltenberg a donc de quoi se réjouir aujourd'hui aussi bien en ce qui concerne ses propres prévisions budgétaires que celles de son successeur. Avec près de 54,5 milliards de DM, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à l'année fiscale en cours, il obtient en effet à peu près tout ce qu'il avait demandé, notamment en ce qui concerne le financement d'un programme visant à rendre la Bundeswehr plus *« attrayante »*.

CH. HOLZBAUER-MADISON.

Un contrat avec EDF International

La Guinée va doubler sa production d'électricité

La Guinée a signé avec un groupement français, comprenant EDF International et la société d'ingénierie Coyne et Bellier, un contrat de 45 millions de francs pour l'étude d'un barrage hydroélectrique. Ce barrage sera installé à Garafiri, sur le fleuve Koukoure, et permettra de produire plus de 250 kilowatts/heure par an, ce qui doublera la production d'électricité du pays. Les travaux, estimés à 1 milliard de francs, démarreront au début de 1991 pour une mise en service début 1994.

Ce contrat est l'un des plus importants signés par EDF International, filiale d'EDF chargée de vendre à l'étranger le savoir-faire de l'établissement. Il illustre la volonté d'Electricité de France de diversifier ses activités afin de compenser la relative stagnation des ventes de courant en France. En 1988, EDF International a signé plus de 136 contrats, notamment en Chine pour la réalisation d'une station de pompage à Canton, en Egypte, en Tchécoslovaquie, etc. L'International a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 220 millions de francs à l'étranger. Si cette activité demeure encore marginale au sein du groupe – elle ne représente que deux millièmes du chiffre d'affaires total, – la présence d'EDF dans quarante-six pays et la signature de nouveaux contrats depuis deux ans laissent présager de nouveaux développements, notamment dans les pays de l'Est (Bulgarie, URSS, etc.) où les problèmes du nucléaire, depuis l'accident de Tchernobyl, entraînent une pénurie d'électricité.

Un rapport des Nations unies

Plaidoyer pour une thérapie mieux adaptée à la crise africaine

Sortant des chemins battus, la commission des Nations unies sur l'Afrique met en cause, dans un rapport sur *« l'ajustement pour la transformation »* du continent, les politiques menées par les gouvernements comme une bonne part des thérapies orthodoxes recommandées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour assainir l'économie.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU qui signe ce rapport, M. Adebayo Adedeji, en appelle à une meilleure *« démocratie »* en Afrique avant de souligner la responsabilité des pouvoirs publics, qui ont continué de maintenir leurs crédits de défense alors que les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation diminuaient rapidement, passant en moyenne de 25,2 %. Les dépenses militaires en 1986 à 19 % deux ans plus tard.

Dressant un tableau sans concession de l'Afrique, les auteurs estiment que le FMI et la Banque mondiale ne tiennent pas assez compte des spécificités du continent dans leurs programmes d'ajustement économique. Le rapport dénonce des approches inadaptées : plaider pour la privatisation alors que le secteur privé est faible et vulnérable, pour une hausse des taux d'intérêt dans des Etats où les marchés financiers, rudimentaires, encouragent la spéculation plus que la production, pour la libéralisation du commerce extérieur, redoutable pour des industries embryonnaires, pour des dévaluations successives tenant mal compte d'économies dépendant de la vente de matières premières dont le cours échappe au contrôle des gouvernements. Ce rappel de difficiles réalités prend toute son importance lorsqu'on sait que, déjà faible à la fin des années 70, le revenu par habitant n'a cessé de baisser de *« quelque 2,6 % par an »* entre 1980 et 1987. Et que, chaque jour, meurent 10 000 enfants en Afrique du fait de la malnutrition.

L'examen de la candidature chinoise au GATT reporté *sine die*

Estimant que la situation en Chine ne permettait pas de faire avancer les discussions, le GATT (1) a remis à une date indéterminée la réunion du groupe de travail, prévue du 11 au 13 juillet pour définir précisément les termes du protocole d'adhésion de Pékin à l'organisation de contrôle des règles commerciales internationales. Le porte-parole du GATT, M. David Woods, a souligné qu'il ne fallait pas interpréter cette décision comme une *« sanction »* contre la répression du printemps de Pékin.

Le groupe de travail devait se pencher sur un document comportant trois grands volets : le champ d'application de l'accord général et le sort du régime préférentiel appliqué entre le Népal et le Tibet ; la compatibilité du régime du commerce extérieur chinois avec les règles du GATT, la compatibilité de l'économie chinoise avec ce même accord général quant au rôle de l'Etat, au fonctionnement des entreprises, au contrôle des prix et à la transparence du régime commercial.

(1) Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers.

Des appels d'offres contestés pour un pont géant au Danemark

Copenhague menacé d'une action en Cour de justice européenne

Copenhague
de notre correspondante

Le ministre danois de la justice, M. Hans Peter Clausen, s'est rendu d'urgence à Bruxelles jeudi 6 juillet pour tenter d'arrêter à la toute dernière minute le déclenchement de la procédure que la Commission européenne s'apprête à entamer contre le Danemark devant la Cour de justice de la CEE. Il s'agit là d'une affaire importante dans laquelle Copenhague a accumulé les imprudences et les maladresses, sans penser à leurs conséquences... La Commission, en effet, lui reproche d'avoir, sans tenir aucun compte de ses remarques antérieures, signé le 27 juin avec le consortium European Storebaelt Group un contrat pour la construction d'une partie de la liaison route-rail (en l'occurrence un pont de 8 kilomètres) qui doit être établie entre les provinces de Seeland (où se trouve la capitale) et de Fionie – un projet plus que séculaire qui devrait enfin prendre forme.

L'ancien ministre allemand libéral, M. Martin Bangemann, membre de la Commission chargé du secteur des travaux publics, estime notamment que ce contrat viole sur cinq points plusieurs articles du traité de Rome et des directives de la CEE concernant les appels d'offres et les adjudications publiques. C'est en vain que, ces dernières semaines, la Commission avait demandé aux dirigeants danois d'ajourner la signature officielle du document jusqu'à ce que tout soit éclairci ou corrigé. Mais le ministre danois des travaux publics, M. Oestergaard, un ancien officier qui appartient au Parti conservateur, comme le premier ministre, avait refusé obstinément, en faisant valoir très haut, devant les médias locaux, qu'il pouvait aller de l'avant : la commission ne dispose pas, disait-il, de moyens de coercition (gendarmes ou autres représentants de l'ordre) pour l'empêcher de mettre ses plans immédiatement à exécution et, partant, de donner aussitôt le feu vert au programme de travaux prévu.

Au ministère des affaires étrangères, dont le titulaire, M. Ellemann-Jensen, est un libéral, on aurait été tout à fait opposé à ce genre d'attitude brutale, car on pense plus judicieusement que, même si la CEE est dans l'impossibilité d'employer la force pour se faire écouter, une telle attitude pourrait avoir des incidences fâcheuses pour l'avenir.

Le premier ministre, M. Schlutter, a écrit une lettre personnelle à M. Bangemann pour essayer de rattraper la situation mais il semblerait que la Commission soit tentée de faire un exemple.

Au reste, le Danemark n'a pas que cette pénible affaire sur les bras, à Bruxelles. D'autres risquent de le mettre également dans un très grand embarras : ainsi, le gouvernement est en particulier accusé d'avoir manipulé chiffres et statistiques pour dissimuler habilement des subventions versées aux différentes entreprises du royaume pour les rendre plus compétitives.

CAMILLE OLSEN.

REPÈRES

Budget

Le déficit de l'Etat français plus élevé que prévu à la mi-89

L'exécution du budget 1989 faisait apparaître début juin un déficit de 71,4 milliards de francs, soit 10,7 milliards de plus qu'il y a un an à la même date. Tels sont les chiffres contenus dans le document transmis par MM. Bérégovoy et Charasse au Parlement. La détérioration des comptes de l'État s'explique par une progression des recettes plus lente que prévu (+ 3,4 % contre + 4,1 % escomptés) due notamment à des retards dans les recouvrements, à des versements à la CEE et probablement – mais le rapport ne le dit pas – aux rentrées de TVA. Les dépenses au contraire augmentent plus vite que prévu – déjà une dizaine de milliards – du fait des charges de la dette publique (1 à 2 milliards), de l'allégement de la dette des pays les plus pauvres, de l'accord salarial de la fonction publique pour 1988-1989. Le déficit retenu fin 1988 pour 1989 est de 100,5 milliards de francs.

Conjoncture

Les Américains restent confiants

Les consommateurs américains restent confiants dans leur économie en dépit des derniers indices tendant à confirmer un ralentissement de la croissance, annonce le *Conference Board*, institut patronal de recherche économique. L'indice de confiance que l'organisation publie chaque mois s'est établi en juin à 115,5, sans changement par rapport à mai et à peine en retrait sur les 117,7 d'avril. Dans 28,7 % des cas, les ménages interrogés estiment les conditions économiques *« bonnes »*, 17 % seulement les trouvent *« mauvaises »*. L'enquête fait malgré tout ressortir une diminution des intentions d'achat : 6,5 % des américains envisagent d'acheter une voiture dans les six mois à venir contre 8,5 % en mai, et environ 3,2 % comptent acquérir un logement contre 3,4 % un mois plus tôt.

Dette

La France rembourse le Fonds européen de coopération monétaire

A la demande du ministère de l'économie, la Banque de France a remboursé au Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) les 2,608 milliards d'ECU (18,25 milliards de francs environ) empruntés en 1987 et au début de 1988 par la France, dans le cadre de la procédure de financement à très court terme offerte par le FECOM. Ces sommes avaient été utilisées pour défendre la position du franc au sein du système monétaire européen, alors attaqué. Selon le ministère de l'économie, *« ce remboursement témoigne de la bonne situation du franc et des réserves de change »*.

—— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ——

GENERALE OCCIDENTALE

Le conseil d'administration de la Générale occidentale, au cours de sa réunion du 5 juillet 1989, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 mars 1989.

Cet exercice a été marqué par l'achèvement du programme de cession des activités forestières et pétrolières, par le renforcement des activités de communication découlant de la mise en œuvre, dans des conditions très satisfaisantes, des accords conclus en février 1988 avec Havas et la CEP Communication, enfin par le remarquable redressement de la situation du groupe Express.

Le résultat net consolidé, part du groupe, s'établit à 402,1 millions de francs, après avoir supporté une charge de 67,4 millions de francs pour la reprise de l'écart de conversion sur des actifs cédés, qui contribue, à due concurrence, à l'accroissement des capitaux propres. Ce résultat n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent (506,5 millions de francs) qui avait bénéficié de l'importante plus-value réalisée du fait de la cession des activités de distribution alimentaire américaines et avait supporté, en sens inverse, la charge de diverses provisions à caractère exceptionnel.

Le bilan consolidé au 31 mars 1989 reflète la forte situation financière du groupe : 6 milliards de capitaux propres pour 3,8 milliards d'immobilisations, près de 4,1 milliards de francs de disponibilités et valeurs de placement pour 2,1 milliards de dettes financières, obligations convertibles comprises.

Le résultat net de l'exercice s'élève, pour la Générale occidentale-société mère, à 314,3 millions de francs, contre 317,9 millions de francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui doit se tenir le 19 septembre 1989 à 17 heures à l'hôtel George-V à Paris, la distribution d'un dividende de 27 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 13,50 F, soit un revenu global de 40,50 F, contre 37,50 F, au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions à rémunérer, la distribution totale, précompte inclus, s'élèvera ainsi à 320,3 millions de francs, contre 287,9 millions de francs au titre de l'exercice 1987/1988.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Il est porté à la connaissance du public que le secrétariat technique du comité ad hoc et le liquidateur de l'entreprise socialiste Mamisoa, lancent un avis d'appel d'offres relatif à cette société en liquidation par arrêté numéro 2813/88 du 9 juin 1988.

L'offre est ouverte à toutes propositions nationales ou internationales : achat, location, location gérance ou toute autre forme de transaction à définir.

L'ensemble est divisé en deux (02) lots :

LOT NUMÉRO 1 :

Le volet industriel de Mamisoa, sis à Antsirabe, consistait en une usine d'extraction d'huile alimentaire à partir de graines de soja et éventuellement d'autres graines oléagineuses (coton, arachide, etc.) d'une capacité nominale de 90 000 tonnes de graines de soja par an et d'une raffinerie d'une capacité de 18 000 tonnes d'huile raffinée par an, ainsi que les installations annexes (stockages, services).

LOT NUMÉRO 2 :

Volet agricole consistant en 3 000 ha de terres aménagées en courbes de niveau avec matériel.

Ateliers, magasins et habitations sis à Ankazomiriotra et Mandoto dans le Fivondronana de Betafo.

Le cahier des charges peut être retiré à partir du 15 mai 1989, soit au bureau de la société Mamisoa, 11, rue Rainizanabololona, Antananarivo 101, Madagascar ou être adressé directement aux soumissionnaire qui en feront la demande, soit auprès de l'ambassade de la RDM à Port-Louis et auprès des consulats moyennant la somme de cinq cent mille francs (500 000 FMG).

LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES EST FIXÉE AU 1er AOUT 1989 A 12 H

(Publicité)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PREFECTURE DE POLICE

Direction de la prévention et de la protection civile
sous-direction de la prévention
installations classées pour la protection de l'environnement

La société GALVANOR 2000, dont le siège social est à Paris 3e, 21, rue Notre-Dame-de-Nazareth, a présenté au préfet de police une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de l'atelier de traitements électrolytiques et chimiques des métaux exploité à l'adresse précitée.

L'activité exercée actuellement comporte un volume de bains de 2 750 litres, destiné à la protection et à la décoration des métaux (placage d'or principalement pour article de bijouterie, accessoires de maroquinerie, etc.). Cette installation est soumise à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et est réglementée par arrêté préfectoral du 7 mars 1988.

L'extension projetée portera le volume des bains à 7 500 litres, après restructuration. Les bains de traitement seront en rétention spécifique. L'atelier sera équipé de matériels destinés à traiter les effluents de rinçage et des bains usés exempts de métaux (résines échangeuses d'ions). Les autres bains concentrés en métaux et toxiques seront stockés en rétention pour enlèvement et destruction dans un centre agréé.

INSTALLATION SOUMISE A AUTORISATION

Conformément aux dispositions de la loi no 83 630 du 12 juillet 1983, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, le projet sera soumis à enquête publique du 7 septembre au 7 octobre 1989 inclus.

Toute personne qui souhaite s'informer sur ce projet ou consulter les pièces du dossier peut, pendant toute sa durée, se présenter à la mairie du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, où seront déposés le dossier, les plans et le registre d'enquête.

M. Philippon, commissaire enquêteur désigné par M. le président du tribunal administratif de Paris, sera chargé d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations présentées et de clore le registre à l'expiration du délai indiqué.

Il recevra aux jours et heures suivants à la mairie du 3e arrondissement :

Jeudi	7 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Jeudi	14 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Lundi	18 septembre 1989	de 15 heures à 12 heures
Lundi	25 septembre 1989	de 15 heures à 18 heures
Samedi	7 octobre 1989	de 9 heures à 12 heures

P. LE PRÉFET DE POLICE
et par délégation,
le directeur de la prévention
et de la protection civile,
Marcel BURLOT

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Informatique
• INGENIEUR DEBUTANT — Réf. VM 23/811 F
Centrale, Mines, IDN, DEA...

• RESPONSABLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT — Réf. VM 17/1017 V

Nous avons une génération d'avance dans l'automatisation de la conception...
• INGENIEUR COMMERCIAL — Réf. VM 36/3224 A
• INGENIEUR D'APPLICATION CFAO — Réf. VM 36/3224 B
• INGENIEUR SUPPORT ANALYSE — Réf. VM 36/3224 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

ASSOCIATIONS

Conférence

CATHARES DU LANGUEDOC 24 sept-3 oct. 1989, 2 242 F. Conférences et excursions. LE LAZARET La Corniche, 34200 Sète 67-53-22-47.

Mardi 11 juillet 1989 ROSE-CROIX D'OR « LA RÉVOLUTION DES TEMPS NOUVEAUX », Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie Paris 4e, 20 h 30

Orga. universit. franç. rech. familles d'accueil Paris et proche banl. pr étud. américain 20-22 ans 3e an univ. faisant 1 an d'études à Paris. Frais d'héb. prévus en éch. de climat familial chambre ind. et demi-pens : 3 200 F/m. env. Tél. : 45-80-17-29.

Sessions et Stages

COURS D'ARABE
Stages intensifs en juillet inscription immédiate A.F.A.C. 42-82-92-62.

Stages d'anglais à l'École française de suggestopédie. Ouverte tout l'été, l'E.F.S. propose un enseignement de qualité qui a fait ses preuves dans le monde des affaires. Approche pédagogique axée sur l'expression orale et le développement de la mémoire dans une situation de détente. Contacter à Paris le 43-26-22-64.

Floridée stage art floral. Découverte Ikebana Bonsaï 5 jours dépaysement été 89 près de Lyon tout public. Tél. : 74-58-77-54.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

DEMANDES D'EMPLOIS

JNE JURISTE D'AFFAIRES DEA + form. droit américain, bilingue anglais, courte exp., recherche poste cabinet ou entreprise. 47-27-37-25.

capitaux propositions commerciales

Petite entreprise tous corps d'état recherche TRAVAUX RÉNOVATION et ravalements appts magasins, collectivités, etc. Devis gratuit, prix modérés. Possibilité crédit Tél. : 48-82-34-56 +

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd 305 Peugeot beige, année 80, 65 000 km moteur refait Prix : 6 000 F Tél. : 69-45-76-60.

L'AGENDA

Vacances
Tourisme
Loisirs

CORSE (bord de mer) à louer du 15 au 30 août et septembre, studio standing, 4 personnes, prox. piscine, tennis, belle végétation. Tél. : 95-33-61-31.

Adressez votre location de vacances juillet, août, septembre sur votre minitel 3615 FNAIM

PROVENCE, LUBERON, maison tt. cft, vue, 3 ch. 150 m², sem. août 2 600 F, sept. 1 800 F., oct. 1 500 F. Tél. : 90-76-92-78.

Prof. angl. fr., directeur centre vacances, organise de pte ferme picarde séjour éduc., découverte milieu, activités sportives, cultur. pt grpé 10-14 ans. Été.
M. Dartois, Neuvillet-Doullens. (France) Tél. apr. 20 h : 22-32-50-20.

MINORQUE (Baléares) LIBRE DE SUITE
Villa 8 personnes. tennis, piscine, 4 chambres, 2 salles de bains, 2 wc, tout confort, plage 200 m². Téléphoner à M. Pons : 48-74-24-58.

Châtelet/Halles, loue en juillet, 2 p., 40 m² meublé, tt cft, possibilité 4 personnes. T. : 42-36-04-15, répondeur.

LOUE AOUT/SEPTEMBRE MAISON tt cft, jardin, terr., garage. 900 m plage St-Paul-de-Léon, Finistère. 98-69-07-24/98-61-27-86.

GORDES (VAUCLUSE) maison à louer, 15 derniers jours d'août et sept., sans vis à vis. 45-60-31-06.

L'ÉPERON BRIARD
Sellerie, équitation

Equipement complet du cheval et du cavalier. Manuels équestres. Cadeaux. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h, et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

93, av. du général-de-Gaulle 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE Tél. : 64-40-11-42.

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes — appartements ventes

2e arrdt
2e BONNE-NOUVELLE Imm. ravalé, beau studio, cuis. équipée, s.d.b., w-c. 3e ét., cour, asc. 329 000 Créd. tot. poss. 48-04-85-85.

6e arrdt
ST-PLACIDE, RUE DE L'ABBÉ-GRÉGOIRE. Imm. ancien, studio 2 fenêtres. Prix : 580 000 F. Franç. Faure, 45-49-22-70.

9e arrdt
ANVERS. Bel appt, 3 p., 85 m² de imm. p. de t. Prix : 1 700 000 F. Réf. 27. LIMOUSIN. Tél. : 43-59-27-12.

10e arrdt
A vendre à Paris 10e près hôpital Saint-Louis entièrement rénové 92 m², cuisine équip. 15 m², 2 s.-de-bns. soleil, 3e ét. asc. Tél. : pr RDV. Bureau : 42-78-58-11, poste 16 Dom. : 42-29-42-77.

11e arrdt
PRIX INTÉRESSANT
80, av. PHIL.-AUGUSTE Me CHARONNE, Imm. récent, tt cft, loggia, 5e ét., séj., 1 ch., cuis., bns, 55 m², à rénover, possib. park. Sam., dim. 14 h-17 h.

16e arrdt
Me PTE ST-CLOUD
de ptte maison particul. s/voie priv. calme tt cft, salon, 2 chbres, entrée, cuis., bains, asc. intér. 26, RUE DES PRINCES Boulogne. Prix intéressant Sam., dim., lun., 14 h.-17 h.

92 Hauts-de-Seine
BOURG-LA-REINE CENTRE prox. Sceaux, pour placement dans cont. imm. bourgeois, 3 P. occupé à partir de 690 000 F VIMO 39-51-32-70.

Province
TIGNES 2100 CLUB HOTEL 2 sem. Noël-Nvl An 15 % sous prix, un studio, tt cft, 58 000 F un junior 24 000 F, 3 pers. 43-73-10-21 ou 50-40-89-65.

appartements achats
Rech. URGENT 110 m² à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e PAIE COMPTANT (1) 48-73-35-43.

bureaux

Locations
10 BUR. RÉN. de 240 m² env. 1 600 F/m²/AN. Me RÉPUBLIQUE. Sans cession.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-88-76.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

AGENDA IMMOBILIER

COTE D'AZUR
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges
Terre rare...
Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.
Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA - Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94.64.85.05.

CANNES CENTRE
Villa « Médicis »
37, rue de Stalingrad
Charmantes maisons de ville. Standing
3-4 pièces. Terrasse. Jardin
Quartier résidentiel calme
Commerces. Frais de notaire réduits
LIVRABLE ÉTÉ 1990
Renseignements ventes :
SORIM 383, bd Georges-Courteline
06250 MOUGINS — TÉL. : 93-90-03-01

« IMMOBILIER A LA RÉUNION ». Profitez au mieux de la défiscalisation. Ne payez plus d'impôts pendant cinq ans, de plus à votre diposition, une équipe de juristes, d'architectes, d'ingénieurs possédant un capital expérience unique dans les DOM.

Pour tous renseignements :
Sté PROMORE SA Tél. : (16-1) 49-11-01-19
Fax : 49-11-19-93

Économie

ÉTRANGER

Face au marché unique

L'offensive de charme des Japonais

(Suite de la première page.)

Celui-ci s'étonne de voir les campagnes publicitaires qui sont faites pour vanter les mérites du farniente. *« Prenez de longues vacances et que les patrons donnent l'exemple »*, lit-on sur les affiches. Nos interlocuteurs ont beau nous affirmer que les choses commencent à changer, on apprend vite, en interrogeant l'« homme de la rue » que les habitudes ne se transformeront pas si facilement. L'occupation des heures de loisir reste le problème majeur du japonais moyen, peu enclin à séjourner dans son logement trop petit. Et la « surveillance » du groupe, à l'atelier comme au bureau, est toujours un frein puissant à l'oisiveté. Le tourisme progresse pourtant. Huit millions de Japonais ont visité l'étranger en 1988. Air France a compris l'intérêt du phénomène et a ouvert une ligne directe sur Tahiti. Voilà concrètement ce qui s'appelle comprendre les choses à Tokyo.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet. Les Japonais n'attendent pas des Européens qu'ils parviennent à saisir d'un seul coup tous les mystères de leur civilisation plurimillénaire. Mais de là à vouloir s'imposer au Japon sans coup férir, sans même se donner la peine d'apprendre la langue et en récriminant sur la moindre difficulté, il y a un refus de l'effort qui choque les Nippons. Ceux-ci voudraient bien que, avant de parler de protectionnisme, on étudie aussi bien leurs circuits de distribution que leurs habitudes de vie et leurs besoins.

Pour une approche juste et réelle

C'est ce que tentera de nous expliquer avec patience M. Seiki, responsable de la section Europe au ministère du commerce international et de l'industrie (le fameux MITI). Il nous rappellera que Sony a mis dix ans avant de s'implanter en Europe, et s'interrogera, avec une naïveté feinte, sur les capacités des Européens à faire *« une approche juste et réelle du Japon ». « Si une entreprise française veut s'installer chez nous, nous pouvons être son partenaire pour lui dire ce qu'il faut faire pour s'adapter »*, insiste-t-il, en soulignant que les industriels de l'Hexagone ont plutôt pour (mauvaise) habitude de réclamer d'entrée de jeu des modifications réglementaires avant de chercher à comprendre comment on utilise les règlements. *« Indiquez-nous concrètement quels sont vos problèmes avant de nous accuser de fermer nos frontières »*, nous lance M. Seiki.

« On accepte vos critiques, vos critiques amicales, nous en ferons notre profit et nous essayerons de nous corriger », dit, comme en écho, M. Masaya Miyoshi, directeur général au Keidanren (le patronat japonais). Dans son immense bureau où, cette fois, tout est calme et luxe, le représentant du patronat nippon apparaît tout en nuances. *« Il y a de grandes différences dans les systèmes de production et de distribution entre l'Europe et le Japon,* explique-t-il. *Il faut apprendre à les connaître de part et d'autre. » « Le Japon change doucement,* poursuit-il. *C'est un marché potentiel très large, où beaucoup de produits peuvent connaître une très grande diffusion. Mais l'introduction ne peut se faire que progressivement et en respectant les règles essentielles. »*

Trop d'interlocuteurs

Venez, nous ferons tout pour vous accueillir, à condition que vous fassiez l'effort de nous comprendre. Tel est donc le message que transmet aujourd'hui le gouvernement japonais à l'intention des hommes d'affaires européens. Que nous vaut cette offensive de charme ? Bien évidemment, la perspective du marché unique. Trop heureux de trouver là l'occasion de sortir d'un lien bilatéral et *« presque infernal »*, selon l'expression d'un haut fonctionnaire français en poste à Tokyo, qui les rattache aux Etats-Unis, les Japonais font porter maintenant leurs efforts vers le Vieux Continent, avec l'espoir que celui-ci se présentera bientôt sous un seul visage.

S'ils en jouent habilement, ils ne manquent pas une occasion de rappeler la diversité de leurs interlocuteurs. *« Où est le centre de décision en Europe ? »*, nous demandera, non sans ironie, le représentant du MITI. Les courants idéologiques qui ont un moment divisé l'Europe ne l'inquiètent plus. *« Au demeurant,* fait-il remarquer, *il convient moins de parler de libéralisme ou de socialisme que de thatchérisme ou de mitterrandisme. »* La France est même jugée par certains interlocuteurs comme le pays politiquement le plus stable. On exprime des craintes quant à la volonté du premier ministre britannique de faire l'Europe, et l'on s'interroge sur les rapports que la RFA compte entretenir avec l'Est. Encore faudrait-il que la France donne l'exemple d'une plus grande cohérence. *« Qui faut-il croire, de M. Fauroux ou de Mme Cresson, quand le premier ouvre les frontières aux investisseurs japonais alors que la seconde les ferme ? »*, nous demandera un industriel.

Haut fonctionnaire au ministère des finances, M. Makoto Mitsumi *préfère écouter le ministre français* de l'industrie. Comme M. Seiki, représentant du MITI, il pense que son pays se tourne de plus en plus vers l'Europe, non seulement parce qu'il y a là un marché qui se développe, mais aussi parce que le Japon a réalisé le gros de ses investissements ailleurs, tant aux Etats-Unis qu'en Asie. Il reste beaucoup à faire si l'on en juge par l'implantation actuelle *(voir encadré)*.

Quand on leur objecte que les Français, toujours chauvins, n'hésitent pas à parler des envahisseurs japonais, les interlocuteurs ont à la fois une réponse amusée et sérieuse. Amusée d'abord. *« C'est dommage !*, nous dira en riant M. Yoshida, vice-président de Santory. *Autrefois, c'était les Américains ; après, vous avez eu les cheiks arabes ; aujourd'hui, ce sont les Japonais. C'est dommage ! »* Plus sérieusement, M. Seiki pose la question en termes simples et révélateurs. *« Le problème le plus important est celui de l'investissement en Europe. Vous en avez plus besoin que de frontières. Si investissements il y a, nous serons alors à l'intérieur de la forteresse, pour autant que l'Europe des Douze devienne une forteresse. Mais cela même nous ne le craignons plus. L'inquiétude que nous avons manifestée semble avoir été prise en compte. Nous y allons confiants. »*

Les moyens ne manquent pas

Confiants et prudents. Dans son superbe bureau panoramique dominant la baie de Tokyo, M. Kinichi Kadono donne bien le sentiment de toute la force qu'ont conscience de posséder non seulement Toshiba, dont il est le vice-président, mais aussi toutes les sociétés japonaises. Pour commencer, sa société, comme toutes les autres, a établi ses prévisions budgétaires sur la base de 1 dollar à 120 yens (il tourne à l'heure actuelle aux alentours de 140). De quoi voir venir. Tout le système de production et de gestion est en conséquence. Cette valeur du yen est intégrée dans un plan à trois ans.

Les moyens ne manquent pas pour investir en Europe, mais M. Kanodo estime qu'il faut procéder très progressivement. Sa société, qui emploie déjà trois mille huit cents personnes sur le Vieux Continent, dont seulement cinquante Japonais, avec une trentaine de bureaux et filiales, compte y installer un siège. La décision quant au lieu d'implantation sera prise en septembre, mais déjà le premier ministre irlandais est venu faire des propositions. Toshiba hésite. L'installation de ce siège revêt à ses yeux une grande importance. *« Produire et vendre ne suffit pas, avoir de bonnes connaissances de la culture du pays où l'on s'implante compte plus »*, confirme M. Kadono. Toujours et encore le même message. Le Japon, décidément, ne parle que d'une seule voix.

FRANÇOIS SIMON.

L'Europe investie

TOKYO
de notre envoyé spécial

Le document le plus utilisé, à juste titre, par ceux qui s'intéressent aux investissements japonais à l'étranger est celui qu'a produit M. Jacques Ebrard, responsable de la DATAR (1) à Tokyo. Ce rapport passe au crible les investissements réalisés dans dix-sept pays d'Europe à la date du 15 mars 1989.

Première constatation : *« C'est seulement depuis deux ou trois ans que l'Europe est devenue un partenaire relativement important du Japon. »* La perspective du marché unique de 1993 explique évidemment cet engouement. *« La stratégie des entreprises japonaises vise de plus en plus le cœur de ce marché, c'est-à-dire les trois pays ayant accueilli à eux seuls près des deux tiers de ces sociétés, à savoir le Royaume-Uni, la France et la RFA. »* La progression peut y être très forte dans la mesure où, loin d'être « envahie » par les Japonais, l'Europe occupe pour le moment la dernière place pour les investissements en cumulé sur trente-six ans, les Etats-Unis représentant 38 % du capital, l'Asie du Sud-Est 19 %, l'Amérique latine 18 % et l'Europe 15 %.

Toutefois, depuis 1988, l'Europe *« se situe au premier rang de destination pour les placements financiers et le secteur des assurances »*, tout en continuant à bénéficier de la montée en puissance de l'investissement industriel. *« Sur les quelque 500 unités de production appartenant à 470 sociétés, les deux tiers sont implantés dans les trois grands pays de la CEE (...). A la date du 1er janvier 1988, l'événement majeur était l'accession de la France à la première place* [en termes d'investissements industriels] *avec 62 unités, devant le Royaume-Uni (48), la RFA (43) et l'Espagne (26). »* Depuis, c'est le Royaume-Uni qui s'est affirmé comme le premier pays d'accueil (80 unités supplémentaires contre 41 en France et 35 en RFA).

En termes d'effectifs, le Royaume-Uni compte 32 610 personnes employées par des sociétés japonaises, l'Espagne 23 850, la France 18 290 et la RFA 16 440, soit pour ces quatre pays les quatre cinquièmes des personnes employées.

Les branches de l'électronique, de la chimie et dérivés, de la *mécanique, de l'informatique,* de l'automobile et des matériels de transports représentaient au 15 mars plus de la moitié des implantations japonaises. L'accroissement le plus fort s'est fait, en trois ans, sur l'électronique, l'informatique, la bureautique et l'automobile.

Stratégie par étapes

« La stratégie japonaise s'est développée par étapes comme si elle avait été planifiée, note le rapport. *Par exemple, près de 60 % des unités de la branche de l'électronique se sont implantées depuis 1982. »* On assiste également à une diversification des investissements, avec création d'entreprises conjointes, de centres de recherche communs et de simples prises de participation. *« Le tiers des opérations japonaises en France a été réalisé en coopération avec des entreprises françaises »*, ce qui, note Jacques Ebrard, *« témoigne d'une capacité d'ouverture qui étonnera peut-être quelques lecteurs français et japonais... »*

Ce sont généralement les grands groupes qui réalisent les opérations à l'étranger, mais on note aussi l'intervention croissante de PME performantes et l'arrivée progressive des sous-traitants des grands groupes.

La France, en raison de sa position-clé au centre de la Communauté économique européenne, devrait attirer davantage encore d'implantations japonaises, peut-on lire dans le rapport. Les investissements industriels y dominent, les vignobles conservent tous leurs attraits, mais on constate aussi depuis un an une forte poussée des investissements immobiliers.

« Le phénomène intéressant à observer d'ici à 1992 sera l'évolution des structures des investissements, en particulier quelles parts prendront les implantations commerciales et les placements financiers dans les investissements directs, ainsi que l'accroissement du nombre de centres de recherche », note en conclusion Jacques Ebrard.

F. S.

(1) Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

هكذا من الأصل

Économie

SOCIAL

La confiance de M. Rocard et de M. Durafour

Le premier ministre croit à « la volonté réformatrice des agents du service public »

Les membres du gouvernement n'en sont pas revenus. A l'issue du conseil des ministres du 5 juillet, où M. Michel Durafour a présenté une communication sur le renouveau de la fonction publique, plusieurs d'entre eux se sont précipités sur leur collègue pour en savoir plus sur l'expérience de Bordeaux. Le ministre d'Etat chargé de la fonction publique avait raconté que, à la préfecture de Bordeaux, le même nombre d'agents met quinze minutes pour distribuer des cartes grises alors qu'il leur fallait auparavant trois heures... Ce résultat, a-t-il précisé le 6 juillet à la presse, a été obtenu par *« une simple réflexion méthodologique »*. C'est cela le renouveau...

A la fin de l'été, les ministres pourront évoquer d'autres exemples concrets de modernisation puisque M. Michel Rocard a convoqué un séminaire gouvernemental sur le sujet – prévu initialement avant l'été par la circulaire du 22 février – pour le 21 septembre. *« Si nous poursuivons dans la voie que nous avons tracée*, a indiqué M. Durafour, *même si les résultats ne sont pas immédiatement spectaculaires, le renouveau fera bientôt sentir ses effets. »* M. Durafour n'est pas chasseur, mais il sait que désormais les formalités d'obtention du permis de chasse se font toutes au même endroit dans de nombreux départements timbre fiscal compris. Cela ne relève plus du *« parcours du combattant »*. Dans la fonction publique les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Dans une conférence de presse commune avec son ministre, le 6 juillet, M. Rocard l'a vivement soutenu et encouragé. *« La volonté réformatrice des agents du service public est considérable »*, a affirmé le premier ministre. Mais il pense que sa pédagogie doit être accentuée : sa circulaire du 22 février va être redifffusée, les mesures de *« déconcentration »* vont être accélérées. Et tous les six mois il se rendra sur le terrain *« encourager les pionniers du changement »*. De son côté, M. Durafour attend pour le 1er septembre les *« plans de modernisation »* demandés à tous les ministères. Bref, le renouveau est sur les rails.

Pour l'heure, ce renouveau a été marqué par la signature d'un accord-cadre – le premier du genre – sur la formation continue par cinq fédérations. Une *« étape historique »*, a dit M. Rocard décidément louangeur pour l' *« obstination »* de son ministre. Mais le plus dur reste à entreprendre. Il ne suffit pas d'organiser, avec un apparent succès d'audience des rencontres entre les différentes administrations ou de *« sensibiliser »* les cadres A pour que la modernisation soit au bout du chemin. Acquiescer à des discours est toujours plus facile que de changer dans les actes la pratique du management ou arriver à une réelle décentralisation du pouvoir. La modification du programme de scolarité des instituts régionaux d'administration est plus prometteuse, mais à terme. Dans l'immédiat, M. Durafour va engager avec les syndicats une nouvelle négociation sur la mobilité en souhaitant *« élargir le consensus »*. Sans trop y croire.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Poursuite de la grève au BRGM à Orléans.** – Le personnel du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a décidé, le 6 juillet, la poursuite de son mouvement de grève commencé le 3 juillet pour protester contre cent trente suppressions d'emplois. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO avait suspendu le mouvement de grève et l'occupation des locaux dans la journée du 6 juillet et avait soumis la reprise définitive du travail à l'acceptation par la direction de reporter le conseil d'administration du 11 juillet prochain et de le remplacer par une table ronde. Selon la direction, la réduction du nombre d'emplois est *« le prix à payer par le BRGM pour restaurer sa compétitivité et se placer sur les nouveaux marchés internationaux »*.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Les engagements pour la formation se multiplient

Des secteurs d'activité confirment actuellement leur intérêt pour la formation professionnelle en signant des *« engagements de développement »* avec M. André Laignel, secrétaire d'Etat. Après l'UIMM, pour la métallurgie, qui a renouvelé sa convention, les vingt-trois organisations syndicales patronales des industries agro-alimentaires se sont lancées à leur tour.

Dans ce secteur, qui représente 10 % des emplois industriels et qui doit faire face à une évolution des qualifications, la place de la formation était jusqu'à présent modeste. Un effort va être accompli avec le soutien de plans pluriannuels et l'Etat participera au financement des opérations pour 18 millions de francs la première année.

Dans le même esprit, l'Union patronale des industries de la transformation des matières plastiques vient elle aussi de renouveler, pour trois ans, sa convention. Le secteur de la « plasturgie », s'est fixé pour objectif de former les salariés les moins qualifiés. Il s'était déjà signalé, à l'automne, par un accord sur la formation en alternance des jeunes et sur celle des tuteurs.

● **Intéressement chez IBM-France.** – Un accord d'intéressement aux performances a été signé chez IBM-France avec trois syndicats, SNA (autonome), CGC et CFTC, qui, ensemble, ont recueilli près de 57 % aux dernières élections. L'accord prévoit le versement d'une prime égale à 12 % du salaire mensuel si le rapport entre les dépenses d'administration et le chiffre d'affaires (exportations exclues) diminue de 0,5 point. Si la baisse dépasse 1,5 point, la prime augmentera progressivement, jusqu'à 30 % du salaire mensuel si la baisse atteint (ou dépasse) 2,4 points.

● **Les préoccupations des entreprises.** – Selon une enquête réalisée par le cabinet KPMG-Fidal auprès de sept cent cinquante entreprises, les préoccupations sociales pour l'année varient selon la taille, malgré des constantes. Le coût salarial est le premier souci des entreprises de moins de cinquante salariés mais davantage encore celles de cinquante à cent salariés. En revanche, les entreprises de plus de cent salariés placent toujours la diminution en nombre de leur personnel en tête de leurs objectifs avant le recrutement et le coût salarial.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Actionnaires de MATRA, compte-rendu de votre Assemblée Générale du 26 juin 1989.

... *"MATRA en 1988, une société de forte croissance"...*

"Depuis qu'a été engagée la première diversification du Groupe – le total de l'actif du bilan, la capitalisation boursière, les résultats nets de Matra ont été multipliés par plus de 100 (soit un taux de croissance annuel de près de 25 %). Matra est, sans aucun doute, une société de forte croissance. Matra continuera donc sa route, maître de son destin, affirmant sans cesse son indépendance. Pour cela, il est indispensable de disposer d'une capacité financière en harmonie avec nos ambitions. En 1988, nous avons accru considérablement nos fonds propres qui sont passés de 1,8 milliard à 4,3 milliards (soit multipliés par 2,4), sous l'effet d'une augmentation de capital et d'une émission de T.S.D.I. (Titres subordonnés à durée indéterminée)."

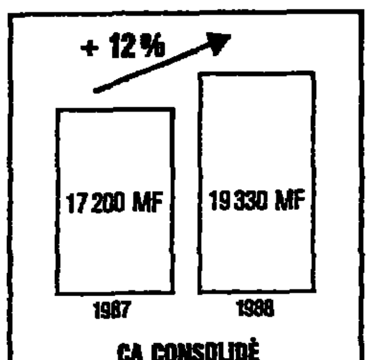

CA CONSOLIDÉ
progression prévue 1989 : + 13 %

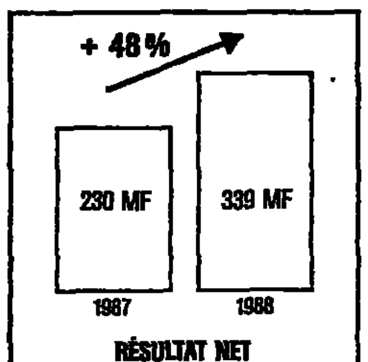

RÉSULTAT NET
progression prévue 1989 : + 50 %

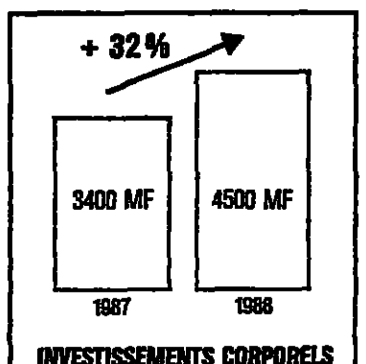

INVESTISSEMENTS CORPORELS ET FINANCIERS + R & D

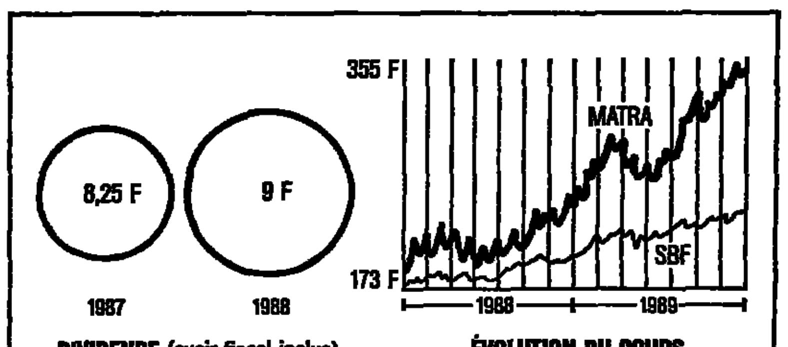

DIVIDENDE (avoir fiscal inclus)
date de mise en paiement : 04.07.89

ÉVOLUTION DU COURS
du 1er juin 1988 au 29 juin 1989 inclus

... *"MATRA demain, Européens en Europe, Américains en Amérique"...*

"Je souhaite engager – au cours de cette année – le processus juridique et social conduisant à la filialisation de Matra Défense et Espace, comme cela a été fait dans le passé pour l'Automobile, les Transports, les Télécoms, etc. ; toutes les activités opérationnelles du Groupe seront exercées dans des sociétés regroupant chacune des secteurs homogènes et bien définis.
Nous avons l'intention de faire rentrer dans le capital de ces sociétés et par des positions minoritaires les groupes industriels avec lesquels se dégage une véritable synergie ou complémentarité.
Matra prendra en échange des participations dans leurs sociétés correspondantes.
Nous privilégierons les associations européennes, apportant ainsi notre force à la construction de l'Europe.
Bien entendu, cette décentralisation vers des filiales des responsabilités opérationnelles de Matra n'a pas pour but de diminuer le poids et l'impact du Groupe. Nous voulons au contraire que le rayonnement de Matra – technologique, économique, social, politique – s'affirme en Europe, dans le Monde."

Jean-Luc Lagardère

RELATIONS ET INFORMATIONS ACTIONNAIRES :
Service Minitel 36.16 code MATRA
bureau d'accueil permanent 5, rue Beaujon, 75008 PARIS - Tél. : (1) 47 66 03 06

MATRA

Marchés financiers

Des étrangers achètent deux sociétés de Bourse françaises

Le conseil des Bourses de valeurs a donné son agrément pour le rachat de deux sociétés de Bourse. L'intégralité du capital de Jean-Claude Mélendès SA (90 personnes, 105 millions de francs de bénéfice net) a *été* acquise, à parts égales, par la banque SAL Oppenheim de Cologne et la banque Pierson Heldring et Pierson, filiale de l'Amsterdam-Rotterdam Bank (AMRO).

Par ailleurs, la Nederlandsche Middenstand Bank, troisième établissement des Pays-Bas, a racheté 67 % du capital de la société de Bourse Hamant (80 personnes, 70 millions de francs de chiffre d'affaires et 8 millions de pertes). Enfin, la société de Bourse Rondeleux, qui a déposé son bilan (*le Monde* du 7 juillet 1989), a été mise en redressement judiciaire, sous l'administration de M. Hubert Lafont : pendant trois mois, elle devra se limiter à l'exécution des ordres des clients qui auront déposé, au préalable, titres et espèces, ces ordres ne pouvant concerner le MATIF, le MONEP et le marché de gré à gré. La banque Pallas et la Banque internationale de placement *(BIP)* sont intéressées par la reprise de cette société en Bourse.

MM. Jacques de Larosière et Pierre Bérégovoy satisfaits de la croissance modérée de la masse monétaire

La masse monétaire de la France mesurée dans son agrégat M 2 (billets, dépôts à vue et sur livrets) s'est contractée de 0,3 % en mai. En avril, elle avait subi une progression de 1 %. Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a *salué le jeudi 6 juillet le ralentissement* de la croissance de la masse monétaire. Intervenant le même jour devant le Conseil national du crédit, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, a souligné que *« depuis le début de l'année, la demande de monnaie a été modérée pour les moyens de paiement et les placements à vue... La progression de l'agrégat M 2 qui doit être contenue en 1989 dans une fourchette de 4 à 6 % a peu varié. Elle s'établit à 4,1 % à la fin mai, en glissement sur douze mois, contre 4 % à la fin décembre 1988 ».*

M. de Larosière a cependant noté la poursuite d'une forte croissance de l'encours des autres formes de liquidités, des titres négociables en particulier. Il a expliqué les relèvements de taux directeurs décidés par la Banque de France à deux reprises en janvier, puis à la fin du mois dernier, par *« les tensions qui se sont manifestées sur le marché des changes, l'évolution des taux d'intérêt dans le monde, l'accélération récente de la hausse des prix de détail et la dégradation des résultats du commerce extérieur ».*

Le Conseil national du crédit a par ailleurs examiné le rapport d'une mission confiée à MM. Lavergne, Le Floc'h Prigent, Moussy et Yoncourt sur la modernisation de la gestion sociale des établissements de crédit.

Nedlloyd acquiert l'un des plus grands transporteurs ouest-allemands

AMSTERDAM
de notre correspondant

Deux mois après avoir annoncé une internationalisation de sa division « transports routiers », le groupe néerlandais Nedlloyd vient d'acquérir l'un des plus gros transporteurs ouest-allemands, Union Transport, de Düsseldorf. Le montant de la transaction qui doit être approuvé par la Bundeskartelamt, l'administration chargée d'empêcher la formation de monopoles en RFA, n'a pas encore été dévoilé.

Nedlloyd, avec cette acquisition, fait d'une pierre deux coups. Financièrement tout d'abord : le chiffre d'affaires 1988 de l'entreprise allemande (4 milliards de francs) représente plus de 25 % du chiffre d'affaires du groupe néerlandais qui était, l'an dernier, d'environ 15 milliards de francs, tous secteurs confondus (bateaux porte-conteneurs, transport aérien, distribution). Stratégiquement, ensuite : en s'adjoignant Union Transport, la branche Road Cargo de Nedlloyd devient l'un des principaux opérateurs européens avec quatre-vingt-dix implantations dans douze pays.

Constituer un réseau de transport d'envergure internationale avec tous les avantages qui en découlent en termes d'efficacité commerciale et de logistique : tel était l'objectif de Nedlloyd qui l'a en grande partie atteint. La Suisse, la Scandinavie constituent encore des points faibles ainsi que la France où le groupe néerlandais envisage toutefois de *« s'associer à des entreprises locales ».*

Ch. Ch.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Valeo

Lors de sa réunion du 5 juillet, le conseil d'administration de Valeo a fait le point sur l'activité du groupe. Le chiffre d'affaires du premier semestre 1989 devrait être de l'ordre de 10 milliards de francs contre 8,8 milliards au premier semestre 1988, soit en progression de 13 %.

Le résultat net s'annonce en ligne avec celui de l'exercice précédent pour la même période. Rappelons qu'en 1988 le résultat net de Valeo avait atteint 6 % du chiffre d'affaires pour le premier semestre, et 5,4 % pour l'ensemble de l'année.

VALREAL
valeurs réalisables

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

MODIFICATION DES MODALITÉS D'EXÉCUTION DES ORDRES DE RACHATS

Afin de mieux répondre aux besoins de trésorerie des actionnaires de VALREAL, le conseil d'administration a décidé de modifier les modalités d'exécution des ordres de rachats.

A compter du 17 juillet 1989, les ordres de rachats centralisés chaque jour par la société seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée la veille, soit à cours connu, et donneront lieu à un crédit en compte en date du jour au profit de l'actionnaire.

En outre, et à compter de cette même date, l'heure limite de réception des ordres de souscriptions et rachats est avancée de 12 heures à 11 heures 30.

Le conseil d'administration

Siège social : 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
Tél. (1) 49.27.64.00

NEW-YORK, 6 juillet ↑

Modeste avance

La séance de jeudi a été un peu décevante à New-York. Parti sur les chapeaux de roue, le marché a, en effet, été obligé de rendre la main pour se redresser toutefois un peu à la clôture. Ainsi, l'indice des industrielles, un instant monté à 2 475,53, puis redescendu à 2 446,51, s'inscrivait finalement à 2 462,44, en progrès de 5,88 points. Le bilan de la journée a, une fois encore, été de qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 973 valeurs traitées, *951* ont monté, *521* ont baissé et 501 n'ont pas varié.

Reste que, comme la veille, la Bourse américaine n'a guère manifesté de vigueur. Bien qu'en augmentation, l'activité est restée faible, avec 141,42 millions de titres échangés, contre 127,70 millions la veille. Selon les professionnels, les investisseurs ont hésité à prendre des positions à la veille de la publication des statistiques sur l'emploi pour juin. D'après les prévisions, le taux de chômage resterait inchangé à 5,2 % avec toutefois deux fois plus de *créations d'emplois* (214 000) qu'en mai (101 000).

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Alcoa	65	64 3/8
A.T.T.	35 1/4	35 3/8
Boeing	48 7/8	48 5/8
Chase Manhattan Bank	36 3/4	36 7/8
Du Pont de Nemours	108 7/8	110
Eastman Kodak	47	47 1/2
Exxon	44 1/8	44
Ford	48 1/8	48 1/8
General Electric	52 1/4	52 1/8
General Motors	41 1/4	40 7/8
Goodyear	55	54 5/8
I.B.M.	112	111 3/4
I.T.T.	58	58 3/8
Mobil Oil	50 5/8	50 3/8
Pfizer	58 1/4	58 1/4
Schlumberger	40 3/4	40 3/4
Texaco	51 3/8	51 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	147 1/4	152
Union Carbide	26 1/4	25 3/8
U.S.X.	34 1/2	34 3/4
Westinghouse	62 3/4	62 7/8
Xerox Corp.	62 3/8	62

PARIS, 7 juillet ↓

Maussade

La timide amélioration observée jeudi dans la soirée rue Vivienne n'aura pas eu de suite. A la veille du week-end, la tendance est redevenue franchement maussade. A l'ouverture, tout pouvait encore arriver (– 0,04 %). Mais, au fil des cotations, l'effritement est devenu plus insistant. A 11 heures, l'indicateur instantané accusait un retard de 0,17 %. A l'heure du déjeuner, son recul dépassait 0,4 %, avant que, dans l'après-midi, il ne s'établisse à 0,36 % au-dessous de son niveau précédent.

Une fois encore l'activité a été franchement médiocre. La veille, les transactions sur les valeurs françaises du RM avaient péniblement atteint 1,4 milliard de francs, soit moins de la moitié d'une journée normale. Pourtant, la tenue toujours relativement satisfaisante de Wall Street aurait pu constituer un élément d'encouragement, tout comme la bonne orientation du marché obligataire et du MATIF dopés par la baisse du loyer de l'argent au jour le jour au-dessous de la barre des 9 %.

L'annonce, enfin, du « boom » sur le marché automobile français en juin avec 17,3 % d'immatriculations en plus aurait dû stimuler la demande. En fait, Paris se méfie. Tous les regards sont toujours tournés vers les Etats-Unis, dont la situation économique est un élément de préoccupation.

S'achemine-t-on là-bas, après sept ans d'expansion, vers un atterrissage en douceur ou, au contraire, vers une récession ? Bien des investisseurs paieraient cher pour obtenir le renseignement. C'est la raison pour laquelle tout le monde sous les lambris attendaient avec impatience la publication des statistiques de l'emploi au Nouveau Monde pour le mois de juin. Ces chiffres devraient, en principe, permettre de mieux apprécier la situation là-bas.

LONDRES, 6 juillet =

Indécise

La tendance était indécise, jeudi, à la Bourse de Londres en raison notamment de la baisse de Wall Street à son ouverture. L'indice Footsie a terminé en léger repli de 1,7 point à 2 161,2.

Le marché a encore vécu au rythme des nombreuses affaires qui contribuent à l'animation de la cote en ce moment. La confirmation de négociations engagées entre Thames TV et le groupe de médias Carlton Communications, qui pourraient se concrétiser par une OPA de Carlton sur la compagnie de télévision commerciale, a provoqué une hausse de plus de 29 pence de Thames TV à 493.

Rank Hovis a bondi de 25 pence à 482 en raison de rumeurs selon lesquelles Sir James Goldschmidt serait prêt à proposer jusqu'à 550 pence l'action, s'il lançait une OPA sur le groupe alimentaire.

Coalite (charbon) a *gagné* 7 pence à 468, après le rejet par sa direction d'un relèvement à 475 pence l'action, de l'offre inamicale lancée en mai dernier par Anglo-United. D'autre part, des titres de nombreux secteurs se sont repliés, notamment les bancaires, les pétrolières, les chimiques et les assurances. Les fonds d'État ont terminé *sur une note irrégulière, les opérateurs* ne s'attendant pas à une réduction immédiate des taux d'intérêt en Grande-Bretagne. Les mines d'or étaient également très hésitantes.

TOKYO, 7 juillet ↑

La hausse se poursuit

Pour la troisième journée consécutive, les cours ont continué de monter, vendredi, au Kabuto-Cho. Amorcé dès la matinée, le mouvement de hausse s'est poursuivi au même rythme la journée durant. A la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 33 703,97 avec un gain de 280,49 points (+ 0,84 %).

Selon les professionnels, les fonds d'investissement ont ramassé les valeurs les plus dépréciées actuellement. Les banques, de leur côté, ont procédé à des achats sélectifs. Mais l'intérêt s'est surtout concentré sur les valeurs de hautes technologies, sur Sony en particulier. Les constructions, les immobilières et les pâtes à papier ont également été ramassées.

Mais d'une façon générale, l'activité est restée assez faible, avec moins de 600 millions de titres échangés, contre 630 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Akai	774	774
Bridgestone	1 630	1 660
Canon	1 830	1 850
Fuji Bank	3 390	3 390
Honda Motors	1 990	2 040
Matsushita Electric	2 440	2 480
Mitsubishi Heavy	1 220	1 220
Sony Corp.	7 930	8 000
Toyota Motors	2 600	2 630

FAITS ET RÉSULTATS

● **ICI investit 150 millions de livres à Taiwan.** – Le groupe britannique ICI, numéro quatre mondial de la chimie, a décidé de dépenser 150 millions de livres (1,56 milliard de francs) pour la construction, à Taiwan, d'une usine d'acide téréphtalique (PTA), produit intermédiaire employé pour fabriquer des fibres et films polyester. C'est le plus important investissement décidé par la firme britannique depuis dix ans dans cette partie du monde. Installée au nord-est de Taiwan, l'unité entrera en fonctionnement dans le courant du troisième trimestre de 1991. Elle aura une capacité de production de 350 000 tonnes an de PTA. En raison de la croissance rapide de son industrie textile, Taiwan est le plus gros consommateur mondial de PTA (1,2 million de tonnes en 1988, soit le cinquième de la consommation mondiale). La décision de procéder à un tel investissement à Taiwan témoigne de l'intérêt très vif porté au Sud-Est asiatique par ICI. Selon les dirigeants de l'entreprise, la région asiatique comptera pour 38 % dans la croissance globale de l'industrie chimique dans le monde au cours de la dernière décennie du siècle.

● **Fin de la privatisation d'Air Canada.** – Le gouvernement canadien a annoncé qu'il mettrait en vente, le 19 juillet, les 57 % du capital d'Air Canada qu'il conservait jusqu'à ce jour. Une première tranche avait été privatisée en octobre dernier. Le reste des actions sera mis sur le marché au prix de 12 dollars canadiens (54 F) l'unité. Le prix de vente envisagé au printemps était de 16 dollars. Huit millions d'actions seront offertes à l'extérieur du Canada par un syndicat de placement dirigé par RBC Dominion Securities International et Wood Gundy Inc. Forte de cent quatre-vingt-dix-sept avions, la compagnie Air Canada a réalisé, en 1988, un bénéfice de 96 millions de dollars canadiens (432 millions de francs).

● **L'UAP porte à 22 % sa participation dans Sun Life.** – L'UAP, numéro un français de l'assurance, a porté de 20,2 % à 22,2 % sa participation dans la compagnie d'assurance britannique Sun Life. En septembre 1988, un projet de participations croisées entre UAP et Sun Life (18 % et 15 % respectivement) avait été bloqué par le principal actionnaire (29,8 %) de Sun Life, Transatlantic Holding, à capitaux sud-africains. Après cet échec, l'UAP avait procédé à des achats en Bourse à hauteur de 18 %, pourcentage qui monte régulièrement.

● **L'Air liquide : usine de production d'oxygène pour le canadien Inco.** – La filiale d'ingénierie de L'Air liquide est chargée de l'étude de la construction, du montage et du démarrage d'une usine de production d'oxygène de la compagnie minière canadienne Inco, premier producteur occidental de nickel. L'usine, qui sera construite à Copper-Cliff (Ontario), utilisera le procédé dit de « bascule ». Elle aura une capacité de 556 tonnes par jour d'oxygène gazeux. Cette unité de production d'oxygène constitue un volet important du programme de réduction des émissions d'anhydride sulfureux (SO2) annoncé l'an dernier par Inco, qui est aussi l'une des sociétés les plus polluantes au Canada.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	407 d	Le gd livre du mois	....	390
Asystel	....	255	Loca Investissement	....	357
B.A.C.	....	340	Locamic	....	143
B. Demachy & Assoc.	....	600	Metallurg. Minière	....	232
B.I.C.M.	....	515	Mécaservice	....	183
Boiron	....	409	Mécaservice (bons)	24	20 30
Bolloré Technologies	....	995	Molex	201	201
Boisset (Lyon)	....	252	Navale-Delmas	....	1089
Câbles de Lyon	....	2180	Olivetti-Logabax	200	190
Calberson	....	882	Om. Gest.Fin.	....	401
Cardif	....	780	Pinault	....	574
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	579	P.F.A. S.A.	....	510
C.A.T.C.	....	144 50	Presbourg (C.In & Fin)	....	93 50
C.D.M.E.	....	1720	Présence Assurance	....	545
C. Equip. Elect.	....	368	Publicat. Filipacchi	....	895
C.E.G.I.D.	....	810	Razel	....	665
C.E.G.E.P.	....	271	Rémy & Associés	....	335
C.E.P.-Communication	....	410	St-Gobain Emballage	....	1926
Ciments d'Origny	....	605	St-Honoré Matignon	....	230
C.N.I.M.	....	587	S.C.G.P.M.	....	515
Codetour	....	255	Segin	400	395
Concept	....	340	Sélection Inv. (Lyon)	....	115
Conforama	....	883	S.E.P.	....	583
Creeks	....	482	S.E.P.R.	....	1595
Dafsa	....	....	Seribo	....	595
Dauphin	....	1470	S.M.T.Goupil	....	354
Devanlay	....	1210	Sodinforg	....	675
Deville	....	531	Supra	....	278 40
Dollfus	....	210	Thermador Hold. (Lyon)	....	235
Editions Belfond	....	103	TF 1	....	430
Elysées Investissem.	....	19 40	Unilog	....	181 50
Finacor	....	242 90	Union Financ. de Fr.	....	505
Gaumont	....	432	Viel et Cie	....	211
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	291 50			
Guintoli	....	755			
I.C.C.	....	259			
Idia	....	275			
Idianova	....	149			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	932			
La Commande Electro.	....	261 20			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 6 juillet 1989

Nombre de contrats : 7 530.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Accor	680	–	–	8	–
CGE	440	11,30	20	–	–
Elf-Aquitaine	480	56	57	3,50	–
Eurotunnel SA-PLC	120	6,60	12	–	11
Lafarge-Coppée	1 700	46	–	–	–
Michelin	180	12	18	8	9,45
Midi	1 700	6	24	–	–
Paribas	520	12,30	27	19	–
Peugeot	1 700	89	–	66	80
Saint-Gobain	600	51,50	–	7,50	–
Société générale	520	10,50	–	–	–
Thomson-CSF	200	18	–	5,50	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juillet 1989
Nombre de contrats : 42 540.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90
Dernier	107,74	107,54	107,12
Précédent	107,54	107,32	107

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
108	0,57	1,02	0,81	1,45

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4045 F ↓

Le dollar restait faible le vendredi 7 juillet au matin, malgré une légère reprise contre le yen. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 6,4045 F environ, contre 6,4100 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs attendaient la publication des statistiques américaines du chômage au mois de juin, dans l'après-midi de vendredi, pour prendre des positions nouvelles.

FRANCFORT	6 juillet	7 juillet
Dollar (en DM)	1,8965	1,8880
TOKYO	**6 juillet**	**7 juillet**
Dollar (en yens)	138,90	139,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 juillet) .... 83/487/8 %
New-York (6 juillet) .. 93/8-97/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	5 juillet	6 juillet
Valeurs françaises	114,1	114,1
Valeurs étrangères	114,3	113,4
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	482,6	482,1
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 737,16	1 737,57
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	495,13	495,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*
Industrielles .... 2 456,56 — 2 462,44

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 798	1 794,7
Mines d'or	199,1	203,7
Fonds d'Etat	85,72	85,47

TOKYO

	6 juillet	7 juillet
Nikkeï Dow Jones	33 423,48	33 703,97
Indice général	2 489,31	2 507,29

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3925	6,3975	– 15		– 20	+ 5	+ 40	+ 110
$ can.	5,3673	5,3761	– 127	– 122	– 290	– 252	– 722	– 635
Yen (100)	4,5677	4,5745	+ 165	+ 167	+ 285	+ 323	+ 799	+ 882
DM	3,3819	3,3858	+ 72	+ 74	+ 117	+ 139	+ 328	+ 384
Florin	3,0054	3,0092	+ 47	+ 60	+ 93	+ 110	+ 264	+ 312
FB (100)	16,1835	16,2044	+ 148	+ 164	+ 154	+ 301	+ 471	+ 856
FS	3,9351	3,9406	+ 77	+ 78	+ 116	+ 147	+ 379	+ 451
L (1 000)	4,6746	4,6817	– 115	– 103	– 256	– 211	– 720	– 633
£	10,3527	10,3671	– 379	– 377	– 831	– 753	– 2391	– 2225

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 9/16	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16	8 13/16	8 15/16
DM	6 3/4	7	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7
Florin	6 13/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	8 1/4	8 9/16	8 1/4	8 9/16	8 1/4	8 9/16
F.S.	6 3/4	7	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7
L (1 000)	11	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/8
£	13 11/16	13 15/16	13 3/4	13 7/8	13 7/8	13 15/16	13 7/8	14
F franç.	8 3/4	9	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 7 JUILLET

Cours relevés à 14 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3806	C.N.E. 3% ★	3810	3806	3780	– 0 52
1110	B.N.P. T.P.	1105	1100	1080	– 2 26
1213	C.C.F. T.P.	1213	1210	1210	– 0 25
1137	Créd. Lyon. T.P.	1135	1134	1134	– 0 09
1725	Renault T.P.	1735	1731	1732	– 0 17
1916	Rhone-Poul. TP	1930	1940	1940	+ 0 52
1347	St-Gobain T.P.	1350	1350	1357	+ 0 52
1380	Thomson T.P.	1370	1375	1375	+ 0 36
720	Accor	729	729	725	– 0 55
620	Air Liquide	607	604	604	– 0 49
3030	Alcatel ★	2990	2970	2963	– 0 91
2140	Alt. Superm.	2090	2100	2100	+ 0 48
365	A.L.S.P.I. ★	362 10	372 90	366	+ 1 08
605	Alsthom ★	593	587	590	– 0 51
2570	Arjom. Prioux ★	2505	2505	2499	– 0 24
640	Arnaudet-Rey ★	665	665	666	+ 0 15
1050	Aux. Entrepr. ★	990	995	1009	+ 1 92
700	Av. Dassault ★	696	700	699 c	+ 1 14
420	BAFIP ★	418	420	419	+ 0 24
315	Bail-Equipem. ★	315 10	313 10	318	+ 0 92
870	Bail Investis. ★	871	871	871	....
385	B.N.P. C.I. ★	381 20	381 20	388 90	+ 2 02
520	Cie Bancaire ★	530	530	535	+ 0 94
615	Bazar H.-V. ★	597	600	597	....
680	Béghin-Say ★	675	675	671	– 0 59
900	Berger (Mé)	836	841	841	+ 0 60
750	Bic ★	754	746	743	– 1 46
....	B.I.P. ★	776	777	762	– 1 80
550	B.I.S. ★	588	590	593	+ 0 85
3040	Bongrain S.A. ★	3000	3000	2960	– 1 33
....	Bon-Marché ★	799	799	800	+ 0 13
665	Bouygues ★	705	705	706	+ 0 14
135	B.P. France ★	134 50	132	132	– 1 86
685	B.S.N. ★	699	699	696	– 0 43
725	Canal Plus ★	707	715	705	– 0 28
2620	Cap Gem. S. ★	2390	2409	2360	– 1 26
3130	Carrefour ★	3220	3220	3213	– 0 22
210	Casino ★	199	199 80	199 90	+ 0 45
133	Casino A.D.P. ★	130	129	128	– 1 54
935	Castorama D.L.	909	906	908	– 0 11
1300	C.C.M.C.	1293	1290	1290	– 0 23
275	Centrest	271	272	272	+ 0 37
630	Cetelem ★	600	600	600	....
475	Cerus ★	442 10	446	450	+ 1 79
2280	C.F.A.O. ★	535	540	537	+ 0 37
440	C.G.E.	428 50	428	428 50	....
1580	C.G.I. Informat.	1585	1570	1595	+ 0 63
1580	C.G.I.P. ★	1545	1584	1545	....
555	C.G.P.	580	580	580	....
1280	Chargeurs S.A. ★	1210	1201	1190	– 1 65
1500	Ciments franç. ★	1470	1480	1465	– 0 34
630	Club Méditer. ★	637	638	632	– 0 78
895	C.M.B. Packag.	878	880	876	....
190	Codetel ★	185 50	185	185	– 0 27
365	Cofimeg ★	363 50	366 10	358	– 1 51
935	Colas ★	936	943	932	– 0 32
245	Cpt. Entrepr. ★	222	222 10	225	+ 1 35
1140	Compt. Mod. ★	1025	1025	1030	+ 0 49
830	Créd. Foncier ★	849	835	838	– 1 30
465	C. F. Immob. ★	455	455	453	– 0 44
194	C.C.F. ★	199	195 70	199	....

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
C.I. Maritime	....	830
Ciments (B)	2200	2200
Clause	....	1249
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cambodge	....	710
C.A.M.E.	....	166
Carbone-Lorraine	....	1040
Caves-Roquefort	....	36 40
C.E.G.Frig.	....	388 80
Centen. Blanzy	....	....
Cerabati	....	175
Champex (Ny)	145	145
C.I.C. (Financ. de)	....	210
Lafitte-Bail	....	436
Lambert Frères	....	435
Lille-Bonnières	....	960
Loca-Expansion	....	283
Locafinancière	....	372 40
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1165
Louvre (Stè)	....	2845
Lucia	....	1442
Tales de Luzenac	....	436
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	....	551
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	....	740
Ugine A. Chat. Gueug.	....	550 c
U.A.P.	....	555
U.T.A.	....	2050
Vicat	....	2900

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 6/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 410	6 404	6 250	6 650
ECU	7 022	7 015	....	....
Allemagne (100 DM)	339 150	339 160	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 201	16 201	15 650	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	300 900	300 900	292	312
Danemark (100 krd)	87 240	87 300	83 500	91 500
Norvège (100 k)	92 440	92 300	89 500	97 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 391	10 393	10	10 800
Grèce (100 drachmes)	3 931	3 929	3 750	4 600
Italie (1 000 lires)	4 682	4 676	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	395 150	394 410	382 500	404 500
Suède (100 krs)	99 250	99 270	96	104
Autriche (100 sch)	48 180	48 175	46 750	49 700
Espagne (100 pes.)	5 376	5 398	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	4 050	4 049	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 384	5 375	5 200	5 600
Japon (100 yens)	4 606	4 598	4 430	4 850

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/7
Or fin (kilo en barre)	79600	79300
Or fin (en lingot)	79400	79350
Pièce française (20 fr)	457	462
Pièce française (10 fr)	369	.....
Pièce suisse (20 fr)	457	465
Pièce latine (20 fr)	459	466
Souverain	576	576
Pièce de 20 dollars	2835	2835
Pièce de 10 dollars	1530	1550
Pièce de 5 dollars	810	.....
Pièce de 50 pesos	2965	2960
Pièce de 10 florins	476	476
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

e : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Le Monde

ÉTRANGER
3 Liban : médiation arabe sous les tirs de canon.
4 Les réactions après le discours de M. Gorbatchev devant le Conseil de l'Europe.
6 Grande-Bretagne : durcissement du conflit des cheminots.

POLITIQUE
8 Point de vue : « Relectures électorales », par Gérard Le Gall.
— Bibliographie : « 1789-1989 à l'Assemblée nationale ».
12 SPORTS : cinquième étape du Tour de France ; internationaux de tennis de Grande-Bretagne.

SOCIÉTÉ
9 Remous à l'INSERM autour de M. Benveniste.
10 Le chantier du tunnel sous la Manche.
— « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.
11 La guérilla publicitaire des œufs frais.

CULTURE
19 De Moscou à Blois, la première caravane transeuropéenne du théâtre.
— La mort de Jean Bouise.
20 La tournée européenne de Joao Bosco, Caetano Veloso et Joao Gilberto.
— COMMUNICATION.

ÉCONOMIE
24 Les concentrations dans les sociétés d'audit.
25 Le projet de budget 1990 en RFA.
26 L'offensive de charme des Japonais.
27 M. Michel Rocard et la fonction publique.
28-29 Marchés financiers.

INFOS SERVICES
Abonnements 2
Campus 23
Carnet 23
Philatélie 23
Météorologie : en grève.
Mots croisés 18
Radio-Télévision 22
Spectacles 21
Petites annonces 26

TÉLÉMATIQUE
Les corrigés du bac
3615 tapez LMBAC

Les grandes écoles
3615 tapez LEMONDE

Pour la réintégration des « dix » de Renault

Manifestation cégétiste devant le domicile de M. Mitterrand

Le premier ministre a demandé, jeudi 6 juillet, au Conseil constitutionnel de statuer en urgence, c'est-à-dire dans un délai de huit jours au lieu d'un mois, sur les recours déposés contre la loi d'amnistie dont un article, ajouté en cours de discussion parlementaire, permettrait la réintégration des « dix » de Renault. Une telle disposition avait déjà été annulée (en juillet 1988) par le Conseil constitutionnel, qui doit se prononcer de nouveau avant le 13 juillet.

Un peu plus de deux cents militants CGT, après s'être regroupés, à Paris, près de Notre-Dame, ont manifesté jeudi 6 juillet en début de soirée devant le domicile privé du président de la République, rue de Bièvre, en criant *« Liberté syndicale ! »* et *« Amnistie, réintégration ! »*. Ils ont déployé une banderole demandant au président de faire *« respecter les libertés syndicales et les droits de l'homme »*, et apposé des affiches avec les photos des dix militants de Renault-Billancourt dont la CGT demande la réintégration dans l'usine (où ils continuent à venir passer la nuit).

Appelés par les policiers en faction, des renforts arrivés précipitamment se sont heurtés un quart d'heure plus tard aux manifestants à la hauteur du pont d'Arcole (qui joint la place de l'Hôtel-de-Ville à l'île de la Cité). Selon la préfecture, dix policiers ont été blessés. Mais la CGT, *de son côté, affirme* n'avoir vu aucun blessé. Cinq personnes ont été interpellées à la suite des incidents. Entendues, elles ont été relâchées sur demande du parquet.

Les manifestants se sont dispersés peu après. Le bureau confédéral de la CGT a condamné *« le mépris des hommes »* et *« les méthodes cyniques et autoritaires »* du gouvernement Rocard. Elle a annoncé une nouvelle manifestation, portant notamment sur la réintégration des « dix » le mercredi 12 juillet à Paris. Mercredi 5 juillet, M. Louis Viannet, numéro deux de la confédération, a annoncé qu'il demanderait à être reçu par M. Rocard pour lui demander d'intervenir auprès du PDG de Renault. M. Paul Marchelli, président de la CGC, a aussi l'intention de demander audience au premier ministre... pour empêcher cette réintégration.

Harcèlement et Bicentenaire

La CGT veut-elle s'offrir son propre Bicentenaire ? Profitant d'une conjonction de mécontentements qui vont de la manifestation-concert du samedi 8 juillet, à la Bastille (*le Monde* du 30 juin), en faveur des pays pauvres, dont le chanteur Renaud a pris la défense, jusqu'à la dénonciation par l'opposition des fastes réservées à la célébration du Bicentenaire de la Révolution dont le peuple serait écarté — *« un nouveau Camp du Drap d'or »*, a dit M. Juppé — en passant par la grogne des automobilistes parisiens, la centrale de M. Henri Krasucki tente de faire oublier que son combat en faveur *des « dix de Renault-Billancourt »* ne produit guère, depuis trois ans, la levée en masse de *« la classe ouvrière »*.

Sur le modèle de la technique commando utilisée à l'usine SKF d'Ivry, après le refus du PCF de participer au gouvernement Fabius en 1984, la CGT, cette fois-ci, a fait une « descente » sur les lieux du domicile privé du chef de l'Etat. Le symbole est clair : c'est la personne même du *président de la République qui* est visée.

Fer de lance de ce que la CGT appelle les atteintes aux libertés syndicales, les « dix » sont une Bastille on ne peut plus symbolique, à défaut d'être une représentation des masses, qu'il faut faire en sorte de conserver bien au-delà du 14 juillet. Les « héros » de Renault seront donc la flamme révolutionnaire tout au long du mois. L'objectif purement médiatique des dirigeants communistes de la confédération est de combler l'intermède qui va du vote de la loi d'amnistie à son examen par le Conseil constitutionnel.

Dans cette stratégie, ils peuvent se vanter d'avoir trouvé *jusqu'à présent l'assistance, mi-active, mi-involontaire, des* députés socialistes. C'est en effet au terme d'une incroyable série de quiproquos et de confusions que le groupe PS du Palais-Bourbon parvint à imposer, contre toute évidence juridique, l'article additif qui permettrait la réintégration des *« dix »*... sauf à être annulé — ce qui a déjà été fait, il y a un an — par le Conseil constitutionnel.

A la veille du dernier comité *directeur du PS, particulièrement* important, le gouvernement était dans l'impossibilité d'imposer à « ses » députés un vote bloqué qui eût été la seule façon de les ramener à « la raison ». Le RPR avait, d'autre part, habilement exploité à l'Assemblée la confusion en menaçant... de voter l'amendement-réintégration à condition qu'il émane... du PCF.

Le pouvoir espérait-il, à la faveur de cette manœuvre parlementaire, un Bicentenaire exempt d'agitation cégétiste ? Le voilà servi ! Car l'action de la rue de Bièvre fait suite à l'irruption d'autres militants au palais de justice de Poitiers où étaient jugés des délégués CGT et précède une manifestation nationale, le mercredi 12 juillet, à Paris. On peut aisément imaginer le résultat que risque de produire une telle démonstration de rue quand on cherche « le contact » dans une capitale *« quadrillée »* par les forces de l'ordre.

OLIVIER BIFFAUD.

La CGT et FO mettent en relief leur progression électorale

M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT, a présenté jeudi 6 juillet *des résultats sur les élections* des représentants des salariés aux conseils d'administration des entreprises nationalisées. Il en ressort, dans les 210 sociétés nationales retenues, qui comptent 958 465 inscrits en 1989 contre 1 130 462 en 1984, une baisse de la participation de 5,53 points (70,72 %), ce qui ne saurait masquer le gain de 3,49 points de voix de la CGT. Cette remontée intervient diversement dans les secteurs industriel, financier et des assurances, avec respectivement + 4,33, + 2,20 et + 1,03 points.

La centrale syndicale a également livré ses propres estimations pour l'élection des délégués du personnel et des comités d'entreprise là où elle est implantée. Les 2 084 entreprises retenues, comprenant 1 194 868 inscrits, soit 30 000 de moins qu'en 1988, ont connu une participation en baisse de 0,78 point (73,35 %) et une quasi-stabilité pour la centrale (+ 0,13 point).

Le syndicat Force ouvrière a obtenu 26,58 % des suffrages au cours des élections professionnelles réalisées entre juillet 1988 et juillet 1989, a annoncé la confédération le 5 juillet. Ces élections concernaient 3 640 000 inscrits et 2 503 735 suffrages valablement exprimés, seules les entreprises où figuraient des listes FO ayant été prises en compte. FO, qui a progressé de 2,37 points, se classe au second rang derrière la CGT, qui a recueilli 31,6 % des voix (en augmentation de 6,67 points depuis l'an dernier). *« Je suis satisfait des résultats obtenus »*, a déclaré M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. *« Cette progression est encourageante pour l'avenir »*, a-t-il ajouté, précisant que le syndicat redoutait les effets du départ de M. André Bergeron. Toutefois, FO a reculé en 1989 dans la plupart des élections aux conseils d'administration des entreprises nationalisées.

A Nîmes

Polémique entre le maire et le président du conseil général

Une polémique a éclaté entre le député et maire (UDF) de Nîmes, M. Jean Bousquet, et le président du conseil général du Gard, M. Gilbert Baumet, au sujet de la répartition des aides financières reçues par le département à la suite des inondations d'octobre 1988. M. Bousquet a saisi le procureur de la République de Nîmes afin de connaître la répartition des sommes recueillies par le *conseil général* ; celles-ci s'élevaient à 16,8 millions de francs, le département ayant en outre voté un impôt exceptionnel de 40 millions de francs.

Le conseil général a attribué 3 millions aux communes rurales et 29,2 millions aux sinistrés de Nîmes, conservant ainsi une réserve de plusieurs millions de francs.

En réponse à M. Bousquet qui exige des détails sur la répartition exacte des sommes, M. Baumet a déclaré que *« toutes les affectations d'argent avaient été faites en séance publique du conseil général et avaient été votées à l'unanimité »* ; il a également annoncé son intention de saisir la cour régionale des comptes *« pour qu'elle vérifie la destination des sommes recueillies par le conseil général, mais aussi par la ville de Nîmes »*.

Tiers-monde

Le président Bush annonce l'effacement de la dette publique de l'Afrique sub-saharienne

Les Etats-Unis annuleront à partir du 1er octobre la dette publique des pays d'Afrique sub-saharienne. Cette décision, annoncée jeudi 6 juillet par le président George Bush au cours d'une conférence de presse, confirme la volonté de Washington de reprendre l'initiative sur le dossier explosif de l'endettement du tiers-monde.

La nouvelle stratégie de réduction de la dette, à l'épreuve des faits pour *les pays intermédiaires* au travers du cas mexicain, reste laborieuse. Même si le secrétaire au Trésor, M. Nicolas Brady, s'est, de son côté, montré confiant dans la possibilité d'*« un bon accord »* avant longtemps. Au cas où un tel accord ne *serait pas mis au point avant le Sommet* des pays industriels qui se déroulera à Paris du 14 au 16 juillet, Washington pourra au moins annoncer dans le détail sa stratégie à l'égard de l'Afrique où se retrouvent la majorité des pays les plus pauvres du tiers-monde.

Le président Bush s'est gardé, dans cette attente, de préciser sur quels montants porterait l'effacement de dette annoncé. Mais des responsables du département d'Etat avaient indiqué, le 28 juin, que les annulations de dettes publiques pourraient représenter jusqu'à 1 milliard de dollars sur les 4,5 milliards de dette accumulés par l'Afrique auprès de l'agence fédérale américaine spécialisée dans ces crédits. L'annonce du président Bush intervient au moment où la commission *économique* des Nations-unies publie un rapport sévère pour les gouvernements africains sur la situation économique du continent.

A Strasbourg

Le PCI décide de constituer un groupe autonome

La volonté des communistes italiens de constituer un groupe autonome — surtout des communistes français — au Parlement européen est tenace *(le Monde* du 30 juin).

Par 50 voix sur 52 — MM. Giancarlo Pajetta et Lucio Magri ont voté contre, — la direction politique du PCI a décidé, mercredi 5 juillet, de constituer un groupe autonome, en constatant l'importance des divergences existant au sein du groupe communiste multinational. L'objectif des italiens est *désormais* de mettre en œuvre, notamment en liaison avec les socialistes, le marché unique, l'Europe sociale et les réformes institutionnelles communautaires.

Le but est d'atteindre, à la fin de la législature, une relation organique avec le groupe socialiste européen.

Pour parvenir à leurs fins, les stratèges du PCI font preuve d'un grand esprit novateur. La dernière suggestion en cours est de faire remarquer au bureau législatif du Parlement que le groupe des députés communistes élus en Italie est déjà multinational car parmi les vingt-deux impétrants se trouve un Français, M. Maurice Duverger.

Selon le règlement de cette Assemblée, les députés d'une seule nationalité peuvent former un groupe à condition d'être vingt-trois au minimum, mais il suffit d'en rassembler dix-huit de deux nationalités (ou douze de trois nationalités ou plus) pour constituer un groupe multinational. Avec vingt et un Italiens et un Français, les experts du PCI estiment être dans le second cas de figure. Reste à savoir si les instances compétentes du Parlement seront du même avis. De toute façon, le PCI ne désespère pas de s'associer à la Gauche hellénique élue parmi les communistes grecs.

Selon la SOFRES

56 % des sympathisants de la droite souhaitent une union RPR-UDF

Un sondage *Figaro*-SOFRES réalisé auprès de mille personnes entre le 29 juin et le 1er juillet révèle que le RPR demeure auprès des sympathisants de la droite le parti dominant. 41 % de ceux-ci se sentent proches de la formation de M. Jacques Chirac, chiffre cependant en baisse de 10 points par rapport à février. 36 % de ces mêmes sympathisants se déclarent proches de l'UDF (plus 8 %) et 12 % du Front national (plus 3 %). 56 % souhaitent que RPR et UDF *« se regroupent rapidement en une seule formation »*, contre 39 % favorables à ce que ces deux formations *« aient des relations étroites mais conservent chacune leur identité »*. 50 % encore souhaitent que l'opposition se situe au centre, 41 % à droite. Plus généralement, 38 % des Français disent se sentir proches de l'opposition (32 % en février). M. Valéry Giscard d'Estaing confirme dans ce sondage sa remontée. Il est en tête des personnalités auxquelles les sympathisants de droite font confiance pour les prochaines années : 26 % (9 % en février), devant M. Chirac (23 % contre 35 % en février). Dans la *« cote d'avenir des outsiders »*, M. Dominique Baudis est placé en tête (35 %) devant MM. Charles Pasqua (33 %), Edouard Balladur (32 %) et Alain Juppé (30 %).

Le secrétaire américain au Trésor se déclare satisfait des cours actuels du dollar

Le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, s'est félicité, jeudi 6 juillet, du retour des cours du dollar à leur niveau d'avril dernier, lors de la dernière réunion du groupe des Sept (les ministres des finances des sept grands pays industriels). Ce groupe avait affirmé, à l'époque, qu'une *« montée du dollar, qui sape les efforts d'ajustement des balances commerciales, ou une baisse excessive, seraient contre-productives »*. Cette position est toujours valable, estime M. Brady. Selon lui, l'économie américaine semble s'orienter vers un atterrissage en douceur. Il a assuré que les Etats-Unis entendaient continuer à coopérer étroitement avec leurs partenaires, notamment pour stabiliser le dollar.

Sport automobile

Alain Prost quitte l'écurie McLaren

Alain Prost a annoncé, vendredi 7 juillet, lors d'une conférence de presse sur le circuit du Castellet (Var), sa décision de quitter l'écurie Marlboro-McLaren-Honda à la fin de la saison 1989. Le pilote met ainsi fin aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs semaines au sujet de sa présence dans cette équipe. Il n'a pourtant pas précisé, vendredi, ses intentions concernant son avenir.

C'est dans l'équipe britannique que le pilote français avait débuté en 1980 et remporté vingt-sept de ses trente-six victoires en Grand Prix depuis son retour en 1984, après trois saisons passées chez Renault. Mais la cohabitation avec le Brésilien Ayrton Senna dans les bolides « rouge et blanc » équipés d'un moteur Honda s'était révélée de plus en plus difficile. *« La décision de partir n'a pas été facile à prendre,* a expliqué Alain Prost. *J'ai passé six années fantastiques chez McLaren, que je considère comme la meilleure équipe, disposant du plus gros potentiel. Il n'y a aucun problème entre moi et McLaren, mais je devais prendre une décision rapidement par correction à l'égard de Ron Dennis »*, a-t-il ajouté.

A nos abonnés

Les exemplaires du *Monde* destinés aux abonnés sont désormais imprimés dans notre nouvelle usine d'Ivry. Le nouvel adressage, par impression automatique sur chaque exemplaire du nom et de l'adresse de l'abonné venant remplacer la bande papier, est également mis en œuvre. La mise au point de ces nouveaux procédés peut entraîner durant quelques jours des irrégularités de distribution, en particulier sur Paris. Nous demandons à nos abonnés de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations momentanées dues à ces changements technologiques importants.

(Publicité)

Moquette Haut gamme moitié prix : Artirec

Quand il y a des rouleaux très courts, mais de largeur normale, Artirec vous fait moitié prix sur ses propres prix.
Et même plus encore.
Exemple d'une affaire sincèrement avantageuse : moquette pastel superbe haute mèche synthétique 69,50 F le m² au lieu de 139,50 F, offre valable sauf épuisement.
Artirec est agréé par la Fnac.
4, bd Bastille Paris 12e. Tél. : 43 40 72 72. Métro Quai Rapée. Parking facile. • Autres dépôts moquette : St-Maur (fermé Août), Plaisir, Kremlin-Bicêtre. • Tissus : 8 Impasse St-Sébastien, 11e. (Tél. : 43 55 66 50), St-Maur (fermé Août), Plaisir. Remise 5 % lecteurs. Présenter ceci.

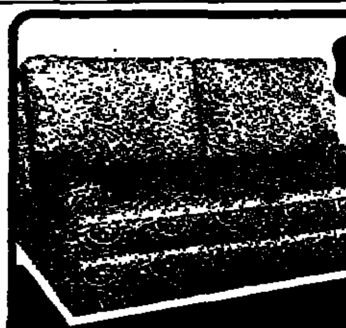

DUCAL CAPÉLOU
SPECIALISTE DU CONVERTIBLE
Robuste et peu encombrant
1 ou 2 places
(literie 0,65 – 0,80 – 1,20 et 1,40)
Grand choix en exposition
DISTRIBUTEUR PRINCIPAL
37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS — TEL : 43 57 46 35 • METRO PARMENTIER

LATREILLE
soldes d'été
DERNIERS JOURS
62 r. St-André-des-Arts. 6e
Tel: 43.29.44.10
Parking attenant à nos magasins

A découvrir d'urgence,
UN VRAI TRÉSOR :
DES MILLIERS DE
COUPONS
"MODE"
(ET DÉCORATION)
▶ Des tissus de toutes sortes, y compris de vraies raretés, des métrages épatants pour une jupe, une robe, une blouse, un bermuda, un blazer, etc.
▶ Ou pour des rideaux, des coussins, des jetés de lit...
▶ Dans toutes les plus belles qualités : soie, lin, polyester, laine, coton, etc.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

En tous styles, toutes dimensions, laques et patines anciennes ; également transformables en couchage de deux personnes (concessionnaire exclusif Jean Roche). Rémy réédite les plus beaux meubles « Louis XIII », « Rustique » (noyer de France), en passant par le XVIIIe siècle, jusqu'à l'Art nouveau et même l'Art déco.

Etonnante collection de lits de repos...

Rémy

Rémy : 80-82, rue du Faubourg-Saint-Antoine 12e, 43-43-65-58.

PREPAS
MEDECINE
PHARMACIE
Depuis 1967, la première préparation de Paris.
Prépas annuelles pour bacheliers scientifiques.
Recyclage pour littéraires.
80 % de reçus
CEPES, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly - 47-45-09-19

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1989 a été tiré à 511 627 exemplaires

هكذا من الأجل

Ils sont déterminés, exigeants, pas tendres avec leurs banques. Ils ne supportent plus qu'on leur propose le même produit qu'aux autres. Seuls des services taillés à leur mesure les intéressent. Ils sont responsables d'entreprises, directeurs financiers, trésoriers.

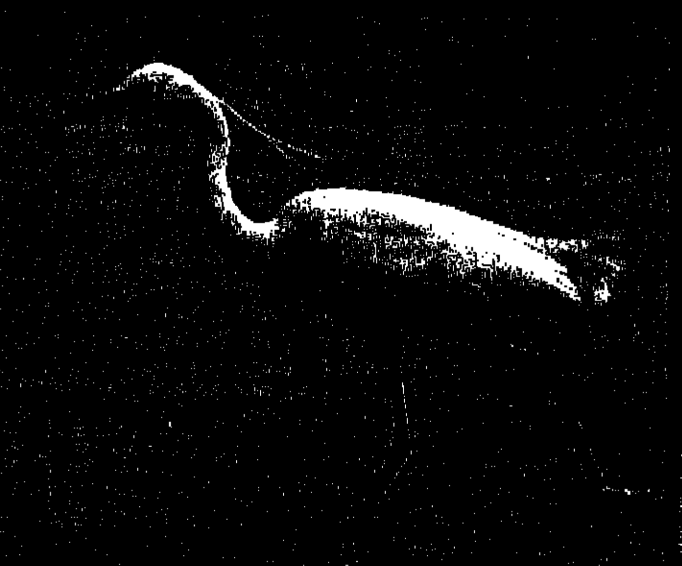

Toujours en quête de l'oiseau rare, ils recherchent le banquier prêt à partager la gestion de leurs risques, rompu au montage immédiat de toute forme de crédits ou de garanties, en France et dans le monde, capable d'optimiser, au bon moment, le placement de leurs excédents de trésorerie. Friands d'économies, ils aiment la simplicité dans le traitement et le mode de facturation de leurs opérations.

Comme nous, ils sont rapides, toujours en éveil. Le monde est leur territoire. Ils nous ressemblent. Ils sont nos clients.

Eux savent pourquoi.

BFCE Banque Française du Commerce Extérieur

PROFESSION : BANQUIERS D'ENTREPRISES

Le Monde

des AFFAIRES en Révolution

Au cours de cette période troublée, marquée par une économie de guerre dont certains ont su profiter, le pays a continué à fabriquer, à innover et à commercer. Mais la persistance d'une crise financière aiguë et la perte des colonies ont pénalisé pour longtemps une France de propriétaires accrochée à sa terre.

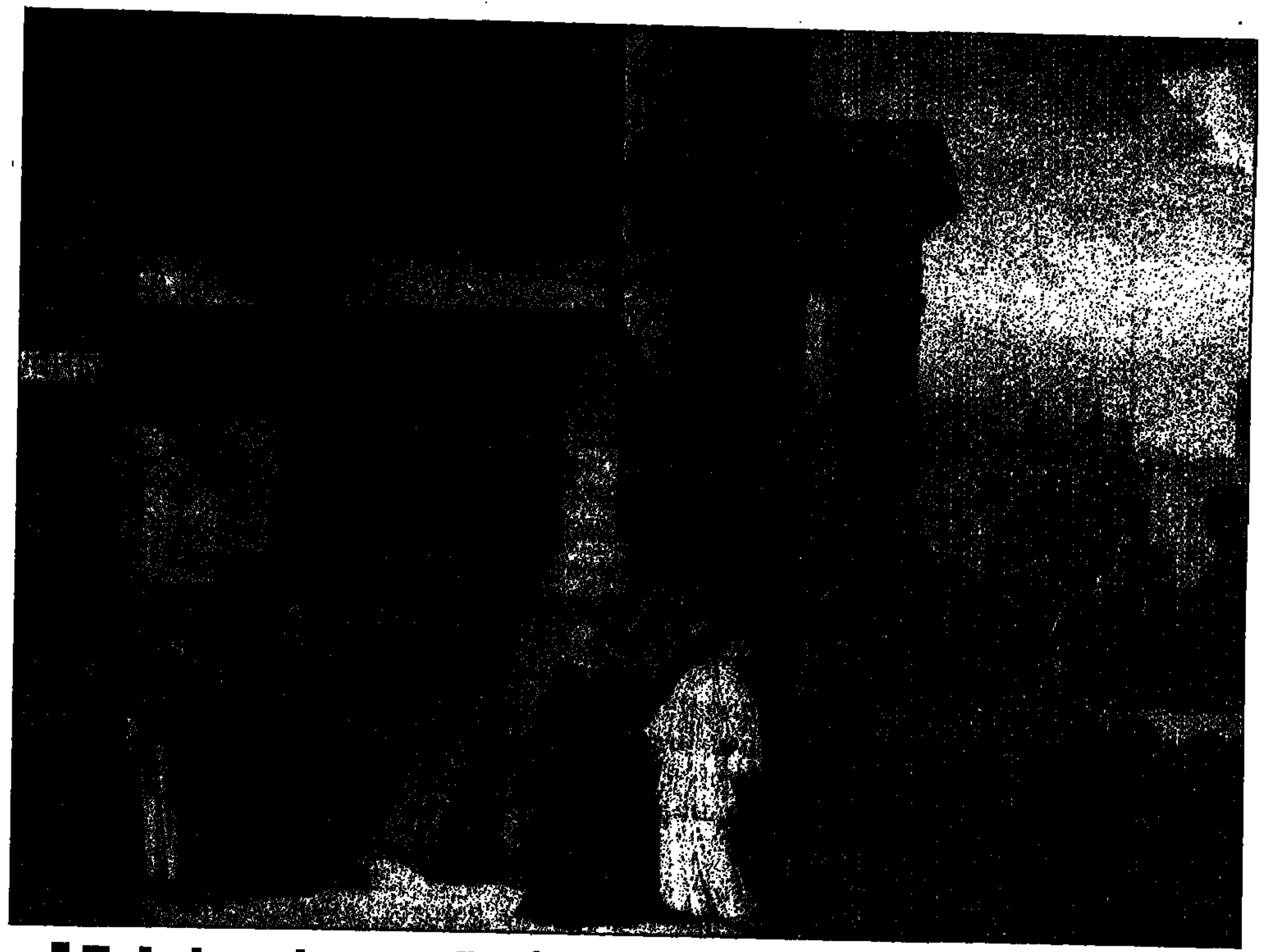

Fabricants *Les entrepreneurs de l'an II*

Négociants *La fin du paradis bordelais*

Financiers *Les aléas de l'assignat*

Supplément au N° 13 823 – Ne peut-être vendu séparément – Samedi 8 juillet 1989

ENCYCLOPÉDIE DE GESTION

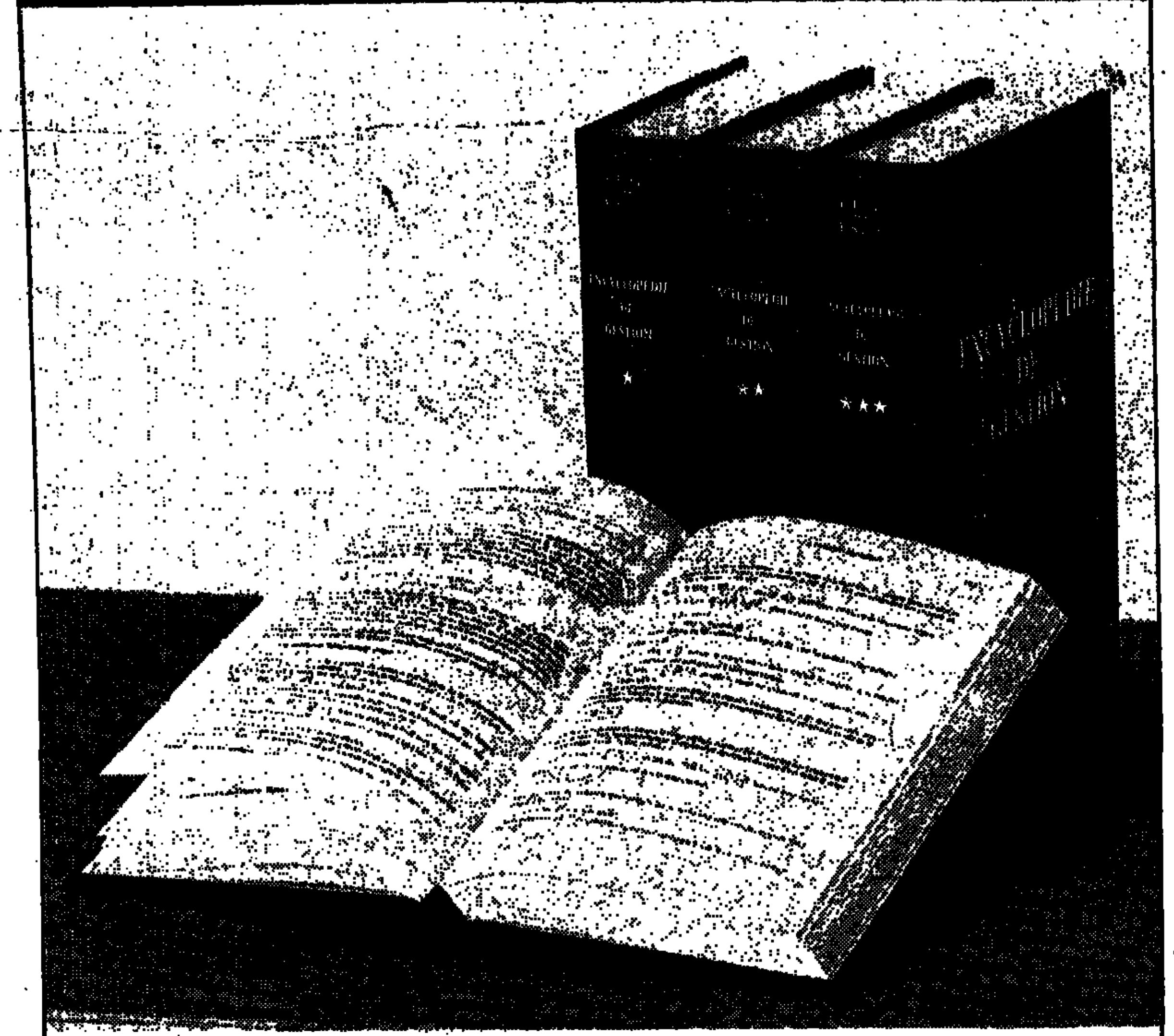

Sous la direction de
Patrick JOFFRE et Yves SIMON

123 auteurs (dirigeants d'entreprises et d'institutions financières, universitaires, professeurs de Grandes Ecoles, animateurs de grands établissements d'enseignement, consultants et chercheurs) ont rédigé les 146 articles de cet ouvrage de référence qui veut témoigner de la diversité des sources du savoir en gestion. Tous ont été guidés par une ambition commune : faire de cette *Encyclopédie* une réflexion méthodique sur le champ de la gestion et un instrument efficace pour tout responsable économique : dirigeant d'entreprise, haut fonctionnaire, consultant, ainsi que pour tout étudiant, à l'Université ou dans les Grandes Ecoles, désireux de s'initier et de connaître les Sciences de gestion, ou d'approfondir et de compléter ses connaissances.

3 volumes reliés, 3 190 pages, 1 000 F / 3 volumes brochés, 3 190 pages, 480 F.

ECONOMICA 49, rue Héricart, 75015 PARIS
Tél. 45.78.12.92 ou 45.79.93.56

CONVICTION

merce extérieur. En 1789, cet équilibre n'est possible que grâce à Saint-Domingue et à ses esclaves.

Dans quelles conditions l'exploitation de propriétés coloniales a-t-elle permis à certains de se constituer un capital ? Les tenants de ce réseau commercial ont-ils pu influer sur les débats révolutionnaires ?

□ Dans quelle mesure les 959 sucreries, les 2 367 caféteries, les 3 550 indigoteries et les 500 000 nègres de Saint-Domingue auraient-ils permis à leurs propriétaires la constitution d'un capital qui aurait été essentiel aux débuts de l'industrialisation en France ? Les historiens répondent de façons différentes à la question. Mais il est incontestable que le développement de la façade atlantique de la France au dix-huitième siècle repose principalement sur le commerce triangulaire et l'exploitation des propriétés de Saint-Domingue.

Les représentants du Havre, de Rouen, de Bordeaux, de Nantes, de La Rochelle et de Marseille, qui ont tenu dans les assemblées révolutionnaires la place que l'on sait, ont défendu avec âpreté le maintien de la traite et de l'esclavage. Exemple : Begouen-Demeaux, député du tiers état du Havre et président du comité colonial de la Constituante.

Comment la Révolution a-t-elle traité le problème de l'esclavage ?

□ La Révolution a hérité avec l'esclavage d'un dossier dont j'ai tenté de montrer l'extrême complexité dans *le Temps de Saint-Domingue*. Elle a essayé de geler la situation et de laisser au temps le soin de régler la question. Les grands constituants de la Déclaration des droits de l'homme ont affirmé la nécessité du maintien de l'esclavage, et même de l'ensemble du *statu quo* colonial qui comprenait l'inégalité des hommes libres de couleur.

Deux ans après l'ouverture des Etats généraux de Versailles, les nègres se révoltent, et la Convention, au début de 1794, abolit l'esclavage, sans doute dans un certain climat idéologique et politique, mais surtout pour obtenir l'alliance des esclaves face aux Anglais, qui ont envahi la quasi-totalité de Saint-Domingue.

A-t-il existé entre le club Massiac et les abolitionnistes une tendance qu'on pourrait qualifier de « cartiériste » avant la lettre et prônant qu'on se débarrasse des colonies ?

□ Les physiocrates ont été les premiers « cartiéristes ». Ils ont pensé que les colonies étaient une source de dépenses et d'inflation. Le système de monopole et d'exclusif qui faisait que le commerce des colonies ne pouvait se faire qu'avec la France leur apparaissait comme nocif à l'économie. Turgot, un des premiers, avait défendu l'argumentation. Du Pont de Nemours ne devait jamais cesser de la répéter. C'était aussi le raisonnement de Mirabeau.

L'influence certaine de l'esprit physiocratique parmi les 1 200 constituants de 1789 aurait dû normalement entraîner la Constituante à accepter de gaieté de cœur des réformes conformes aux droits de l'homme, mais qui auraient mis en danger la richesse coloniale.

Il n'en a rien été parce que les élites de la France de 1789, même si elles étaient imprégnées d'esprit physiocratique, savaient l'importance incontestable du commerce triangulaire dans le développement de la France. La fin du temps de Saint-Domingue posera d'ailleurs à notre façade atlantique des problèmes redoutables. Nos grands ports de l'océan ne retrouveront jamais dans la société française la place qui était la leur au moment du commerce triangulaire, c'est-à-dire au Siècle des Lumières, auquel ils ont tant participé !

Qui porte la plus grosse part de la responsabilité dans la traite des Noirs : les Français, les Hollandais, les Anglais ou d'autres ?

□ La plupart des nations de l'Europe occidentale partagent la responsabilité de la traite des Noirs. Les Portugais et les Espagnols l'ont initiée. Les Français, les Hollandais et les Anglais l'ont continuée, et les Américains achevée. On peut dire de façon plus précise qu'il y a eu trois grandes « réussites » du système esclavagiste atlantique : le Brésil, du seizième au dix-neuvième siècle, Saint-Domingue au dix-huitième siècle et la Cotton Belt des Etats-Unis d'Amérique de 1790 à 1860. »

Propos recueillis par
OLIVIER SALVATORI.

TABLES D'AFFAIRES

Rive droite

RESTAURANT La Vieille Fronde ... RIRE
Boulevard Saint-Germain - 75005 Paris

Rive gauche

L'EXPO
RESTAURANT
4, rue de l'Exposition 75007 PARIS
Tél. : 47-53-92-84

Environs de Paris

Auberge l'Hermitage
4, avenue Pierre-Lizart
95400 ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE
Tél. : 39-85-04-28

DÉJEUNERS RIVE DROITE

YVONNE 13, rue de Bassano, 16e	47-20-98-15	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Spéc. de poissons. Plats régionaux, gibiers et huître en saison. Carte 250/300 F. F/ven. soir et sam. Salle climatisée.
LE ZÉPHYR 1, rue du Jourdain, 20e	46-36-65-81 F/Lun.	déj. et dîner. Maintenir une cuisine imprégnée de traditions dans un cadre raffiné; Spéc. jambon pays au sorbet melon, tournedos périgourdine. PMR 150/200 F.
CAFÉ RUNTZ 16, rue Favart, 2e	42-96-69-86	Ses spécialités alsaciennes, ses vins, ses pâtisseries maison. Jeudi : le Backoefe. SALON DE THÉ. Fermeture : 13 au 17/7, 4 au 21/8.
COPENHAGUE 142, Champs-Élysées, 8e	43-59-20-41 F. dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, CANARD SALÉ, SAUMON mariné à l'aneth. MIGNONS DE RENNE au vinaigre de pin.
LE MANGE TOUT 24, bd de la Bastille, 12e	43-43-95-15 F/Dim.	Un ancien de la Contrescarpe, face au port de plaisance de Paris – Cadre rénové – Cuisine « fidèle au terroir du Sud-Ouest ». Menu DUO 360 F. Midi menu 90 F PMR, 170 F.

RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 25, r. Frédéric-Sauton (Maub.-Mutualité)	43-25-25-14 F. dim.	12 h 30-14 h 30, 20 h-24 h. Ouvert le samedi. Toujours son rapport qualité-prix, dont le menu 155 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année. Parking Lagrange.
LA PETITE CHAISE 36, rue de Grenelle, 7e	42-22-13-35 T.l.j.	Fine cuisine dans un cadre d'époque. Menu-carte 135 F, vin et s.c. vaste choix de spécialités. Service jusqu'à 23 h. Rapport qualité-prix excellent.
ALSACE A PARIS 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e	43-26-89-36 T.l.j.	Au cœur du QUARTIER LATIN, dans un cadre à découvrir. Déjeuners. Dîners. Soupers. Grillades. Choucroutes. Poissons. Coquillages. Salon pour 16, 20, 30, 60 couverts. Sur demande, étude de prix.

Jacques Thibau : En 1789 l'équilibre du commerce extérieur n'est possible que grâce à Saint-Domingue et à ses esclaves

Ambassadeur de France en Grèce, Jacques Thibau a aussi été directeur adjoint de la télévision à l'ORTF. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la télévision et au journal le Monde. *Son autre passion est l'histoire. Il a ainsi passé vingt ans de sa vie à ses recherches sur le problème de l'esclavage sous la Révolution. Dans* le Temps de Saint-Domingue *(Editions Lattès) qui vient de paraître, il décrit la manière dont la Révolution française a traité le problème de l'esclavage.*

Un marché d'esclaves.

« L'image du noir dans l'art occidental » H. Honour/Gallimard

« A la fin du dix-huitième siècle, le commerce triangulaire entre l'Afrique, les îles et les grands ports français est très important. Quelle part représente-t-il ? Et comment se place la France par rapport aux autres pays européens ?

□ En moins de quarante ans, du milieu du dix-huitième siècle à l'année de la Révolution, le commerce extérieur de la France est passé de 600 millions de livres à 1 milliard 153 millions. Le jour où se réunissent les Etats généraux, la France est, au point de vue commercial, à égalité avec le premier pays commerçant du monde, la Grande-Bretagne. Ce progrès est dû pour une large part aux produits coloniaux de nos îles d'Amérique, essentiellement de Saint-Domingue.

Notre commerce compte, pour l'année 1788, 612 millions d'importations et 542 millions d'exportations, ce qui aboutirait à une balance commerciale fortement déséquilibrée si l'on ne prenait pas en compte les produits de Saint-Domingue et des autres îles à esclaves, réexportés en Europe dans la proportion des deux tiers. 150 millions de livres de sucre et de café rendent notre balance largement excédentaire.

Ce progrès a été réalisé grâce à l'excellence du système de production de Saint-Domingue et de ses cinq cent mille esclaves. Les Français ont su vendre le sucre et le café à des prix beaucoup plus compétitifs. Notre sucre est en moyenne 40 % meilleur marché que celui des Anglais. Avant même le milieu du dix-huitième siècle, nos sucres détrônent partout les sucres anglais – même en Nouvelle-Angleterre, sur le point de devenir les Etats-Unis d'Amérique.

» On oublie aujourd'hui que durant la deuxième moitié du dix-huitième siècle les élites et l'opinion étaient sensibilisées à l'équilibre du com-

11e Arr.t PARIS

LE DAVAL

15-19, rue Daval

A 150 m de la place de la Bastille, SMCI a choisi de construire deux petits immeubles aux façades traditionnelles donnant sur un jardin intérieur.

Renseignements et vente du lundi au vendredi de 10h à 19h.

48.74.28.09

smci GROUPE PELEGE

Pour recevoir une documentation sur le Daval découpez et renvoyez ce bon à SMCI 20-22, rue de Clichy - 75009 PARIS. 42.85.27.28

NOM

ADRESSE

Le Monde

AFFAIRES

ENQUÊTES

4 Les entrepreneurs de l'an II.
Oberkampf, Neuflize, Ternaux : la Révolution vit naître de nombreux capitaines d'industrie.

8 Un lopin pour chacun.
La fin du régime seigneurial n'a pas pour autant aboli les inégalités dans les campagnes.

10 Aux origines d'une multinationale.
L'aventure des Du Pont de Nemours commence. Les prémices d'un des premiers chimistes mondiaux.

11 La main à la pâte.
Ami du roi, mais aussi du tiers-état, Etienne de Montgolfier, ancêtre des Canson, a su faire survivre sa fabrique.

12 Bordeaux : le paradis perdu.
La révolte des esclaves et la guerre avec l'Angleterre mirent fin au commerce bordelais.

14 Diviser pour régner.
Les regroupements d'ouvriers et d'artisans étaient un privilège. La loi Le Chapelier les a interdits.

21 Le commerce de la guerre.
Gabriel Julien Ouvrard, fils de papetier poitevin, devient marchand d'armes. Et d'influence.

RENDEZ-VOUS

7 *Traitement de textes.*
Affaire de mots.

15 *Les hommes de l'art.*
L'assignat : portrait d'un mal-aimé.

20 *Capital et intérêts.*
La Bourse aux quatre coins.

22 *Conviction.*
Jacques Thibau, « En 1789, l'équilibre du commerce extérieur n'est possible que grâce à Saint-Domingue et à ses esclaves. »

16 *LE MONDE-CADRES.*

Couverture : « A l'égide de Minerve » de Léonard Defrance (éd. Du Perron et E. Wahle)

Le « Monde Affaires » interrompt sa parution durant l'été. Prochain rendez-vous : à la mi-septembre.

La bourgeoisie aux champs

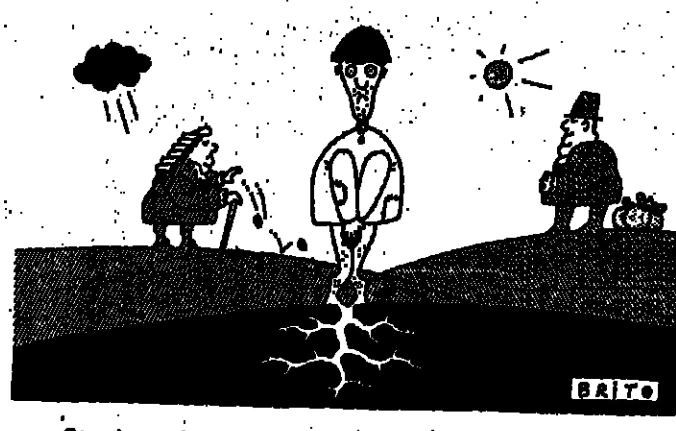

Sans les assignats
Dans nos portefeuilles,
Sans les assignats
Nous étions à bas.

Chantée par Beauchant dans les rues de Paris, sur l'air de *J'ai du bon tabac...*, la création de petites coupures de 5 livres trouve encore des partisans dans le bon peuple de France en mai 1791. On sait ce qu'il adviendra cinq ans plus tard de ce papier-monnaie ayant cours forcé et sorti à cadences infernales de la planche à billets. Faut-il pour autant voir dans l'assignat – et dans l'effondrement de sa valeur – l'une des causes essentielles des difficultés de la Révolution française ? Ce serait faire fi de la permanence d'une crise économique – notamment fiscale – qui allait s'aggravant depuis trois générations. En fait depuis que l'Etat s'était habitué à l'idée de vivre au jour le jour et au-dessus de ses moyens.

Deux cents ans après la prise de la Bastille, indéfectibles défenseurs du « Liberté-Égalité-Fraternité » inscrit au fronton des mairies et pourfendeurs de la *Carmagnole* telle qu'on la vivait aux pires heures de la Terreur de 1793 continuent à s'affronter sur le terrain politique et idéologique. Sur la scène économique, en revanche, avocats et procureurs de ces dix années qui, de 1789 au 18 Brumaire an VIII, ébranlèrent pour longtemps l'Europe – et les Amériques – font des dépositions assez voisines face au tribunal de l'Histoire.

Ils ont d'autant plus de mérite que, à côté de l'abondante littérature écrite et chantée suscitée par cette période troublée (des milliers d'ouvrages concernant la Révolution dont plus de six cents écrits au cours des deux années précédant le Bicentenaire, plus de vingt-cinq mille chansons...), une douzaine de livres à peine ont été consacrés aux causes économiques et sociales de ce qui était, aux yeux des communistes russes de 1917, une *« révolte bourgeoise »*. Ils suffisent à mettre à bas un certain nombre d'idées reçues sur cette « catastrophe nationale » qui n'a pas eu lieu. Certes, il n'était pas souhaitable, à partir de 1792-1793, de figurer parmi les défenseurs des privilèges, selon la définition que colportait l'armée des sans-culottes. Pour autant, tous les détenteurs – et créateurs – de richesses n'ont pas été hissés sur l'échafaud. Nombre de banquiers ayant appris le passage à la guillotine des fermiers généraux ont préféré sans doute émigrer. Mais quantité de familles bourgeoises, de petites dynasties d'entrepreneurs ont continué à vivre et à prospérer.

La France avec ses vingt-huit millions d'âmes n'était pas, loin s'en faut, un pays capitaliste (au sens où on commençait à l'entendre en Angleterre, alors en prérévolution industrielle), et les usines étaient rarissimes dans un paysage économique fait de manufactures dispersées au milieu d'un monde rural omniprésent. Mais, à Paris, à Lyon et dans quantité de villes de province, on continuait à fabriquer, à produire, y compris pour les armées. Et à commercer. En France et aux îles. En sachant pertinemment qu'un bon fabricant doit de plus en plus souvent se doubler d'un bon vendeur. Et avoir des idées.

On l'oublie trop souvent, non seulement de (petits) capitaines d'industrie ont su jouer des coudes – Oberkampf, de Neuflize, Ternaux, de Wendel... – mais les inventions qui ont vu le jour à cette époque – le vélin des Montgolfier, les glaces de Saint-Gobain, le soufflet de forge du Creusot – ont donné naissance à de puissants groupes avant que ceux-ci, mais bien plus tard, ne soient confrontés à d'autres mutations.

De plus, la Révolution ne fut pas nécessairement le fossoyeur de l'esprit d'entreprise. En éliminant les craintes de voir surgir des corporations, la loi Le Chapelier, bien peu « révolutionnaire », offrait à la bourgeoisie un socle de stabilité sociale idéal, et il faudra attendre 1884 pour que puissent se créer des syndicats. Elle n'a pas davantage décapité les élites. Au contraire, c'est en 1795 que la Convention décida de créer les Arts et Métiers et Polytechnique.

Après coup, la terre et la pierre ont tiré profit de la décennie révolutionnaire. Mais pas les paysans. Colportée de bourg en bourg avant 1789, *la Tourmente du laboureur* se faisait déjà l'écho des difficultés du mal-vivre qu'éprouvaient les ouvriers agricoles et les journaliers. Plus tard, la confiscation des biens de l'Eglise a surtout profité à la bourgeoisie et aux propriétaires terriens. Tandis que près d'un million de paysans partait défendre *« la Patrie en danger... »*.

L'économie de guerre, qui absorbait jusqu'à 60 % des revenus de l'Etat, a lourdement pesé sur le sort de cette Révolution qui, empêtrée dans les difficultés politiques internes et engagée dans vingt ans de conflits à l'extérieur des frontières, n'a pas eu le temps de se forger un modèle de société. Un demi-siècle plus tard, les mêmes causes ou presque (une crise économique majeure) déboucheront sur la révolution de 1848. Dans les esprits, les nobles idéaux de 1789 l'emporteront longtemps sur les tragiques souvenirs de 1793.

SERGE MARTI.

Ce dossier a été réalisé par : Françoise Chirot, Annie Kahn et Serge Marti.

Avec la collaboration de : Antoine de Baecque (enseignant à Paris-I, conseiller historique du *Monde de la Révolution*, auteur de *la Caricature révolutionnaire*, CNRS, 1988), Joël Cornette (Paris-I, auteur de *Un révolutionnaire ordinaire*, Champvallon, 1986), Gérard Gayot (Lille-III, chercheur-associé du CNRS, l'un des auteurs de *la Révolution et le développement du capitalisme*, « Revue du Nord »), Philippe Minard (Lille-III, animateur de la rubrique « économie » du *Monde de la Révolution*, auteur de *Typographie des Lumières*, Champvallon, 1989) et d'Olivier Salvatori, rédacteur en chef du *Monde de la Révolution*.

Avec le concours de : Jacques Cellard (*Ah ! Ça ira, ça ira. Les mots que nous devons à la Révolution*, Balland, 1989) et d'Olivier Poivre d'Arvor (*Victor ou l'Amérique*, J.-C. Lattès, 1989).

Documentation : Chantal Dunoyer (*le Monde*), Hervé Paturle (*le Monde de la Révolution*).

Précision. – L'ouvrage *le Zéro mépris*, dont l'auteur est Hervé Serieyx (*le Monde Affaires* du 1er juillet), est publié aux éditions Interéditions.

Giraudon

Collection Viollet

Oberkampf et ses enfants devant la manufacture de Jouy. Sur la page de droite, un atelier de cette manufacture, vers 1760.

Guillaume Ternaux, le « Prince Mérinos » de la France drapière, emploiera jusqu'à 19 000 ouvriers

Les entrepreneurs

Quelques-uns prirent le chemin de l'exil. D'autres, celui de la prison. Mais la Révolution vit aussi la naissance de nombreux capitaines d'industrie. Christophe Oberkampf, Abraham de Neuflize ou, encore, Guillaume Ternaux surent ainsi composer avec une époque troublée.

« *COMBIEN de fois, au cours de l'histoire récente, n'a-t-on pas vu des pays tomber sous la coupe de régimes totalitaires pour avoir accepté, à des variantes mineures près, le cycle destructeur crise-inflation-contrôle-nationalisations-terreur, institué au nom de nobles idéaux de liberté, de prospérité et de justice sociale ?* », déclare l'historien Florin Aftalion (1).

Ce langage est familier aux entrepreneurs, il les a souvent détournés depuis 1789 des « nobles idéaux » en question. Pourtant, la Révolution ne fut pas l'hécatombe décrite par Hippolyte Taine, selon lequel les *« bûcherons jacobins »* auraient abattu la *« futaie »* des élites françaises. Il y eut, bien sûr, des condamnations pour des motifs économiques : en l'an II, le crime d'« accaparement » ou d'« agiotage » mène à la prison préventive, mais, notons-le, rarement au tribunal, et encore moins à l'échafaud. Il y eut surtout des condamnations politiques : à Lyon, à Marseille, des hommes d'affaires sont morts pour cause de fédéralisme ; mais dans de nombreuses villes, les bourgeoisies étaient bleues (dans l'Ouest, par exemple), et elles n'ont pas figuré parmi les victimes de la répression.

Il demeure que l'an II, et la suspicion généralisée envers les riches, fut un moment difficile. Certains choisirent l'émigration, comme le manufacturier sedanais Guillaume Ternaux, ou le sidérurgiste de Wendel, et de nombreux banquiers ; d'autres firent retraite à la campagne et convertirent leur capital en terres. Par prudence. Ce retrait temporaire des activités manufacturières au profit du foncier ou de l'immobilier tient du repli en bon ordre vers des valeurs-refuges, manière de pause avant un redéploiement ultérieur. Mais là n'est pas la seule raison : la tentation était forte de profiter de l'aubaine des Biens nationaux. Ainsi, les maîtres de forges ci-devant simples locataires ont pu devenir propriétaires en achetant les terres de leurs anciens bailleurs nobles émigrés. Pour les industriels, la vente des biens du clergé était une chance exceptionnelle. Les bâtiments conventuels et monastiques se prêtent en effet à l'activité manufacturière : de vastes pièces, une architecture en hauteur et solidement bâtie, située en ville ou pas loin, avec une réserve d'espace (les anciens jardins) pour étaler les toiles blanchies ou construire plus tard de nouveaux bâtiments. *L'historien Serge Chassagne évalue* à 4 millions de livres la valeur des biens nationaux acquis par les seuls entrepreneurs cotonniers entre 1790 et 1805 (2). Ultimes avantages : le prix de vente était très inférieur à ce qu'aurait coûté la construction de bâtiments équivalents, et ces acquisitions procuraient à très bon compte une garantie hypothécaire pour un crédit ultérieur.

Quelques-uns voient trop grand et s'y ruinent, comme le célèbre brasseur du faubourg Saint-Antoine, Antoine-Joseph Santerre ; mais, dans l'ensemble, les rescapés de l'an II sont nombreux qui, après un court exil, volontaire ou forcé, reviennent ou sortent de leur cachette et reprennent les affaires. Les forges qui avaient pu être un temps « nationalisées » (mises en régie) leur sont restituées ; l'entreprise confiée à un membre de la famille moins exposé, ou à un contremaître de confiance, retrouve son capitaine. D'autres enfin n'ont pas quitté leur affaire, qui ont su s'accommoder *des aléas politiques*, et *(sincérité ou pas ?)* faire allégeance aux successifs pouvoirs en place. Ainsi, l'entrepreneur de toiles imprimées à Jouy-en-Josas, Oberkampf, souscrit à l'emprunt pour la guerre de Vendée lancé par le département de Seine-et-Oise et se montre assidu aux réunions de la société populaire de Jouy. Mais être là, c'est aussi veiller au grain : *« Que deviendront les ouvriers s'ils n'ont plus les manufacturiers ? »* lance Abraham Poupart de Neuflize le 7 juillet 1793, en pleine réunion de la Société montagnarde de Sedan. *Il faut encore avoir des appuis* haut placés, comme le grand banquier Perregaux, auprès du Comité de salut public, ou comme Ouvrard *(voir page 21)*, qui sait utiliser l'amitié de Barras et Tallien après la chute de Robespierre, dont ils ont été les artisans.

Oberkampf fait le gros dos

Au total, nulle hécatombe ni *« génocide des capitalistes »* ou autre supposée *« dékoulakisation »*, mais une grande permanence. Parmi les 208 plus gros actionnaires de la Banque de France en 1808, sur 113 dont la profession a été retrouvée par Louis Bergeron, les deux tiers étaient déjà dans les affaires avant 1789. A Lille, Jean-Pierre *Hirsch n'identifie qu'un tiers d'hommes nouveaux* entre 1789 et 1830, contre deux tiers entre 1740 et 1789. La Révolution n'a pas décapité les dynasties d'entrepreneurs.

Encore fallait-il que ceux-ci aient assez de génie commercial pour s'adapter aux soubresauts de la conjoncture. Tel fut le cas de Christophe Philippe Oberkampf. Jusqu'en 1792, le cours des affaires, dans le textile, ne faiblit pas, au contraire, et l'entreprise de toiles imprimées Oberkampf, en

Roger-Viollet

Le commerce de la guerre

L'effort de guerre absorbe 70 % des revenus de l'Etat. Il suscite aussi des vocations... C'est le cas de Gabriel Julien Ouvrard, fils de papetier poitevin, devenu marchand d'armes. Et d'influence.

LA déclaration de guerre, en avril 1792, a bouleversé le cours de la Révolution. La nouvelle armée est ainsi très vite devenue une véritable force révolutionnaire : qu'il s'agisse de défendre *la patrie en danger ou d'exporter* la Révolution, la situation militaire joue désormais un rôle déterminant dans le déroulement des événements politiques.

Mais la guerre implique également l'entretien d'une énorme machine économique. Le budget de la France s'en ressent et les dépenses militaires absorbent 60 à 70 % des revenus de l'Etat. Plus directement encore, l'entretien de près de huit cent mille soldats met à contribution toute la société française. La cavalerie et le train des équipages réclament près de cent cinquante mille chevaux ; on prélève, pour la subsistance des hommes, sans doute plus de 15 % de toute récolte annuelle. Une logistique, somme toute assez performante, se met alors en place. Les guerres de la Révolution, comme plus tard celles de l'Empire, n'ont pas été gagnées uniquement sur les champs de bataille, mais aussi dans les régies et dans les magasins militaires.

Si l'administration de la guerre reste une affaire d'Etat, son commerce devient celui d'un ensemble d'entreprises dotées de gros capitaux, employant une main-d'œuvre abondante travaillant à l'achat, à la manutention et au transport des denrées et fournitures. Avant 1792, l'armée a déjà quelques fournisseurs particuliers. Certains continuent à profiter de ce marché en plein développement, mais l'énormité même de la demande nouvelle vient perturber considérablement les circuits traditionnels d'approvisionnement. De jeunes entrepreneurs néophytes se mettent à occuper un marché extrêmement rentable mais toujours délicat parce que soumis aux aléas de la politique révolutionnaire. Hardi calculateur et opportuniste sans égal, Gabriel Julien Ouvrard incarne sûrement une certaine forme de cet esprit d'entreprise propre à la Révolution, basé sur l'habile combinaison de la spéculation et du jeu d'influence politique.

Dans ce domaine, on doit convenir qu'Ouvrard a du génie, et qu'il est précoce : fils d'un riche papetier poitevin, c'est à dix-neuf ans qu'il réalise son premier coup. Au début de 1789, il achète par avance la production de papier de toutes les manufactures de sa région, puis la revend bientôt. Entre-temps, l'agitation des esprits, la fièvre politique *et la démangeaison des écrivains a fait fructifier* son bien : les brochures et les écrits de toute espèce se sont multipliés à foison durant quelques mois. Le bénéfice est intéressant : 300 000 livres au bas mot. Dès cet instant, la force d'Ouvrard est faite. Il conservera durant toute sa carrière, malgré certains entêtements qui l'opposeront à Napoléon et l'enverront en prison, cette vision claire de la scène politique et cette sensibilité aiguë aux bénéfices à en tirer.

Ouvrard se tourne ensuite vers le marché colonial. Installé à Nantes, il est à bon port. Les premières années de la Révolution, alors que les politiques refusent de remettre en cause la prospérité *du traditionnel circuit des Antilles en changeant* le statut des esclaves, marquent en ce domaine une conjoncture favorable. Jamais sans doute les liaisons avec les îles n'ont été si nombreuses. Le commerce du sucre, du coton, du café et de l'indigo le rend millionnaire.

Mais le contexte évolue vite en période révolutionnaire. Le millionnaire de la veille peut devenir le suspect du jour. Ouvrard le comprend et

Lauros-Giraudon/Musée Carnavalet

Fabrication de fusils.

s'engage résolument du côté républicain. A Nantes, la République compte sur Jean-Baptiste Carrier pour établir son ordre. Ouvrard connaît sûrement la réputation du *« noyeur de la Loire »* (1) mais n'hésite pas à se faire embaucher dans les bureaux du commandant de la place. Il prétendra plus tard avoir profité de sa fonction *pour obtenir* l'acquittement de plusieurs suspects. Il s'en sert surtout pour gagner un certificat de civisme et nouer d'utiles contacts. Barras et Tallien sont ainsi de ses relations à Paris. Montagnards puis tombeurs de Robespierre, ils protègent désormais Ouvrard contre les vents variables de la politique.

Des projets fous

Toujours plus près du pouvoir, le financier s'installe donc à Paris. C'est à ce moment qu'il se penche directement sur les fournitures de guerre. Avec les campagnes du Directoire, une carrière dorée s'offre à lui. Lorsque Barras devient directeur en 1795, Ouvrard obtient le monopole de certains marchés militaires.

C'est surtout à la Marine qu'il étend son emprise. Très lié à l'amiral Bruix, il gagne en juin 1798 l'exclusivité sur la livraison des fournitures maritimes. Un marché de plus de 60 millions s'ouvre à lui. Bientôt étendu à l'approvisionnement de la flotte espagnole puis, en août 1799, de l'armée d'Italie, l'empire Ouvrard prospère. Le financier est alors à la tête d'un véritable petit ministère qu'il gère efficacement en s'appuyant sur ses frères, devenus commis voyageurs jusqu'en Amérique.

Parmi quelques grands noms de l'administration de l'époque, tel Cambacérès, Ouvrard personnifie le succès des financiers du Directoire. La consécration, si l'on peut dire, arrive le 19 thermidor an VII : il est le plus gros taxé lors de l'emprunt forcé !

Le succès atteint, vient l'heure un peu mégalomaniaque du projet immense et fou. Ouvrard rêve *ouvertement de l'or d'Amérique*. Exploiter l'alliance franco-espagnole et irriguer le commerce continental des piastres d'Amérique latine, tel est l'espoir du nouveau Charles-Quint de la finance. *« Le succès d'un tel plan aurait peut-être barré à l'Angleterre la route du dix-neuvième siècle »*, écrit Michel Bruguière (2). Mais Bonaparte a pris le pouvoir. Le premier consul apprécie l'argent d'Ouvrard beaucoup moins ses velléités de contrôler la politique par la finance. Toutefois, arrêté une première fois en janvier 1800, Ouvrard refait *surface ensuite. Mais la règle du jeu est* désormais posée : ses services ne seront utilisés qu'en cas de nécessité absolue. C'est alors le début d'une longue alternance d'enrichissements fabuleux, de procès et d'arrestations, sous l'Empire, les Cent Jours, la Restauration. Le fournisseur aux armées du Directoire finit d'ailleurs sa carrière en exil, à Londres, en 1846. Il rejoint là, et définitivement, le paradis des entrepreneurs, après avoir quitté les passions politiques françaises.

ANTOINE DE BAECQUE.

(1) Nommé en mission à Nantes au moment de la Terreur, Carrier passait pour noyer les suspects.
(2) *Gestionnaires et profiteurs sous la période de la Révolution française*, éditions Olivier Orban, 1987.

Le commerce de la guerre

CAPITAL ET INTÉRÊTS

La Bourse aux quatre coins

« M. Brongniart, voilà de belles lignes ! A l'exécution ! Mettez les ouvriers ! » Architecte du couvent et de la chapelle des Capucins (aujourd'hui le lycée Condorcet), auteur des plans du Père-Lachaise, Alexandre Théodore Brongniart se voyait confier par Napoléon en 1807 la construction de la future Bourse de Paris (1). Commencé l'année suivante, l'édifice qui aujourd'hui encore abrite les transactions sur valeurs mobilières fut achevé dix-neuf ans plus tard (après la mort de son concepteur), mettant un terme à près d'un siècle de déménagements successifs qui avait vu les agents de change dont l'activité fut souvent menacée, errer longuement sur la rive droite de la Seine à la recherche d'un emplacement. Et d'une reconnaissance.

Roger-Viollet

Le « commerce » de la rue Vivienne : un trafic d'assignats qui, en 1793, devait entraîner la fermeture temporaire de la Bourse.

L'histoire de la Bourse était coutumière de ces revers de fortune. Chassés en 1621 par un incendie qui réduisit en cendres le pont de bois sur lequel ils tenaient boutique depuis près de deux siècles, les changeurs du Grand Pont trouvaient refuge dans la cour de May, au beau milieu du Palais de justice, avant d'émigrer au début du dix-huitième siècle au Parc Royal, près de l'actuelle place des Vosges. Puis rue Quincampoix, où le banquier écossais John Law organisa de 1716 à 1720 une intense spéculation financière qui s'acheva en désastre national.

Un moment installés place Louis-le-Grand (actuellement place Vendôme), les agioteurs de la rue Quincampoix élurent ensuite domicile dans l'hôtel de Soissons, une aubaine pour son propriétaire, le prince de Carignan, qui, ayant perdu toute sa fortune au jeu, vit là le moyen idéal de se créer des ressources (2). Mais cet hôtel, démoli en 1750, cédait la place à la Halle au blé, remplacée en 1889 par la Bourse de commerce. Entre-temps, la Bourse avait perdu la confiance des investisseurs. L'agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, sur lequel Law avait bâti sa fortune (et qui avait abouti à sa ruine), était au point mort. Les actions de cette société, qui en 1719 valaient encore 20 000 livres, s'étaient effondrées à 5 livres en décembre 1720 ! En désespoir de cause, on ne négociait plus d'actions mais un peu tout et n'importe quoi : des tabatières, des montres en or, jusqu'à des nippes...

Conscient du désordre, et de la nécessité de *« maintenir la bonne foi et la sûreté convenable »* sur les transactions financières, le roi décida de transférer les négociants dans un lieu clos (jusque-là, les affaires se faisaient dans la rue) où ils pourraient se rassembler. Et se conformer à une réglementation dont certaines dispositions sont encore en vigueur. Tel fut le résultat de l'arrêt du conseil du 24 septembre 1724 qui détermina les conditions d'exercice de la profession d'agent de change à l'intérieur de l'ancien palais Mazarin, situé en bordure de la rue Vivienne.

Elle se tint là jusqu'au 27 juin 1793, date à laquelle la Convention décida de fermer la Bourse. Non pas en signe de représailles à l'encontre des agents de change, dont une nouvelle loi avait, deux ans plus tôt, modifié l'exercice de la profession, mais pour mettre fin à la folle spéculation déclenchée par l'émission en rafale d'assignats et d'effets nationaux. Par la suite, la Bourse, ouverte puis refermée au fil des décrets, fut successivement installée au rez-de-chaussée du palais du Louvre, dans les anciens appartements d'Anne d'Autriche, pour retourner, fin 1794, sur le perron du Palais-Royal, pour être transférée en 1797 dans l'église des Petits-Pères (aujourd'hui Notre-Dame-des-Victoires), devenue propriété nationale.

Il fallut attendre l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, premier consul, pour que cette église, rendue au culte par le Concordat de 1801, n'abrite plus ces séances de Bourse qui se déroulaient sur fond de cérémonies en provenance de la sacristie. D'où la décision de Napoléon de confier à l'architecte Brongniart le soin d'édifier ce temple de l'argent qui porte son nom.

Pendant ces quelque vingt ans allant de la fin de l'Ancien Régime à la période post-révolutionnaire, la Bourse aura vécu au rythme des crises financières et des soubresauts politiques dont la Terreur allait amplifier l'écho. Dans ce climat incertain, la profession éprouva bien du mal à s'organiser. Depuis 1684, les agents de change devaient être de religion apostolique et romaine. L'arrêté du 24 septembre 1724 qui marquait la véritable naissance de la Bourse les contraignait à être de nationalité française. En contrepartie, ils obtenaient en 1733 le privilège d'être les seuls à négocier les effets royaux. Avant de pouvoir fouler, quarante ans plus tard, le parquet de la corbeille, officiellement créée en 1774.

En juillet 1789, la Bourse ferme... une semaine

Combien étaient-ils ? Si l'on en croit l'Almanach royal de 1789, on dénombrait alors quatre-vingts agents de change chargés de coter dix-sept valeurs dont quatorze fonds d'Etat. Sans compter les transactions réalisées par les *« proxénètes »*, ainsi qu'on appelait à l'époque ces coulissiers qui n'avaient pas le droit de fouler le parquet, réservé aux agents de change.

Après une première moitié du dix-huitième siècle marquée par une fièvre spéculative suivie d'une atonie du marché, la Bourse allait progressivement se réveiller ; fin 1789, à quelques mois des Etats généraux, la perspective d'une réunion des trois ordres avait entraîné une reprise des affaires. Et tout compte fait, après la prise de la Bastille, en juillet 1789, la Bourse ne ferma qu'une semaine...

En revanche, la création d'assignats allait perturber le marché ; surtout celui des changes. D'autant qu'au fil des mois l'inflation s'aggrave. A partir de 1791, elle galope. Sur la scène politique, la chasse aux privilèges fait monter la fièvre. Le 7 septembre 1793, la Convention décide de faire apposer les scellés chez les banquiers et les agents de change tandis que certains sont arrêtés. Un mois plus tôt, les cotations d'actions ont été supprimées. Disparues, la Caisse d'escompte, la Compagnie des eaux de Paris et les compagnies d'assurance contre l'incendie emportant la Compagnie des Indes dans la tourmente.

A cette époque, la cote ne comporte plus que 14 lignes (dont les assignats et les cours de change), et un indescriptible désordre règne en Bourse, où aucune réglementation n'est plus observée. Le contexte économique s'aggrave. D'année en année, la situation budgétaire se dégrade. A l'automne 1797, le Directoire décide d'apurer purement et simplement les deux tiers de la dette de l'Etat. Deux ans plus tard était adopté l'emprunt forcé. Nouveau coup dur pour la Bourse. Au lendemain du 18 Brumaire, Bonaparte fait les comptes : il reste 167 000 francs dans les caisses de l'Etat. Le marché – ce qu'il en reste – est désemparé. Qu'à cela ne tienne : Bonaparte exige des banquiers qu'ils lui fournissent 52 millions de francs pour équiper ses armées, remboursables en assignations sur le Trésor.

Le monde financier s'incline. Il est dit que la politique de la France ne se fera pas à la corbeille... Pour Napoléon, elle allait se livrer sur les champs de bataille. Refinancé, l'empereur pouvait marcher sur Vienne et songer à défaire les troupes russes ; la Bourse n'avait qu'à suivre.

SERGE MARTI.

(1) *La Prodigieuse Histoire de la Bourse*, par Alfred Colling. 1949, éditions SEF.

(2) *La Bourse de Paris. Origines et historique (1826-1926)*. Publications G. Gorce.

N.D.-Viollet

de l'an II

pleine expansion depuis son installation à Jouy-en-Josas en 1760, investit 300 000 francs dans la construction d'un nouveau bâtiment. Mais c'est le moment où le pays s'enfonce dans la guerre ; il faut alors combattre sur tous les fronts pour maintenir à tout prix l'activité. Oberkampf n'émigre pas. Sa seule idée : faire le gros dos pour traverser l'orage au mieux, sauver la firme, et saisir à l'occasion les bonnes opportunités.

Il sait consentir des hausses de salaires en 1792, quand les ouvriers se plaignent de la hausse des prix et revendiquent ; baisser ses prix de vente à l'automne 1793 pour garder sa clientèle ; mais aussi acheter cher s'il le faut les matières premières, toiles blanches et produits tinctoriaux, pour continuer à travailler ; ralentir au contraire l'activité en l'an III quand l'hyper-inflation rend le commerce trop incertain ; écouler ensuite ses assignats dès la reprise des affaires, après la crise de 1796 ; acheter de nouvelles machines à imprimer au rouleau ; s'adapter enfin au goût du public et à la mode des toiles pur coton, dessiner de nouveaux motifs qui séduiront la clientèle.

Le secteur lainier doit faire face aux mêmes difficultés, aux mêmes défis, comme en témoigne l'extraordinaire épopée d'Abraham Poupart de Neuflize *(voir ci-contre)*. L'ancêtre de l'actuelle banque NSM (Neuflize, Schlumberger, Mallet) avait deux religions : celle de Calvin et celle du commerce. Opiniâtreté, pugnacité, rage d'être le premier sur le marché, telle était sa devise. Malgré les assignats, les réquisitions, le désordre monétaire et commercial, guetter les « coups de commerce » à tenter, et si on les réussit, y voir autant de signes de la divine Providence, autant d'encouragements à recommencer.

Guillaume Ternaux revient de plus loin et va rebondir plus haut qu'Abraham Poupart de Neuflize. Mais quel courage il lui fallut, de retour de son exil helvétique en été 1798, pour se refaire une place forte et moderne au soleil de l'industrie drapière ! Si belle que, en 1810, l'Empereur, achevant son voyage de noces à Louviers, se souvint l'avoir déjà rencontré à Sedan et à Reims, au cours de ses visites industrielles de 1803, et il s'exclamait : *« Je vous trouve donc partout ! »* Napoléon, qui n'ignorait rien de la répugnance du grand manufacturier à l'égard de son régime issu du coup d'Etat de brumaire, détacha sa croix de la Légion d'honneur et l'épingla sur l'habit de Ternaux. L'empereur des Français décorait un empereur de l'industrie.

Il était bien fini, le temps où Guillaume dut quitter les bancs du collège Saint-Claude de Toul et ses amis (le futur baron Louis, ministre des finances de Louis XVIII, et François de Neufchâteau, inventeur de la statistique moderne) à l'appel de son drapier de père, qui avait l'urgent besoin d'un collaborateur pour la partie technique. Guillaume avait quatorze ans en 1781. A dix-huit ans, il est prêt. Le père règle ses affaires, s'en va diriger la maison de commerce de Paris et laisse Guillaume à Sedan avec 72 francs 15 sols en caisse, trois mois de salaire d'un ouvrier, une misère...

Ternaux bout d'impatience

Le grand Ternaux ne pourra donc pas dire qu'il est *« fils de ses œuvres »*. Il est, comme la plupart de ses confrères en activité au début du dix-neuvième siècle, l'héritier d'une dynastie où l'héritage ne s'estime pas seulement en monnaie sonnante et trébuchante.

Au côté de Guillaume, son frère Nicolas, seize ans, remarquablement doué pour le négoce, formé depuis l'âge de treize ans à la vente sur catalogue d'échantillons, un système créé par les Sedanais après 1750. (Que La Redoute ne s'inquiète pas, le brevet n'en a pas été déposé...) L'équipe Ternaux est bien soudée, sans le sou. Autant négociante que manufacturière, l'avenir lui appartient. Guillaume évoquera plus tard la difficulté qu'il eut à gagner ses premiers 100 000 francs. Les affaires paraissent pourtant avoir bien et vite marché : en 1784, le père et les deux frères se partagent le capital de la société, 600 000 livres. Les frères Ternaux ne souffrent guère du *« funeste traité »* de libre-échange avec l'Angleterre en 1786, le temps pour la clientèle française de juger que le rapport qualité-prix n'est pas en faveur des draps anglais. L'habillement des gardes nationales en 1790, la rumeur de guerre puis la guerre remplissent les carnets de commandes jusqu'en 1793. Au printemps 1794, *« le travail, l'ordre, l'économie et la loyauté dans les affaires »* permettent à Guillaume de laisser derrière lui, avant d'émigrer, un actif solide de 1 million de livres et son frère Nicolas pour le gérer au cours de son absence forcée.

Comment Guillaume Ternaux en est-il arrivé, en l'an II, à amasser une telle fortune et à risquer la guillotine ? Il ne résista pas à la nouvelle passion française née en 1789, la politique. Mais, comme Poupart de Neuflize, son opinion fut arrêtée en 1791 : la Révolution était terminée avec la création d'un état fondé sur la loi, une Constitution et un roi qu'il jugeait nécessaire pour que la transition fût douce. Il applaudit donc la réunion des Etats généraux, la nuit du 4 août, les lois abolissant les jurandes et réinterdisant les coalitions ouvrières, et la Constitution de 1791. Tout change au cours de l'été 1792 : membre de la municipalité *« modérantine »* de Sedan depuis février 1790, il va en épouser les emportements ou lui faire partager les siens. Assuré du soutien de La Fayette, plus lâche qu'indécis selon Poupart, qui a vu à l'œuvre le *« héros des deux mondes »* dans son propre château, Ternaux s'insurge contre la destitution du roi le 10 août 1792 et s'indigne haut et fort contre l'instauration de la dictature de salut public en 1793. En mai 1794, il apprend par son père que la charrette l'attend et prévient ses amis édiles et manufacturiers. La plupart y monteront, sûrs de leur bon droit. *« Pour soustraire sa tête menacée »*, Ternaux s'enfuit sagement.

L'homme veut vivre, l'entrepreneur aussi. Dès septembre 1790, il avait sonné l'alarme en publiant les *Vœux d'un patriote sur les assignats* : il dénonçait les maux que *« le papier forcé occasionne au commerce et surtout aux manufactures »* et soulignait *« la nécessité de le faire disparaître »*. La mise en garde n'eut pas de suite, mais dans la tempête inflationniste, il réussit à maintenir le cap malgré des scellés mis cinq fois sur ses livres : préservant du séquestre les créances étrangères, gardant le moins possible de mauvais argent en caisse, transformant promptement ses bénéfices en marchandises, en équipement, il traversa sans trop d'encombres la période de réquisitions et de maximum.

Guillaume s'installe en Suisse, dans la région de Saint-Gall, entre 1795 et 1798. Il ignore encore qu'on l'appellera, sous le règne de Louis XVIII, le « Prince Mérinos », en reconnaissance de son règne incontesté sur la laine espagnole.

A Saint-Gall, en 1795, comme à Sedan en 1781, il s'impose la règle de vie qu'il énoncera plus tard : *« J'ai un devoir à remplir, la vie peut me manquer demain ; il ne m'est pas permis de perdre un moment. »* L'argent presse moins Ternaux que le temps ; le profit l'excite, le temps le ⇨

(1) Florin Aftalion, *l'Economie de la Révolution française*, Pluriel, Paris, 1987.

(2) Serge Chassagne, *la Naissance de l'industrie cotonnière en France, 1760-1840*, à paraître.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Avec 22.000 personnes dans le monde dont 8.000 ingénieurs et techniciens, CGEE ALSTHOM est le n°1 Français en Contrôle Industriel, Entreprise Electrique, Assistance Technique.
Notre Division "PRODUCTION D'ENERGIE", leader à l'échelle mondiale des systèmes de contrôle-commande de centrales électriques, recrute pour participer à ses importants projets en cours, des ingénieurs : ESE - INPG - ENSEM - A & M - INSA - ESME - ESIEE...

INGENIEURS D'AFFAIRES

INGENIEURS AUTOMATISME
chargés de la définition des systèmes de contrôle-commande : Analyse procédé, configuration système, spécification, essais. Débutants ou première expérience.

INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL
chargés de développer les logiciels d'application de système de supervision et de conduite, ils traitent toutes les étapes d'un projet ; spécifications, analyse, intégration, tests, dans un environnement VME - 68000 / C sous UNIX.
Débutants ou confirmés.

INGENIEURS INSTALLATION GENERALE
chargés des études d'ingénierie d'installation de centrales : Equipements et matériels électromécaniques.
Débutants ou première expérience.

Pour ces postes, pratique de l'anglais nécessaire ; déplacements à l'étranger de courte durée.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant le poste choisi à Ph. BRILLAC - CGEE ALSTHOM 35, rue d'Alsace - 92531 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

CIGIE

CGEE ALSTHOM
Les moyens pour gagner

IMPORTANTE SOCIETE HIGH-TECH (500 MF) située en banlieue ouest de Paris, recherche

CHEF COMPTABLE

Placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il prendra en charge :
- l'ensemble de la comptabilité générale.
- l'établissement des déclarations sociales et fiscales.
- le reporting mensuel (anglo-saxon).
- l'élaboration des budgets.
- le suivi de la trésorerie.
- la conduite de projets de gestion (procédures et mises en place).
- l'animation d'une équipe de 5 personnes.

Le candidat, disponible dès septembre, âgé de 30 35 ans, de formation DECS, justifie d'une expérience similaire d'au moins 5 ans dans un environnement très informatisé.
La pratique de l'anglais sera un atout appréciable.

Manager à fort potentiel, sa grande adaptabilité, son sens de l'écoute et sa rigueur intellectuelle sont les principales qualités requises pour réussir au sein de cette entreprise jeune et performante.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre Conseil Bruno TUMA sous référence MVL

SECOR - Ressources Humaines
113, avenue Victor Hugo - BP 79
92503 Rueil-Malmaison Cedex.

SECOR
RESSOURCES HUMAINES

Hewitt Associates

L'une des deux premières sociétés internationales de conseil dans le management des ressources humaines (3200 consultants et associés dans 22 pays) recherche pour son unité études et enquêtes de rémunération en France un

CONSULTANT

- Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce). Vous avez deux à trois ans d'expérience professionnelle, de préférence dans une société de conseil, et parlez couramment l'anglais.
- Vous aimez le marketing et la vente.
- Vous êtes créatif et vous êtes capable de concrétiser et faire aboutir vos idées.
- Vous savez être à l'écoute des clients et comprendre leurs besoins.

Nous vous confierons la responsabilité de vendre et coordonner la réalisation d'enquêtes de rémunération qui constituent le soubassement de notre métier. Pour cela, vous bénéficierez du support administratif et informatique de notre unité. Vos perspectives d'évolution sont à la hauteur du rapide développement de notre activité en France et en Europe.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae en précisant votre niveau de rémunération actuel à : Anne-Laurence GHUILAMILA. Hewitt Associates 5 rue Viète 75017 PARIS

TRAITEMENT DE TEXTES

Affaire de mots

Héritiers de Rousseau, les hommes de la Révolution ont été avant tout préoccupés de philosophie politique, pour ne pas dire d'idéologie. Dans les trois assemblées successives de 1789 à 1795, on trouve difficilement un chef d'entreprise, un négociant ou simplement un comptable, pour cent avocats ou hommes de justice. Les commissions et les bureaux de ce que l'on commence alors à nommer les *affaires économiques* sont mieux garnis en experts, en particulier en négociants, à vrai dire plus affairistes qu'administrateurs.

Il fallut cependant dès le premier jour faire tourner la machine sur des bases nouvelles, et pour cela créer un vocabulaire. La première urgence était celle du déficit du *budget*, en notant que le mot, mentionné vers 1768 (1) dans des contextes anglais et employé épisodiquement pendant la Révolution, n'entre dans la pratique française qu'après 1800. L'Assemblée nationale remplaça donc (septembre 1789) les *impôts « payés par un peuple esclave »*, dit le *Dictionnaire de la Constitution* de 1791, par des *contributions « acquittées par un peuple libre »* et individuellement par des contribuants (1789), puis par des *contributaires* (1791), pour en arriver aux *contribuables* actuels, relevant d'un *percepteur* (1789, inconnu ou rare auparavant) et bénéficiant à l'occasion d'un *dégrèvement* (1790). Parallèlement était affirmé le principe de l'*annualité* des contributions, et par voie de conséquence du budget. La contrepartie de cette réforme et de quelques autres fut la prolifération des *bureaucrates* (1792) et du *système bureaucratique* (1798).

* * *

Deuxième urgence : la monnaie. Déjà en quantité insuffisante, les espèces s'enfuient ou se cachent dès 1789. Les biens du clergé sont déclarés *nationaux* en mai 1790 et le produit anticipé de leur vente est injecté dans la circulation monétaire sous forme d'*assignats*. Ancien dans le vocabulaire des notaires et des procès, le mot ne fut retenu qu'à défaut d'autres : *billets, papier-monnaie, monnaie-papier, papiers de banque* ou *papiers-terre*, auxquels on pensa, qui auraient fâcheusement rappelé la déconfiture de Law, en 1720.

L'inévitable arriva. On s'habitua à *émettre* (1790) sans retenue les providentiels assignats, et *« l'émission déréglée du signe »* (Saint-Just, 29 novembre 1792) le rendit sans valeur. Certes, les gouvernements révolutionnaires continuent à *nationaliser* (février 1792) les immeubles et les terres, ceux des émigrés entre autres, qui servent de gage à l'assignat. Mais ces *nationalisations* (1794) retardent à peine le moment où il faut *démonétiser* (1790) l'agonisant et *consolider* (1789) la dette publique, c'est-à-dire se résigner à une banqueroute des deux tiers.

Réquisition et rationnement

Durant ce temps, le peuple souffre car tout manque, et d'abord le pain. La faute en est, explique Marat à partir de l'hiver 1789-1790, aux *accapareurs* (ou même aux *accaparementeurs*) qui sont par là même des *affameurs* ou des *affamateurs*.

A partir de 1792, Saint-Just lui-même se rend à l'évidence : la disette des grains, constate-t-il en novembre, ne vient pas des manœuvres supposées des aristocrates, mais de ce que *« le laboureur, qui ne veut point mettre de papier dans son trésor, vend à regret ses grains »*. D'autant plus à regret que le gouvernement révolutionnaire a fixé autoritairement un *maximum* (1793) des prix et des salaires et décidé de *mettre en réquisition* (avril 1792) ou de *réquisitionner* (1795-96) au tarif du maximum des blés qu'il paie en *argent carré* ou plus grossièrement en *torche-culs, c'est-à-dire en assignats fondants.*

A ce compte, le pain est sévèrement *rationné* (avril 1795) et les femmes du peuple *font la queue* (fin 1793-début 1794) des nuits entières pour toucher un quignon de *pain d'égalité*. Tels sont les *événements agrico-politiques* des années révolutionnaires.

* * *

Encore faut-il, pour payer ce quignon, avoir de l'ouvrage, et il manque cruellement. Cependant, ni (le) *chômage* ni (le) *chômeur* ne font partie du vocabulaire de l'époque révolutionnaire. Le premier, ancien, est absent des textes ; le second ne sera créé qu'en... 1876. Le statut du verbe *chômer* est encore incertain : on *chôme un saint* et, si Furetière, en 1690, note que « chommer *signifie aussi manquer de besogne, de travail, de pratique* », le mot ne s'applique qu'à un non-emploi épisodique ou conjoncturel. Le chômeur et le chômage au sens actuel n'apparaîtront qu'avec la *société industrielle postnapoléonienne*. Inconnus ou méconnus de l'Ancien Régime, ils ne sont pas davantage reconnus du nouveau.

Certes la crise et l'émigration créent, de 1789 à 1792, un sous-emploi important. Mais, par la suite, l'économie de guerre, les enrôlements, le recrutement de *fonctionnaires publics* et l'indemnité de 40 sous par jour versée aux patriotes *désœuvrés* font qu'à défaut d'un travail productif les sans-emploi survivent aussi mal que les autres.

Les prolétaires et la grève

Ces autres sont le *parti prolétaire* (1789) puis les *prolétaires* (Babeuf, 1795), au sens moderne et marxiste du mot. Ils constituent la *classe des ouvriers* (1789), puis la *classe laborieuse* (1791), enfin la *classe ouvrière* (1795), pour laquelle le *parti plébéien* veut (Babeuf 1794-95) *« la suffisance légalement garantie de tous (...) les avantages sociaux »*.

Bizarrement, *embaucher* a souvent à l'époque le sens disparu de *« pousser un ouvrier à cesser le travail »* ou un soldat à la désobéissance, si bien qu'une loi de 1794 punit *« le crime d'embauchage »*. Mais le sens moderne est déjà usuel. Et la *grève* fait son apparition ! Un rapport de police de juillet 1802 signale que *« les tailleurs de pierre ont décidé entre eux de faire demain lundi ce qu'ils appellent* grève [c'est-à-dire de quitter l'ouvrage] *pour demander de l'augmentation »*.

En face, l'industriel exploiteur n'émergera dans le vocabulaire qu'en 1820. L'ennemi, c'est le *capitaliste*. Le mot, constate un dictionnaire de 1790, *« n'est encore connu qu'à Paris et dans quelques villes de France »*. Il désigne le possesseur d'une grosse fortune rapidement acquise dans l'agiotage ou la spéculation, qui ne s'investit ni dans la terre, ni dans les usines. D'où la mention, au lendemain du 18 Brumaire (novembre 1799), de la *fuite des capitaux* provoquée par les troubles populaires.

C'était signer à la fois l'acte de décès de la révolution prolétarienne et l'acte de naissance de la révolution capitaliste.

JACQUES CELLARD

(1) Les dates indiquées ici ne concernent que les mots ou les expressions et non les événements eux-mêmes.

Le Monde

CADRES

Notre établissement bancaire et financier s'inscrit activement dans les modifications et le renouveau du monde bancaire.
Notre premier développement sera d'abord celui de l'ensemble du personnel.
Si c'est aussi votre conviction, vous êtes le DRH que nous recherchons.

DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES

Membre du Comité de Direction, outre votre participation aux choix stratégiques de l'entreprise, vous aurez, assisté d'une équipe de plus de vingt personnes et d'un budget supérieur à 300 millions de francs la responsabilité complète des Ressources Humaines d'un établissement de 1 500 personnes.

Au-delà de la gestion et de l'animation nous recherchons un véritable professionnel qui soit une personne d'écoute et de négociation, de rigueur et d'imagination.

Agé d'une quarantaine d'années, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez un parcours en entreprise industrielle ou de services qui vous permettra d'être immédiatement opérationnel.

Poste basé dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 2004 C/M ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel.

CVCADRE 36 15 JCM

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS
PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Les chiffres : un moyen
La gestion : une fin

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Provence

Notre Groupe (500 personnes, 500 MF) fortement diversifié : promotion immobilière, capital risque, agro-alimentaire, textile, papier... recherche pour sa nouvelle filiale d'Avignon (110 MF, 90 personnes) qui fabrique des papiers haut de gamme, son Directeur Administratif et Financier.

Rattaché au Directeur Général du Groupe, vous assurez, avec l'appui de deux Comptables et d'un Contrôleur de Gestion, la comptabilité générale (bilan compris) et analytique, la trésorerie et l'ensemble des tâches administratives : personnel, juridiques, fiscales... liées à la fonction. Votre objectif est d'amener l'entreprise au niveau de performance du Groupe.

Ce poste s'adresse à un gestionnaire de 30 - 35 ans, diplômé d'une Sup de Co option gestion-finance dont l'expérience acquise dans une entreprise industrielle fabriquant si possible des produits en grande série a permis de prouver son intelligence des chiffres, son esprit de décision et son sens du dialogue.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 21/3229 A à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

Une importante Banque Régionale recherche en région Centre Est ses

Exploitants Seniors

Rattachés aux Directeurs d'Agence, ils auront pour responsabilité la gestion et le développement d'une clientèle d'entreprises.
De formation Bac + 2 minimum, âgé de 25/30 ans, vous avez une première expérience dans le domaine bancaire comme Exploitant Entreprises, expérience pendant laquelle vous avez fait preuve de réelles qualités de gestionnaire et de développeur.
Pour ces missions qui vous permettent de réussir et d'accéder à terme à des fonctions élargies au sein de la Banque,

contacter Philippe Béraud au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf. PB202MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes
Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

 REPRODUCTION INTERDITE

Un lopin pour chacun

« Les quatre heures de la journée : les Vêpres », de Louis-Joseph Watteau (un homonyme d'Antoine Watteau).

collectif. En fractionnant les lots des biens nationaux mis en vente, en autorisant le partage égalitaire des communaux lorsqu'un tiers des villageois le souhaite, les jacobins cherchent à concilier propriété et démocratie, voulant faire de chaque paysan un petit producteur indépendant. Ce faisant, ils répondent aux exigences de la paysannerie pauvre, mais ils mécontentent les fermiers ou propriétaires modernisateurs, défenseurs de la grande exploitation à l'anglaise et des enclosures, sans réussir pour autant à satisfaire l'égalitarisme radical des partisans de la « loi agraire », qui, en Picardie ou dans l'Est, réclament le partage de toutes les grandes terres. Bref, c'est trop ou pas assez. La politique jacobine ne satisfait personne, tandis que l'atteinte aux biens communaux heurte la sensibilité communautaire des couches intermédiaires de la paysannerie propriétaire. Les nécessités de la guerre, le maximum, les réquisitions, la conscription militaire et les déchirements religieux achèvent d'aliéner en bien des endroits le soutien des ruraux à la Convention montagnarde.

L'inflation profite aux paysans

Tiraillée entre deux exigences contradictoires, la Révolution, après Thermidor, accouche d'un compromis somme toute assez conservateur, au plan agricole comme au plan politique. Les lois de 1796-1797 mettent fin au partage des communaux et laissent aux municipalités le pouvoir de réglementer l'exercice des droits d'usage, tout en maintenant le principe de la liberté économique du propriétaire.

La masse des paysans se satisfait, finalement, d'une stabilisation qui écarte le double danger d'un retour au régime seigneurial et d'un égalitarisme attentatoire au droit de propriété. C'est que la conjoncture plaide favorablement. Malgré les réquisitions, les incertitudes, voire le danger du moment, la paysannerie a profité de l'inflation ; s'il n'y eut ni révolution agricole ni véritable redistribution des terres, en revanche, l'allégement des prélèvements, le relatif accroissement de la propriété paysanne en faire-valoir direct et la récupération de communaux usurpés ont permis une intensification du travail agricole, l'essor de l'élevage comme celui de la culture de la pomme de terre, et aussi des défrichements : ce fut la grande attaque contre les forêts et les bois, récemment mise en lumière (1). Sur tous ces plans, assurément, la Révolution déverrouille, tout comme elle décloisonne l'univers agricole en intégrant les paysans à l'économie marchande (2).

Inversement, leur résistance à une modernisation à l'anglaise, qui aurait fait de beaucoup d'entre eux des salariés, a abouti à une consolidation de la petite et moyenne propriété : la conséquence en fut le freinage de l'exode rural au dix-neuvième siècle.

Mais faut-il acquiescer au procès vite instruit du supposé « retard » français (3) ? N'imaginons pas les campagnes au lendemain de la Révolution faites de minuscules exploitations comme un océan de microfundia. La France est à la fois terre de nombreux petits propriétaires et de grandes propriétés. De plus, il n'est pas sûr que les petites exploitations soient les moins efficaces et les moins productives, car rien ne garantit que le grand propriétaire investisse, et les petits ont su parfois, aussi bien que les grands, saisir l'opportunité d'une orientation pionnière vers l'élevage.

On peut cependant parler d'un inachèvement du capitalisme agraire en France. D'aucuns y voyaient le prix à payer pour l'ancrage des pays dans une démocratie qui conjugue heureusement les aspirations à la liberté et à l'égalité. Faut-il regretter qu'ait été épargnée au peuple paysan la sauvagerie d'un capitalisme débridé à l'anglaise (dont on ne voit pas pourquoi il faudrait l'ériger en modèle incontournable) ?

En tout cas, comme le souligne François Hincker, la faute n'en incombe pas à la Révolution. Le prestige maintenu de la rente foncière, qui paraît détourner les élites bourgeoises de l'investissement industriel ou commercial, tient plus aux continuités et à la persistance des mentalités rentières calquées sur l'Ancien Régime qu'à la rupture révolutionnaire elle-même. La France de Balzac, plus propriétaire que capitaliste, ira à son rythme. Elle n'a pas pour autant démérité de la croissance.

PHILIPPE MINARD.

(1) Denis Woronoff et G.H.F.F., *Révolution et espaces forestiers*, Paris, 1989, L'Harmattan.

(2) Colloque « La Révolution et le monde rural », Paris, 1989, INRA et CTHS.

(3) Jean Bouvier, *in le Capitalisme français, blocages et dynamismes d'une croissance*, Patrick Fridenson et André Strauss, Paris, 1987, Fayard.

Abraham Poupart de Neuflize : un rétablissement spectaculaire

A l'été 1795, *« voici à quel point se trouvaient réduits et l'avoir primitif et la succession que M. et M^me de Neuflize venaient de recueillir »*, rapporte leur fils André (1) : ni marchandises ni matières premières, toutes réquisitionnées ; des créances et une succession en assignats *« sans valeur »*.

« Tout ce qu'ils possédaient d'effectif et de réel était donc : de ne rien devoir à personne (!) ; une somme de 14 000 francs en numéraire qu'ils avaient en partie conservée cachée, en partie rassemblée de divers côtés ; l'espoir plus qu'incertain de retrouver les draps en dépôt à Francfort et à Bilbao... En courant de grands risques, M. de Neuflize parvint à faire mettre à la poste, hors de la frontière, des lettres pour ces maisons, les priant de garder le plus profond silence à son égard pour ne point le compromettre et de soigner ses intérêts comme les leurpropres. Ces draps furent ainsi sauvés, et M. de Neuflize s'en fit des capitaux lorsqu'il put recommencer ses affaires ; une cinquantaine de mille francs placés en Angleterre, mais il n'y avait aucun moyen de disposer de ce capital, il eût même été dangereux d'en laisser soupçonner l'existence d'après les lois d'alors. » Il oublie les 200 000 francs de biens nationaux achetés auparavant et qui, revendus, financeront la construction de filatures mécaniques...

Cependant ni M. ni M^me de Neuflize ne se découragèrent, ils étaient jeunes et avaient des enfants ; ils se mirent à travailler avec ardeur, dans l'espoir que la Providence viendrait à leur aide, et ils ne se trompèrent pas ; car, en peu d'années, ils recouvrèrent tout ce qu'ils avaient perdu, et en quinze années ils acquirent par leurs soins et leur industrie une fortune telle, que personne n'en avait possédé une semblable à Sedan, et que même alors très peu de personnes en avaient en France ; et ces résultats furent obtenus avec le faible secours de leurs plus médiocres employés, les meilleurs étant morts, et de l'ancien matériel de la fabrique qui, à cette époque, était peu important. Les anciens outils et les ateliers étaient là. Tels étaient les voies et les moyens de la maison dans l'été de 1795, quand M. de Neuflize crut devoir recommencer à travailler. Les 14 000 francs servirent à acheter au comptant une partie de laines d'Espagne à Bayonne. Une fois les draps fabriqués, on fit partir un bon commis. *« Il trouva tous les magasins vides, et vendit beaucoup. Toutes les autres fabriques étaient encore fermées, il n'avait donc point de concurrents, il vendit fort cher, et les marchands payaient de suite en faisant de nouvelles commandes ; de cette manière le roulement commercial s'établit promptement et la maison se trouva remontée, sinon encore en moyens, au moins en activité, et l'un venait à l'aide à l'autre.*

M. de Neuflize imagina d'employer des corons bleus (déchets de laine, mêlés avec de la laine blanche pour faire la trame de draps communs ; il en résulta une couleur grise de fer, couleur que les Vendéens et les Chouans avaient adoptée pour leurs uniformes. Ces draps ne coûtaient presque rien et se vendaient à des prix exorbitants. » Discrètement, Abraham s'approvisionne en laines à Madrid, et double ses concurrents. *« M. de Neuflize se concentra plus que jamais dans ses travaux industriels. Il avait cent métiers battants de grands draps et cinquante de catinières où il réussissait fort bien. C'était un genre d'étoffe que les importations faites d'Angleterre lors du traité de commerce en 1786 avaient fait connaître et goûter en France, mais qui cependant n'avait pas pu être imitée, tant que les*

D.R.

André de Neuflize, le chroniqueur familial.

anciens règlements de fabrication ne furent point abrogés avec les corporations qui entravaient les industries existantes et repoussaient toutes celles qu'on aurait voulu introduire.

» M. de Neuflize eût pu, s'il l'eût voulu, profiter largement de la bienveillance du premier consul, mais ni lui ni M^me de Neuflize n'avaient la moindre ambition de parvenir aux honneurs publics, qu'ils regardaient comme incompatibles avec le bonheur intérieur de la famille et la vie partriarcale qui avait seule des attraits pour eux, et qu'ils plaçaient bien au-dessus de cette fortune qui, chaque jour, pour eux dépassait déjà de beaucoup ce que la Révolution leur avait enlevé. »

(1) Ce témoignage inédit et exceptionnel sur la spectaculaire restauration de ce qui était le premier empire drapier de France en 1789 est dû à André de Neuflize qui rédigea la saga familiale vers 1830. Les héritiers ont, depuis, fondé la banque protestante Neuflize-Schlumberger-Mallet et... aimablement communiqué le précieux document aux historiens !

⇨ brûle. Il divorce en mai 1795, il renouvelle le contrat de société en juillet avec son frère, et il bout toujours d'impatience.

La Toscane l'attire : son père y gardait un commis voyageur, il fonde une maison de commerce à Livourne. A la troisième personne, à son habitude, laissons le soin à Guillaume de raconter comment un entrepreneur émigré saisit les opportunités du marché européen, comme on dit aujourd'hui sans parfois le faire : *« Cette maison fut établie par M. Ternaux lorsqu'il s'éloigna de France. Il la fit si bien manœuvrer qu'elle répara seule les brèches considérables que les réquisitions, le maximum et les assignats firent à sa fortune. Elle était originairement destinée à vendre en Italie des draps d'Allemagne, mais depuis brumaire an VII, elle fut spécialement consacrée à vendre sur place les produits des manufactures de MM. Ternaux. Elle fait aussi la commission de tous articles étrangers, la banque et couvre plus que les frais avec ces deux branches de travail... Cette maison de Livourne est dirigée par des commis intéressés que M. Ternaux a formés sous ses ordres et dans ses principes. Son principal gérant entré sans fortune aux appointements de 1 800 F a laissé en 1804 près de 300 000 F de fortune. »*

Ternaux ne s'en tient pas aux savantes manœuvres de Livourne. A Saint-Gall, il fréquente les Gonzenbach, une grande famille de l'industrie du lin dont il épousera une fille en 1800 : divorcé d'une catholique, remarié à une réformée, Guillaume emprunte les nouveaux chemins de la liberté individuelle. En route, il n'oublie pourtant pas d'observer la structure intégrée de l'entreprise de son futur beau-père, il y réfléchit et la juge réalisable à vaste échelle dans la France drapière où il va rentrer. C'est chose faite en août 1798 : il se met aussitôt à l'ouvrage. En trente ans, il bâtit un extraordinaire empire, qui comprendra jusqu'à 40 établissements employant 19 000 ouvriers. Sa réussite repose sur une intégration totale des activités industrielles et commerciales, *« une vaste combinaison »*, écrit-il, de la production de la laine à la distribution des lainages, draps, tapis, et des célèbres châles de cachemire, dont les Anglais n'arriveront pas à égaler la qualité. Le siège central parisien, place des Victoires, *« peut être regardé comme le cœur qui reçoit et renvoie le sang dans les veines et les artères »*, écrit Ternaux : Sedan, Reims, Louviers, Elbeuf, Paris, Verviers (en Belgique), pour la filature et le tissage ; Rouen, Bayeux, Bayonne, Livourne, Gênes, Naples, Lisbonne, pour la vente. Ternaux prétend que les bons fabricants sont de piètres vendeurs, et vice versa ; lui met les uns et les autres à son service de façon pionnière. De même, il est le premier à adopter les machines de Cockerill et va se lancer dans la construction de machines-outils ; l'intégration est complète, le succès total.

Il est de bon ton, de nos jours, de dire que les Français ne savent ni bien fabriquer ni bien vendre. Il y a deux siècles, Guillaume Ternaux aurait provoqué en duel celui qui se serait fait l'écho d'une telle fatalité. Pour mettre les points sur les « i », il écrit sur la première page de ses Mémoires, un peu bravache :*« Et moi aussi, je fais la guerre à l'Angleterre ! »* Quel entrepreneur fanfaronnerait-il aujourd'hui en commençant son rapport par : « Et moi aussi, je fais la guerre au Japon ! » ?...

GÉRARD GAYOT et PHILIPPE MINARD.

Pour en savoir plus

– Un ouvrage : *l'Etat de la France pendant la Révolution, 1789-1799*, par Michel Vovelle, 1988, éditions La Découverte.

– Une synthèse : *la Révolution française et l'économie, décollage ou catastrophe ?*, par François Hincker, 1989, Nathan.

– Un colloque : « La Révolution française et le développement du capitalisme », par Gérard Gayot et Jean-Pierre Hirsch, éditeurs, numéro hors-série de la *Revue du Nord*, octobre 1989.

– Des études précieuses :

Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire, par Louis Bergeron, 1978, Mouton.

Oberkampf, un entrepreneur capitaliste au siècle des Lumières, par André Chassagne, 1980, Aubier.

Guillaume Ternaux, 1763-1833, créateur de la première intégration industrielle française, par Louis Lömuller, 1978, La Cabro d'or.

L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire, par Denis Woronoff, 1984, EHESS.

36 15 LM

En avant-première, *Le Monde* ouvre à ses lecteurs son futur service télématique emploi

En septembre prochain, *Le Monde* lance un grand service télématique pour l'emploi des cadres. Mais dès aujourd'hui, vous êtes invités à découvrir et à utiliser quelques-unes des possibilités exceptionnelles de ce nouveau service. Il vous suffit de taper sur votre minitel 3615 code LM.

Maintenant, quelques minutes suffisent pour choisir parmi un mois d'offres d'emplois.
3615 LM vous fait gagner un temps précieux en vous permettant de consulter rapidement un mois d'annonces du *Monde*.

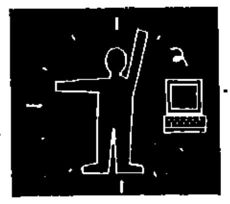

Maintenant, toutes les annonces correspondant à votre CV sont automatiquement sélectionnées.
Tapez votre CV sur 3615 LM, le service sélectionne et stocke en mémoire pour vous toutes les offres d'emplois correspondant à votre profil.

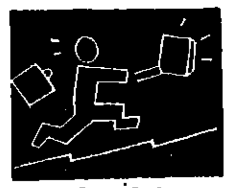

Maintenant, vous ne pouvez plus manquer l'offre d'emploi de votre vie.
3615 LM, c'est la sécurité de ne plus laisser passer un poste important pour votre carrière.

Maintenant, les postes les plus intéressants vous sont personnellement communiqués.
Avec 3615 LM vous faites une demande vraiment personnalisée et vous ne répondez qu'à des annonces sélectionnées.

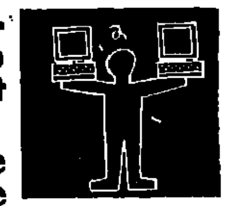

Maintenant, des postes auxquels vous ne pensiez pas vous sont proposés.
3615 LM prend en compte tous les critères de votre recherche et vous communique des offres d'emplois que vous n'auriez peut-être jamais remarquées.

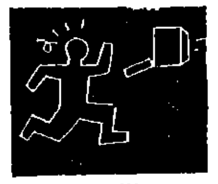

Maintenant, vous pouvez savoir si votre profil est très demandé.
Sur 3615 LM vous pouvez évaluer à tout moment la demande correspondant à votre profil.

 REPRODUCTION INTERDITE

SOCIAL

Diviser pour régner

Les regroupements d'ouvriers et d'artisans étaient un privilège. La loi Le Chapelier les a donc interdits. Souvent rétrogrades, ces associations étaient pourtant l'une des seules armes contre des conditions de travail effrayantes.

DANS *le Capital*, Karl Max n'eut besoin que de trois mots pour l'expédier aux poubelles de l'histoire : *« coup d'Etat bourgeois »*. Pourtant, la loi Le Chapelier décrétant *« l'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession »* fut adoptée à l'unanimité par les députés de l'Assemblée constituante le 14 juin 1791. Seul Marat, dans *l'Ami du peuple*, critiqua cette législation *« restreignant le droit de pétition et d'association »*. Il ne s'agissait alors que de répondre à une situation d'urgence provoquée par la pétition, deux mois plus tôt, de l'Union fraternelle des ouvriers en l'art de la charpente demandant aux entrepreneurs parisiens un salaire minimum journalier de 50 sols. Les maîtres charpentiers saisirent la municipalité, et le conflit se retrouva devant l'Assemblée constituante...

Dans cette France de 1791 qui découvre avec peine les droits de l'homme, les conditions de vie et de travail sont très dures pour qui vit au bas de l'échelle sociale. Le pays compte vingt-six millions d'habitants et est principalement agricole. Même s'il met quelque excès dans sa peinture de la réalité sociale, l'abbé Cournand assure que, dans la société de 1791, sur mille individus sept cents *« traînent une vie obscure, les uns dans la servitude, obligés à ramper devant leur semblable, à supporter ses dédains, ses caprices, ses injustes traitements ; les autres consumant leurs jours dans les ateliers, dans les manufactures, dans les mines, dans les carrières, occupés en sous-ordre à des métiers plus ou moins pénibles et dégoûtants, qui les nourrissent aujourd'hui, et qui leur manquent le lendemain, les laissent exposés, eux et leur famille, à toutes les horreurs de la misère* (1) ».

Ceux qui ne sont pas paysans sont généralement ouvriers saisonniers ou même journaliers. Paris compte déjà six cent mille habitants mais la capitale est prise d'assaut par *« tout un peuple de manouvriers, tenaillés de misère* (2) » qui tente, surtout après l'ouverture par le gouvernement des ateliers de charité, de venir gagner leur vie, de trouver le pain nécessaire. L'épreuve est quotidienne pour le journalier, qui n'a que 12 sous par jour et qui, pour faire vivre femme et enfants, aura besoin de 6 livres de pain qui lui coûteront justement ces 12 sous... Ne dit-on pas qu'à Paris soixante-quinze jours de travail sont nécessaires, soit un bon quart du revenu annuel, pour avoir un logement plutôt rudimentaire ? De la prise de la Bastille aux journées d'octobre 1789, c'est la quête du pain qui sera le moteur des manifestations et des émeutes dans les rues. Lors de la « première Terreur », celle de septembre 1792, se trouveront massacrés aussi ceux qui auront été accusés de faire le pain si cher...

L'entrée rapide de la Révolution dans une économie de guerre, l'inflation galopante provoquée par le roulement quasi continu de la planche à assignats, sont autant d'éléments qui ne vont pas améliorer les conditions de travail. En 1793, on compte sept manufactures d'armes. Les frappeurs, les canonniers ou les foreurs qui y sont employés travaillent avec des outils médiocres dans une atmosphère surchauffée. Il arrive que des éclats blessent des ouvriers et leur fassent perdre la vue ou que des machines leur arrachent des membres. Dans ces arsenaux, on travaille neuf jours sur dix, le *décadi* étant le jour de repos. Les horaires varient entre l'été et l'hiver, mais la journée est toujours de douze heures de présence et onze heures de travail.

Collection Poilâne/Ph. Bachelier

Émeute devant une boulangerie en 1789.

De « prétendus intérêts communs »

Déjà largement employées dans le textile – mais elles prenaient leur ouvrage et travaillaient généralement chez elles, – les femmes vont devoir remplacer près d'un million d'hommes partis à la guerre. Lingères, blanchisseuses, marchandes ambulantes ou tenant des petits commerces, mercières, elles vont aussi rejoindre massivement les ateliers de filature, qui pourront rassembler de huit cents à onze cents personnes chacun, où elles retrouvent aussi des enfants de moins de seize ans et des anciens arborant leurs certificats de civisme et d'indigence... Triste cour des miracles d'une révolution en apparence peu sociale...

Œuvre d'un avocat alors âgé de trente-sept ans, Isaac René Guy Le Chapelier, qui finira guillotiné, la loi interdisant les coalitions semblait aller à l'encontre, même si elle ne l'abolissait pas, de la loi du 21 août 1790 reconnaissant aux citoyens le droit de *« s'assembler paisiblement »*. Mais elle ne faisait que s'inscrire dans la filiation de l'édit de Turgot du 9 février 1776 abolissant les jurandes placées à la tête des corporations et les maîtrises et interdisant toute forme d'association ouvrière ou patronale. Elle ne faisait aussi que compléter la « loi d'Allarde » des 2 et 17 mars 1791. Pierre-Gilbert Leroy, baron d'Allarde, député de la noblesse de Saint-Pierre-le-Moutier, avait fait alors adopter un texte instaurant la liberté du travail et supprimant *« tous privilèges de profession sous quelque dénomination que ce soit »*. Mais le baron s'était bien gardé de proscrire les coalitions.

La loi *« relative aux rassemblements d'ouvriers et d'artisans du même état et profession »*, dite loi Le Chapelier, ne comprenait que huit articles mais était claire et nette. Elle réaffirmait l'abolition du système corporatif, interdisait aux travailleurs de définir des règlements sur de *« prétendus intérêts communs »* ou de constituer des assemblées de métier. Les patrons étaient aussi visés par cette législation à l'arsenal répressif sévère qui rendait illégale toute pétition au nom d'une profession. Il faudra attendre près d'un siècle – la loi du 21 mars 1884 – pour que les travailleurs se voient reconnaître le droit de constituer des syndicats. Mais même sans coalition, sans association ou sans syndicat, les sans-culottes, groupe hétérogène parmi lequel on comptait des artisans, des boutiquiers et surtout de petits producteurs indépendants, surent faire avancer quelque peu leurs idées égalitaires. Après la chute de la Gironde, la Convention adopte les 4 et 5 septembre 1793 le *« maximum général »* des prix et des salaires. En 1794 encore, les sans-culottes chantaient *« le bienfaisant maximum »*.

La *« vraie justice »* des sans-culottes ne s'est pas toujours manifestée pendant la Révolution. Mais il serait erroné de réduire l'héritage social de cette période de changements à la seule loi Le Chapelier. Sous l'impulsion de Barère et de Condorcet, la Convention a aussi mis en place en mai et juin 1793 ce qu'on peut considérer comme un traitement social de la pauvreté – l'ordre des infortunés – à travers une caisse nationale de prévoyance, des aides pour les enfants et les vieillards, ou encore l'organisation de travaux de secours. Appliquées d'une manière plus répressive que curative et balayées par la « réaction thermidorienne », ces réformes ne sont pas venues à bout d'une pauvreté qui s'est au contraire aggravée. Mais elles préfiguraient une politique d'assistance sociale. Avec un siècle et demi d'avance...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Idées économiques sous la Révolution*, études coordonnées par Jean-Michel Servet. Presses universitaires de Lyon. 175 p., 75 F.

(2) *La Vie quotidienne en France au temps de la Révolution*, par Jean-Paul Bertaud. Hachette, 92 F.

FILIGRANE

D.R.

Piles à maillets pour triturer les chiffons.

La main à la pâte

Quand éclate la Révolution, cela fait plus d'un siècle que les ancêtres des Montgolfier et des Canson fabriquent du papier à Vidalon, près d'Annonay.

LE 14 juillet 1789, Etienne de Montgolfier, dirigeant des papeteries de Vidalon, qui devaient quelques années plus tard prendre le nom de Canson, est à Paris. En voyage professionnel depuis deux mois, il est, semble-t-il ce jour-là, très préoccupé par l'avenir de l'entreprise familiale. On ne trouve dans ses lettres aucune allusion à la prise de la Bastille ! Il faut dire que, depuis 1783, date à laquelle, avec son frère Joseph, il a inventé l'aérostat, il a quelque peu délaissé son commerce. Chiffre d'affaires et taux de profit sont en chute libre. Ce dernier est passé de près de 9 % en 1778 à légèrement moins de 2 % en 1789.

La qualité des papiers de Vidalon est pourtant reconnue. Passionnés de technique, les deux frères, d'une famille de seize enfants, qui ont repris les rênes de la fabrique tenue par leur père Pierre jusqu'en 1774 – et où travaillent entre cent soixante et deux cents ouvriers, – sont à l'affût de toute innovation. Tout comme l'était leur père. En 1777, ils fabriquèrent le premier papier vélin français qui, à la différence du vergé, ne laisse pas apparaître de raies en filigrane. Depuis 1750, Pierre a sillonné le pays, allant jusqu'en Suisse pour étudier le principe des « piles hollandaises », qui permet de produire du papier plus blanc et à moindre coût.

Ces deux innovations (ainsi certes que celle de la montgolfière) ont valu à Pierre d'être anobli en décembre 1783 et à l'entreprise d'être désignée en 1784 manufacture royale.

Tous ces honneurs ravivent d'ailleurs l'animosité de son principal concurrent, Mathieu Johannot, un protestant, également installé à Annonay. Mais ils consolident la bonne réputation des papiers de Vidalon. La baisse de chiffre survenue en 1789 n'apparaît ainsi que passagère. La profitabilité atteint 14,2 % en 1793. *« Cette hausse n'était pas due à une élévation du prix de vente du papier, comme ce sera le cas les années suivantes, mais à une certaine confiance des clients qui ne restreignaient pas leurs achats, car ils croyaient à un bon avenir. »* (1).

Les événements font que cette confiance ne tarde pas à s'ébranler. Avec, pour conséquence, un ralentissement des ventes. Or à la même époque, *« les assignats perdent de leur valeur, les prix agricoles montent, cette poussée inflationniste bloque l'activité papetière, qui va finir d'être entravée par le premier Maximum »*. Votée en septembre 1793, cette loi bloque les prix de vente du papier alors que le coût des matières premières et des transports ne cesse d'augmenter. Les détenteurs de chiffons préfèrent en effet les stocker, car cette matière est plus sûre que l'assignat dont les fluctuations sont vertigineuses *(voir p. 15)*. Or les matières premières représentent 68 % du prix de vente du papier. En outre, le siège de Lyon et la prise de Toulon, en empêchant l'argent de circuler multiplient les créances douteuses.

Une popularité précieuse

Pour survivre à cette période difficile (il semble qu'il fallut attendre 1798 pour que la baisse des profits soit enrayée), les papeteries de Vidalon bénéficient, outre la qualité de leurs produits, leur avancée technologique et la bienveillance de la cour, d'encore d'autres avantages compétitifs.

Dès 1781, à la suite d'une épreuve de force, les Montgolfier se sont libérés de la toute-puissante Association des papetiers, qui régissait les embauches et bloquait toute innovation. Pendant ses voyages, Etienne de Mongolfier ne se contente pas de chercher de nouveaux clients. Il négocie également avec ses fournisseurs, améliore son réseau de distribution. Il se renseigne auprès des revendeurs sur la nature des produits concurrents. Il améliore ses contacts pour l'exportation. *« Leurs papiers sont commandés d'Espagne, de Gênes, de Naples, de Turin, de Milan, de Rome, de Genève. D'autres ventes se font également d'outre-mer vers Londres, Saint-Pierre, la Martinique, Saint-Domingue, l'île Maurice, Malte, Alexandrie, sans oublier Constantinople. »* Etienne, qui a étudié l'architecture avec Soufflot, a fréquenté les salons parisiens, sait faire jouer ses relations.

Enfin, à la différence de son concurrent François Johannot, qui est saisi et emprisonné en 1794, Etienne de Montgolfier, bien que noble, est aussi apprécié du tiers état. En grande partie grâce à son amitié pour Boissy d'Anglas, bourgeois protestant, député du tiers état, et qui vécut toute son enfance à Annonay. Mais aussi, parce que, adepte d'une monarchie constitutionnelle, il s'affirme par exemple pour la réduction des privilèges. Sa bibliothèque de plus de 1 100 volumes est celle d'un homme éclairé : y figurent des œuvres de Voltaire, Rousseau, à côté de traités de sciences physiques, de récits de voyages ou d'ouvrages religieux. Enfin, il est très populaire : *« La considération dont il jouissait parmi ses concitoyens, l'attachement qu'avaient pour lui les nombreux ouvriers de sa fabrique, dont il était le bienfaiteur, la vénération qui environnait son père, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, le défendirent contre les effets de la délation et de l'arbitraire »*, explique Boissy d'Anglas dans ses *Etudes littéraires et poétiques*.

Nommé par le roi, le 6 mars 1790, commissaire pour la formation du département des Sources de la Loire, il se démet de ses fonctions le 20 septembre 1792, *« craignant d'être complice de tous les excès qui se préparent et qu'il ne pourra plus tempérer »*. Après sa mort, d'une crise cardiaque le 1er août 1799, son gendre Barthélemy Barou de La Lombardière de Canson lui succède.

Deux cents ans plus tard, l'entreprise Canson est un étonnant exemple de « changement dans la continuité ». La maison natale d'Etienne et Joseph de Montgolfier, qui servit d'habitation au dirigeant de l'usine jusqu'en 1981, est aujourd'hui transformée en Musée du papier. Le conservateur, Marie-Hélène Reynaud, est fille et petite-fille de papetiers de Vidalon. Une salle du musée est réservée aux Johannot. Les concurrents d'hier sont devenus des partenaires. Ils fusionnèrent en effet entre 1953 et 1956 avec les papeteries d'Arches et de Marais, et de Rives pour donner naissance à Arjomari... qui détient aujourd'hui 70 % du capital des papeteries Canson et Montgolfier. Sur le même site qu'en 1789, cinq cent treize employés transforment la pâte en papier de qualité : calque (Canson est le deuxième producteur mondial), « mi-teintes », etc. Des robots assemblent les blocs, les pochettes bien connues de générations d'écoliers, ou les feuilles pour tables traçantes d'ordinateurs. Depuis 1981, bien qu'une petite dizaine de Montgolfier soient toujours présents dans l'entreprise, les dirigeants ne s'appellent plus « Monsieur Eugène » ou « Monsieur Henry ».

Le directeur général adjoint Patrick Giraud est un centralien de trente-six ans. Le marketing règne. Chacun se tutoie et s'appelle par son prénom. Six employés (dont trois Montgolfier) sont aussi pilotes de montgolfières. Les cercles de qualité et de progrès sont une pratique courante. Les bénéfices nets représentent 6,8 % du chiffre d'affaires (429 millions de francs en 1988). C'est toujours l'eau de la Deume qui imprègne la pâte à papier.

ANNIE KAHN.

(1) Les citations sont issues des ouvrages de Marie-Hélène Reynaud, docteur en histoire, professeur au collège d'Annonay, et conservateur du Musée du papier : *Une histoire de papier*, éditions Canson ; *Portraits d'Ardéchois dans la Révolution*, éditions du Vivarais, 264 pages ; *les Moulins à papier à l'ère pré-industrielle, les Montgolfier et Vidalon*, éditons du Vivarais, 320 p.

Un lopin pour chacun

En supprimant le régime seigneurial, la Révolution n'a pas pour autant aboli les inégalités dans les campagnes : la bourgeoisie rafle l'essentiel, et la paysannerie se trouve en partie flouée. Mais une bonne conjoncture plaide favorablement pour tous.

LA France agricole de 1789 est terre de paradoxes et de contrastes. Paradoxe économique : la *croissance agricole* a soutenu l'essor démographique tout au long du siècle, sans révolution verte cependant, et les blocages apparaissent ; depuis 1775, la croissance patine, puis fait place à la crise en 1787-1788.

Contraste social surtout, qui oppose les seigneurs rentiers du sol (le plus souvent nobles ou clercs, mais quelquefois bourgeois) à la masse des paysans assujettis à des redevances seigneuriales qu'ils exècrent. Quelque vingt millions de paysans se partagent 40 à 45 % des terres du pays, réparties *en une poussière de petites propriétés*, ou bien louent une exploitation en fermage ou — plus souvent — en métayage.

Propriétaires parcellaires ou petits métayers, nombre d'entre eux ne disposent pas des 3 ou 5 hectares qui sont nécessaires, selon les régions, pour faire vivre une famille avec trois enfants. Ils cultivent leur lopin, élèvent des volailles, une vache ou quelques brebis sur les terrains communaux, et complètent leur revenu par le tissage artisanal ou des travaux agricoles à la journée, se *mêlant alors aux manouvriers et journaliers* (20 % des paysans) qui, eux, ne vivent que de cela, n'ayant que leur cabane pour tout bien.

Toujours menacé par la misère, le peuple des micro-exploitants et des salariés agricoles ne survit qu'au prix d'un labeur acharné et du soutien communautaire : les terres communales et les usages collectifs tels que le droit de « vaine pâture » sur les champs après la moisson, le glanage, fournissent un complément indispensable.

Tout au contraire, la frange supérieure de la paysannerie, les gros fermiers « coqs de village » et « laboureurs », ces 10 % de paysans aisés qui possèdent charrue et attelage, voudraient suivre l'exemple des seigneurs éclairés et abolir les pratiques communautaires. Partisans du progrès et de l'initiative individuelle, ces « entrepreneurs de culture » cherchent à enclore leurs champs pour les soustraire à la rotation collective des cultures et remplacer la jachère par des prairies artificielles. L'avenir est là, mais pour l'heure clôtures, bétail et plantes fourragères demeurent un investissement *inaccessible au petit paysan : le peuple* des campagnes n'a pas les moyens d'être libéral.

A la veille de 1789, le système agraire paraît donc bloqué : le morcellement des terres et le poids des sujétions seigneuriales empêchent la grande masse des paysans de rompre le cercle vicieux de la jachère : sans bétail, la jachère est indispensable ; il n'y a pas d'espace pour le pâturage ; donc peu de bétail... Mais les paysans bientôt s'attaquent collectivement au principal obstacle : des cahiers de doléances s'élève un cri unanime contre les droits féodaux.

Guerre aux châteaux ! Après le 14 juillet et l'insurrection parisienne, une révolution paysanne autonome s'attaque au pouvoir seigneurial et crie sus aux redevances abhorrées, dans le mouvement de panique et de vengeance collective de cet été 1789.

Le droit de clôture est proclamé

Insurrection de la misère et produit des rancœurs accumulées, la mobilisation rurale contraint l'Assemblée à voter la suppression de la dîme et l'abolition — contre rachat — des droits dont le seigneur peut fournir le titre, lors de la nuit du 4 août. De nombreux titres avaient brûlé, certes, mais comment racheter les droits qui demeurent ? En *réalité, la pression active et continue* du mouvement paysan aboutit en juillet 1793 à l'abolition pure et simple de toutes les anciennes redevances. Parallèlement, les anciens impôts sont supprimés, et les nouveaux tardent à se mettre en place. Du coup, les « prélèvements obligatoires », qui absorbaient auparavant un à deux cinquièmes du revenu agricole, se trouvent réduits à presque rien, et « *c'est autant qui demeure entre les mains de l'exploitant et du propriétaire directs* » (cf. François Hincker *op. cit.*, p. 7).

Enfin, dans le même temps que les tenanciers, débarrassés des droits seigneuriaux, deviennent *propriétaires de plein droit*, la mise en vente des premiers biens nationaux fait entrevoir au monde paysan l'espoir d'accéder à la propriété ou d'agrandir son lopin.

Propriété : le mot est lâché. En vérité, la bourgeoisie rafle l'essentiel de la mise, et la paysannerie se trouve en partie flouée *(voir encadré)*. Mais, surtout, la voilà prise au piège de la conception individualiste et libérale qui prévaut rapidement. En 1791, le code rural proclame le droit de clôture absolu et abolit la contrainte d'assolement. *Mais la liberté de culture rencontre la résistance* des plus pauvres : n'ayant rien, ou trop peu, le droit à l'existence passe pour eux par le maintien des droits traditionnels et par la récupération des biens communaux « usurpés » par les ci-devant seigneurs avant 1789. Ainsi réapparaît la vieille fracture qui dissocie durablement la collectivité villageoise entre gros fermiers et propriétaires, pleinement libéraux, d'une part, et paysans sans terre et petits exploitants, souvent métayers, d'autre part, partisans d'une propriété limitée par *des droits d'usage*.

La politique agraire de la Convention, en l'an II, tente de désamorcer le conflit et d'échapper au dilemme des logiques de l'individuel ou du

Le grand marché des biens nationaux

Les possessions des privilégiés, clergé et noblesse, représentaient entre le tiers et le quart des terres du pays. C'est dire l'ampleur de ce gigantesque transfert de propriété que constitue leur mise en vente, en deux vagues (1790 puis 1793). Avec une répartition régionale très inégale, les biens nationaux forment, par exemple, le quart de la superficie dans le département du Nord, mais seulement 5 % dans l'Hérault.

Le grand succès de ces ventes dit assez l'appétit foncier des acheteurs de terres et d'immeubles (les forêts sont exclues). De plus, *la modération des prix fait de l'opération une* véritable bonne affaire. C'est entre 1791 et 1795 qu'ont lieu les ventes les plus massives. Qui achète ? Tout le monde, en fait, mais dans *des proportions bien sûr inégales. Des ci-devant* privilégiés ont recours parfois à des hommes de paille, mais la majorité des acquéreurs se rencontrent dans la bourgeoisie et dans la paysannerie. Au sein de la première catégorie, l'affaire intéresse non seulement ceux qui aspirent à mener la belle vie de rentier, mais aussi les industriels et les négociants.

L'heure est aux « propriétaires », et, en ces temps incertains pour le commerce, il n'est pas indifférent de disposer d'un capital sûr, voire *d'une base régulière de rentrées monétaires* annuelles. Ainsi, les banquiers parisiens se ruent sur les grosses fermes céréalières d'Ile-de-France autant que sur châteaux et parcs.

Les bourgeoisies urbaines, tout comme les « laboureurs », cette frange supérieure de la paysannerie, se taillent donc la part du lion, car il faut disposer de liquidités (ou d'un fort crédit) pour se porter acquéreur, malgré l'étalement possible du paiement en douze annuités. Jean Bart souligne (*le Monde de la Révolution française*, n° 4, avril 1989) à quel point les travailleurs de la terre n'ont pu recueillir que les miettes. Même lorsqu'ils ont réussi à se grouper pour acheter, et même quand la législation de l'an II, un moment, a tenté de satisfaire les aspirations des paysans les plus pauvres en permettant le fractionnement des lots.

Avec l'an III s'ouvre l'ère de la spéculation sans rivages. La fin de l'économie dirigée coïncide avec le retour aux grosses ventes, dans le cadre d'un marché foncier devenu national. Au total, tout le monde a profité de l'aubaine mais chacun à sa mesure, c'est-à-dire très inégalement. Les plus riches se sont encore enrichis, tandis que la petite propriété a pu s'agrandir et *des paysans sans terre s'élever à la dignité de* propriétaire ; dignité illusoire, cependant, quand le seuil de l'indépendance économique n'est pas franchi. Si la concentration en cours au dix-*huitième siècle a connu un coup d'arrêt*, la démocratisation de la propriété reste toute relative et n'assouvit que partiellement la faim de terre des couches prolétarisées de la société *rurale. On sait que leur frustration* peut en faire des Vendéens. Bref, la mise en vente des biens nationaux a contribué à accentuer les clivages au sein de la paysannerie. Mais, dans son principe, elle a constitué finalement la décision révolutionnaire la plus unanimement approuvée.

Une grande entreprise internationale (CA France 1988 > 5 Mds F) leader sur son marché, recherche un

Juriste d'Affaires

A fort potentiel

Paris **300 KF+**

En position d'adjoint du Directeur Juridique et en prise directe avec les opérationnels, vous aurez pour mission de suivre l'activité juridique de la société et de ses filiales avec la perspective d'animer une équipe de collaborateurs.

Intervenant en Droit Commercial sur les contrats clients et fournisseurs, les accords de partenariat et joint-ventures négociés et conclus par les entités du Groupe, vous pourrez traiter également des questions de Droit des Sociétés, Droit Social (conseil et contentieux), Droit Immobilier, etc...

A 35 ans environ, doté d'une solide formation juridique complétée éventuellement par Sciences Po ou un diplôme anglo-saxon, et nanti d'une expérience juridique réussie d'au moins 7 ans, vous souhaitez développer vos compétences techniques et vos qualités de contact dans un environnement professionnel de tout premier plan. Anglais indispensable.

Contacter Frédéric Foucard au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + n° tél + photo + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. FTL422MO.

Michael Page Tax & Legal

Paris. Lyon. Londres. Amsterdam. Bruxelles. New-York. Sydney

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Important service de Médecine du Travail interentreprises du bâtiment et TP du Nord-Est (Aisne, Aube, Marne, Haute-Marne), recherche

2 MEDECINS DU TRAVAIL

PLEIN TEMPS

Rémunération motivante : 235.000 à 350.000 F

Avantages sociaux liés à la convention

Collective des I.A.C. du bâtiment et des T.P.

Envoyez lettre de motivation, CV et photo à :

GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE du Bâtiment et TP du Nord-Est

1, rue Emile Cazier - 51100 REIMS - Tél. : 26.88.40.40

CONTESSE

BLOIS

UNE EQUIPE QUI GAGNE :

Filiale d'un grand groupe de communication, notre Imprimerie (500 personnes), l'une des plus modernes d'Europe, recherche :

RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

De formation, minimum DECS, vous avez une solide expérience dans un poste similaire.

Vous maîtrisez l'outil informatique, vous connaissez la Comptabilité Anglo-Saxonne. *L'anglais courant est indispensable.*

Vous serez chargé(e) d'animer une équipe qui assure le suivi de la comptabilité, de la trésorerie, la gestion des immobilisations, etc... jusqu'au bilan.

Rémunération et Politique Sociale très attractives.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV + lettre manuscrite + photo et prétentions) sous réf. 6600/C à notre Conseil Sylvie LE MERCIER.

Discrétion assurée.

ACSOR 13, quai de la Saussaye B.P. 193 - 41006 BLOIS CEDEX

NIORT - MONTAUBAN - BLOIS

La Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Brie

La Banque de l'Est Parisien (1200 personnes)

Recherche dans le cadre de l'expansion des activités de son unité Assurances et Diversification.

UN RESPONSABLE ASSURANCES

Intégré à la Direction du Marché des particuliers et des professionnels, ses missions seront essentiellement les suivantes :

- Développer la vente de produits d'assurance ou de diversification.
- Proposer et concevoir des actions commerciales spécifiques qui s'intègrent dans les plans d'actions commerciales à moyen terme et annuel.
- Contribuer à la formation des agents du siège et du réseau sur les produits relevant de son activité.

Pour ce poste situé à MEAUX (77), une formation supérieure et une réelle expérience du secteur assurances sont recommandées.

Le candidat devra s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires, avoir le souci de développer une communication interne et externe de qualité, être capable d'animer une équipe de spécialistes amenée à moyen terme à s'étoffer et assurer la liaison avec les services organisation et informatique pour les projets le concernant.

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à adresser sous réf. CG/GRH au Service Gestion des Ressources Humaines - Recrutement - Crédit Agricole de la Brie - BP 205 - 77101 MEAUX

Bleu

Le Monde

LES RENDEZ-VOUS EMPLOI

Lundi daté Mardi :

Le Monde Dirigeants
Le Monde Cadres
Univers de la Gestion

Mardi daté Mercredi :

Secteurs de pointe
Le Monde Cadres

Mercredi daté Jeudi :

Carrières Européennes en Entreprises
Le Monde International
Le Monde Cadres

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS

 REPRODUCTION INTERDITE

هكذا من الأصل

Aux origines d'une multinationale

L'aventure des Du Pont de Nemours commence sous la Révolution. Mais en Amérique où ils créeront un des premiers groupes mondiaux de la chimie.

COMMENT imaginer que Pierre Samuel Du Pont de Nemours, fondateur de l'illustre dynastie du même nom, fut l'un des plus piètres hommes d'affaires de son temps ? Qu'il ne cessait, emporté par un idéalisme sans bornes, de surévaluer ses espoirs de réussite économique ? Qu'il connut la faillite par fils interposé, risqua même sa liberté – faute de conserver sa réputation – pour défaut de méthode dans sa comptabilité ? Telle est pourtant d'histoire mi-burlesque, mi-tragique de l'initiateur – bien malgré lui – d'une des plus grandes fortunes américaines, celle du premier groupe pétrochimique mondial, la E.I. Du Pont de Nemours and Co qui conserve dans son sigle les initiales du prénom de son fondateur, Eleuthère Irénée.

Le récit de cette épopée industrielle unique – les Du Pont furent à cette époque la seule famille française à réussir leur implantation dans le tissu économique de l'Amérique – prend ses sources dans les années qui précèdent la Révolution française : un roman vrai dont les héros sont des économistes : Turgot, Quesnay, Vergennes, Necker et d'autres non moins célèbres, tous intimes de Pierre Samuel Du Pont de Nemours, surnommé à Versailles par la Pompadour *« notre jeune agriculteur »*.

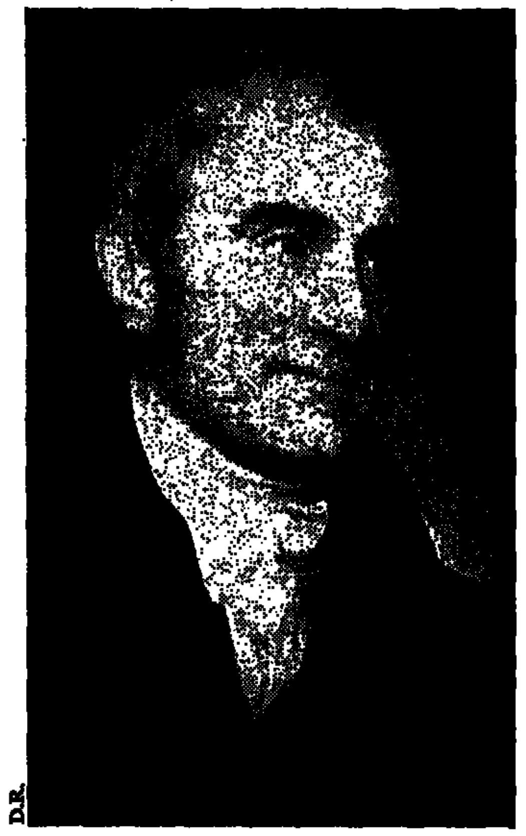

D.R.

Pierre Samuel Du Pont de Nemours, le fondateur de la dynastie.

Né en 1739, Pierre-Samuel fut à vingt-cinq ans le greffier attitré d'une secte alors fort en vogue, faite d'économistes (les ancêtres de nos libéraux), qu'il avait de sa propre initiative débaptisés pour les nommer physiocrates, mot court, pratique et glorieux qui résumait par l'étymologie cette savante définition : *« Ceux qui choisissent la constitution naturelle du gouvernement la plus avantageuse au genre humain. »*

Car tel est le paradoxe de Du Pont de Nemours : persuadé que toutes les richesses venaient de la mère Nature, il traitait avec mépris les manufacturiers, *« cette classe stérile qui ne produit rien »*. Agriculteur, il l'était, « à la Rousseau », herboriste de talent qui se préoccupait sur ses terres du bois des Fossés (près de Nemours) d'épandage, d'irrigation, d'enrichissement du sol par les premiers engrais. S'attaquant vivement au développement de l'industrie et des manufactures, il s'employait cependant à chanter les louanges de la liberté commerciale, à transformer le régime fiscal, à demander la suppression des douanes et de tous les impôts. Rêvant d'une Europe, avant l'heure, où les marchandises circuleraient librement... son ami Quesnay, en bon spécialiste de la circulation du sang, affirmait que toute la vérité de l'économie tenait dans ce seul mot de *« circulation »* ; qu'il fallait donc que les richesses circulent dans le pays comme circule le sang dans le corps.

Pierre Samuel connut mille métiers : si l'on retient de lui sa députation au sein du tiers-état (il fut même président de l'Assemblée), il fit ses premières armes dans l'horlogerie (une tradition familiale), puis dans la presse, avant de placer un peu d'argent dans une affaire d'imprimerie. La Révolution (qu'il avait voulue, *mais avec le roi...*) mit un terme à cette entreprise déficitaire : lassé de n'imprimer que des assignats, il se décida à fermer boutique et à se lancer dans le grand rêve américain.

Interviennent alors les deux fils de Pierre Samuel : la réussite de la famille leur doit presque tout. Victor, d'abord, l'aîné, parti plusieurs fois en poste diplomatique aux Etats-Unis, mit la fièvre du Nouveau Monde dans l'esprit déjà surchauffé de son père : l'Amérique représente le rêve de la libre entreprise, d'une terre ouverte à toutes les opportunités, initiatives. Lorsqu'il revient en 1799 de sa dernière mission, il trouve toute la famille prête à le rejoindre outre-Atlantique. Son frère cadet surtout, Irénée, le plus proche disciple de Lavoisier, un jeune chimiste plein de promesses. L'équation Du Pont tient à la complémentarité de ces deux frères : l'amour de Victor pour les Etats-Unis, son aisance à pratiquer la langue anglaise s'ajoutant à la ténacité et à la science d'Irénée.

Les talents d'un maître poudrier

Partis en 1800 pour créer une vaste colonie agricole, ayant même constitué une compagnie avec des fonds provenant de Necker, La Fayette, Beaumarchais, La Tour Maubourg, ils ne tardent pas à déchanter : la spéculation sur les terres est telle qu'on ne peut envisager sérieusement de placer tout son capital ainsi. Il faut renoncer, créer une maison de commerce la Du Pont de Nemours Father, Sons and Co qui se fixera plusieurs objectifs : servir de trésorerie à la marine française, qui relâche à New-York, ouvrir des magasins pour commercer avec les Antilles, les Indes et l'Europe, créer un établissement bancaire, installer une ligne de *packet-boats* entre la France et les Etats-Unis, revendre le sucre de la Guyane française...

Quatre ans plus tard, c'est la faillite ! Pierre Samuel se dérobe, regagne la France, Victor endosse la honte de la saisie, pendant qu'Irénée songe déjà à l'avenir de la famille. Il achète un vaste terrain sur les bords de la Brandywine River (dans l'Etat du Delaware, non loin des arsenaux fédéraux de Washington) et se souvient qu'il fut l'un des meilleurs maîtres poudriers de France. La poudre américaine est détestable : en quelques mois, la poudrerie Du Pont est prête.

Les ouvriers arrivent d'Irlande, les machines de France. Irénée manie le salpêtre, le charbon et le soufre avec un talent inégalé. Il faudra une dizaine d'années pour que la poudrerie Eleutherian Mills s'impose comme l'une des manufactures les plus importantes des Etats-Unis, sinon la plus stratégique. Grâce à Irénée Du Pont, les Américains gagnent la guerre en 1812 contre les Anglais. Tandis que Victor, tête brûlée, s'obstine à de nouvelles faillites dans le commerce du sel, du bois, de la potasse ou l'établissement d'une tannerie puis d'une manufacture de laine.

Irénée devient contre son gré l'un des industriels les plus puissants de son temps. Celui qui rêvait comme son père de labourer son jardin est alors un marchand de poudre.

Les éléments de la dynastie sont en place. Si l'histoire fut loin d'être une *success story* (en 1817 un incendie ravage la poudrerie et ruine les Du Pont), elle tisse désormais un long fil dont la solidité est remarquable – l'entreprise ayant gardé le nom de son fondateur et comptant toujours parmi ses actionnaires les membres de la famille. Un fil dont la réputation tint dans les années 60 à ce qu'il fut de nylon...

OLIVIER POIVRE D'ARVOR

Bien placé dans le groupe de tête des plus grandes entreprises américaines avec un chiffre d'affaires de 32,36 milliards de dollars (217 milliards de francs), Du Pont de Nemours, dont le siège est à Wilmington, n'arrive cependant qu'au cinquième rang mondial dans l'industrie chimique. C'est que le groupe tire près d'un tiers de ses revenus du pétrole via sa filiale Conoco, ses ventes dans la chimie et ses dérivés ne s'élevant qu'à 19,6 milliards de dollars (131,3 milliards de francs). Les fibres constituent encore sa principale activité (27,8 % des ventes). Elles sont suivies par les matières plastiques (27,6 %). Les produits chimiques proprement dits, destinés à l'industrie, représentent 15,7 % du total. Les spécialités mises au point pour l'industrie électronique arrivent en quatrième position (8,8 %) et l'agrochimie en cinquième. En 1988, Du Pont, qui emploie environ 140 000 personnes dans le monde, a réalisé un bénéfice net de 2,19 milliards de dollars (14,7 milliards de francs), en progrès de 22,6 % d'un exercice à l'autre.

L'assignat : portrait d'un mal-aimé

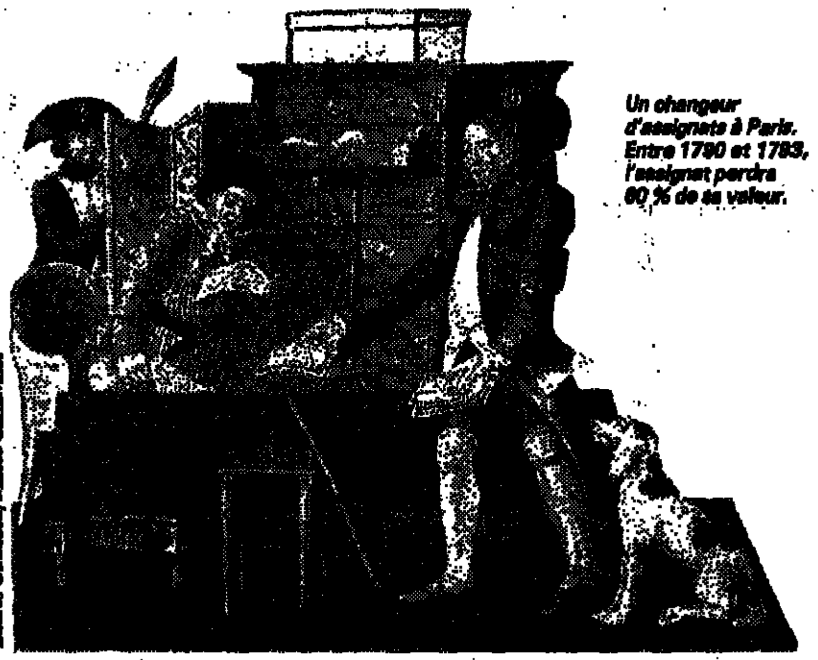

Lauros-Giraudon/Musée Carnavalet

Un changeur d'assignats à Paris. Entre 1790 et 1793, l'assignat perdra 60 % de sa valeur.

Aujourd'hui encore, on raille l'assignat. La légende noire a la vie dure et la dégringolade de ce papier-monnaie alimente les versions apocalyptiques de l'économie de la Révolution. S'il ne s'agit pas de dresser le portrait d'un assignat en héros néoclassique, il ne faut cependant pas non plus se résoudre à ne voir en lui qu'un avorton dégénéré. L'assignat a mauvaise presse mais il fut utile. Il n'a pas vraiment conforté les finances de la France révolutionnaire mais l'a peut-être, un temps, sauvée de la faillite. Surtout, sous le terme d'*assignat* se cache un objet à plusieurs faces. N'en privilégier qu'une seule, généralement celle de la période thermidorienne, lorsque la spéculation et la dépréciation sont criantes, rend la caricature aisée. En réalité son histoire est toute en nuances.

Si l'on en croit son bulletin de naissance, l'assignat a vu le jour le 19 décembre 1789. On peut même lui trouver un père, Lecouteux de Canteleu, banquier de cousin en cousin et futur régent de la Banque de France napoléonienne. C'est ce financier averti qui présente à ses collègues députés le rapport portant création de l'assignat. C'est le contexte économique de l'époque qui explique l'innovation. Les biens de l'Eglise ont été nationalisés à l'automne (le 2 novembre 1789), une fortune aussitôt mise à la disposition de l'Etat pour résorber le désastreux déficit du Trésor royal. Si l'on nationalise les biens du clergé, c'est pour les privatiser aussitôt. Le projet est de les vendre à des particuliers contre des espèces monétaires qui rentreraient ainsi dans les caisses. L'opération, bien menée, ne doit pas poser problème. Mais le facteur temps a été négligé : la vente des biens est une opération de longue haleine, et les premières rentrées ne sont pas espérées avant une année. Que faire en attendant ?

L'idée de l'assignat s'impose alors. Il ne s'agit pas encore de papier-monnaie, mais de billets de 1 000 livres émis par le Trésor, une valeur considérable dont l'usage est réservé à la seule classe aisée. Non destinés à la circulation, ils sont achetables par des particuliers contre espèces métalliques et réservés exclusivement à l'acquisition des biens nationaux. Emis par l'Etat à destination des élites, ils reviennent à l'Etat : le cycle financier est court et bouclé. Retournés à leur point de départ – le Trésor – les assignats doivent y être détruits au fur et à mesure de la vente des biens du clergé. Il s'agit presque d'un emprunt forcé, mais rentable. Rien que de très banal en somme dans un pays où cette pratique est monnaie courante depuis plusieurs siècles.

L'optimisme de Mirabeau, le pessimisme de Talleyrand

La naissance de l'assignat est donc une idée heureuse, placée sous les auspices de l'échelonnement de la dette nationale et de la confiance retrouvée. La croissance du nouveau-né est cependant troublée. Rapidement, en effet, les difficultés budgétaires s'accentuent, les mauvaises rentrées fiscales et la spéculation monétaire rompent la confiance. Il est alors tentant d'émettre de nouveaux assignats : on acquitterait par là la majeure partie de la dette.

En septembre 1790, la conjoncture est favorable à ce projet... Jacques Necker, le ministre des finances, opposé à l'idée de transformer l'assignat en papier-monnaie, a démissionné, et le débat peut s'engager devant l'Assemblée constituante. Deux hommes défendent l'assignat nouvelle manière, Anson, technicien de la finance, et Mirabeau, l'orateur patriote. Deux autres s'y opposent, Talleyrand et Dupont de Nemours. Face à l'optimisme de Mirabeau, qui s'inspire de l'exemple anglais et demande la création d'assignats de très faible valeur mis à la disposition de l'ensemble de la population, Talleyrand a le pessimisme fécond : *« Vous ne pourrez jamais faire que l'on soit obligé de donner 1000 livres en écus pour un assignat de 1000 livres. Et c'est par là que s'écroulera tout le système ! »*, s'exclame-t-il à l'Assemblée.

Mais la Constituante adopte par 518 voix contre 423 la création de l'assignat-monnaie. La stabilité de celui-ci est fondée sur la morale politique nouvelle : *« Les assignats seront le lien de tous les intérêts particuliers avec l'intérêt général. Tous en deviendront propriétaires par la Révolution et pour la Révolution ! »*, s'écrie l'un des députés enthousiastes.

L'histoire de la Révolution donnerait-elle raison à Talleyrand ? Il faut convenir en effet que, en matière financière, l'esprit frileux de la thésaurisation des espèces et celui, plus aventureux, de la spéculation l'ont emporté sur la morale civique.

La croyance en l'assignat s'écroule ainsi très vite, crise de confiance qui permet à l'or, mais aussi au cuivre, de se réapprécier par rapport au papier. Tout paiement en assignat devient plus avantageux qu'un paiement en métal : l'or se cache dans les bas de laine et s'en va avec les émigrés. D'où un refus assez généralisé d'échanger des produits en nature contre du papier, surtout dans le commerce agricole. La crise de confiance se transforme rapidement en crise financière.

La guerre n'arrange rien : les ciseaux s'ouvrent grands entre une dépense en numéraire croissante et une entrée de métaux réduite à néant. L'assignat perd 60 % de sa valeur entre 1790 et le printemps 1793.

La Terreur et sa tentative d'économie dirigée essaye bien d'enrayer cette chute vertigineuse. Les assignats ont cours obligatoire pour tous les échanges et règlements. De manière forcée, on rétablit la confiance. Il est vrai que la Convention menace de mort les auteurs de discours contre les assignats et que les sans-culottes assimilent à des gens suspects tous les porteurs d'espèces métalliques. Cette incontestable efficacité permet une stabilisation du cours et, sans doute, sauve la République de la banqueroute, permettant de payer les fournitures aux armées. Mais la Convention n'ose aller plus loin en démonétisant le métal. Comme le rappelle l'historien François Hincker il faudra attendre 1914 pour assister à cette expérience.

Thermidor sonne le glas de l'assignat. L'émission en est multipliée à l'absurde : bientôt 20, puis 30 milliards de francs de papier-monnaie sont en circulation avec pour résultat la valeur réduite à néant et la reconnaissance refusée : *« Passé Sèvres, on ne trouve pas un verre d'eau pour des assignats »*, dit-on alors. L'agiotage reprend tandis que le papier-monnaie agonise. On en vient donc au grand moment : la planche aux assignats, les poinçons, matrices et plaques sont détruits par le feu le 19 février 1796, lors d'une cérémonie de circonstance mêlant la bonne humeur et la solennité. Cinq années après sa naissance, le papier-monnaie part en flammes. Le syndrome de Law (1) a eu raison de l'invention de la Révolution.

ANTOINE DE BAECQUE.

(1) L'échec du banquier écossais Law, en 1720, a discrédité pour longtemps l'usage du papier-monnaie en France.

Bordeaux : le paradis perdu

Avant la Révolution, Bordeaux resplendissait grâce au commerce avec Saint-Domingue. La révolte des esclaves et la guerre avec l'Angleterre ont mis fin à ce beau rêve.

SI Bordeaux a pu nourrir quelque ressentissement à l'égard de la Révolution,c'est que la ville était travaillée par la nostalgie du paradis perdu. Car la Révolution et ses guerres ont brisé l'élan séculaire, la formidable onde de prospérité qui avait porté la ville au rang de premier port français, avec un trafic de 200 000 tonneaux.

Toute la fortune bordelaise était fondée sur le commerce avec les « Isles » antillaises, principalement Saint-Domingue. Commerce exclusif, interdit aux étrangers, qui, dans le cadre du « pacte colonial », assurait le monopole des denrées exotiques, sucre, café, colorants, échangées par les planteurs contre des textiles (vêtements de coton, toiles de chanvre), du vin, des céréales et autres produits alimentaires. Commerce direct, en droiture, sans passer par l'Afrique, car Bordeaux laissait à Nantes la pratique de la traite négrière.

En un siècle, ce trafic avait rien de moins que décuplé, mais l'exportation de produits français n'avait que triplé. Le déséquilibre était compensé par la réexportation des denrées coloniales vers Amsterdam, Hambourg, Dantzig, toute l'Europe du Nord et la Baltique. Ainsi Bordeaux était-il devenu un grand entrepôt intenational, dont l'activité et la prospérité croissantes avaient fait doubler la population, par une immigration intérieure, entre 1750 et 1789 (110 000 habitants).

Le « siècle d'or » bordelais était celui des armateurs et des grands négociants qui inscrivaient ostensiblement leur réussite dans la pierre, par de somptueuses constructions urbanistiques qui avaient changé le visage de la ville. Pour le voyageur anglais Arthur Young, de passage en 1787, Bordeaux était Liverpool et Versailles réunis.

Tout cela s'effondre sous le coup d'une double catastrophe : la révolte des esclaves de Saint-Domingue, conduite par Toussaint-Louverture, à

Collection Viollet

partir de 1791, et, d'autre part, la guerre avec l'Angleterre, à partir de 1793. Plus de plantations, plus de commerce. Un monde s'écroule. Après ces cataclysmes, Bordeaux perd son grand rôle de redistribution internationale ; ses clients nordiques s'émancipent et vont eux-mêmes chercher les précieuses denrées. Ou ils se fournissent auprès de l'Angleterre, maîtresse inconstestée des mers. L'ancienne cité portuaire, autrefois si fière, voit ses quais désertés. Réduit au marché national, son commerce vivote : les produits nouveaux, tabac et coton, ne remplissent pas les entrepôts naguère gorgés de sucre et de café ; l'exportation se replie sur les seuls vins et alcools.

La faute à la Révolution, encore une fois ? Certes. Mais les Bordelais s'étaient mal préparés à affronter des mutations parfois prévisibles, en tout cas inéluctables. Ils avaient négligé d'armer leurs propres navires et de contrôler eux-mêmes les frets d'Europe du Nord, qu'ils préféraient sous-traiter.

De même, les armateurs français avaient investi dans le contrôle de la production et le commerce avec les îles, les maisons bordelaises se prolongeant outre-Atlantique dans leurs filiales commerciales et dans leurs plantations, sur place. Or cet effort d'intégration coïncidait avec les premières difficultés de l'économie coloniale : l'épuisement des sols, la cherté des esclaves, tendaient à alourdir les charges et à amenuiser les marges de profit. Bien plus, cet investissement les rendait bientôt doublement perdants, devant la révolte et l'interruption des relations : non seulement le commerce s'effondrait, mais, de plus, d'énormes créances étaient gelées, voire perdues.

Avec la perte de Saint-Domingue, en 1804, la domination maritime anglaise et la réorientation continentale du commerce extérieur français, Bordeaux et son arrière-pays garonnais entrent alors dans un sommeil léthargique. Le temps de la splendeur est bien passé ; l'heure est à la mélancolie.

Un historien, Joël Cornette, a consacré sa thèse : « Voyage au pays des intérêts privés. La correspondance de Benoît Lacombe « propriétaire et négociant » à Gaillac : 1783-1819 » (1) à étudier la vie d'un des acteurs économiques de cette région. Il raconte l'itinéraire de Benoît Lacombe.

PHILIPPE MINARD.

Benoît Lacombe, citoyen de Gaillac, fait des affaires

« Comment êtes-vous devenu le « père » de Benoît Lacombe ?

– Par hasard. Cette aventure a commencé lorsque j'ai appris qu'un médecin d'Albi détenait trois registres de correspondance d'un négociant. Il cherchait un historien qui s'intéresse à cette période pour dépouiller trois mille huit cent quatre-vingt-dix lettres écrites entre 1783 et 1789, et ensuite de 1799 à 1817. J'ai vu là l'occasion de rechercher et de décrire l'itinéraire d'un bourgeois du dix-huitième siècle et de vérifier dans une aventure individuelle ce que l'on connaît de l'histoire économique et sociale de cette époque. L'histoire de la famille Lacombe montre assez bien comment et sur quelle durée se constitue une fortune à cette époque, ainsi que le cheminement et les limites d'une ambition dans la France des Lumières.

– Qui est Benoît Lacombe ?

– Il est né en 1759 à Gaillac, une ville de six mille habitants, dans le sud-ouest de la France, où son grand-père est arrivé en 1730. En réalité, sa famille est originaire de Penne, un village albigeois de quatre cents habitants, où elle exerçait le métier de tonnelier. Dès son installation à Gaillac, Jean-Pierre Lacombe, l'arrière-grand-père de Benoît, qui ne sait ni lire ni écrire, investit ses premiers petits bénéfices dans des achats de terre. De parcelles microscopiques en parcelles microscopiques qui lui coûtent à chaque fois quelques dizaines de livres, il entreprend une patiente conquête du sol : commence ainsi un lent travail d'accumulation de titres, de terres et de pouvoirs qui se poursuit sur trois générations.

» La deuxième étape de la fortune des Lacombe se fonde sur le prêt : la « *rente constituée* », consiste à prêter de l'argent au « denier 20 », c'est-à-dire à 5 %. Si le prêt ne se fait donc à un taux usuraire, il est en revanche accordé à la condition d'une hypothèque, généralement une ferme, une écurie ou une parcelle de terre. Dans les années de crise 1775-1780, quand le vin, notamment, se vend mal, on constate que beaucoup de vignerons viennent emprunter de l'argent aux Lacombe. La plus-value ainsi réalisée permet à François – le père de Benoît – de s'offrir en 1784 une charge anoblissante de « *secrétaire du roi Maison et Couronne de France* » et d'ajouter une particule à leur patronyme.

» La troisième étape de la fortune des Lacombe : celle de la réussite politique qui conduit le chef de famille à devenir consul, c'est-à-dire à détenir une partie du pouvoir dans la ville. Cet accès aux responsabilités politiques s'accompagne d'un investissement dans les finances du roi. Sous l'Ancien Régime, les bourgeois jouent en quelque sorte le rôle de banquiers non institutionnels de la monarchie. Ils prêtent aussi de l'argent aux villes qui sont souvent très endettées. Faute de rentrer dans leurs fonds, les prêteurs y gagnent en tout cas une plus-value honorifique. L'exemple de François Lacombe, le père de Benoît, est à cet égard révélateur : deux ans après avoir prêté de l'argent à la ville de Gaillac, il en devient consul et c'est ainsi que le fils d'un tonnelier analphabète entre dans le cénacle des douze notables qui constituent le corps politique de la ville.

– Pourquoi Benoît Lacombe, lui, quitte-t-il Gaillac pour s'installer à Bordeaux ?

– Ce départ correspond à un phénomène très important dans les familles du sud de la France, où c'est l'aîné seul qui assure la continuité de la parentèle. Le cadet doit trouver d'autres moyens et d'autres lieux pour continuer sa vie. Avec éventuellement l'aide de sa famille. C'est exactement ce qui arrive à Benoît Lacombe qui, dans une certaine mesure, se fait « expulser » de Gaillac. Mais, manifestement, lorsqu'en 1783, à vingt-trois ans, il part pour Bordeaux, c'est un immigré conquérant qui bénéficie du soutien financier de son père et qui peut s'appuyer sur un réseau d'aides et de solidarité lié à Gaillac.

– Quelle place occupe Benoît Lacombe dans le commerce à Bordeaux ?

– D'abord, il faut noter que, au cours du dix-huitième siècle, Bordeaux connaît une croissance qu'on qualifierait aujourd'hui de « japonaise ». Dans ce siècle à l'économie encore archaïque où le commerce colonial est le secteur en flèche, Bordeaux représente un peu la vitrine économique de la France. D'ailleurs, l'architecture néo-classique des hôtels particuliers construits à cette époque, comme celui du grand marchand François Bonnaffé, témoigne assez bien de cette idéologie de la réussite.

» Dans ce contexte, Benoît Lacombe exerce la fonction de commissionnaire, c'est-à-dire d'intermédiaire entre les fournisseurs et les acheteurs. Mais il n'a pas de spécialité et il n'est manifestement pas parvenu à trouver ce qu'on appellerait maintenant un « créneau porteur ». Sans doute parce qu'il est arrivé un peu tard et que les places étaient déjà prises. Dans un premier temps, il commercialise les produits de sa région, le vin de Gaillac notamment. Il semble qu'il ait à ce propos des rapports difficiles avec certains membres de sa famille : sa correspondance avec son frère atteste de ses remontrances sur les délais de livraison et de paiement, la qualité de l'empaquetage, etc.

» Pour échapper à cette pression familiale, il essaie de diversifier le réseau de ses fournisseurs vers Montauban et Toulouse. Par ailleurs, il n'a de cesse d'obtenir les signes extérieurs du succès. Et lorsqu'il peut enfin louer un appartement place Royale, il s'en réjouit et écrit à un de ses correspondants marquis et conseiller au Parlement : « *Je pourrai enfin vous recevoir chez moi.* » A vingt-neuf ans, en effet, il peut se prévaloir de quelques-uns des attributs du négociant qui a réussi : outre son appartement, il possède un « *cabriolet avec une porte qui ferme à clef* » et un chai quai des Chartrons. Mais il y a un seuil que Benoît Lacombe ne pourra pas franchir et qui est à la fois l'instrument et le symbole de l'indépendance : la possession d'un navire. En réalité, la conception trop terrienne que sa famille a du patrimoine constitue l'obstacle majeur aux ambitions de Benoît Lacombe. Ainsi dans la correspondance des années 1786-1787, on note de fortes divergences à propos de l'achat d'une « belle terre en justice ». « *Non, je ne vous prêterai pas d'argent pour cela* », écrit Benoît Lacombe, qui rêve de son bateau voguant vers les « *Isles sous le vent* » et pour qui l'argent doit circuler et non être immobilisé dans la terre, fût-elle seigneuriale. Cette querelle concrétise les divergences entre deux conceptions de la fortune : celle fondée sur le commerce et une autre, plus traditionnelle, reposant sur la terre et les biens immobiliers.

– Comment Benoît Lacombe se sort-il de la crise économique ?

– Entre 1783 et 1789, au fur et à mesure que s'aggrave la mévente du vin, Benoît Lacombe se reconvertit dans le commerce du blé. A la veille de la Révolution, il devient spéculateur de grains. D'ailleurs, ses lettres décrivent assez bien les modalités et le processus de cette spéculation. Après un printemps pourri et les mauvaises récoltes de l'été 1788 suivies d'un « *grand hyver* », en janvier 1789, le blé manque dans le Sud-Ouest, et il faut en faire venir de Bretagne et de Nouvelle-Angleterre. Lorsque les bateaux arrivent à Bordeaux, les négociants empêchent la vente immédiate. Pour « *entretenir la disette en grains* », ils organisent un écoulement sac par sac et font ainsi monter les prix. Mais dès que les révoltes populaires s'en mêlent au printemps 1789, tout devient incontrôlable. « *Les prix peuvent se mener comme les opinions* », a écrit Necker (2). Et il est vrai que par la simple transmission de nouvelles sur les prix, les marchands ont contribué à diffuser une image plus grave que la réalité. Ils ont d'une certaine façon eux-mêmes emballé la machine. « *Les prix me lient les mains et je ne puis plus rien acheter pour vous* », écrit en avril 1789 Garrigou, ancien commis devenu l'associé de Benoît Lacombe.

– Comment Benoît Lacombe devient-il révolutionnaire ?

– Il faut d'abord rappeler que Benoît Lacombe revient à Gaillac en août 1788, après le décès de son frère Jean-Pierre, qui y exerçait la fonction de « premier consul et maire ». A partir de ce moment, il n'y a plus de trace de sa correspondance commerciale. Mais on le retrouve grâce au *Registre des Amis de la Constitution* qui rapporte avec une grande précision les séances des assemblées politiques à Gaillac. On apprend ainsi que le 29 avril 1791, dans l'église des Capucins, Benoît Lacombe prononce le premier discours de la Société des Amis de la Constitution, créée par cinquante-cinq Gaillacois. Jusqu'en octobre 1793, il apparaît au tout premier rang des révolutions gaillacoises, celle des notables (1790-1792), puis celle des sans-culottes. Il faut noter que Gaillac est une des seules villes du Sud-Ouest à se ranger aux côtés de Robespierre après la chute des Girondins (juin 1793).

» Son engagement révolutionnaire ne nuira pas à l'accroissement de sa fortune. Au contraire. Pour cette génération des trente-quarante ans, la Révolution représente un moyen d'accéder au pouvoir. A Gaillac, Benoît Lacombe est un des principaux acheteurs de biens nationaux. Grâce en particulier aux plus-values qu'il a réalisées à Bordeaux, il s'offre l'abbaye de Gaillac pour 41 300 livres payés en grande partie en assignats dévalués. Mais, cependant, j'ai le sentiment que Benoît Lacombe est peut-être allé trop loin dans son engagement révolutionnaire et qu'il a trahi ce qu'on pourrait appeler le pacte des notables. D'ailleurs, lors des élections municipales de 1798 et 1799, il ne recueille qu'une seule voix. La sienne ? C'est un signe que les responsables de la ville ne le comptent plus parmi les leurs, désormais il n'occupera plus dans la ville que des postes de second rang. Comme il l'écrit lui-même, Gaillac est devenu le « *tombeau des gens à talents* ».

– Que deviennent ses affaires après la Révolution ?

– D'abord, on constate que les engagements anciens sont respectés. Ainsi les petits-fils de tonneliers et métayers viennent payer à Benoît Lacombe les dettes contractées autrefois par leurs grands-pères. Mais là où Lacombe échoue, c'est lorsqu'il veut renouer les fils avec Bordeaux. Car la prospérité de cette ville est irrémédiablement cassée. Désormais, c'est la France du Nord qui est celle de l'expansion, et c'est à Paris qu'il faut aller pour faire fortune et carrière. Tout cela, Benoît Lacombe ne le comprend pas, et les dernières années de sa vie ne sont, à le lire, que lamentations et amertume. Cependant, ses fils réalisent plus tard ses ambitions. L'aîné, Benjamin, devient député en 1838. L'autre, Justin, restera propriétaire à Gaillac. Tous deux représentent les notables types du dix-neuvième siècle, collectionneurs de rentes et dévoués à tous les régimes : « *très riche, très influent et jouissant de la considération publique, il donne appui à l'administration et est fort dévoué au gouvernement* » (note confidentielle du préfet sur Justin Lacombe en 1839).

Propos recueillis par FRANÇOISE CHIROT.

(1) Ce livre a été publié par Joël Cornette sous le titre *Un révolutionnaire ordinaire*, chez Champvallon, collection « Epoques ».

(2) *Necker, sur la législation et le commerce des grains*, Paris 1775, rééd. 1986.